TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 288 — DERNIÈRE ÉDITION — SAMEDI 16 MAI 1981

LA CRISE LIBANAISE

**Atmosphère de veillée d'armes en Israël**

LIRE PAGE 8




Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 285 F CFA ; Danemark, 6 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Telex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

# L'interrègne et la préparation des élections

## La monnaie n'attend pas

Soumis à de très vives pressions sur le marché des changes depuis le début de la semaine, le franc est tombé à son cours plancher par rapport au mark. Pour le défendre, la Banque de France a dû employer une partie de ses réserves, 1,5 milliard de dollars suivant les autorités monétaires, de 2 à 3 milliards de dollars suivant les milieux financiers internationaux.

Parallèlement, l'Institut d'émission a manié très énergiquement l'arme du taux d'intérêt, le portant, en trois jours, de 13,50 % à 18 %, un « taux de guerre » qui n'avait jamais été atteint auparavant, même en 1974 lorsque l'inflation dépassait 15 %. Conséquence logique, les banques ont porté leur taux de base à 14,75 %, niveau également « historique ». Elles l'ont fait en accord avec les autorités monétaires, soucieuses de renchérir, dans l'immédiat, le coût du crédit afin de rendre plus coûteuse, pour les entreprises, une spéculation contre le franc par le biais d'achats anticipés.

Bien qu'à la veille du week-end les pressions sur le franc se soient très atténuées, beaucoup d'opérateurs estiment que ce n'est qu'un répit. A leurs yeux, en effet, le changement d'orientation politique issu du verdict des urnes se produit dans l'environnement international le plus défavorable qui soit.

Avant l'élection présidentielle, les milieux financiers internationaux estimaient déjà que les parités du franc au sein du système monétaire européen, stables depuis le léger réajustement de septembre 1979, pourraient être abaissées, même si le président sortant était réélu. Le départ de M. Raymond Barre, défenseur acharné de cette stabilité, et la très forte probabilité d'une relance modérée leur faisaient présager un certain affaiblissement du franc. Aujourd'hui, vu de l'étranger, où la surprise a été vive, le paysage politique est complètement changé, et, pour les milieux financiers internationaux, à tort ou à raison, c'est l'inconnue. Dans ces conditions, et compte tenu de leur façon habituelle de réagir, ils sont tentés de « prendre leurs précautions » vis-à-vis du franc, ou, à tout le moins, de se montrer très vigilants.

Leur attitude sera capitale dans les jours, les semaines et les mois qui viennent. Certes, nos réserves de devises sont importantes — près de 130 milliards de francs — et la France peut obtenir un soutien très important auprès de ses partenaires européens. Mais une bonne partie de ces réserves a été imprudemment empruntée à l'étranger, notamment auprès des Arabes — plus de 30 milliards de francs, dit-on, — et les prêteurs étant mécontents de la politique israélienne de M. Mitterrand, ces capitaux peuvent repartir comme ils sont venus ; ce qui ne manquerait pas d'ébranler le franc.

Il convient donc que le monde entier soit fixé le plus tôt possible sur les intentions du nouveau gouvernement et puisse apprécier les conséquences de sa politique économique et étrangère. Or, pour l'instant, le poids de la défense du franc repose entièrement sur les autorités monétaires. Cette situation ne peut durer, alors que la hausse du dollar et des taux d'intérêt mondiaux soumettent les monnaies européennes à une formidable épreuve. Si, par exemple, les syndicats peuvent attendre de savoir quelle sera l'augmentation des salaires, la monnaie, elle, n'attend pas.

## • Les candidats de l'U.D.F. et du R.P.R. se présenteront sous l'étiquette de l'« Union pour la nouvelle majorité »
## • Les pressions sur le franc s'atténuent
## • Les centrales ouvrières confirment leur attitude positive

● M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel, a proclamé, vendredi 15 mai, en fin de matinée, les résultats officiels de *l'élection présidentielle. M. François Mitterrand* est déclaré élu président de la République au second tour de scrutin, le 10 mai, par 15 708 262 voix contre 14 642 306 à M. Giscard d'Estaing. Sur 36 398 762 électeurs inscrits, il y a eu *31 249 552 votants et 30 350 568 suffrages* exprimés.

Après avoir rendu publics ces résultats, M. Frey a déclaré : *« En conséquence, le Conseil constitutionnel proclame M. François Mitterrand président de la République à compter de la cessation des fonctions de M. Giscard d'Estaing, laquelle, en vertu de l'article 6 de la Constitution, aura lieu au plus tard le 24 mai 1981 à 0 heure. »*

Le Conseil constitutionnel a donc laissé au président sortant et au nouveau président le soin de s'entendre sur la date de la passation des pouvoirs. M. Giscard d'Estaing a souhaité qu'elle intervienne le 19 mai, pour le septième anniversaire de sa propre élection en 1974.

● MM. Jacques Chirac et Jean Lecanuet ont signé vendredi, dans la matinée, le pacte électoral qui liera le R.P.R. et l'U.D.F. en ce qui concerne les thèmes de la campagne et les modalités de présentation et de désistement des candidats, aux prochaines élections législatives. Les deux formations iront à la bataille sous le sigle commun U.N.M. (Union pour la nouvelle majorité).

● Les confédérations syndicales précisent leur attitude : *« Nous ne sommes ni des maximalistes ni des minimalistes »*, ont déclaré les dirigeants cégétistes à l'issue de la réunion de la commission exécutive qui, jeudi 14 mai, a refusé toute précipitation et, en même temps, toute publication d'un cahier revendicatif, à la différence de la C.F.D.T.

Face à cette double approche, l'attentisme de la C.G.T. et le dynamisme volontairement réaliste de la C.F.D.T., les autres syndicats devaient préciser leurs positions : pour F.O., M. Bergeron qui, ce vendredi 15 à Tours, a insisté sur un recours à l'impôt et non pas aux cotisations pour financer les mesures sociales, et, pour la C.G.C., M. Menu, samedi 16, dans cette même ville.

● Le patronat fait preuve de prudence : *« Je constate que nous sommes à la veille d'une élection importante. Les choses sérieuses, nous les verrons au lendemain des législatives »*, a déclaré, le 14 mai, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F. Dans les milieux industriels, on s'inquiète de la longueur de la passation des pouvoirs qui entraîne le gel de certains projets et retarde le règlement des dossiers délicats, alors que, d'autre part on apprend que le nombre des chômeurs secourus a atteint en avril 1 290 214 au lieu de 1 286 757 le mois précédent.

● Les pressions sur le franc se sont atténuées, vendredi 15 mai, bien que notre devise en légère reprise soit retombée à son cours plancher vis-à-vis du mark. Le dollar a légèrement fléchi, revenant de 5,57 à 5,5350 F environ.

## Les industriels dans l'expectative

États-majors des grandes entreprises, milieux financiers, représentants de groupes étrangers, hauts fonctionnaires... Le monde des affaires a subi, dimanche soir 10 mai, un traumatisme dont il ne se remet que lentement. Il n'est un secret pour personne que ces milieux ne sont pas truffés de sympathisants de la gauche. Il y avait bien quelques Cassandre... Il y avait bien quelques gaullistes, voire quelques originaux pour souhaiter le *« changement »*. Mais, rares étaient ceux qui s'étaient psychologiquement préparés à la défaite de M. Giscard d'Estaing. Même des rationalistes, de surcroît passionnés de sondages, comme M. Ambroise Roux, en appelaient à l'irrationnel pour rejeter les résultats que tous les instituts sérieux affichaient depuis le premier tour. Conséquences de la *« surprise »*, un grand nombre de dossiers sont aujourd'hui gelés.

Tenant la réélection du président sortant pour acquise, les grandes entreprises avaient de nombreux projets en route — investissements à l'étranger, contrat à l'exportation, accords internationaux, restructurations — qui devaient tout naturellement trouver leur aboutissement dans les prochaines semaines.

J.-M. QUATREPOINT.

(Lire la suite page 12.)

## La double approche des syndicats

La commission exécutive de la C.G.T. a adopté, jeudi 14 mai, une tactique très différente de celle de la C.F.D.T. : si les cégétistes affirment, à leur tour, qu'il ne s'agit pas d'obtenir tout d'un seul coup, ils refusent de présenter un cahier de revendications prioritaires et encore moins un calendrier.

Faut-il parler d'une subite reconversion au réalisme syndical ou plutôt d'une habile manœuvre consistant, à la différence des cédétistes, à ne pas révéler trop tôt ses cartes ?

S'il n'y a pas de reconversion, *c'est bien de remise à jour qu'il* faut parler. Il y a à peine une semaine, les ténors de la C.G.T soulignaient, non sans plaisir, le flou des propositions socialistes, réclamaient un Grenelle et se démarquaient nettement de M. Mitterrand. Cette fois, le ton s'est quelque peu modifié. Il n'est plus question d'exiger sans nuance des ministres communistes comme le faisait encore vendredi dernier M. Sainjeon, leader des métallurgistes, mais d'obtenir un gouvernement d'union de la gauche comprenant *« toutes les composantes »*, la discussion en C.E. ayant même porté sur toutes *« les composantes des forces qui ont contribué au changement sur la base d'un accord déterminant des objectifs communs »*.

Afin de faire comprendre cette remise à jour à des militants qui vivraient encore trop intensément la campagne très pro-communiste d'avant le premier tour, M. Séguy a jugé nécessaire d'affirmer que la C.G.T. faisait désormais partie de la *« majorité présidentielle »*... *« syndicale »* fut-il ensuite précisé.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 12.)

POINT

## Suicide et société

*En moyenne, chaque jour, vingt-neuf personnes, en France, se donnent la mort. Le suicide, qui est de tous temps et de tous lieux, connaît une recrudescence inquiétante que révèle une étude de l'Institut national d'études démographiques. En 1980, pour la première fois depuis qu'on dispose de statistiques, c'est-à-dire depuis le début de ce siècle, le nombre des suicides a dépassé dix mille.*

*Chacun a pu constater le retentissement donné à certains suicides de chômeurs. Qu'il s'agisse d'enseignants non réemployés, de commerçants ruinés, d'ouvriers licenciés, des polémiques sont nées sur le thème : suicide égale chômage. La relation de cause à effet est facile à établir et, parfois, sécurisante pour ceux qui restent. L'étude de l'INED pourrait être interprétée comme une confirmation de cette thèse puisque la remontée du suicide en France correspond aux années de la crise économique.*

*L'état de la société influe sur celui de ses membres et ceux qui sont, par nature, par éducation ou en raison d'une histoire personnelle, plus fragiles que les autres, éprouvant par-là même plus de mal à vivre dans une société déstabilisée. La crise est l'arrière-plan de la vie de chacun. Beaucoup l'affrontent, la subissant ou la dominant, quelques-uns n'y résistent pas.*

*Le pays peut s'interroger sur le fait qu'il connaît une montée du suicide plus forte que ses voisins, notamment l'Italie, où la crise n'est pas moindre. C'est sans doute que les structures sociales et familiales sont en cause.*

(Lire page 15, l'article de Bruno Frappat.)

TROIS ANS APRÈS

## L'affaire Curiel

Militant tiers-mondiste, objet d'une campagne de presse le présentant comme un agent du K.G.B., Henri Curiel a été assassiné, il y a trois ans, par un mystérieux commando Delta, dont on n'a jamais retrouvé la trace. Une association Henri-Curiel défend aujourd'hui sa mémoire. Elle s'était heurtée, jusqu'à présent, à un mur, le ministère de l'intérieur refusant de communiquer à sa veuve certaines pièces d'un dossier qui contribuerait, selon elle, à laver Henri Curiel des soupçons dont il est l'objet.

Dans une série de deux articles, Jean-Marie Domenach, ancien directeur d'« Esprit », dénonce l'acharnement dont Henri Curiel a été victime avant et après son assassinat et présente *les arguments qui, à son sens, plaident* en faveur du disparu.

### I. — La preuve ne doit pas apparaître

par JEAN-MARIE DOMENACH

Henri Curiel a été assassiné le 4 mai 1978. Trois ans, c'est peu pour des vivants ; c'est long pour des morts. Pourtant Curiel est toujours parmi nous, non pas comme un souvenir, mais comme une présence : fraternelle pour les uns, énigmatique pour les autres. Ses amis, groupés en une association (1), forment autour de sa mémoire une sorte de garde qui ne reste pas immobile : plaintes, procès, questions au gouvernement, lettres au président de la République. Mais ce harcèlement n'a pas encore abouti. Quelqu'un, quelques-uns veulent garder le secret malgré les décisions judiciaires et administratives qui les mettent en demeure de le révéler. Étrange affaire, où ce sont les accusateurs qui cachent leurs preuves, et les défenseurs qui veulent les voir. Il s'agit d'un homme assassiné après avoir été calomnié. *Mais* il s'agit de beaucoup plus.

Si le capitaine Dreyfus avait été assassiné après avoir été dégradé, *y aurait-il eu une affaire Dreyfus ?* Les dreyfusards se sont battus pendant onze ans avant d'obtenir la révision du procès. Avec Curiel, le verdict a été exécuté avant même le procès. Mais que d'analogies !

(1) Association Henri Curiel, 17, rue de la Butte-aux-Cailles, 75013 Paris.

(Lire la suite page 14.)



AU JOUR LE JOUR

## Accord parfait

*L'alternance cultive à merveille le paradoxe. En effet, la tâche à laquelle doivent s'atteler en priorité le nouveau président de la République et le gouvernement qu'il nommera sera de résorber le chômage.*

*Et pourtant, une nouvelle administration va chasser l'ancienne, qui, de ce fait, va se retrouver sans emploi.*

*Ce doit être pour cette raison que, en vue des prochaines élections législatives, les députés R.P.R. et U.D.F. ont conclu si vite un pacte : le énième pacte pour l'emploi.*

PIERRE ZIMMER.

UN DICTIONNAIRE DES ANGLICISMES

## *Le franglais au microscope*

Combien utilisons-nous de mots anglais ou *« américains »* en français ? Quel est leur poids relatif dans notre vocabulaire ? Est-ce peu, beaucoup, ou trop ? A quand remontent les premières invasions ? *Sommes-nous aujourd'hui submergés ?* Et, en définitive, le franglais est-il une réalité mesurable ou la représentation fantasmatique de cette réalité ?

A ces questions n'avaient été apportées jusqu'ici que des réponses anecdotiques et surtout polémiques. Inlassablement présentés comme des arguments décisifs, le *parking*, le *pressing* et le *week-end* tiennent encore le plus souvent lieu de tout inventaire méthodique.

Cet inventaire, nous l'avons aujourd'hui avec le *Dictionnaire des anglicismes* de Mmes Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon (1). Les auteurs (la première nommée est une linguiste-lexicographe de renom international) ont rassemblé et largement commenté dans ces douze cents pages environ deux mille six cents anglicismes ou américanismes du français.

JACQUES CELLARD.

(1) Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon, *Dictionnaire des anglicismes*, 1152 pages, coll. « les Usuels du Robert ». Le Robert, éditeur, Paris.

(Lire la suite page 26.)

هكذا من الأصل



## L'EXPRESSION

**Il est mille et une façons de s'exprimer, et Maurice Delarue rend hommage à la passion du mot juste qui animait son maître Jean Thoraval, récemment disparu. L'écriture est une de ces façons, mais elle n'est pas qu'expression. Tout écrivain, comme le rappelle Gabriel Matzneff, est comptable de ce qu'il signe, et l'improvisation dont Christian Delacampagne fait l'éloge à propos d'un livre de Jean-François de Raymond est au cœur de toute création. Quant au film, il a toujours un contenu idéologique, comme Annie Goldmann le montre en dressant un parallèle entre *Lili Marleen*, récemment sorti sur nos écrans, et *le Juif Süss*.**

# Éloge de l'improvisation

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

POUR la civilisation occidentale issue de la Renaissance, marquée par la Réforme et l'essor du capitalisme, la soumission *aux normes et le refoulement* des instincts ont constitué des impératifs essentiels. C'est dire que l' « improvisation » assimilée au jeu *ou même au gaspillage n'y avait pas* sa place : elle aurait bien plutôt représenté l'anti-valeur par excellence.

A cette condamnation, le vingtième siècle s'est empressé de fournir des justifications théoriques : que nous apprend, en effet, la *psychanalyse*, sinon que les productions apparemment les plus aléatoires de notre esprit résultent en fait d'un jeu de règles inconscientes mais précises ? Or si toute activité psychique s'inscrit dans le cadre de structures préétablies et contraignantes, il ne reste *guère de place pour ce* qu'on appelle la « spontanéité ».

Rien de surprenant, dès lors, dans ce statut mineur qui a longtemps été celui de l'improvisation, modalité de l'action obstinément ignorée par la plupart des philosophes (1) ou confinée dans des domaines tout à fait marginaux : gribouillis de l'enfance, gestes sans finalité, activités gratuites et jeux insignifiants... Le mot même d'im*provisation n'est apparu qu'en 1807*, sous la plume de Mme de Staël : naissance tardive, qui témoigne bien du faible intérêt accordé à l'idée correspondante.

Pourtant notre civilisation médiévale, *comme toutes les civilisations* traditionnelles, reconnaissait une place relativement plus importante à l'improvisation, que ce soit dans le domaine de l'éloquence (rhétorique) ou dans celui de la musique (interprétation). Le *trouvère n'était-il* pas, si l'on s'en tient au sens strict qu'avait alors le verbe *trouver*, un improvisateur ? Et le *cantus supra librum* — sorte de contrepoint improvisé — ne fut-il pas couramment pratiqué jusqu'au seizième siècle ? Tout se passe en fait comme si l'improvisation n'avait été brutalement dévalorisée qu'à une *époque relativement récente*, et qu'il eût fallu attendre la fin de cette époque pour qu'il redevînt possible *d'en faire un objet d'analyse, voire même* la valeur-source d'une nouvelle éthique. Telle est, en tout cas, la thèse que développe Jean-François de Raymond dans un petit essai limpide et dense, nourri d'analyses concrètes et soutenu par une pensée à la fois subtile et convaincante, qui me paraît digne de trancher sur bien des productions ennuyeuses ou obscures.

Le livre débute, comme il est *naturel, avec la reconnaissance* d'une révolution silencieuse accomplie *non par* des philosophes mais par des artistes : c'est dans l'art contemporain, en effet, que l'improvisation a été pour la première fois réhabilitée. Au théâtre d'abord, avec Stanislavski et Jacques Copeau, dont les méthodes ont été souvent reprises depuis, que ce soit par Grotowski, l'Actor's Studio ou le Living Theatre. Dans le domaine *musical*, ensuite, grâce au jazz, bien *sûr, mais aussi à l'utilisation de plus* en plus fréquente de procédures aléatoires par des compositeurs comme Boulez, Stockhausen, John Cage ou les techniciens de la musique électro-acoustique. Dans le domaine pictural, enfin, avec l'*Action painting* chère à Jackson Pollock et à tout le mouvement expressionniste abstrait.

*Les exemples esthétiques ne manquent pas, on le voit, pour justifier la fécondité de l'improvisation. Mais* celle-ci s'exerce aussi dans d'autres domaines : placés dans une situation d'urgence, le chirurgien ou le stratège doivent être capables d'improviser — c'est même dans ces cas-là que leur maîtrise éclate. Il n'en va pas autrement pour l'homme politique : la principale qualité de ce *perpétuel* improvisateur n'est-elle pas la capacité de réagir immédiatement à l'événement imprévu, d'épouser complètement le problème qui se *présente* à l'instant même où il se pose ?

Si *nous passons maintenant* de l'individuel au collectif, nous constatons que les foules, elles aussi, improvisent : qu'il s'agisse du carnaval et de la fête d'une part, ou de cette fête qui tourne mal et qu'on appelle l'émeute d'autre part, il est clair que l'improvisation est l'une des dimensions fondamentales du *social* (2). *Jean-François de Raymond* consacre à cette phénoménologie de l'effervescence populaire (jacqueries, révolutions, Commune...) des pages très pénétrantes ; mais ce qui me semble le plus original dans son travail, c'est la façon dont il construit peu à peu, par approches successives, la signification proprement philosophique de l'improvisation. Celle-ci, en effet, ne doit pas être limitée à tel ou tel type de *praxis*, à tel secteur déterminé de l'activité humaine : elle est en fait au cœur de toute action. Elle est à la fois à la racine de notre liberté et à la source même d'où jaillit pour nous le temps.

### Commencer, c'est être libre

Qu'est-ce, en effet, qu'improviser ? C'est commencer — et commencer, c'est être libre, dit Jean-François de Raymond en un saisissant raccourci. Bien entendu, personne ne nie que l'homme — quel qu'il soit — qui improvise soit prisonnier de certaines contraintes ni que la part de la technique soit finalement plus importante dans l'œuvre qu'il accomplit *que celle de l'improvisation ; mais ce* qu'il faut bien voir, c'est que, « *si l'on part des techniques, on n'aboutira pas à la vie, tandis que, si on part de la vie improvisée, on apprendra les techniques en improvisant...* ». Il y a là une dialectique qui est la dialectique même de la construction de soi ; malheureusement, nous hésitons toujours à nous y abandonner avec confiance. « *Pourquoi les hommes, dès qu'ils sont en liberté, se fabriquent-ils le sentiment qu'il faut y mettre bon ordre ?* », se demandait déjà Adorno ; et la question pourrait être éternellement reprise.

L'improvisateur, lui, a choisi de se livrer à l'avenir en épousant le présent, ou de vivre pleinement le pré*sent pour ne pas se laisser détruire* par le passé. Même s'il n'est pas toujours et en tout lieu un improvisateur, même s'il distingue l'improvisation (bonne) et l'impréparation (mauvaise), même s'il sait parfaitement qu'improviser s'apprend, il sait aussi qu' « *apprendre à improviser, c'est apprendre à revivre* ». Comme tout un chacun, il est pris dans le temps ; mais chaque fois qu'il improvise, *il éprouve le sentiment de fonder* ce temps dans lequel il est pris, bref de redevenir le « contemporain des origines ». C'est peut-être de là que lui vient cette merveilleuse aisance qui le caractérise et qui fait l'envie des foules.

Décidément, l'improvisateur — tel que Jean-François de Raymond nous en brosse le portrait — est un homme singulier. Aurait-il découvert l'essentiel ?

(1) Il existe, bien entendu, des exceptions : Bergson, Merleau-Ponty, Jankélévitch...

(2) Bien mise en évidence, d'ailleurs, par René Girard (*la Violence et le Sacré*, Grasset, 1972).

* Jean-François de Raymond, *l'Improvisation*, éditions Vrin, 1980, 232 pages.

# Heidegger et le chocolat

par GABRIEL MATZNEFF

*QU'EST-CE qu'un écrivain ? C'est une sensibilité modelée par une écriture, un univers soutenu par un style. Cette définition, proposée dans* les Passions schismatiques, *vaut ce qu'elle vaut, et on peut lui en préférer une autre. Telle qu'elle est, cette définition a quelques qualités, notamment celle de pouvoir être étendue aux peintres, aux compositeurs, à tous ceux qui créent.*

*Cette définition signifie qu'il n'y a pas de genre mineur, et qu'un artiste est pleinement lui-même dans chacune de ses œuvres, qu'il s'agisse d'une lithographie ou d'une toile de 6 mètres sur 6, d'une chronique de deux feuillets ou d'un roman de trois cents pages. Certes, on n'imagine pas un mozartien qui ne jurerait que par « la petite musique de nuit » et n'aurait jamais eu la curiosité d'entendre* les Noces de Figaro *et* Don Giovanni, *car lorsqu'on s'intéresse à un compositeur ou à un peintre ou à un écrivain, on se doit de connaître l'ensemble de son œuvre. Toutefois, cette sensibilité modelée par une écriture, cet univers soutenu par un style, que nous évoquions, se retrouvent pleinement dans « la petite musique de nuit », diamant minuscule, mais parfait, à partir duquel on peut ressusciter tout Mozart, comme Cuvier reconstituait le mammouth à partir d'un seul os.*

*Sujet antique ou contemporain, essai ou roman, autobiographie ou œuvre d'imagination, Mémoires en dix volumes ou plaquette de vers, cela est indifférent. Quand on aime un écrivain, on se captive pour tout ce qui est sorti de sa plume : j'aime les poèmes de Baudelaire, mais j'aime autant ses journaux intimes, et les articles que Dostoïevski a donnés dans la presse font partie de son œuvre au même titre que ses romans. Un écrivain est comptable de tout ce qu'il signe, et son œuvre est une : il n'existe pas une partie de nos écrits que nous aurions le droit de bâcler, et une autre à laquelle nous apporterions nos soins, car c'est sur la totalité de notre travail que nous serons jugés. Barrès disait à ce propos :* « La réputation du chocolat Menier tient à sa qualité toujours égale. »

*Certains considèrent que les quelques textes que Heidegger a publiés en 1933 en faveur du nazisme sont un péché imprescriptible, et que cette poignée de discours et d'articles où il invitait la jeunesse allemande à se rallier à Hitler pèse dans la balance plus lourd que toute son œuvre philosophique. On peut soutenir que cela est injuste, et que le premier droit d'un intellectuel est le droit à l'erreur, mais, d'un autre point de vue, cette condamnation est la justice même, et le fait que ces appels favorables au Fuhrer ont été des textes improvisés, écrits à la hâte, ne constitue pas une excuse. Une seule goutte de poison suffit à empoisonner un tonneau entier d'excellent vin. L'écriture n'est jamais innocente, et le moindre mot, dès lors qu'il est imprimé, est une balle qui peut tuer.*

# Un professeur d'autrefois

*COMME tous ceux, lycéens et étudiants, qui sont passés entre ses mains depuis 1932, j'ai été consterné par la mort de Jean Thoraval, professeur de lettres à l'université de Haute-Bretagne* (le Monde *du 5-6 avril).*

*J'ai eu la chance d'être un des élèves de sa première classe. Il venait de passer l'agrégation, et nous communiquait son enthousiasme de débutant. C'était une classe de cinquième, année sans grandes contraintes, et une heure de français avec « Toto » était un plaisir. L'admiration, mais aussi l'humour et la dérision, tout lui était bon pour nous initier à la langue et à la littérature françaises.*

*Il avait ajouté au programme des scènes de* Topaze *(les chahuts dans l'école de M. Muche), les meilleurs* A la manière de... *de Reboux et Muller, et* le Cid *raconté par Fourest* (« Qu'il est joli garçon l'assassin de papa »). *Il pensait à juste titre qu'une bonne caricature, en grossissant des traits bien observés, était la meilleure introduction aux classiques pour des garçons de douze ans.*

*Il nous apprenait — ce qui n'avait jamais effleuré l'esprit d'aucun d'entre nous, ni sans doute de beaucoup d'élèves plus mûrs — qu'il n'existe qu'un mot juste ; que s'exprimer, c'est être clair, précis, concis, et que tout ce qui est inutile est à proscrire. Quant aux cancres qui auraient eu la tentation de lui résister — mais y en eut-il jamais dans sa classe ? — il faisait leur conquête par le football, son autre passion.*

*J'allais écrire bêtement qu'il fut un professeur comme on n'en fait plus, mais rien ne prouve qu'il n'existe plus d'enseignants exerçant sur leur classe une telle fascination. En revanche, avec le recul, aujourd'hui, en un temps où l'on est enragé de changement, où l'on prétend innover pour innover, ce qui me paraît hautement original chez Jean Thoraval, c'est qu'il se contentait de porter à la perfection les méthodes les plus traditionnelles : l'explication de texte, qui était avec lui un moment délicieux, la narration, la composition française strictement ordonnée, la récitation, dont il faisait une leçon de comédie, et même le discours des prix, dont cette année-là lui fut infligée la corvée en tant que plus jeune professeur du lycée de Rennes, et qu'il consacra à l'éloge de... l'irrespect.*

MAURICE DELARUE.

# Une lettre de M. Jacques Colette

*M. Jacques Colette nous écrit :*

Contrairement à ce qu'écrivait Christian Delacampagne dans *le Monde* du 2? mars 1981, mon ouvrage, *les Ecrits de Hamann* (Aubier 1981), ne propose pas « *traduite en français une œuvre de Hamann contemporain de Hegel* », mais une œuvre de Hegel consacrée à Hamann contemporain de Kant.

Sans mentionner l'introduction, où j'ai brossé un portrait de Hamann, tout en rappelant la teneur (souvent déformée aux dix-neuvième siècle et vingtième siècle) du jugement porté par Hegel sur cette figure énigmatique de la pensée allemande, C. Delacampagne oppose radicalement un Hamann subjectiviste et un Hegel « *défenseur passionné du rationalisme des Lumières* ». La réalité historique est plus complexe. Jusqu'à la fin de sa vie - le texte publié date de 1828 — Hegel a dénoncé, après et avec Hamann, la sécheresse, la mesquinerie et le manque de profondeur des « Lumières allemandes ». En revanche, Hegel ne pouvait évidemment s'accommoder de l'impétuosité de Hamann, traitant de la même manière les « *platitudes berlinoises* » et la profondeur d'un Kant. Par ailleurs, si Hegel a bien vu que Hamann n'était pas ce précurseur du romantisme que l'époque commençait à saluer, j'ai, à mon propre compte, indiqué les limites du parallèle souvent esquissé entre Hamann et Kierkegaard.

Ce n'est pas seulement en aval — ce dont témoigne le « hégélianisme » de Marx — mais aussi en amont de Hegel que le courant de la pensée se perd parfois dans des méandres imprévus. Le cent cinquantième anniversaire de la mort de Hegel, que *le Monde* a voulu évoquer, offrira certainement l'occasion de vérifier une fois encore jusqu'où peuvent aller les ruses de l'écriture philosophique.

***

[Je n'ai pas cherché à opposer « radicalement » Hamann à Hegel ; j'ai seulement dit que Hamann incarnait, « par certains côtés », ce que Hegel avait toujours combattu, c'est-à-dire le romantisme du sentiment. Par d'autres côtés, évidemment, Hegel pouvait retrouver chez Hamann une position voisine des siennes face à la mesquinerie de certains rationalistes allemands, avec lesquels Kant ne doit pas être confondu. — C.D.]

# Un nouveau « Juif Süss » : Lili Marleen

par ANNIE GOLDMANN (*)

ON ne répétera jamais assez que tout film est idéologique. Il ne viendrait à l'idée de personne de soutenir que Fassbinder — l'homme et le cinéaste — est antisémite. Pourtant, qu'il l'ait voulu ou non — cela est une autre histoire, — son film l'est bel et bien. Si la critique ne s'en est pas rendu compte, c'est peut-être parce qu'il charrie justement les stéréotypes antisémitiques de manière si subtile qu'il faut un certain degré de vigilance pour s'en apercevoir. C'est le propre, d'ailleurs, des films dont l'idéologie est perverse que de ne pas être décodés au premier abord ; non pas qu'il faille les prendre au second niveau pour en tirer la morale — ils sont bien trop pauvres pour cela, — mais parce que ces stéréotypes sont tellement ancrés dans les mentalités que même ceux qui ne sont pas suspects de les partager ne les décèlent pas toujours.

Qu'en est-il de *Lili Marleen* ? Fassbinder s'est proposé de raconter une histoire d'amour entre un peuple et une chanson (1). Passons sur un glissement qui permet d'évacuer le fait que le III[e] Reich a surtout été une histoire d'amour entre un peuple et son führer. Passons sur la fascination du spectacle nazi exercée sur le cinéaste. C'est son problème. Mais à partir du moment où il introduit des juifs comme acteurs dans un film qui se passe dans l'Allemagne nazie, l'image qu'il en donne devient, qu'il le veuille ou non, significative. Et elle l'est ! O combien !

Sur le plan général tout d'abord. Les seuls juifs présentés ostensiblement, appartiennent à la très haute bourgeoisie suisse. *Riches, puissants, unis, ils* vivent en sécurité. Quant aux juifs persécutés en Allemagne, on ne sait pas pourquoi ni comment ils le sont : une allusion à « la nuit de cristal », un vague plan de *barbelés centré sur le* soldat-gardien qui écoute *Lili Marleen*. Ces juifs allemands sont remarquablement organisés et bénéficient même du soutien d'un haut fonctionnaire du régime. Ils peuvent sortir d'Allemagne, grâce au chantage, la mauvaise foi et l'argent. La fortune des juifs est représentée par un plan sur des bijoux ruisselants de pierreries, bien à l'abri en Suisse. Pas une image d'arrestations de juifs ou de scènes tragiques les concernant. On ne voit qu'un puissant *réseau de sauvetage*, qui travaille en toute impunité, semble-t-il.

La jeune chanteuse Wickie est l'amie du riche juif zurichois, Robert Mendelssohn. Mais ce dernier a un père si méchant et si puissant qu'il réussit à la faire expulser de Suisse. D'où cette scène grotesque et machiavélique à la fois où l'on voit un juif entrer facilement en Suisse tandis que l'aryenne est refoulée à la frontière. Wickie, devenue célèbre par sa chanson, bénéficie des privilèges du régime mais ne collabore pas ; elle est piégée en quelque sorte. Fidèle à son amant — l'allusion à ses possibles liaisons avec les hauts dignitaires nazis est contrebalancée avec insistance par la constance de son amour — elle collabore, pour le sauver, avec le « réseau juif » en lui remettant, au péril de sa vie, un film compromettant. A moins d'être un spectateur bien informé, rien n'indique exactement de quelles horreurs ce film porte témoignage. Le nazisme, ce n'est qu'une guerre où souffrent et meurent — O coïncidence ! — six millions de jeunes Allemands. Chiffre étrange, non ? Lapsus, choix volontaire ? Cependant Wickie vit toujours dans le souvenir de son amour et, croyant Robert mort, tente de se suicider. Mais il est tout bonnement tranquille en Suisse où il a épousé une fille de sa race et de son niveau social, c'est-à-dire très riche, bien sûr.

Après la capitulation de l'Allemagne — annoncée dramatiquement — Wickie débarque enfin à Zurich, une petite valise à la main et vêtue d'un triste imperméable. C'est pour tomber en pleine apothéose : un Robert Mendelssohn triomphant, qui dirige un prestigieux concert dans le grand théâtre de la ville ; toute la famille est là, au grand complet, plus unie, plus riche, plus prospère que jamais. La pauvre Wickie, qui n'a eu que des ennuis de la part de ces juifs et se retrouve ruinée et oubliée, est bien mal récompensée de son dévouement. Victime de l'ingratitude et de la puissance juives, elle n'a plus qu'à reprendre sa petite valise en baissant la tête en silence.

En résumé, on a compris : les juifs ont gagné la guerre et l'Allemagne a été ravagée pour leur permettre de continuer à triompher.

Il y aurait beaucoup à dire encore, mais tout cela me semble assez convaincant, *le Juif Süss* n'était pas un film de propagande *directement antisémite*. Simplement il renvoyait à des comportements, des attitudes, des stéréotypes qui l'étaient sans aucun doute. Tout le monde s'accorde maintenant sur sa vraie nature : pourquoi ne la voit-on pas dans *Lili Marleen* ? Peut-être parce qu'il est plus facile — et plus commode — de rejeter le mal dans le passé que de le voir dans notre présent.

(*) Assistante à l'école des hautes études en sciences sociales.

(1) *Le Monde* du 17 avril.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

# étranger

## EUROPE

### Pologne

## La « Pravda » juge « inacceptable » le programme de Solidarité

**Une messe a été célébrée jeudi 14 mai sur la place du château royal de Varsovie pour le rétablissement du cardinal Wyszynski. L'homélie, prononcée devant quelque cent mille fidèles par Mgr Modzelewski, l'évêque suffragant de la capitale, laisse cependant peu d'espoir sur l'issue de la maladie du primat : « Les médecins font ce qu'ils peuvent, a déclaré l'évêque, mais les possibilités humaines en face de cette maladie sont limitées. » Les médecins du cardinal, qui sont, à sa demande, exclusivement polonais, ont de leur côté précisé dans un communiqué que son état est « grave » et que le mal « continue à progresser ».**

**La radio de Varsovie a annoncé par ailleurs que deux miliciens de Bialystock (nord-ouest de la Pologne) venaient d'être suspendus à la suite d'une affaire de brutalités policières contre un invalide. Ces brutalités avaient amené la section de Solidarité à lancer, jeudi matin, un *mot d'ordre de grève* pour le 19 mai, afin d'obtenir que des sanctions soient prises contre les coupables. Un autre détenu politique, membre de la Confédération de la Pologne indépendante, M. Bzdyl, a entamé une grève de la faim. L'un de ses compagnons, M. Golawski, avait été libéré mardi à la suite d'une action similaire.**

De notre correspondant

*Moscou.* — Les quelques articles parus, ces derniers jours, dans la presse soviétique, sur Solidarité et sur sa responsabilité dans l'aggravation de la situation économique polonaise (*le Monde* du 14 mai), ne constituaient qu'une avant-première à une attaque en règle contre le syndicat indépendant, et surtout contre les « *orientations* » publiées *en prévision de* son premier congrès.

La *Pravda* de ce vendredi 15 mai consacre en effet une demi-page à une dénonciation systématique du programme, des actions et des « *arrière-pensées* » de Solidarité. Elle affirme que cette organisation prétend « *à la direction exclusive et suprême* » de la société polonaise, et conclut : « *C'est inacceptable* ». Après avoir souligné que les thèses de Solidarité sont destinées à faire « contrepoids » au projet de programme du parti pour le neuvième congrès (programme dont la presse soviétique n'a soufflé mot), le journal « *voudrait croire que les communistes, les travailleurs polonais, ne se laisseront pas dévier de la seule voie juste : celle de l'édification socialiste, du renouveau socialiste de leur patrie sous la direction du parti des communistes* », un espoir qui est loin d'être une certitude.

L'auteur de l'article reproche d'abord à Solidarité de se présenter comme une force politique, et non comme un simple syndicat aux tâches duquel les « *orientations* » ne consacreraient que quelques lignes (la *Pravda* rappelle au passage que, selon les Soviétiques, la responsabilité d'un véritable syndicat consiste à « *assurer une activité productrice normale dans l'intérêt de chaque travailleur* »). Les « *orientations* » s'intéressent prioritairement, estime le journal du P.C. soviétique, à une « *refonte des institutions sur une base qui n'a rien à voir avec le socialisme* ». En contradiction avec la Constitution polonaise et ses propres statuts, le syndicat indépendant veut se placer « *au-dessus de tout* » : du parti, de la Diète, du pouvoir juridique et administratif, tant au niveau du pouvoir central que des régions.

Les « *orientations* » ne disent rien sur la voie que Solidarité veut suivre, poursuit la *Pravda*. Le syndicat avance « *masqué* ». Mais son action passée permet de tirer quelques conclusions. Sa « *pratique anarcho-syndicaliste* » a provoqué une aggravation sérieuse de la situation économique, et c'est en créant le chaos qu'il peut espérer arriver à ses fins : « *D'une autre catastrophe nationale, certains milieux en Pologne et au-delà d'elle attendent un changement de pouvoir dans ce pays et une révision de la carte politique de l'Europe* », écrit la *Pravda*.

### Un « scénario de destruction du socialisme »

Dans le domaine économique, les prétentions de Solidarité sont plus claires. D'après les thèses, affirme le journal soviétique, l'économie polonaise devrait fonctionner conformément aux règles du capitalisme : concurrence, compétition entre les différentes formes de propriétés, rétablissement de l'exploitation des salariés dans l'intérêt des propriétaires privés des moyens de production, encouragement du secteur privé au détriment des coopératives dans l'agriculture. Dans cette perspective, l'Etat socialiste polonais est présenté comme étant hostile aux travailleurs, explique encore la *Pravda*. Solidarité reprend l'argument bourgeois selon lequel « *les rapports socialistes de production ne se distingueraient pas des rapports capitalistes avec l'exploitation du travail qui leur est propre.* »

*Le réquisitoire continue :* Solidarité veut imposer une idéologie « *radicalement étrangère à la classe ouvrière* », une idéologie « *au-dessus des classes qui doit faire la synthèse des meilleures traditions du peuple, des principes éthiques du christianisme, de la démocratie politique et de la pensée socialiste* ». Voilà bien de quoi effrayer les Soviétiques qui y voient, non seulement « *variante polonaise d'un scénario de destruction du socialisme* », mais encore une mise en cause « *de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Pologne* », visant une mise en question de l'influence de l'U.R.S.S. sur la moitié de l'Europe.

Pour la *Pravda*, il n'est pas étonnant que des idées « *antisocialistes et contre-révolutionnaires* » se cachent dans les « *orientations* » de Solidarité, puisque dans le groupe d'experts chargé de leur rédaction, « *il y avait pas mal de représentants du KOR, l'organisation qui n'a jamais fait un secret de sa plate-forme contre-révolutionnaire* ». « *On voit que la réaction en Pologne et à l'étranger cherche à désarmer, sur le plan idéologique et organisationnel, les travailleurs polonais*, ajoute le journal, *avant d'entreprendre l'offensive décisive contre le pouvoir populaire.* »

C'est pourquoi aussi « *les dirigeants qui définissent actuellement les positions de Solidarité* » ne sont pas disposés, selon la *Pravda*, à répondre favorablement à l'offre « *honnête et positive* » de coopération faite par le parti à toutes les forces sociales. Dans une allusion à la discussion engagée à l'intérieur du POUP, en vue du congrès extraordinaire qui doit se tenir du 14 au 18 juillet prochain, la *Pravda* écrit : « *C'est bien la position des communistes et non pas le document de Solidarité qui reflète l'opinion des forces patriotiques, conscientes et responsables de la nation polonaise.* »

Alors que la presse soviétique n'a jamais parlé du projet de programme du parti, ce silence doit-il être interprété comme une approbation forcée ? Face aux orientations « extrémistes » de Solidarité, les Soviétiques sont-ils prêts à accepter la démocratisation du POUP comme un moindre mal ? La question reste ouverte

DANIEL VERNET.

● *Intervention de M. Haig en faveur de M. Chtcharanski.* — Le Département d'Etat a annoncé jeudi 14 mai que le secrétaire d'Etat américain, M. Alexandre Haig, porterait personnellement à M. Anatole Dobrynine, ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington, le texte d'une résolution du Sénat appelant à la libération du dissident soviétique Anatole Chtcharanski, *condamné* en 1978, à treize ans de détention. M. Haig avait reçu mercredi la femme de M. Chtcharanski qui lui avait exposé ses craintes pour la vie de son *mari*. — (*A.F.P.*)

### Pays-Bas

## Aux élections, les socialistes espèrent tirer parti de la victoire de M. Mitterrand

**Il devient de moins en moins certain, nous rapporte notre correspondant René Ter Steege, que les Pays-Bas prendront au mois de décembre la décision promise par le gouvernement concernant l'installation de quarante-huit missiles de croisière sur *le territoire néerlandais, dans le cadre des projets de* modernisation des armes de l'OTAN en Europe.**

**Des députés du principal parti gouvernemental, le C.D.A. chrétien-démocrate, plaident en effet, dans le cadre de la campagne pour *les élections législatives du 26 mai*, en faveur d'un report « sine die » de la décision néerlandaise. Ces députés influents, qui auraient l'accord du premier ministre, M. Andres van Agt, font valoir qu'au mois de décembre les négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur la limitation des euromissiles seront à peine entamées. Or c'était des résultats de ces négociations que le gouvernement van Agt avait fait dépendre sa décision quant à l'installation des missiles.**

**Le parti socialiste (P.v.d.A.), pour sa part désireux de revenir au gouvernement, a laissé entendre cependant qu'il ne prendra part à aucune coalition qui voudrait donner son aval au projet de l'OTAN. Des trois grands partis politiques aux Pays-Bas, seuls les libéraux conservateurs du parti V.V.D. se sont *prononcés pour ce projet*.**

De notre envoyé spécial

Amsterdam. — « *La France a choisi la gauche. Maintenant, au tour des Pays-Bas !* » L'affiche ainsi rédigée présente côte à côte *le portrait de M. François Mitterrand* et celui de l'ancien premier ministre néerlandais, Joop Den Uyl, chef de file des socialistes du P.v.d.A.

La victoire de M. Mitterrand a provoqué l'allégresse dans les rangs des socialistes néerlandais, en pleine campagne pour le scrutin législatif du 26 mai prochain. Et si différentes que soient les institutions et les composantes du paysage politique de l'un et l'autre pays, les amis de M. Den Uyl n'ont pas été longs à comprendre qu'ils pouvaient tirer un certain parti du succès du candidat socialiste en France.

« *L'élection de François Mitterrand montre bien que c'est au parti socialiste de prendre les devants quand la gauche est divisée, et qu'il peut le faire avec un plein succès* », estime, par exemple, M. Marteen Van Traa, responsable des relations internationales dans l'état-major du P.v.d.A.

### De sérieuses difficultés

Or, la gauche néerlandaise est précisément en proie à de sérieuses divisions. Si le parti [illegible] électoral très faible, plusieurs petites formations d'extrême gauche, dont le P.S.P., qui s'affirme intransigeant en matière de socialisme et de désarmement, peuvent gêner les socialistes sur leur gauche.

Sur leur droite, ces derniers vont devoir affronter la redoutable concurrence de « Democratie 66 », mouvement de centre gauche réformiste, à qui les sondages prédisent un véritable bond en avant le 26 mai.

*Les socialistes cherchent* à convaincre les formations qui se réclament de la gauche de se coaliser pour tenter une expérience de gouvernement. Les animateurs de Démocratie 66, eux, préféreraient une vaste union allant du P.v.d.A. aux chrétiens-démocrates (C.D.A.) du premier ministre sortant, M. van Agt. Quant aux actuels alliés libéraux de ce dernier, ils rêvent, eux, d'un gouvernement d'union nationale.

Les socialistes qui constituent la première formation parlementaire souhaitent ardemment un gouvernement de la gauche. Mais à défaut M. Den Uyl sait qu'il ne pourra briguer la tête d'une coalition avec le C.D.A. et Democratie 66 que si son parti reste le plus important électoralement.

BERNARD BRIGOULEIX.

### Belgique

## LES SOCIALISTES ESTIMENT QUE DES ÉLECTIONS ANTICIPÉES LEUR SERAIENT FAVORABLES

*(De notre correspondant.)*

Bruxelles. — L'impasse politique s'est précisée dans la nuit, et le gouvernement a, faute d'accord, annulé son conseil hebdomadaire du vendredi 15 mai. D'autres réunions étaient prévues, et notamment celle d'un « comité de politique générale » qui regroupe les « super-ministres » du cabinet Eyskens.

*Le* différend entre socialistes wallons et sociaux-chrétiens flamands s'est aggravé au cours des dernières heures. En échange du sauvetage de la sidérurgie wallonne et de crédits nouveaux pour ce secteur, les sociaux-chrétiens de Flandre exigent des mesures de relance pour tout le pays, un allégement des coûts de production et, dans cette perspective, une réforme de l'index (l'indice officiel des prix) auquel les salaires sont automatiquement liés. C'est à cause de l'index, disent les *Flamands*, que les salaires pèsent si lourd sur l'entreprise.

Les socialistes, eux, opposent un veto absolu à toute atteinte à l'index, et ils ont avec eux les organisations syndicales du pays. Ils estiment qu'il y a d'autres moyens de réduire les coûts de production et font remarquer que le blocage des prix pratiqué en avril avait donné de bons résultats.

En outre, les socialistes de M. Guy Spitaels se sentent plus forts depuis la victoire de M. Mitterrand en France. Ils sont nombreux à penser qu'une dissolution des Chambres et des élections anticipées leur seraient favorables et que le succès socialiste français aurait des répercussions en Belgique. Ils songent à un scrutin le même jour que le premier tour français, le 21 juin. Un sondage publié cette semaine montre cependant que l'électeur belge est mécontent de toutes les formations politiques et qu'il voterait plutôt pour une droite poujadiste et des mouvements écologistes. Il est vrai que, de toutes les formations traditionnelles, le P.S. est le moins atteint, indique ce sondage.

Si la crise devait intervenir, ce serait à court terme. Le roi Baudouin quitte Bruxelles mardi 19 mai pour un voyage de trois semaines en Chine. Il n'est plus possible d'annuler cette visite officielle. — P. De V.

## DIPLOMATIE

### POUR PROTESTER CONTRE LE RÉGIME MILITAIRE

## L'Assemblée du Conseil de l'Europe n'accueillera plus la délégation d'Ankara

De notre correspondant

Strasbourg. — Le mandat de la délégation parlementaire turque auprès de l'Assemblée du Conseil de l'Europe ne sera pas prolongé. La décision a été prise à une faible majorité, au terme d'un long débat sur la situation en Turquie. M. Irlet Turkmen, ministre des affaires étrangères du régime d'Ankara, continuera, en revanche, à siéger parmi ses collègues du comité des ministres de l'organisation des « vingt et un ». Une majorité, regroupant des conservateurs, des démocrates-chrétiens, des libéraux et des socialistes scandinaves, a accordé un nouveau sursis au gouvernement militaire, comme *elle* l'avait *déjà* fait au mois de janvier dernier.

Cette majorité s'est bornée à exprimer son inquiétude sur la situation et à faire confiance au pouvoir en place *sur le calendrier déjà* annoncé de retour à la démocratie, qui doit débuter en automne prochain par la mise en place d'une Assemblée constituante. Il *n'est pas* question, pour le moment, de déclencher la mise en œuvre de la procédure prévue à l'article 8 du statut du Conseil de l'Europe, qui aboutirait à la suspension du régime d'Ankara, comme l'avait demandé une fraction de l'Assemblée comprenant les socialistes portugais, espagnols et belges ainsi que les élus communistes.

La dénonciation du caractère dictatorial de la junte, des manquements aux droits de l'homme et aux libertés, allant de l'interdiction des formations politiques aux arrestations arbitraires et aux tortures, n'ont pourtant pas manqué. A deux reprises, la commission politique avait dû constater son incapacité à s'unir sur un texte de synthèse et le rapporteur, l'Autrichien démocrate-chétien, M. Ludwig Steiner, avait — fait très rare — déposé son mandat. Dans une directive, adoptée à son initiative, l'Assemblée a décidé de reprendre l'examen de la question en janvier 1982, lorsque le projet de Constitution turque sera connu.

J.-C. H.

**[La sanction prise à l'encontre de la Turquie rappelle celle qui avait été adoptée par le Conseil de l'Europe *contre* la Grèce — alors gouvernée par le régime des colonels — en décembre 1969, mais à un degré très inférieur. C'était alors le conseil des ministres de l'organisation et *non plus* seulement l'Assemblée (qui s'était prononcée dans le même sens en janvier 1969) qui s'apprêtait à décider la « suspension » d'Athènes après avoir constaté que le régime des colonels avait « enfreint gravement les dispositions de l'article 3 du Conseil de l'Europe ». Ce que voyant, le gouvernement d'Athènes avait décidé de se retirer du Conseil de l'Europe.]**

● *M. Eric Da Rin*, ambassadeur d'Italie à Ankara, a été nommé secrétaire général adjoint de l'OTAN, a-t-on annoncé jeudi 14 mai à Bruxelles. Il remplace M. Petrignani, qui vient d'être nommé ambassadeur d'Italie à Washington.

### LES ADIEUX DE L'AMBASSADEUR D'ITALIE

**L'ambassadeur d'Italie et Mme Gian Franco Pompei ont donné une réception jeudi, à l'occasion de leur départ de Paris. Diplomate d'une grande finesse et d'une vaste culture, M. Pompei aura souvent l'occasion de revenir en France en sa qualité de membre du conseil exécutif de l'UNESCO et de retrouver les nombreux amis que son épouse et lui comptent dans notre pays.**



### Grande-Bretagne

## Mme Thatcher redoute la fin du consensus sur la question de l'Irlande

De notre correspondant

Londres. — A plusieurs reprises, Mme Thatcher a réaffirmé, jeudi 14 mai, son refus d'accorder un statut politique ou même simplement « *spécial* » aux *prisonniers* républicains de Belfast. De même, elle a rejeté catégoriquement toute suggestion visant à internationaliser le problème de *l'Ulster, et plus particulièrement* celle de M. Benn, leader de la gauche travailliste, qui avait invité le gouvernement britannique à retirer ses troupes d'Irlande du Nord, où elles *seraient* remplacées par des forces des Nations unies. Néanmoins, la longueur et la vigueur des déclarations de Mme Thatcher laissent à penser *que le gouvernement britannique* ne peut rester indifférent aux diverses pressions s'exerçant à l'intérieur et à l'extérieur pour éviter la mort de nouveaux grévistes de la faim.

Ainsi, la commission européenne des droits de *l'homme*, sous l'impulsion de M. Lenihan, ministre des affaires étrangères du gouvernement de Dublin, serait prêt à rouvrir l'enquête sur les conditions de vie dans les prisons de l'Ulster.

Apparemment, les appels du cardinal O'Fiaich, primat d'Irlande, les démarches de M. John Hume, leader du S.D.L.P., le plus important parti catholique de l'Ulster, et *de l'ambassadeur* de la République irlandaise à Londres, les entretiens avec M. Foot, leader de l'opposition, ont eu quelques effets sur Mme Thatcher, même si, *publiquement, elle* proclame avec la plus grande énergie sa volonté de ne pas céder aux « *assassins* ».

Dans sa réponse rendue publique aux sénateurs américains Kennedy et Moynihan, au speaker de la Chambre des représentants M. O'Neil, et au gouverneur *de New-York, M. Carey, accusant* le gouvernement britannique d'intransigeance, Mme Thatcher souligne que les prisonniers ont rejeté toutes les améliorations *proposées par le gouvernement* britannique. De même, dit-elle, ils sont restés indifférents aux démarches de la Commission européenne de Strasbourg, des représentants du parlement de Dublin, de l'opposition travailliste et même du pape, dont les visites ont été facilitées par le gouvernement britannique.

*Le premier ministre rappelle* également que le meilleur espoir d'aboutir à une solution à long terme réside dans un règlement politique et non dans la violence *et l'intimidation. Le gouvernement* reste déterminé à utiliser les relations uniques entre le Royaume-Uni et la République d'Irlande.

### Les pressions sur M. Foot

Dans les milieux officiels, on laisse entendre que le gouvernement n'a pas renoncé à des initiatives politiques, mais qui, dans l'immédiat, doivent rester en veilleuse. Il est maintenant préoccupé par la menace d'une rupture de la politique bipartite au sujet de l'Ulster. Au sein du groupe parlementaire travailliste, M. Foot est, en effet, soumis à de vives pressions de la part d'un certain nombre de *députés*, qui souhaiteraient que le Labour retire son soutien au gouvernement conservateur concernant l'Irlande du Nord. Dans une *interview* donnée au *Guardian*, M. Foot a réaffirmé son opposition à l'attribution d'un statut politique aux prisonniers de Belfast et s'est prononcé contre le retrait des troupes britanniques qui, a-t-il dit, risquerait d'entraîner un « *massacre* ». Mais, a-t-il ajouté, la situation n'est pas immuable, et il faut encourager des propositions nouvelles. A son avis, la solution ne peut être trouvée qu'avec le gouvernement de Dublin. Ceux qui recommandent une Irlande unifiée, a-t-il ajouté en substance, doivent d'abord faire en sorte d'éliminer les peurs qui débouchent sur la violence. « *Ce n'est pas parce que le gouvernement conservateur se déclare contre le terrorisme que nous devons, comme socialistes, prendre position en sa faveur.* »

*En fait, le gouvernement* Thatcher s'efforce de freiner les éléments protestants qui demandent le renforcement de l'équipement des forces de l'ordre. D'autre part, M. Atkins, secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, a promis aux Communes d'ouvrir une enquête sur l'activité des équipes de télévision « *la plupart étrangères* », accusées d'avoir encouragé la foule à s'opposer aux forces de l'ordre, avec pour résultat la mort de deux innocents.

HENRI PIERRE.

# APRÈS L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE

## L'état de santé de Jean-Paul II évolue de manière « satisfaisante »

Le cinquième bulletin de santé du pape Jean-Paul II, publié ce vendredi 15 mai en fin de matinée, précisait que le pape, au cours de la nuit, « s'était reposé tranquillement ». Le bulletin ajoutait : « Une certaine poussée de fièvre subsiste. Les principales données cliniques sont dans les limites de la norme au deuxième jour post-opératoire. » « L'évolution continue d'être satisfaisante », concluait le bulletin.

M. Irlet Turkmen, ministre turc des affaires étrangères, qui se trouvait, jeudi, à Strasbourg, a évoqué l'attentat contre le pape devant ses collègues du comité des ministres du Conseil de l'Europe : « La police turque avait averti, la semaine dernière, la police italienne que l'auteur de l'attentat se trouvait en Italie », a notamment indiqué le ministre qui avait reçu, peu auparavant d'Ankara, la confirmation de ce renseignement.

D'autre part, une polémique se développe en République fédérale d'Allemagne à propos de séjours et d'allées et venues sur le territoire allemand de Mehmet Ali Agca, auteur de l'attentat, et du soutien actif dont il aurait bénéficié de la part des organisations locales liées au Parti du mouvement nationaliste dont il était membre. Les interrogatoires par la *police italienne n'ont pas encore permis d'établir* si Mehmet Ali Agca avait agi seul ou pour le compte d'une organisation.

Les messages de sympathie — dont celui de M. Leonid Brejnev — continuent d'affluer au Vatican, où le directeur de la salle de presse a confirmé que le prochain voyage du pape, en Suisse, n'aura pas lieu à la date prévue, et que sa visite à Lourdes, pour le Congrès eucharistique international, prévue au *mois de juillet*, reste très improbable.

## *Veillée place Saint-Pierre*

De notre envoyé spécial

Rome. — Est-ce l'effet des bulletins de santé qui, bien que prudents, entretiennent malgré tout l'espoir ? Est-ce aussi l'immense soulagement de savoir que l'auteur de l'attentat n'était pas un Italien et que les coups de feu de la place Saint-Pierre n'avaient rien à voir avec le terrorisme ordinaire d'un pays qui le connaît tant ? Est-ce encore cette capacité de récupération ou cette faculté que l'on prête aux Romains de dominer les tragédies ?

Toujours est-il que cette ville, profondément choquée dans l'instant même, secouée par les images immédiates et tellement répétées de l'attentat commis contre Jean-Paul II, a rapidement repris ses esprits. Dès le lendemain elle offrait son visage ordinaire, sa circulation quotidienne, ses préoccupations normales de « ville éternelle » apparemment indifférente à tous ces regards tournés vers elle, à cette soif internationale de savoir, de comprendre un événement hors du commun et assurément promis à l'histoire.

Place Saint-Pierre, polyclinique Agostino-Gemelli, Place Saint-Pierre. Ce n'est qu'à force de ces allers *et retours* entre ces deux pôles *que se fait sentir malgré* tout la réalité. Là, dans l'immense espace délimité par la tenaille géante de la colonnade du Bernin, *les choses* sont *restées* ce qu'elles étaient, dans l'ordonnancement de barrières et de chaises sombres que l'on a un peu empilées et où se tenait, mercredi, l'audience générale du pape jusqu'à l'instant où tout chavira.

Là-bas, sur la colline d'un quartier résidentiel, il faut la présence de carabiniers en armes, et l'on n'a pas lésiné sur le nombre, pour signifier qu'au troisième étage, dans une étroite chambre du centre de réanimation Biancarosa-Fanfani, Jean-Paul II, aux mains de ses médecins, livre un combat auquel personne ne s'attendait. Les autres *signes de cette réalité* sont à rechercher, quand ils ne sont pas carrément à solliciter.

Devant la masse de Saint-Pierre, jeudi matin, il y avait encore, à l'endroit même où Mehmet Ali Agca tira ses trois coups de pistolet Herstal de 9 millimètres, un bouquet de roses accroché à la barrière. C'était là le lieu privilégié pour quelques-*uns*, là *que* pouvait s'entendre encore un peu l'écho de l'émotion, là aussi, bien sûr, que les télévisions s'attardaient, attirant de petits groupes, là, enfin, que s'exhalaient les ultimes plaintes psalmodiées par les plus véhéments, retenues par les plus émus.

« *C'est un péché de l'humanité tout entière* » ; le visage blême, la passion dite autant par les gestes que par le regard, une petite femme, quarante ans à peine, parle, parle, de toute sa voix, de tous ses traits tendus, de tout son être. Mais seule, ou presque. Le reste de la place demeure vide, sous le ciel changeant de ce printemps romain, seulement occupée par des pèlerins, des *touristes*, perdus dans son immensité et conformes à l'image qu'ils ont donnée depuis si longtemps.

La messe dite, à 18 heures, dans la basilique même, par le cardinal Carlo Confalonieri, doyen du Sacré Collège, n'a pas rempli l'immense nef, et l'assistance a pu tenir aisément dans le seul espace du chœur, qui, il est vrai, n'est pas ordinaire. Le cardinal a parlé : « *En ce moment nos pensées et nos affections vont vers la modeste petite chambre de la clinique Gemelli, où notre Saint-Père, Jean-Paul II, en parfaite sérénité d'esprit, médite sur la forme inattendue de son adhésion à la divine volonté que le Seigneur lui a envoyée.* »

### Propos rassurants

Là-bas, cependant, dans le hall d'entrée de la clinique, parmi les malades en robe de chambre et même des enfants chahuteurs, se sont succédé les visiteurs : cardinaux, hommes politiques, admis jusqu'au chevet du blessé pour quelques secondes. Tous offrant ou *s'efforçant d'offrir à leur* retour des propos rassurants, et plus encore que tous, le président de la République italienne, M. Pertini, qui avait pu, lui, toucher la main du pape, et assurait qu'il avait été reconnu et en éprouvait un bonheur profond. *Les* médecins, eux, disaient et redisaient ce qu'ils pouvaient dire : techniquement l'intervention s'est déroulée parfaitement. Aucune difficulté. Aucun incident. Mais demeure le risque de l'infection, de la complication inattendue, et, pour savoir s'il sera ou non définitivement évité, il convient d'attendre encore.

En fin de journée, une nouvelle encore : le pape avait pu entendre la messe, dite par son *fidèle secrétaire* particulier, Mgr Stanislas Dziwisz, et même recevoir la communion. Cette fois on rapportait la chose en témoignant de la lucidité, de la conscience du blessé, tandis qu'au Vatican continuaient d'arriver les ultimes télégrammes de sympathie, parmi lesquels celui de M. Léonid Brejnev, qui venait voisiner là, parmi les cinquante ou soixante autres, aux côtés de celui du premier ministre de la République de Turquie, M. Bulent Ulusoy. Le texte de M. Brejnev est assurément bref : « *Sommes profondément indignés par l'attentat commis contre vous. Nous vous souhaitons une rapide et complète guérison.* »

Et puis, la nuit tombée, de nouveau la place Saint-Pierre, où, cette fois, dans la lumière crue des projecteurs, on avait appelé à une veillée de prières à partir de 21 heures. C'est là que les choses ont quand même changé. Rome était là. Pas au point de remplir un espace qui réunit deux cent mille personnes. Mais assurément un peuple, ou la représentation d'un peuple, bien présent, fervent, toutes classes sociales confondues, toutes générations aussi.

Ils arrivaient, sérieux, sans conversations bruyantes, venus pour prier et non pour manifester, comme le disait ce jeune scout. « *Ici, on ne manifeste pas, on prie. Hier nous avons prié dans notre église paroissiale. Et puis, quoi, manifester ? Contre qui ? Contre ce Turc ? Nous ne voulons pas une bataille contre l'islam. Les guerres saintes sont finies.* » Il dit encore : « *Oui, contre le terrorisme, ailleurs, il a pu y avoir des manifestations. Il fallait montrer que toutes les couches défendaient une société. Aujourd'hui cela n'a rien à voir. L'Eglise n'est pas un parti. Elle n'a pas besoin d'être défendue par quiconque.* »

Avec les autres, il a chanté sur les lentes mesures la prière à la Madone *Regarde ton peuple* qui s'est élevée alors dans la nuit. Il a chanté l'*Ave Maria* en communion avec la foule tranquille et recueillie. Il a entendu, silhouette lointaine sous la calotte rouge, le cardinal Ugo Poletti, vicaire de Rome, expliquer le sens de la réunion : « *Prions pour la réparation de l'acte infâme commis contre la personne du Saint Père et contre Dieu que lui-même représente.* » Et encore : « *Ils ne savent pas ce qu'ils font tous ceux qui exaltent la violence, et pas seulement l'auteur de l'attentat.* »

Après quoi sont montées encore les récitations ferventes de la vieille prière du chapelet, qui garde ici le sens qu'il a pu perdre ailleurs et qui, en évoquant de « dizaine » en « dizaine », les mystères de la passion du Christ, y ajoutait implicitement dans la pensée de chacun le nouveau mystère douloureux du 13 mai 1981.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

## Des messages par milliers

Parmi les télégrammes officiels, en provenance de presque toutes les capitales du monde, signalons le message personnel de M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P. La réserve, en revanche, s'est fait sentir en U.R.S.S., où M. Léonid Brejnev n'a envoyé que tardivement un bref message, et la Chine, où la seule réaction a été celle d'un prêtre de l'Eglise « patriotique » pour souhaiter « *un prompt rétablissement du pape* ».

Dans les milieux religieux, les messages de sympathie ne sont pas moins nombreux. A signaler la réaction du patriarche œcuménique de Constantinople, Dimitrios Ier, chef spirituel des deux cent millions d'orthodoxes, que Jean-Paul II avait rencontré à Istanbul en novembre 1979. Exprimant sa « *peine extrême* », le patriarche ajoute que « *toute l'humanité prie pour son rétablissement immédiat et complet* ».

Les communautés juive et musulmane françaises ont envoyé des messages de sympathie au Vatican, pendant que le Mouvement des athées « *déplore l'attentat perpétré contre le chef des catholiques et condamne tout fanatisme et toute violence* ».

Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, enfin, dans un message, adressé aux prêtres de la capitale, invite à prier pour « *tous les auteurs de violence afin qu'ils soient pardonnés, à prier pour que Dieu enlève tout désir de vengeance dans le cœur des victimes. Le vrai prophète est celui qui paie le prix de la parole qu'il porte dans l'obéissance,* écrit Mgr Lustiger. *Sans que le prophète le sache et puisse le choisir, c'est Dieu lui-même qui agit par les événements de la vie de son serviteur. Le témoin de l'amour doit nécessairement porter avec le Christ le poids de la violence pour vaincre par le pardon. C'est là une œuvre divine.* »

Des soirées de prière pour le pape sont annoncées dans la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre les 15, 16 et 17 mai de 19 h. à 22 h., et la basilique restera ouverte toute la nuit pour l'adoration.

## A LA TÉLÉVISION

### Résignation

*Bon, le pape, maintenant, s'il s'en remet, sur le plan de l'actualité, c'est déjà presque le passé. A la télé, on a à peu près fait le tour de la question. On n'avait pas encore vu la tête de l'auteur de l'attentat. C'est fait. Antenne 2 a battu TF 1 d'une longueur en nous montrant le jeune Mehmet Ali Agca entre deux carabiniers. Ce nom, je l'ai recopié dans le journal. Il n'a été que prononcé à l'antenne, impossible de se le rappeler, à plus forte raison de l'orthographier. Il a été épinglé sur un jeune visage blême, à peine entrevu que déjà disparu. Ce n'est jamais qu'un terroriste de plus. Et des actes de violence, des grèves de la faim, des hommes en cagoule, des rapts, des viols et des assassinats, de Madrid à Atlanta, on ne voit que ça à longueur de soirée. On est vaccinés. Il faut vraiment que ce soit le pape ou le président des Etats-Unis pour qu'on ait un sursaut d'indignation.*

*On parle volontiers de la banalisation de l'horreur. C'est beaucoup plus grave que ça. C'est la résignation devant l'horreur, c'est l'acceptation de l'horreur. C'est le fait — ça a été mon cas, je l'avoue — de trouver mignons les gamins de Belfast qui au retour de l'école déposent leur cartable, attrapent leur goûter et leur cocktail Molotov et vont jouer à la guéguerre dans les rues incendiées en jetant des pierres sur les soldats anglais. Ceux qu'on a interrogés jeudi soir dans le magazine « L'événement » nous ont avoué, avec de grands sourires édentés — ils sont encore à l'âge de la petite souris, — qu'ils s'amusaient beaucoup. « Attention ! En voilà un ! Poussez-vous ! », ont-ils lancé au caméraman en se précipitant sur leurs pavés.*

*On imagine leur émotion et celle de leurs parents catholiques fervents quand ils ont appris ce qui est arrivé à Jean-Paul II. Je suis persuadée que, dans leur esprit, il n'y a aucun rapport entre ce qui s'est passé à Rome et ce qui se passe à Londonderry. Et pourtant...*

CLAUDE SARRAUTE.



## Geste isolé ou complot ?

De notre correspondant

Rome. — Les magistrats qui enquêtent sur l'attentat dont a été victime le pape Jean-Paul II ne semblent pas croire qu'il s'agit du geste d'un isolé. Le mandat d'arrêt émis par le parquet de Rome contre l'agresseur, M. Mehmet Ali Agca, fait explicitement référence aux sept chefs d'inculpation pour des délits commis « *en concours avec des personnes inconnues* ». Le jeune terroriste turc risque la prison à perpétuité, peine identique à celle prévue pour la tentative d'assassinat contre le président de la République puisque l'article 8 du Concordat de 1929 entre le Saint-Siège et l'Italie assimile en la matière la personnalité du pape à celle du chef de l'Etat italien. Pour cette raison, la demande d'extradition formulée par les *autorités turques risque de* demeurer sans effet puisque M. Mehmet Ali Agca, s'il était renvoyé dans son pays, y risquerait la peine de mort à laquelle il a d'ailleurs déjà été condamné par contumace.

« *C'est un terroriste avec un T majuscule, froid, lucide et parfaitement entraîné à tirer* » n'a pas hésité à affirmer le responsable de la DIGOS (police antiterroriste) de Rome, M. Alfredo Lazzarini. S'ils n'ont pas encore de réels éléments pour fonder leur thèse, et s'il n'est toujours pas certain qu'une ou deux personnes aient directement participé sur le terrain à l'attentat, les enquêteurs n'en estiment pas moins que M. Mehmet Ali Agca devait bénéficier d'un certain nombre de complicités sur le territoire italien, et même dans d'autres pays d'Europe, comme en témoignent ses fréquents déplacements — depuis sa fuite de Turquie en novembre 1979 — entre la France, la République fédérale d'Allemagne et l'Espagne.

Condamné à mort par contumace en Turquie pour l'assassinat du directeur du quotidien *Milliyet*, recherché par Interpol, M. Ali Agca s'était déjà rendu trois fois en Italie avec un faux passeport établi au nom de Farouk Ozgun. Il avait séjourné trois jours à Rome, à la mi-janvier, puis était retourné dans la péninsule en avril, s'inscrivant le 8 avril — toujours sous un faux nom — à l'université pour étrangers de la ville de Pérouse. Voulait-il une couverture pour ses déplacements dans la péninsule ? Il était arrivé à Rome deux jours avant l'attentat et s'était, comme les autres fois, installé dans un petit hôtel près du Vatican. Il semble que sa chambre ait été réservée quelques jours plus tôt par téléphone par une personne parlant parfaitement italien.

Les policiers ont trouvé dans sa valise 400 000 lires, quelques francs suisses, un chargeur de pistolet et quelques notes manuscrites sur la préparation de l'attentat. Les enquêteurs estiment aussi que son arme, un Herstal de 9 millimètres, lui a été fournie peu avant l'attentat par des complices. Ils ne croient guère à la version des faits fournie par l'inculpé qui affirme avoir laissé l'arme acquise lors d'un précédent séjour à Rome dans un sac, à la consigne de la gare.

Les premières déclarations de M. Mehmet Ali Agca semblent assez confuses et contradictoires, quoiqu'il ait tout fait pour laisser penser qu'il ait agi seul. Dans sa poche aurait été trouvée une proclamation affirmant : « *Moi, Ali Agca, j'ai tiré sur le pape pour que le monde ait connaissance des milliers de victimes de l'impérialisme américain et soviétique en Afghanistan, en Palestine, au Salvador et dans le tiers-monde.* »

L'inculpé était considéré par la police turque (dont deux représentants sont arrivés jeudi 14 mai à Rome) comme un terroriste d'extrême droite lié au parti du mouvement nationaliste turc de Alpaslan Turkesh. Il n'en a pas moins, en revanche, affirmé aux enquêteurs être un fidèle de Georges Habbache, leader du Front populaire de libération de la Palestine.

*Personnalité aparemment* exaltée et confuse, M. Mehmet Ali Agca n'aurait pas non plus hésité à déclarer, peu après son arrestation : « *Ma vie est finie* », annonçant une grève de la faim qu'il interrompait vingt-quatre heures plus tard. Puis, il aurait demandé : « *Comment va le pape ?* », disant n'avoir pas voulu le tuer, mais « *simplement le blesser* », « *autrement j'aurais vidé tout le chargeur* ». L'enquête risque donc d'être longue et difficile. La police a déjà interrogé, à Pérouse, une cinquantaine d'étudiants turcs résidant dans cette ville. Reste que M. Mehmet Ali Agca pouvait très bien faire partie d'un petit groupe fanatique, sans pour autant être lié à un réseau *international terroriste* proprement dit. Les quotidiens italiens du 15 mai, comme le *Corriere della Sera*, n'en ont pas moins barré toute leur première page par un énorme titre : « *Complot international.* »

MARC SEMO.

## Polémique à propos des allées et venues du terroriste turc en R.F.A.

De notre correspondant

Bonn. — Les autorités ouest-allemandes se défendent avec vigueur contre les accusations formulées à Ankara selon lesquelles la République fédérale d'Allemagne ne lutterait pas avec assez *d'énergie contre les organisations* turques d'extrême droite agissant sur son territoire. Le ministre de l'intérieur, M. Baum, a déclaré, jeudi soir, que si la République fédérale accueille des réfugiés politiques, ses propres intérêts de sécurité l'obligeraient évidemment à poursuivre les criminels. En même temps, le ministre a souligné que le million *et demi de Turcs vivant en Allemagne* ne pouvaient pas être considérés comme des extrémistes. Une telle mise en garde n'est sans doute pas superflue. Parmi tous les immigrés la communauté turque était déjà la moins aimée de la population allemande. Les événements de Rome n'accroîtront guère sa popularité.

A Bonn on reconnaît certes que l'an dernier le gouvernement turc avait demandé l'extradition de M. Mehmet Ali Agca, auteur de l'attentat contre le pape. Les recherches *seraient toutefois* restées vaines et n'auraient même pas pu établir si Agca avait jamais *mis les pieds sur le terri*toire ouest-allemand.

Tel n'est pas l'avis des signataires — une dizaine d'associations de travailleurs ou d'étudiants turcs à l'étranger, notamment en République fédérale d'Allemagne et en France — d'un communiqué diffusé le vendredi 15 mai à Strasbourg, nous signale notre correspondant dans cette ville. Ce texte affirme notamment que M. Mehmet Ali Agca « *séjournait, avec plusieurs autres assassins, sous la protection de l'organisation fasciste Fédération turque, présidée par S. Celebi, également recherché pour actes terroristes. Nos organisations avaient maintes fois souligné cet état de fait et s'étaient adressées aux autorités ouest-allemandes pour qu'elles prennent les précautions nécessaires* ».

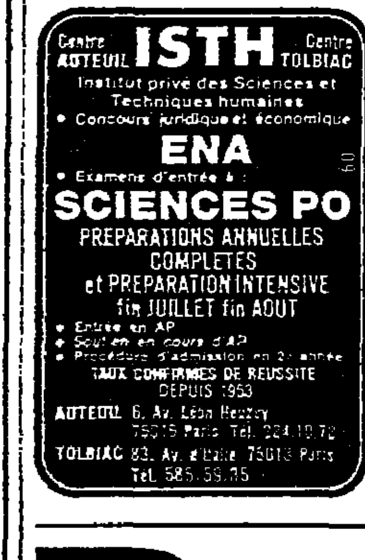
De même, aucune indication ne permettrait de croire que le terroriste recherché ait, comme le suggèrent certains journaux turcs, épousé une Allemande. Diverses informations, assez vagues il est vrai, signalent cependant le passage de M. Agca à Berlin, à Francfort, à Ulm, à Bad-Würzbach et à Peine, où il aurait utilisé plusieurs noms d'emprunt, parmi lesquels celui dont il s'est servi à Rome. Pour sa part, le bourgmestre d'Ulm, qui est un centre des extrémistes turcs, a très vivement réagi. Jamais le terroriste n'aurait séjourné dans la ville sous son nom et encore moins y aurait-il pris femme, a-t-il affirmé.

La question se pose néanmoins de savoir quels soutiens le terroriste aurait pu trouver dans les milieux turcs de la République fédérale, où le parti du mouvement nationaliste est fortement organisé *sous la forme* d'une Fédération des clubs idéalistes. Selon ses propres indications, celle-ci compterait près de cinquante mille membres, chiffre que les autorités policières ramènent à vingt-six mille. Son organisation de combat est connue sous le nom des « Loups gris ». Durant les deux dernières années, cinq Turcs ont trouvé la mort dans des affrontements entre extrémistes de droite et de gauche.

Un expert des affaires turques, le journaliste Jürgen Roth, soutient lui aussi que dans l'organisation paramilitaire des « Loups gris » se trouveraient des assassins. A son avis les autorités de la R.F.A. feraient preuve de beaucoup de passivité et de négligence dans la poursuite des extrémistes turcs. A maintes reprises d'ailleurs, les activités du parti du mouvement nationaliste turc en Allemagne ont été dénoncées dans les milieux syndicaux et souvent même dans ceux des Eglises.

Sans faire aucune allusion à M. *Mehmet* Ali *Agca et aux liens* que celui-ci aurait pu avoir avec elle, la Fédération des associations idéalistes vient de condamner en termes catégoriques l'attentat dont le pape a été victime : quel que soit l'auteur et quel que soit son motif, cet effroyable attentat constitue « *un crime inhumain et un grand péché* ».

JEAN WETZ.



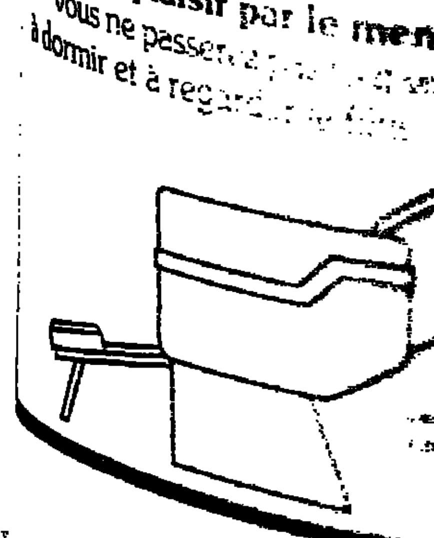


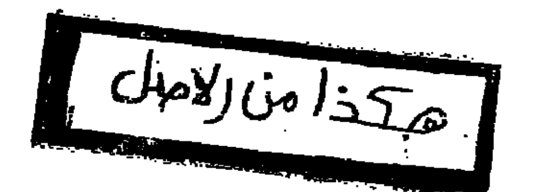













tisfaisante

ou complot?

# TWA sublime la 1ère Classe.



## Voici le nouveau Service Royal Ambassador.

Améliorer une 1ère Classe, c'était une gageure. Mais TWA l'a tenue. En réétudiant chaque détail.

Le résultat, c'est le Service Royal Ambassador.

**Des sièges d'une classe exceptionnelle.**

Nous avons commencé par les sièges-couchette de nos 747. Ces sièges ont été redessinés pour offrir un confort encore meilleur, pour qu'on y dorme et s'y sente encore mieux : leurs dossiers s'inclinent plus bas que jamais.

**Le plaisir par le menu.**

Vous ne passerez pas tout votre temps à dormir et à regarder le film. Vous aurez aussi envie d'un dîner raffiné. C'est là qu'il vous faudra réfléchir : nous vous proposons 5 plats différents. Suivant les vols, vous pourrez par exemple déguster un superbe canard aux mangues ou de délicieuses grenouilles à la provençale. Puis, nous avons composé notre carte des vins. Avec sévérité.

Vous avez maintenant le choix entre les grands classiques français, les Chardonnay californiens ou les Sauvignon Cabernet comme le Mondavi et le Freemark Abbey (vins classés 4 étoiles dans les guides officiels).

**Un service sans égal.**

Toutes ces bonnes choses vous sont servies avec classe, dans de la porcelaine, une fleur fraîche sur votre table. Le service est discret, attentionné et chaleureux. Vous recevrez aussi notre nouvelle trousse de toilette. Que vous proposer d'autre ?

Nous occuper de votre enregistrement ? Bien sûr. Un salon à l'aéroport ? Il y a des Clubs Ambassador TWA dans la plupart des aéroports internationaux. Le Champagne avant le décollage ? Cela coule de source !

Voilà tous les plaisirs que vous avez raison d'attendre de la 1ère compagnie sur l'Atlantique. Avec le Service Royal Ambassador, TWA devient la nouvelle référence en 1ère Classe.

Pour tous renseignements, consultez votre agent de voyages.

*Les nouveaux sièges s'inclinent à 60°*

**Vous plaire, ça nous plaît**









# AFRIQUE

## Algérie

# Le président Chadli veut renforcer la coopération avec le continent noir

De notre correspondant

Alger. — L'Algérie prépare activement le sommet de l'O.U.A., qui se tiendra en juin à Nairobi, où se posera, une fois de plus, le problème du Sahara-Occidental. Son offensive en faveur du Front Polisario repose cependant sur une politique africaine d'une remarquable continuité sur laquelle le président Chadli Bendjedid met encore plus l'accent que ses prédécesseurs, depuis son arrivée aux affaires en 1979 (1). Il a confirmé cette vocation au cours du voyage de 24 000 kilomètres qui l'a conduit dans onze pays africains (*le Monde* du 9 avril).

En se rendant dans les six pays de la « ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe) et en les assurant de son soutien, en se penchant particulièrement sur le problème namibien et en accroissant substantiellement l'aide militaire à la SWAPO, en dénonçant à Madagascar et aux Seychelles la présence de bases et de flottes étrangères dans l'océan Indien, en recherchant à Lagos avec le président Shagari les moyens de stabiliser la situation au Tchad, le chef de l'Etat a souligné que l'Algérie s'intéresse activement à tous les problèmes du continent et, au premier chef, à sa libération totale.

M. Ben Bella, qui entretenait avec Nasser des relations confiantes, avait vu dans le monde arabe l'avant-garde possible du tiers-monde. Boumediène s'était fait le champion du nouvel ordre international. Le président Chadli Bendjedid a, lui, manifestement choisi de mettre l'accent sur la dimension africaine de son pays, en développant une coopération tous azimuts avec les Etats du continent.

Au total, la participation de l'Algérie au capital de divers fonds de développement s'élève à plus d'un milliard de dollars, contre 100 millions seulement en 1970, au F.M.I., à la BIRD et à la Banque africaine de développement. En 1979, elle a fait un geste significatif en renonçant à toute aide de la BAD au profit des plus démunis, et elle plaide depuis, avec le Venezuela, en faveur de la transformation du fonds spécial de l'OPEP en une grande banque de développement, projet qui se heurte aux principaux bailleurs de fonds du Golfe, qui préfèrent une politique d'aide bilatérale, plus fructueuse politiquement. Bien que moins importantes que celles de Ried, par exemple, les aides bilatérales de l'Algérie atteignent cependant un volume appréciable : 3 milliards de dinars (*1 DA = 1,20 FF*) en dix ans, soit 3 % du P.N.B. de 1980.

L'Algérie s'intéresse particulièrement à des réalisations concrètes : construction au Mali, au Niger et en Mauritanie, de stations terriennes de télécommunications, édification et équipement d'agences postales au Bénin, réalisation de la piste de l'aéroport de Sao-Tomé, implantation dans de nombreux pays de petites unités industrielles, de centres de santé, etc. L'aide, souvent, ne se limite pas au financement mais va jusqu'à l'envoi de techniciens. En Guinée-Bissau, un projet d'électrification a été ainsi élaboré par les services de la Sonelgaz (Société nationale algérienne d'électricité et de gaz). Actuellement, des ingénieurs algériens étudient, en Mauritanie, le redémarrage de deux raffineries, l'une de sucre, l'autre de pétrole, construites avant le déclenchement de la guerre du Sahara et immobilisées depuis. Au Mozambique, des géologues algériens participent à la prospection du sous-sol.

La coopération passe souvent par l'intermédiaire de sociétés mixtes, notamment dans le domaine de la pêche avec le Mozambique, la Guinée-Bissau, la Mauritanie et l'Angola. Et il est arrivé que l'Algérie verse au capital la part de son partenaire en sus de la sienne. Des compagnies mixtes de navigation ont été créées avec le Bénin et la Mauritanie. Des négociations pour la création de banques mixtes sont en cours avec trois pays africains pour dynamiser les échanges. Cette coopération, longtemps centrée sur l'Afrique francophone touche maintenant les pays du sud et de l'est.

Une soixantaine de nouveaux accords auraient été signés au cours de la tournée du président Chadli Bendjedid. Une vingtaine de commissions mixtes existent, qui se réunissent tous les six mois. Quelque mille deux cents étudiants et stagiaires africains travaillent dans les universités, les instituts et les entreprises d'Algérie. A chaque étape de son voyage, le chef de l'Etat s'est fait le défenseur d'une coopération Sud-Sud, qui permettrait aux pays africains de régler une partie de leurs problèmes, de se dégager de la dépendance de l'Occident et d'aborder dans une position de force le dialogue avec le Nord.

Une telle politique passe par la récupération des richesses, trop souvent exploitées par l'ancien colonisateur et par le développement des échanges inter-africains encore bien modestes, même dans le cas de l'Algérie parce qu'il faut souvent passer par l'intermédiaire des multinationales. L'Algérie achète, cependant, désormais la quasi-totalité de son café, soit 80 000 tonnes, à la Côte-d'Ivoire, la Tanzanie, Madagascar et l'Ouganda. En 1981, les achats de bois au Congo et au Mozambique atteindront 1,4 million de mètres cubes, et les prévisions sont de 2 millions de mètres cubes en 1982 avec l'extension des programmes de constructions préfabriquées. En 1979, elle a troqué du vin contre des bananes et des ananas de Côte-d'Ivoire.

### Des réticences

Mais, il faut voir plus loin et plus grand, explique-t-on à Alger. Pourquoi, par exemple, l'Algérie ne ferait-elle pas fonctionner la future aciérie de Djidjeli, d'une capacité de 2 millions de tonnes, avec du charbon du Mozambique, les pays développés fournissant la technologie ? De même, les experts ont étudié la possibilité de réaliser un gazoduc qui relierait le Nigéria à l'Europe par le Sahara algérien. L'achèvement du tronçon de la transsaharienne reliant Tamanrasset à Aïn-Guezzam, au Niger, dont les travaux ont commencé, contribuera à accroître les échanges Sud-Sud.

De même, l'Algérie a voulu donner un exemple en affectant en priorité une partie de sa production pétrolière à l'approvisionnement de onze pays africains et en livrant du gaz butane à ses voisins. En outre, la SONATRACH est active dans la recherche pétrolière en Afrique : elle fore en Tanzanie et s'apprête à le faire au Mozambique.

Mais, pour faire du Sahara un lien et non une barrière, la politique africaine de l'Algérie doit triompher d'un certain nombre d'obstacles dans une Afrique noire qui a toujours considéré le Maghreb avec une certaine réticence. Sous Boumediène, l'Algérie a irrité en « donnant des leçons » et suscité la méfiance par sa volonté de puissance et une ambition industrielle qui donnait l'impression qu'elle considérait ses voisins comme des marchés plus que comme des partenaires. Le président Chadli s'attache, par touches successives, à gommer cette image comme l'attestent le rapprochement survenu depuis deux ans avec la Tunisie et la Mauritanie et la décision prise avec le Mali et le Niger de réactiver les commissions qui devaient procéder au bornage des frontières. C'est, là encore, un geste lourd de signification, à l'heure où certains Etats cèdent à la tentation de remettre en question le principe de l'O.U.A. sur le respect des frontières héritées de la colonisation.

DANIEL JUNQUA.

(1) Cinq nouvelles ambassades ont été ouvertes en Somalie, au Mozambique, au Libéria, en Guinée-Bissau et en Ouganda, au cours de cette seule année. Alger compte vingt-trois représentations diplomatiques sur le continent.

## Maroc

BIBLIOGRAPHIE

# «Citations de S.M. Hassan II»

### Un livre de Mustapha Sehimi

Voici un petit livre qui comble une grande lacune. Intitulé *Citations de S.M. Hassan II*, il est dû à un professeur de droit, M. Mustapha Sehimi, âgé de trente-huit ans, auteur d'un essai d'analyse des élections marocaines en juin 1977, fort utile à tous ceux qui s'efforcent de comprendre le Maroc d'aujourd'hui.

Chroniqueur de politique intérieure au journal *le Matin du Sahara*, avant d'entrer récemment à *Al Maghreb*, organe du Rassemblement national des indépendants, M. Sehimi a tout naturellement été conduit à utiliser souvent les discours et interviews du roi Hassan II. Il a constaté que cette masse déjà impressionnante de textes était difficile d'accès et nulle part répertoriée et classée. D'où l'idée de présenter des morceaux choisis tirés des interventions faites par le souverain entre le 3 mars 1961, date de son accession au trône, et le 1er février 1981, et classés par thèmes : Dieu, l'islam, la paix, la guerre, le Polisario, etc.

Recouvrant presque tous les grands problèmes qu'affronte le Maroc moderne et donnant un aperçu de tous les aspects d'un règne déjà bien rempli, l'ouvrage est précédé d'une introduction intitulée « Du discours hassanien, vingt ans de pouvoir parlé », dans laquelle l'auteur ébauche un portrait de la pensée politique et philosophique du souverain.

R. D.

(*) Éditions SMER, Société marocaine des éditeurs réunis, Rabat, 213 pages, 49 dirhams (1 dirham = 1,05 franc).



# AMÉRIQUES

## États-Unis

## Le « New York Times » révèle les erreurs commises par l'administration Carter lors de la maladie de l'ancien chah d'Iran

De notre correspondante

New-York. — Le magazine hebdomadaire du *New York Times* consacre le numéro qui paraîtra dimanche 17 mai à l'affaire des otages de Téhéran. Le magazine explique comment tout le pays, et son président, sont devenus les otages d'une crise qui aurait pu être évitée et qui a, de toute façon, été incroyablement mal conduite par les responsables américains.

Lorsque le chah et sa famille arrivèrent au Maroc, en mars 1979, le département d'État demanda à deux des amis de l'ancien souverain, MM. Kissinger et Rockefeller, de lui faire comprendre que sa venue aux États-Unis n'était pas souhaitable. Mais l'un et l'autre refusèrent, estimant que Washington ne devait pas abandonner un ami dans l'embarras. Ce fut finalement un agent de la C.I.A., qui avait vécu à Téhéran et connaissait l'ancien souverain, qui fut chargé de cette mission.

Après divers projets, le chah s'installa aux Bahamas, qu'il quitta pour des raisons de sécurité et aussi, selon le *New York Times*, parce qu'il jugeait qu'on l'y exploitait financièrement (le séjour de l'ex-famille impériale et de sa suite revenait à 24 000 dollars par jour). L'ancien souverain s'installa alors au Mexique, où la bataille pour son retour aux États-Unis commença sérieusement.

### Le rôle de la princesse Ashraf

En fait, indique le magazine, le chah savait, depuis 1974, qu'il avait un cancer. Si les responsables américains avaient su que le souverain iranien n'avait que quelques années à vivre, estime le *New-York Times*, nul doute que leur politique à son égard eût été différente. Mais le chah dissimula son état à tout le monde, sauf aux deux médecins français qui venaient régulièrement le traiter à Téhéran. Jusqu'au bout, ou presque, il considéra son mal comme un secret d'État, au point de refuser de répondre aux questions de certains des médecins qui le traitèrent pendant son exil.

C'est la sœur jumelle du chah, la princesse Ashraf, qui habitait New-York, qui lança l'offensive pour faire fléchir le président Carter. Tour à tour, M. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président, pour les affaires de sécurité, puis le vice-président, M. Walter Mondale, plusieurs sénateurs influents, enfin, le secrétaire d'État, M. Cyrus Vance, furent convaincus. Le président résistait toujours. En avril, M. Kissinger, dont le président souhaitait la caution pour faciliter la ratification de l'accord SALT 2 par le Sénat, fit un discours au dîner de la Harvard Business School, au cours duquel il lança une phrase qui devait devenir célèbre : *« Il est indigne des États-Unis de traiter le chah comme le Hollandais du vaisseau fantôme à la recherche d'un port ».*

A la fin du mois de septembre, alors que la santé du chah se détériorait manifestement, M. Rockefeller envoya le docteur Kean, un spécialiste des maladies tropicales, examiner, à Cuernavaca, au Mexique, l'ex-souverain qui avait, croyait-on, une jaunisse. Une semaine plus tard, la nouvelle qu'il était atteint d'un cancer était annoncée à M. Carter.

C'est ici qu'apparaît le docteur Eben Dustin, alors médecin du département d'État, aujourd'hui affecté à l'ambassade américaine à Vienne. Le docteur Kean affirme avoir dit au docteur Dustin que le chah devait être soigné *« dans les semaines qui viennent »*, de préférence à New-York, ou, à la rigueur, au Mexique, mais le docteur Dustin prit sur lui de déclarer au président Carter que l'ex-souverain était *« au plus mal »* et ne pouvait être soigné qu'au New-York Hospital qui disposait seul des équipements nécessaires. Dans de nombreux cas où la santé de personnages importants étaient en jeu, indique le *New York Times*, des équipes de médecins ont été envoyées sur place avec tout le matériel. Mais cette possibilité n'a pas été évoquée dans le cas du chah, et le docteur Dustin refusa la suggestion du docteur Kean d'aller examiner l'ancien souverain à Cuernavaca.

Le président Carter céda, non sans avoir consulté le chargé d'affaires de l'ambassade de Téhéran, M. Bruce Laingen, qui s'en ouvrit au premier ministre iranien d'alors, M. Mehdi Bazargan, et à son ministre des affaires étrangères, M. Ibrahim Yazdi. L'un et l'autre suggérèrent d'envoyer un médecin iranien à New-York pour vérifier l'état du chah et promirent de protéger l'ambassade américaine à Téhéran. Mais M. Yazdi ajouta : *« Vous venez d'ouvrir la boîte de Pandore. »*

Lorsque, quelques jours plus tard, le docteur Morton Coleman, qui soignait le chah au New-York Hospital, tint une conférence de presse au cours de laquelle il déclara que l'état de l'ex-souverain nécessitait un traitement sur place d'au moins six mois et peut-être un an, les révolutionnaires iraniens furent persuadés qu'ils avaient été dupés et que l'ancien souverain préparait, des États-Unis, la restauration des Pahlevi.

NICOLE BERNHEIM.

## LE SÉNAT A APPROUVÉ L'IMPOSANT BUDGET MILITAIRE SOUHAITÉ PAR M. REAGAN

Washington (*A.F.P.*). — Le Sénat a approuvé, jeudi 14 mai, un projet de budget militaire de 135,5 milliards de dollars pour l'année budgétaire 1982 (qui commence le 1er octobre 1981). Conforme à la volonté de renforcement de la défense exprimée par le président Reagan, ce budget devrait permettre de réaliser un large éventail de programmes qui vont de la recherche sur le laser de l'espace à la remise en service d'un ancien navire de la deuxième guerre mondiale.

Approuvé par quatre-vingt-douze voix contre une, le projet a été transmis à la Chambre des représentants. La commission des forces armées de la Chambre avait recommandé pour sa part un projet légèrement inférieur à 135,6 milliards. Aucune date n'a été fixée pour le débat à la Chambre.

Le projet de budget voté jeudi confirme la conviction du gouvernement Reagan et du Sénat, où les républicains ont la majorité, qu'*« un effort de défense soutenu et accru est nécessaire »* pour résister à l'Union soviétique, selon l'expression employée dans la présentation du projet par la commission des forces armées du Sénat.

Le projet comprend notamment 158 millions de dollars pour remettre en service le navire *New-Jersey* et l'équiper de missiles de croisière, 50 millions de dollars pour la recherche sur l'utilisation des lasers pour abattre les missiles ennemis, 31,2 millions de dollars pour l'étude du lancement de sondes optiques dans l'espace afin d'améliorer le système d'alerte en cas d'attaque nucléaire, et 75 millions de dollars pour accélérer la construction du futur sous-marin porte-missiles *Trident*.

Un crédit de 2,4 milliards de dollars est consacré au missile mobile MX. Cependant le Congrès a la possibilité, par un vote des deux Chambres, de désapprouver une décision présidentielle sur le mode de déploiement de cette arme. Un autre crédit de 2,4 milliards de dollars est affecté aux travaux préliminaires sur un nouveau bombardier destiné à remplacer les vieux B-52.

## LE RAPPROCHEMENT ENTRE WASHINGTON ET PRETORIA

## Le président reçoit le ministre sud-africain des affaires étrangères

La visite officielle du ministre sud-africain des affaires étrangères aux États-Unis (*le Monde* du 14 mai) consacre le rapprochement entre Washington et Pretoria. Le président Reagan reçoit, en effet, ce vendredi 15 mai, M. Roelof « Pik » Botha, lequel a déjà déclaré jeudi, à l'issue d'un entretien de trois heures avec le secrétaire d'État américain, M. Haig, que le plan américain de règlement du conflit namibien offrait *« une possibilité réelle de progrès dans le cadre d'une formule constructive ».*

Ce plan américain, qui a été avalisé début mai à Rome par les ministres des affaires étrangères des pays du *« groupe de contact »* occidental sur la Namibie (outre les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, le Canada et l'Allemagne fédérale), proposerait, avant même l'indépendance, des garanties à la minorité blanche de Namibie (un habitant sur dix). *« Ce plan nous intéresse dans la mesure où il offre des moyens d'apaiser les craintes de cette minorité »*, a dit M. Botha.

Le gouvernement américain souhaite résoudre rapidement le problème namibien afin de lever l'hypothèque que ce dernier fait peser tant sur ses relations avec le régime résolument pro-occidental de Pretoria que sur les liens entre les États-Unis et l'Afrique noire. En outre, il espère qu'une solution négociée en Namibie, conduisant au retrait des troupes sud-africaines de ce territoire, pourrait convaincre Luanda de faire rappeler les milliers de soldats cubains stationnés en Angola depuis 1975. Les Américains ne sont cependant pas parvenus à convaincre le reste de l'Afrique de l'opportunité de leur rapprochement avec Pretoria : aux Nations unies, le groupe africain a qualifié, jeudi, d'*« inamicale »* l'invitation de M. Botha à Washington, sans attendre la réception de ce dernier par M. Reagan. — (*A.F.P., Reuter.*)

# A TRAVERS LE MONDE

## Birmanie

● DES NEGOCIATIONS ONT EU LIEU ENTRE LE P.C. ET LE GOUVERNEMENT BIRMAN, a révélé le président Ne Win. Ces conversations secrètes ont débuté après l'offre d'amnistie faite le 28 mai 1980 par le gouvernement de Rangoun, et à la demande du P.C.B. maoïste, Thakin Ba Thein Tin. Elles ont échoué, Rangoun refusant de reconnaître officiellement le P.C.B., son armée et la légitimité de son occupation des territoires qu'il contrôle, ainsi que la proclamation d'un cessez-le-feu proposé par le P.C.B. pendant la durée des négociations. — (*A.F.P.*)

## El Salvador

● ACCUSATIONS CONTRE LES « BERETS VERTS » AMERICAINS. — Mme Marianella Garcia, présidente de la commission permanente des droits de l'homme au Salvador, a déclaré jeudi 14 mai lors d'une conférence de presse à Bonn que les violations des droits de l'homme avaient augmenté dans son pays depuis l'arrivée des conseillers militaires américains, dont un certain nombre de « bérets verts » (appartenant aux « forces spéciales »). Mme Garcia estime en particulier que l'utilisation de produits chimiques, de nature non précisée, dans la répression était inconnue avant l'arrivée de ces derniers. Selon Washington, il y a actuellement soixante-quatorze conseillers militaires américains au Salvador. — (*A.F.P.*)

## Pakistan

● LA COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES DU SENAT AMERICAIN a autorisé, jeudi 14 mai, le gouvernement Reagan à verser 100 millions de dollars au Pakistan à titre d'aide économique. La législation interdit de fournir toute assistance à un pays poursuivant un programme nucléaire à des fins militaires. La commission a décidé de faire une exception pour le Pakistan. Cependant, elle a recommandé au président Reagan de suspendre immédiatement l'aide à Islamabad si les Pakistanais font exploser un engin nucléaire. Les 100 millions de dollars constituent un acompte sur le montant de l'aide — 2,5 milliards de dollars — que les États-Unis comptent accorder au Pakistan en cinq ans. — (*A.F.P.*)

## Portugal

● BILAN DE LA VISITE DU SECRETAIRE AMERICAIN A LA DEFENSE. — M. Caspar Weinberger a quitté Lisbonne jeudi 14 mai pour les États-Unis après une visite de vingt-quatre heures qu'il a qualifiée de « *fructueuse* ». M. Weinberger a notamment déclaré qu'il n'avait reçu *« aucune indication »* selon laquelle les autorités portugaises envisageraient de limiter l'utilisation par les États-Unis de la base aérienne de Lajes, aux Açores, en cas d'un nouveau conflit au Proche-Orient. Cette base avait servi d'escale pour le pont aérien vers Israël lors de la guerre d'octobre 1973. — (*U.P.I.*)

## U.R.S.S.

● APPEL D'UN DISSIDENT LITUANIEN A M. MITTERRAND. — La femme du dissident lituanien Balis Gaiauskas, condamné en 1978 à quinze ans de détention après avoir purgé une première peine de vingt-cinq ans de 1948 à 1973 pour « activités nationalistes », a adressé une lettre ouverte à M. François Mitterrand pour tenter d'obtenir la libération de son mari.

# PROCHE-ORIENT

## LA CRISE ISRAÉLO-SYRIENNE

### Les États arabes auraient cessé de financer la Force arabe de dissuasion au Liban

« Les Etats arabes qui s'étaient engagés à financer la Force arabe de dissuasion ont cessé soudainement de verser leur contribution », a annoncé, jeudi 14 mai, M. Abdel-Halim Khaddam. Le ministre syrien des affaires étrangères, cité par l'agence SANA, a ajouté : « Je dis franchement que cette décision a contribué, d'une façon importante, à encourager certains groupes libanais en leur donnant l'impression que ces Etats arabes étaient contre la FAD. Nous aurions aimé que nos frères discutent de leur décision avant de la prendre. Ils savent que leur contribution n'excède pas un dixième de nos dépenses actuelles. »

Forte de trente mille soldats, la FAD est présente au Liban depuis 1975-1976 sous mandat de la Ligue arabe. Les membres de la Ligue arabe s'étaient engagés à verser 90 millions de dollars par mandat de six mois pour son entretien. Récemment, deux des principaux bailleurs de fonds, l'Arabie Saoudite et le Koweït, avaient réduit leur contribution mais n'avaient pas annoncé sa suspension.

*De son côté, le président Sadate*, qui s'adressait au Parlement, a violemment attaqué la Syrie, dont les troupes constituent l'essentiel des effectifs de la FAD. Accusant le président Assad d'avoir « versé dans l'aventurisme au Liban et en Syrie », il a demandé à Damas et à Jérusalem de ne « plus s'immiscer dans les affaires du Liban ». La solution de la crise libanaise réside, selon lui, dans un retrait syrien qui enlèverait à Israël tout prétexte d'intervention et permettrait à l'armée libanaise de remplir sa mission. Enfin, le chef de l'Etat a appelé Israéliens et Palestiniens à négocier directement, et a proposé de les accueillir à El Arich, dans le Sinaï.

*Enfin*, commentant la mission de M. Philip Habib au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, a estimé qu'« il ne reste plus beaucoup de temps » pour éviter un déclenchement des hostilités syro-israéliennes au Liban où la « situation demeure extrêmement grave ». — (Reuter, A.F.P.)

### Engins de reconnaissance et missiles sol-air

*A l'instar de toutes les armées du monde, les forces israéliennes utilisent des engins automatiques de reconnaissance du champ de bataille qu'elles ont achetés à l'étranger — les « drones » américains — ou qu'elles ont fait fabriquer localement, comme le Mastiff de la société Tadiran Israel Electronics Industries ou le Scout de la société Israel Aircraft Industries (I.A.I.). Il s'agit de mini-avions sans pilotes ou de missiles transformés, qui survolent à vitesse lente (entre 100 et 150 kilomètres à l'heure) et à basse altitude (moins de 3 000 mètres) une bande de territoire pour y recueillir des informations et les transmettre au poste de contrôle d'où il est manœuvré.*

*Ces engins automatiques de reconnaissance sont dotés d'équipements photographiques et électroniques pour la surveillance du sol, au moyen d'appareils photographiques et de caméras, et pour le repérage et l'identification de cibles (pièces d'artillerie, par exemple). Certains de ces engins, les plus rustiques, ne sont pas manœuvrables, mais d'autres, les plus nombreux à l'heure actuelle, peuvent échapper à des brouillages ou à des destructions en recevant, durant leur vol guidé, de courtes rafales de messages peu détectables.*

*Selon leur degré de perfectionnement, ces engins-espions reviennent en direction de leur base de lancement, après des parcours qui peuvent durer jusqu'à quatre ou cinq heures d'affilée, et peuvent être récupérés par descente en parachute de précision ou par recueil dans un filet.*

*Le peu de maniabilité de certains de ces engins les désigne à l'interception, par l'adversaire, de missiles sol-air, surtout si leur signature-radar n'a pas été suffisamment étudiée pour réduire au strict minimum leurs indiscrétions radio-électromagnétiques. En l'occurrence, la Syrie a déployé des batteries de missiles sol-air qui peuvent être mobiles, avec des engins SAM-2 et SAM-6, selon certains renseignements.*

*C'est probablement un SAM-2 qui, le 12 mai dernier, a été tiré par les Syriens contre des avions israéliens, qui n'ont pas été atteints. C'est, en revanche, un SAM-6 qui semble avoir intercepté, le 14 mai, l'engin de reconnaissance au Liban. Entre les deux missiles syriens, il y a de sensibles différences dans la modernisation des équipements.*

*Le SAM-2 est apparu dans la panoplie soviétique et à l'exportation vers 1957, et en Syrie il est monté sur des transporteurs-lanceurs ZIL-157 et utilisé, pour obtenir une bonne couverture anti-aérienne, conjointement avec le SAM-6 sur un châssis de char modifié PT-76. En effet, les SAM-2 et SAM-6 interviennent à des altitudes complémentaires l'une de l'autre. Seulement, le SAM-6, qui a commencé d'apparaître durant la guerre israélo-arabe de 1973, dispose de moyens de propulsion (statoréacteur) et de guidage (avec interception finale par radar semi-actif) plus perfectionnés sans être, pour autant, révolutionnaires.*

*Depuis le conflit de 1973 au Proche-Orient, les Israéliens et les Occidentaux ont appris — ce qu'ils ne savaient pas faire à l'époque — à brouiller et à déjouer les ondes continues du SAM-6. C'est donc en toute connaissance de cause que les Israéliens ont envoyé un engin d'observation qui, s'il est rudimentaire, ne pouvait échapper à la destruction par un missile dont les performances sont bien recensées.*

J. I.

### Atmosphère de veillée d'armes en Israël

De notre correspondant

Jérusalem. — Dans la guerre des nerfs à laquelle se livrent depuis deux semaines Israël et la Syrie, les supputations faites à Jérusalem sur les chances de succès de la mission américaine *de médiations oscillent d'un jour* à l'autre, voire d'une heure à l'autre, de l'optimisme au pessimisme. Avant une nouvelle rencontre entre M. P. Habib et le premier ministre israélien, le ton des commentaires de la presse était, vendredi matin 15 mai, très alarmant. « *Impasse* », « *Damas aurait encore durci sa position* », « *Dernière chance* », tels étaient *les titres des principaux quotidiens* du matin, *Davar Haaretz* et *Jérusalem Post*. Les rares indications qui ont filtré sur l'état des conversations de l'envoyé spécial américain à Beyrouth et à Damas ont créé une atmosphère de veillée d'armes.

En Israël, l'après-midi de jeudi a été considéré comme de mauvais augure, et dans les milieux gouvernementaux on laissait volontiers entendre que le président Assad avait fermement repoussé les propositions américaines de compromis. On évoquait, d'autre part, la déclaration du secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig, disant qu'il ne restait que très peu de temps pour trouver une solution à la crise par la voie diplomatique. On s'inquiétait, en outre, des informations rapportées par les correspondants israéliens en poste aux Etats-Unis, ceux-ci citant des sources « *bien informées* » à Washington, estimant que M. Habib pourrait quitter le Proche-Orient aussitôt après un dernier entretien avec M. Begin, ce vendredi 15 mai, ce départ ayant pour effet de permettre à l'armée israélienne de mener une opération au Liban.

Cependant, après le compte rendu fait par M. Habib au premier ministre israélien, jeudi soir, on déclarait dans l'entourage de ce dernier que le durcissement apparent de Damas ne reflétait pas nécessairement le résultat des conversations entre le président Assad et le médiateur américain et que le problème posé par l'installation des missiles syriens au Liban n'était qu'un élément dans une négociation « *complexe* », de sorte que tout espoir d'un règlement pacifique n'était pas exclu. Pour sa part, le général Raphaël Eytan, chef d'état-major de l'armée israélienne, a lui aussi reconnu qu'on pouvait encore mettre fin à la *crise actuelle « sans conflit »*.

Mais les autres indications fournies jeudi par le général Eytan sur la situation n'incitaient pas à l'optimisme. Il a révélé que toute l'armée syrienne est désormais « *sur le pied de guerre* » et qu'à Damas, des mesures de défense passive avaient déjà été prises. Il a ajouté que, pour le moment, le dispositif syrien avait un caractère « *défensif* » mais que très vite celui-ci pourrait être adapté à l'offensive. Dans ces conditions, l'aviation israélienne devrait plus que jamais, selon lui, effectuer ses vols de reconnaissance au-dessus du Liban malgré le renforcement de l'armement anti-aérien de l'armée syrienne au cours des derniers jours, et la destruction jeudi d'un *engin de reconnaissance* par un missile Sam-6, incident que M. Begin a qualifié de « *très grave* ».

Le chef d'état-major a en outre souligné que selon divers renseignements, l'installation des rampes de missiles dans la Bekaa, le 29 avril, n'était pas vraiment une réponse à la destruction, la veille, de deux hélicoptères syriens, mais était préparée depuis deux ou trois semaines. Il a enfin affirmé que les missions de reconnaissance au-dessus du Liban étaient d'un intérêt vital pour Israël afin de connaître non seulement les positions palestiniennes, mais aussi dans un souci d'information plus général : « *Nous ne voulons pas nous retrouver dans la situation d'octobre 1973 où nous manquions trop de renseignements* », a-t-il dit.

FRANCIS CORNU.

● MISE AU POINT. — A propos de l'article publié dans nos éditions du 13 mai sur la condamnation par le tribunal de Jérusalem de M. Samuel Flatto-Sharon pour fraude électorale, M. Edouard Kouznetsov nous demande de préciser qu'il n'a jamais donné son accord pour que son nom figure sur la liste que le député prétend présenter aux prochaines élections qui auront lieu en Israël le 30 juin. M. Kouznetsov estime qu'il *s'agit* là d'un « *abus* » et d'une « *manœuvre* » de la part de M. *Flatto-Sharon* pour s'attirer les faveurs d'un certain nombre d'émigrants d'U.R.S.S. Dissident soviétique et l'un des principaux condamnés au procès de Leningrad, en 1970, M. Kouznetsov avait été libéré par les autorités soviétiques en 1979 après un échange avec les Etats-Unis et s'est installé depuis en Israël. — *(Corresp.)*

## Libye

### Après l'expulsion de diplomates de Washington

### LE COLONEL KADHAFI N'ENVISAGE PAS DE REPRÉSAILLES CONTRE LES ÉTATS-UNIS.

New-York *(A.F.P.)*. — Le colonel Kadhafi a accusé, le jeudi 14 mai, les Etats-Unis d'avoir eu un « *comportement enfantin* », « *déraisonnable* » et « *sans justification* » en expulsant les diplomates libyens, qui avaient quitté les Etats-Unis la veille. Dans une interview réalisée jeudi soir, en direct entre Tripoli et New-York par la chaîne américaine non commerciale P.B.S., le président libyen a cependant estimé que cela ne changeait en rien l'état des relations entre les deux pays.

Les vingt-six diplomates libyens ont été expulsés en raison du « *comportement inacceptable et incompatible avec les usages diplomatiques internationalement acceptés* » de ce « *bureau populaire* » auquel Washington reprochait de soutenir le « *terrorisme international* ». « *Je pense que d'autres vont former* [à Washington] *un autre bureau populaire de la Jamahirya libyenne* », a déclaré le colonel Kadhafi.

Il a rejeté toute idée de représailles contre les Etats-Unis, à moins que la situation « *ne se détériore par un nouvel enfantillage sans justification de la part des Etats-Unis* ».

Il a réaffirmé que la Libye était responsable de la sécurité des deux mille Américains résidant dans ce pays. « *Rien ne doit arriver à ces personnes qui nous aident* », a-t-il affirmé. Il s'est également défendu de soutenir matériellement le terrorisme international.

## Egypte

### Le président Sadate se prononce pour le « bipartisme à l'anglaise »

De notre correspondant

Le Caire. — Le président Sadate a souhaité, jeudi 14 mai, que la vie politique égyptienne soit régie « *par un bipartisme à l'anglaise* ». Dans une allocution prononcée devant les membres du Parlement et du Sénat, à l'occasion de l'« affaire du 14 mai » (1971) qui lui avait permis d'asseoir son pouvoir après avoir fait arrêter M. Ali Sabri et d'autres proches collaborateurs de Nasser, le raïs a dressé un constat d'échec de l'opposition égyptienne *représentée par le parti* travailliste socialiste de M. Ibrahim Choukri (centre gauche, une quinzaine de députés sur trois cent quatre-vingt-dix). Il estime que M. Choukri a failli à sa mission et, au lieu de devenir le chef de l'opposition, « *il est devenu le chef d'un parti de minorité* ».

Soulignant que le parti travailliste « *ne sera pas supprimé* », le raïs a prié députés et sénateurs de discuter un rapport qu'il leur soumettait sur le bipartisme au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. L'application du bipartisme pourrait déboucher sur une division du parti national démocrate (P.N.D.) du président Sadate (trois cent soixante députés) en « *pouvoir et opposition* » comme *l'avait évoqué, il y a un mois,* l'organe du P.N.D. *Mayo*.

L'Egypte compte, en plus du P.N.D. et des travaillistes, deux autres partis légaux depuis la restauration du pluripartisme en 1978 : les libéraux socialistes (droite modérée avec deux députés) et le rassemblement progressiste unioniste (marxiste-nassérien sans députés).

Par ailleurs, l'ancien vice-président égyptien, M. Ali Sabri, accusé d'avoir tenté, en mai 1971, de renverser le président Sadate, et qui avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité, a *été libéré jeudi. (Nos dernières éditions datées du 15 mai).* Trois autres putschistes ont bénéficié de l'amnistie annoncée il y a un mois par le raïs. MM. Sami Charaf, ancien secrétaire de Nasser, Mohamed Fayek, ancien ministre de l'information en 1971, et Farid Abdel Kerim, chargé de l'Union socialiste (parti unique) à Guizeh. Ces libérations mettent un point final à ce que le régime appelait le « coup prosoviétique de mai 1971 », tous des condamnés ayant été relâchés. — *(Intérim.)*

● *Une importante délégation du Pentagone* effectue une tournée au Proche-Orient pour étudier les problèmes de la coopération militaire entre les Etats-Unis et plusieurs pays de la région. Conduite par M. Francis West, nouveau secrétaire adjoint à la défense pour les affaires de sécurité internationale, elle s'est déjà rendue à Amman, à Ryad et à Oman. Elle était attendue au Caire ce vendredi 15 mai. M. West doit discuter de l'adaptation de la base de Ras-Banas, sur la mer Rouge, aux besoins de la force d'intervention rapide américaine et du plan de cinq ans pour la modernisation de l'armée égyptienne. Washington s'était déjà engagé à accélérer les livraisons de trois cent onze chars lourds M-60 A-3, et de quarante avions F-16. La délégation doit encore se rendre en Israël, en Grèce, en Turquie, en Tunisie et au Maroc avant de regagner Washington le 25 mai.



# ASIE

## Chine

### LA VISITE DE M. MUGABE

### Pékin entend consolider ses positions en Afrique australe

De notre correspondant

Pékin. — Absente, ou en recul en d'autres points du continent noir, la Chine entend fermement, en revanche, consolider et améliorer ses positions en Afrique orientale et australe. *Cette intention ressort clairement des visites de dirigeants africains qui se sont succédé ici depuis environ un an et de celle que fait actuellement à Pékin M. Mugabe.*

Le premier ministre du Zimbabwe, dont ce séjour en Chine est le quatrième en quatre ans — mais le premier effectué à titre officiel depuis l'indépendance de son pays l'an dernier — avait, en effet, été précédé dans la capitale chinoise par M. Nyerere, chef de l'Etat tanzanien, au mois de mars, et, auparavant, par M. Arap, président du Kenya (septembre 1980), et le président Kaunda, de Zambie, en avril de la même année.

Si l'on ajoute que la Chine a des relations très suivies avec le Burundi, qu'elle s'est rangée délibérément aux côtés de M. Mobutu face aux tentatives de démantèlement du Zaïre, et qu'elle n'a pas de mauvais rapports avec le Mozambique de M. Samora Machel, on peut en conclure qu'elle poursuit activement, dans cette partie du continent africain, une politique de présence qui *ne lui a pas si mal réussi* dans le passé.

Destinée à raffermir l'influence chinoise sur un continent où Pékin, il y a une vingtaine d'années, avait placé beaucoup d'espoirs, mais a connu certains déboires depuis lors. Cette politique vise aussi à affirmer les affinités de Pékin avec le tiers-monde et, bien entendu, à contrecarrer les efforts de Moscou pour prendre pied en Afrique australe. Pékin ne manque pas non plus d'opposer « *l'aide désintéressée* » offerte à certains pays africains dans les domaines politique, économique, voire militaire, à l'intervention armée directe pratiquée en plusieurs occasions par Cuba.

Ce point est, au demeurant, l'un de ceux *sur lesquels les vues de* Pékin ne coïncident pas nécessairement avec celles de certains de ses amis, même parmi les plus anciens et les plus *fidèles*. Moins sensible que *lors* de la visite de M. Nyerere, cette absence d'unité de conception sur le rôle de Cuba en Afrique n'en est pas moins apparue aussi à l'occasion du séjour de M. Mugabe. Bien qu'il ait affirmé que cette question n'avait pas été abordée dans ses discussions avec les dirigeants chinois, *le premier ministre du Zimbabwe* ne s'est pas moins refusé à condamner la présence de troupes cubaines en Afrique, en particulier en Angola, le jour même où l'agence Chine nouvelle qualifiait celles-ci de « *mercenaires* ».

Il n'est pas moins significatif que l'agence chinoise n'ait pas repris, dans son *compte rendu de la conférence de presse* de M. Mugabe, ses vives critiques de la nouvelle politique africaine de l'administration Reagan et tout spécialement de l'attitude de Washington à propos de la Namibie. Ces ombres au tableau expliquent sans doute que le chef du gouvernement chinois ait parlé seulement d'identité de vues entre *les deux parties sur « certaines »* questions (et non sur toutes).

Pour notables qu'elles soient, ces divergences d'analyse ne paraissent pas avoir assombri le climat des conversations entre les dirigeants chinois et M. Mugabe.

Jeudi soir, avant une dernière entrevue ce vendredi entre MM. Mugabe et Deng Xiaoping, deux accords ont été signés : l'un, dit culturel, englobe les domaines de l'éducation, de la science, de la santé, du sport et de l'information, l'autre est un accord commercial par lequel les deux pays ont décidé de s'accorder mutuellement la clause de la nation la plus favorisée.

Apportant quelques précisions sur la nature de la coopération bilatérale future, M. Mugabe a indiqué qu'il souhaitait voir la Chine apporter sa contribution à la modernisation de l'agriculture de son pays et participer à l'implantation de petites usines dans les zones rurales.

Il n'aurait pas été question en revanche, selon M. Mugabe, de vente d'armes chinoises au Zimbabwe dans *l'avenir* et, jusqu'à présent, aucune information n'est venue confirmer l'éventualité d'une augmentation de l'aide financière chinoise, qui s'élève actuellement à 40 millions de yuans (120 millions de francs).

MANUEL LUCBERT.

## Thaïlande

### Un des auteurs du putsch manqué du 1er avril reconnaît qu'il voulait faire exécuter cinq cents personnes

De notre correspondant

Bangkok. — « *Si le coup d'Etat avait réussi, j'aurais tué cinq cents personnes* », a affirmé, jeudi 14 mai, à Bangkok, devant les étudiants de l'université Chulalongkorn, le colonel Prachak Sawangchit, l'une des « têtes » du putsch avorté du 1er avril, qui a récemment bénéficié d'une amnistie royale (*le Monde* du 7 mai). Il a précisé que les politiciens, les hommes d'affaires, les militaires et les membres du gouvernement couchés sur sa « *liste noire* » auraient été éliminés « *pour le bien des quarante-sept millions de Thaïlandais* ». L'ancien chef du 2e régiment d'infanterie a ajouté : « *Dans ma vie militaire, j'ai tué plus de mille personnes. Cela en aurait fait cinq cents de plus...* »

Le colonel Prachak a indiqué que le coup d'Etat avait échoué bien qu'il ait eu le soutien de trois divisions de l'armée et dépensé 3 millions de baths (140 000 dollars).

Le colonel Prachak a souligné que s'il n'était pas réintégré dans l'armée à un poste de responsabilité, il se lancerait dans la politique et qu'à cet égard il avait reçu 100 millions de baths (5 millions de dollars) pour former un nouveau parti. Il a, d'autre part, plaidé pour la reconnaissance du parti communiste de Thaïlande (P.C.T.), aujourd'hui hors la loi.

J. de B.

### NOUVEL AFFLUX DE « BOAT PEOPLE » VIETNAMIENS

On assiste, depuis le début de l'année, à un nouvel afflux de *boat people* vietnamiens vers les pays d'Asie du Sud-Est. Selon le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) à Genève, 15 000 personnes ont pris la mer en avril. D'après les cinq pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), et Hongkong, plus de 10 000 *boat people* sont arrivés dans la région en avril. La plupart sont d'ethnie vietnamienne.

En Malaisie, leur nombre se monte à 3 500, trois fois plus qu'en mars, et le chiffre mensuel le plus élevé depuis l'exode de 1979. 35 % sont des hommes de seize à trente-cinq ans cherchant à se soustraire au service militaire. En Indonésie, 1 227 *boat people* sont arrivés en avril, ce qui porte à 2 218 *leur nombre depuis le* début de l'année, contre 643 pendant la période correspondante de 1980. En Thaïlande, 10 488 réfugiés vietnamiens sont arrivés depuis janvier, contre 21 459 pour l'ensemble de 1980. 1 544 réfugiés ont cherché asile à Macao depuis janvier. En outre, les navires de la VIIe flotte américaine, qui croisent en mer de Chine méridionale, ont recueilli 1 930 Vietnamiens contre seulement 400 au cours de la même période de 1980. — *(Reuter, A.P., A.F.P.)*

CAMBODGE : de
III. - L'armée vietn



هكذا من الاهمال



**ASIE**

# CAMBODGE : de la terreur à la contrainte

## III. – L'armée vietnamienne garante du « statu quo »

**La reconstruction du Cambodge a commencé. Une œuvre de longue haleine car il faut repartir de zéro (le Monde des 14 et 15 mai 1981).**

De notre envoyé spécial JACQUES DE BARRIN

Phnom-Penh. — Pas facile l'auto-stop au Cambodge lorsqu'on est un soldat vietnamien ! Même avec l'air bonasse, l'allure décontractée et le sourire aux lèvres. *Les gens du cru ne sont pas mécontents, quand l'occasion s'en présente, de faire sentir à leurs « libérateurs » qu'ils supportent leur présence comme un pis aller.*

Dans le passé, le Cambodge et le Vietnam n'ont jamais cessé de se quereller, de s'affronter. La peur des Khmers rouges oblige, aujourd'hui, la population à taire ses rancœurs. Tout plutôt que le retour de M. Pol Pot.

Les Cambodgiens se doutent bien que les troupes vietnamiennes ne sont pas près de plier bagages. Mais que faire d'autre ? Après des années d'épreuves, la population paraît sans réaction, prête à se laisser porter par les événements. « *Puisque tu es destiné à être dévoré par le tigre,* dit un proverbe local, *il n'est même pas nécessaire d'aller dans la forêt.* »

L'idéologie à laquelle le gouvernement tente de convertir la population demeure étrangère au plus grand nombre. Communisme et socialisme sont ici des mots qui font peur, qui font mal. Les autorités reconnaissent qu'elles ont beaucoup de difficultés à transmettre leur message. Pourtant, « *depuis plus de deux ans que nous sommes au pouvoir, les habitants ont pu comparer notre régime à celui des Khmers rouges* », remarque M. Keo Chanda, ministre de la culture et de l'information.

Au reste, les polpotistes ne sont pas tombés du ciel, un beau jour. « *Qui leur a mis le pied à l'étrier,* interrogent des Cambodgiens, *si ce n'est les Vietnamiens qui ont combattu à leurs côtés de 1970 à 1973.* » Et de conclure : « *Ceux qui ont allumé l'incendie se sont ensuite présentés pour l'éteindre.* » Mais le mal était fait.

Au sortir de près de quatre années de cauchemar, ce peuple aspirait à la paix, à une paix dont il aurait été l'artisan. La réalité est assez décevante. « *Nous avons été délivrés d'un régime de terreur. Aujourd'hui, nous nous acheminons vers une société de contrainte,* constate un habitant de Phnom-Penh. *C'est un progrès, mais nous méritons mieux.* »

Les sentiments d'hostilité et surtout d'indifférence qu'une bonne partie de la population témoigne à l'égard du régime n'entament pas la résolution de ses dirigeants de conduire progressivement le pays vers le « pur socialisme », comme le précise le préambule de la nouvelle Constitution. Peut-on penser que, *compte tenu de l'histoire récente* du Cambodge, il faudra du temps pour forger la société de demain ? « *Pas du tout,* répond M. Keo Chanda. *Là où le feu est passé, l'herbe repousse plus vite.* »

### Vers une officialisation du parti

La formation des cadres politiques a commencé, notamment à l'École politique centrale de Phnom-Penh. La première promotion d'une centaine de professeurs de marxisme-léninisme en sortira dans deux ans. « *Nous avons mis en place des groupes de propagande jusque dans les villages* », précise le ministre de la culture.

Les autorités s'interrogent sur l'opportunité d'officialiser le parti communiste. Est-ce ou non prématuré ? *Le débat est ouvert au sein de la classe dirigeante.* « *Après les élections législatives* (1), *nous réunirons un congrès du P.C.,* assure pour sa part M. Keo Chanda. *Celui-ci deviendra donc autonome et se retirera du Front d'union nationale pour le salut du Kampuchéa (FUNSK).* »

L'existence de ce Front illustre la composition hétéroclite de l'équipe dirigeante, du personnel politique en général. Faute de cadres, il fallait, au départ, s'attacher les services de toutes les « bonnes volontés » sans trop fouiller dans le passé de chacun. Anciens compagnons de route du prince Sihanouk ou du maréchal Lon Nol, ex-Khmers rouges convertis de la dernière heure, « fondés de pouvoir » de Hanoï, ont réussi à cohabiter malgré d'inévitables luttes de clans.

La mise en place des nouvelles institutions permettra d'apprécier plus exactement le poids de chacun de ces clans. Il est déjà clair, aux yeux de nombreux observateurs, que le « groupe de Hanoï » conduit par M. Pen Sovann, vice-président du conseil populaire révolutionnaire, ministre de la défense nationale, commandant en chef de l'armée et secrétaire général du parti, détient la réalité du pouvoir.

Un signe ? Il y a quelques mois, le portrait de M. Heng Samrin, numéro 1 du régime, ex-Khmer rouge, *pendait, seul, aux murs* des bâtiments officiels. Aujourd'hui, M. Pen Sovann lui tient compagnie dans un cadre de même dimension...

Il ne semble pas que la tutelle de *Hanoï se soit* sensiblement relâchée. La nouvelle Constitution cambodgienne est une copie assez fidèle de la Constitution vietnamienne. Les programmes scolaires s'inspirent de ceux du Vietnam. *Chaque* province cambodgienne est jumelée à une province vietnamienne. D'aucuns laissent entendre que des Vietnamiens ont commencé de « coloniser » certaines régions de l'Est (Krantie et Stung-Treng), et du Sud (Prey-Veng et Svay-Rieng).

Dans les ministères « politiques », comme par exemple l'intérieur, la défense nationale, l'information et la culture, le nombre des conseillers vietnamiens — pour la plupart originaires du Nord, — demeurerait inchangé. En revanche, dans certains ministères techniques, comme par exemple les transports ou la santé, cette présence étrangère aurait diminué.

Pour beaucoup d'observateurs, il n'est pas douteux que, sur une chape bureaucratique, est en train de s'édifier un « *socialisme aux couleurs du Vietnam* ». Instruits par l'expérience de leur grand voisin, les dirigeants de Phnom-Penh devraient, à tout le moins, être en mesure d'en éviter les faux pas.

Quant aux troupes vietnamiennes (on parle de deux cent mille hommes), il serait excessif d'affirmer qu'elles passent inaperçues, même à Phnom-Penh, où elles assurent la garde des bâtiments « stratégiques » — banque, aéroport, etc., — et la surveillance de nuit de la ville. Plus nombreux qu'auparavant, semble-t-il, les soldats cambodgiens participent aux opérations de *maintien* de l'ordre, notamment au contrôle des routes dans le sud du pays.

Cela dit, peut-être parce que les troupes de Hanoï ont reçu des consignes de prudence et de savoir-vivre, le Cambodge n'offre pas l'image d'un pays *occupé, du moins dans les régions* habituellement accessibles aux visiteurs étrangers. L'ardeur au combat laisserait-elle parfois à désirer ? Puisqu'ils se réfugient en Thaïlande, on sait l'existence de *déserteurs. Y aurait-il eu,* comme certains le soutiennent, des mutineries du côté de Siem-Reap ?

### Recrudescence des coups de main khmers rouges

L'armée vietnamienne paraît contrôler une très large partie du « Cambodge utile ». Mais nul ne sait exactement ce qui se passe dans les zones forestières et montagneuses, notamment à proximité de la frontière thaïlandaise, en particulier du côté de Prey-Vihear et de Pursat, où l'aide internationale ne parvient pas.

Les Khmers rouges développent à travers le pays, avec une intensité accrue depuis le début de l'année, qui n'est pas sans rapport avec l'organisation des élections, des actions de guérilla — sabotages, attaques de train et de camion — plus violentes et plus meurtrières qu'auparavant. A cet égard, sont considérées comme peu sûres les régions de Kompong-Thom (les dockers du port *ne travaillent plus la nuit*) *et de* Siem-Reap (le grand circuit d'Angkor est impraticable).

Les troupes de Hanoï ont du mal à mettre hors d'état de nuire ceux que les autorités de Phnom-Penh qualifient de « bandits ». Les actions de harcèlement que ceux-ci conduisent, obligent le gouvernement à rester sur le qui-vive. On voit mal, cependant, que les Khmers rouges puissent renverser la situation en leur faveur. Ils n'ont ni les armes ni les hommes pour le faire dans un avenir prévisible. L'armée vietnamienne reste garante du *statu quo*.

Une solution de rechange ? Les Cambodgiens savent ce dont ils ne veulent plus : les Khmers rouges, même déguisés en moutons. Quant au prince Sihanouk, il jouit encore d'une certaine popularité malgré ses prises de position déroutantes. Si des élections vraiment libres étaient organisées dans le pays, il recueillerait vraisemblablement la majorité des suffrages. « *Ce serait bien s'il revenait* », entend-on dire. Mais, bien peu de gens seraient prêts à prendre les armes pour hâter son retour.

Désabusés et résignés, beaucoup *de Cambodgiens se rendent* compte, en définitive, qu'ils ne font pas le poids à côté de leurs voisins, qu'ils sont condamnés à dépendre d'une grande puissance. A quoi bon, dans ces conditions, *se battre simplement pour changer de maître.* Aujourd'hui le Vietnam, demain la Chine ?

FIN

(1) Qui ont eu lieu le 1er mai.

هكذا من الأصل



Le Monde

# politique

## La préparation des élections législatives dans la majorité sortante

# MM. Chirac et Lecanuet ont signé le «pacte» liant le R.P.R. et l'U.D.F.

**MM. Jacques Chirac et Jean Lecanuet ont signé, vendredi matin 15 mai au Palais-Bourbon, le « pacte » liant le R.P.R. et l'U.D.F. en vue des élections législatives du mois de juin. Les deux formations iront à la bataille électorale sous le sigle commun d' « Union pour une nouvelle majorité ».**

**Le document signé au Palais-Bourbon avait été approuvé la veille — à quelques « légères modifications » près — par le conseil national de l'Union pour la démocratie française, puis soumis à nouveau à M. Chirac.**

**L'accord global entre les deux principales formations de la majorité porte sur la préparation des élections elles-mêmes — modalités de désignation des candidats, règles de désistement et de soutien réciproque. Le texte adopté vendredi concerne les grandes orientations politiques : indépendance nationale, institutions, construction européenne, réformes économiques, sociales et fiscales, etc.**

**Les deux partis sont entrés dans la phase de préparation active des élections législatives. Les experts électoraux des deux formations devraient commencer à se rencontrer dès la fin de la semaine. Les investitures devant être soumises tranche par tranche à MM. Chirac et Lecanuet, qui pensaient publier, dès lundi soir 18 mai, une première liste de candidats.**

**Les états-majors gaulliste et giscardien semblent avoir opté pour l'efficacité (« Nous ne voulons pas retomber dans des erreurs que nous voulons oublier, a dit M. Lecanuet, si nous effaçons tous ces mauvais souvenirs c'est que nous considérons qu'il y a un péril grave »). La règle ne devrait être ni la candidature unique systématique ni la généralisation des primaires. Notamment, on demandera aux députés sortants de faire connaître leurs préférences.**

**On sait déjà que M. Barre, qui s'est rendu, dès jeudi après-midi, dans sa permanence électorale lyonnaise, envisage de se présenter sans étiquette dans la quatrième circonscription du Rhône, où il avait été élu en 1978. (Il s'était apparenté au groupe U.D.F. avant d'être de nouveau nommé premier ministre.)**

**Les dirigeants giscardiens ont définitivement renoncé à modifier l'appellation de l'Union pour la démocratie française.**

*Voici le texte du « pacte » signé vendredi matin 15 mai par MM. Chirac et Lecanuet :*

Au nom des Françaises et des Français qui sont résolus à défendre ensemble les valeurs d'initiative, de responsabilité et de liberté, *nous présentons un pacte* fixant les orientations et les changements dont devra s'inspirer l'action du gouvernement que soutiendra la nouvelle majorité, issue des prochaines élections législatives, si le peuple français nous fait confiance.

Dix principes fondamentaux nous guideront :

LA FRANCE DANS LE MONDE

1) *La France doit sauvegarder son indépendance.*

La Vᵉ République a restauré l'indépendance de notre pays. Seule une France indépendante qui, dans le respect de ses alliances traditionnelles, conserve sa pleine autonomie de décision peut assumer dans le monde la mission de paix que lui confèrent son histoire et sa culture.

L'indépendance nationale exige des moyens matériels : notamment une défense forte, une économie puissante, la poursuite d'une politique énergétique qui nous permette de diminuer rapidement les contraintes extérieures.

Mais elle se fonde surtout sur la volonté d'affirmer les intérêts de la France et de refuser toutes les concessions qui pourraient les compromettre.

2) *La défense nationale doit être renforcée.*

Dans leur très grande majorité, les Françaises et les Français approuvent les grands choix sur lesquels repose notre politique de défense.

Il importe qu'au prix d'un effort permanent, nos moyens de défense et, en particulier, l'arme nucléaire soient modernisés et développés, de sorte que la dissuasion demeure au niveau requis pour le maintien de la paix. De plus, en reconnaissant pleinement la place de l'armée dans la nation, en rénovant le service national fondé sur la conscription, il faut encourager l'esprit de défense chez nos concitoyens.

3) *La construction européenne doit être renforcée.*

Il faut poursuivre la construction de l'Europe.

Faute d'une volonté commune, l'Europe risque de s'enliser dans les rivalités nationales et les querelles de procédure. Il appartient à la France de prendre les initiatives nécessaires pour relancer la Communauté européenne.

Il importe de renforcer la coopération politique entre les Etats qui composent la Communauté, et d'accroître sa cohésion économique, monétaire et sociale.

Les principes de la politique agricole commune doivent être maintenus. De nouvelles politiques communes, dans les domaines de l'énergie et de l'industrie par exemple, doivent voir le jour.

4) *La solidarité avec les pays pauvres doit prendre la forme d'une grande alliance pour le développement.*

La tradition de la France, patrie des droits de l'homme et du droit des gens, l'aspiration de la jeunesse française à s'engager au service de causes généreuses, nous commandent de ne pas rester insensibles au drame que vit une grande partie de l'humanité.

Il est *en outre* de l'intérêt économique bien compris de la France et des nations industrialisées de contribuer à une relance de la croissance mondiale ; elles y parviendront grâce à une alliance pour le développement qui rapproche les capacités de production et la technologie des pays occidentaux, les capitaux des pays producteurs de matières premières et de pétrole, et les besoins d'équipement et de consommation des pays en développement.

LE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

5) *La liberté et la responsabilité doivent être les moteurs d'une économie de progrès.*

La France est confrontée, dans une situation de forte concurrence internationale, au double défi du chômage et de l'inflation. Il faut maintenir résolument le principe de l'ouverture de la France sur le monde extérieur, sous réserve de mesures d'adaptation temporaire.

Pour relever ces défis, il faut à la fois *développer les capacités d'innovation et de création*, libérer les forces vives de l'économie et aménager les conditions de travail de façon à relancer la production.

Les mesures nécessaires viseront à :

— Alléger les réglementations et les interventions bureaucratiques qui gênent les activités industrielles, artisanales, commerciales et indépendantes dans leur politique de production et d'embauche.

— Stabiliser et même diminuer les prélèvements obligatoires, c'est-à-dire les impôts et les charges sociales qui pèsent sur l'activité des Français.

— Favoriser l'investissement productif et la construction de logements par des déductions fiscales appropriées.

— Réaliser de nouvelles économies sur le budget de l'Etat et des collectivités publiques pour compenser les diminutions d'impôts.

— Aménager les conditions de travail, notamment grâce au développement du travail à temps partiel et à la réduction du temps de travail liée à une meilleure utilisation des équipements productifs.

*L'agriculture française doit* être maintenue sur son axe de puissance et de développement vigoureux, reposant sur l'exploitation agricole familiale.

Elle ne pourra l'être que si les agriculteurs conservent les moyens personnels de diriger leur avenir.

Il importe, en particulier, que les prix des produits agricoles tiennent compte de l'évolution des coûts. Un agriculteur ne doit pas dépendre, pour sa vie et celle de sa famille, de l'assistance de l'Etat.

L'économie française est à la croisée des chemins ; elle doit refuser la voie de la facilité et du relâchement, pour prendre celle du progrès, du travail et de l'innovation.

6) *Le dialogue social est la condition du sursaut national.*

L'Etat ne doit pas céder à la tentation de tout décider seul.

L'Etat doit faire preuve d'autorité et de fermeté dans ses fonctions essentielles, c'est-à-dire la politique étrangère, la politique de défense, la sécurité des citoyens, l'incitation générale au progrès économique et social, le bon fonctionnement du système d'enseignement. Mais il faut développer la concertation dans l'élaboration des décisions qui conditionnent la vie quotidienne des Français.

La politique contractuelle doit être systématiquement étendue ; les mesures exceptionnelles exigées par les difficultés économiques et sociales du pays ne doivent être prises qu'après des discussions approfondies avec les syndicats, les organisations professionnelles, les associations familiales, etc. Dans plusieurs domaines, des conférences annuelles de concertation avec les partenaires sociaux doivent être instituées.

La défense de l'environnement et le souci de la qualité de la vie sont également des objectifs essentiels qui doivent faire l'objet d'un dialogue permanent avec les associations représentatives ainsi qu'avec les groupements de consommateurs.

7) *La société française doit devenir plus fraternelle et plus humaine.*

La crise économique durcit les égoïsmes et risque d'aggraver les inégalités. Il faut poursuivre l'effort de réduction des inégalités excessives. Les mesures d'assistance qui accroissent les formalités bureaucratiques et déshumanisent les rapports sociaux doivent être écartées.

Il faut maintenir une politique de santé de haute qualité accessible à tous et fondée sur le libre choix du médecin.

Il faut renforcer la solidarité entre les différentes catégories de Français, en faveur des personnes âgées, des handicapés, de tous ceux pour qui le monde va trop vite et trop fort.

La solidarité authentique, celle qui se vit dans l'existence quotidienne, passe par :

— L'accroissement des moyens et des pouvoirs des collectivités locales, notamment des communes, au sein desquelles la participation doit susciter une vraie démocratie du quotidien.

— L'encouragement à la vie associative où, notamment, les femmes, les jeunes, peuvent apporter leur sensibilité, leur disponibilité, leur imagination.

— L'amélioration des prestations versées aux catégories les plus défavorisées.

8) *La fiscalité doit être réformée.*

Au fil des ans, la fiscalité française devient de plus en plus compliquée. Il faut donc réexaminer le fonctionnement et la structure du système fiscal.

Cette refonte de notre système fiscal devra s'inspirer des principes suivants :

— Simplification de la législation, de la réglementation et adaptation aux exigences de l'économie actuelle.

— Amélioration des garanties données aux contribuables.

— Allégement de l'impôt sur le revenu pour les familles modestes et les catégories moyennes.

— Meilleure modulation de l'impôt sur la dépense, qui doit prendre en compte les finalités sociales, notamment dans la politique familiale.

— Suppression des droits de mutation sur les petits patrimoines.

Globalement, la pression fiscale doit diminuer.

9) *Les pouvoirs de la puissance publique doivent être redistribués au profit des régions, des départements et des communes.*

Malgré les efforts déployés depuis le début de la Vᵉ République, les compétences et les moyens administratifs restent, en France, trop concentrés aux mains des ministères parisiens ou de leurs représentants locaux.

Une vraie réforme régionale doit être réalisée sans tarder, de manière à donner aux établissements publics régionaux la pleine responsabilité de la réalisation des équipements publics, ainsi que de larges attributions en matière d'aide aux P.M.E. et à l'artisanat, d'emploi et de formation, d'urbanisme ou d'expression culturelle.

De même, à leur niveau, les départements et les communes doivent recevoir des compétences et des moyens accrus.

10) *La famille doit bénéficier d'un nouvel effort de solidarité.*

La famille, qu'ébranlera parfois les transformations des mœurs et du monde, constitue le point d'ancrage le plus solide aussi bien de l'individu que du corps social. Les Françaises et les Français sont profondément attachés à la vie familiale. Tout doit donc être fait pour la préserver et en favoriser l'épanouissement.

La concertation avec les associations familiales permettra de définir les priorités de l'action à mener.

*En toute hypothèse*, la liberté de choix des parents entre l'activité au sein de la famille et le travail à l'extérieur doit être rapidement assurée, notamment par un statut social de la mère de famille.

La liberté de l'enseignement sera sauvegardée et les moyens de l'exercer maintenus.

Jamais l'enjeu d'élections législatives n'aura été aussi considérable.

Les Françaises et les Français se sont prononcés démocratiquement le 10 mai dernier.

Les institutions de la Vᵉ République donnent au Parlement une éminente responsabilité d'initiative et de contrôle sur la politique gouvernementale. En choisissant bientôt leurs députés, nos concitoyens doivent mesurer le risque d'un chèque en blanc donné à la coalition des partis socialiste et communiste. Il est indispensable, dans l'intérêt du pays, d'élire une Assemblée qui puisse sauvegarder les fondements d'une société de liberté et de responsabilité.

Notre pacte est un appel à l'action et à l'union.

A l'action, pour tous ceux qui l'approuvent et qui sont prêts à apporter pour le défendre leur compétence, leur expérience, leur dévouement.

A l'union, pour ceux qui s'interrogent et qui hésitent, mais qui pressentent ce que serait, sous des apparences parfois séduisantes, la réalité que d'autres leur préparent.

Nous sommes sûrs que le choix des Français, le mois prochain, ouvrira pour la France un avenir de prospérité, de solidarité et de liberté.

## La passation des pouvoirs

### M. GISCARD D'ESTAING : les plus brefs délais possible

Voici le texte de la lettre que M. Giscard d'Estaing a adressé, jeudi 14 mai, à M. François Mitterrand :

*« Monsieur le président élu de la République,*

*» Votre élection au suffrage universel remontant déjà à plusieurs jours, je tiens à vous faire savoir qu'en ce qui me concerne je souhaite vous transmettre les pouvoirs qui sont les miens dans les plus brefs délais possible.*

*» Les problèmes nombreux auxquels vous avez à faire face ne rendent pas souhaitable une longue période de transition.*

*» Je suis disposé, si vous en étiez d'accord et avec le consentement du Conseil constitutionnel, à vous transmettre mes pouvoirs à toute date qui aurait votre convenance, à partir du 19 mai.*

*» Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de ma haute considération. »*

## M. LECANUET : offrir à la France un barrage au débordement des extrêmes

Au terme de la réunion du conseil national de l'U.D.F., M. Jean Lecanuet a lu la déclaration suivante : « *La France vit en démocratie. C'est un privilège dans le monde actuel. C'est une chance qu'il faut préserver pour l'avenir.*

*» Les Français ont choisi, le 10 mai, un président de la République. Mais il n'est pas sûr qu'ils aient tous perçu qu'ils faisaient le choix d'un changement de société.*

*» La France a pris, le 10 mai, un grand risque face aux problèmes qui demeurent :*

*● Une situation internationale portant en germe des risques de conflit toujours susceptibles de dégénérer en affrontements ;*

*● Une grave crise économique mondiale qui frappe tous les pays industrialisés et qui renforce la pauvreté des pays les plus démunis ;*

*● La nécessité de poursuivre la modernisation de la France, seule susceptible de faire face aux enjeux de la fin de ce siècle et de donner aux nouvelles générations une ambition, un travail et une espérance.*

*» Devant ces interrogations, les Français attendent que nous nous mobilisions dans l'unité et avec détermination. Le risque deviendrait en effet un péril grave si l'Assemblée de demain était dominée par une majorité de coalition socialiste et communiste.*

*« Notre mission reste d'alerter les Français sur les dangers d'une telle éventualité et d'offrir à la France une alternative crédible et résolue.*

*» Sans contester, conformément à l'esprit de la Vᵉ République, ni l'élection ni les pouvoirs du nouveau président, nous jugeons indispensable de constituer un contre-poids dynamique. Ceci permettrait, tout en prenant en compte certaines des aspirations qui se sont manifestées à l'occasion de l'élection présidentielle, spécialement dans le domaine social, d'éviter des bouleversements nuisibles au redressement économique et d'empêcher un affaiblissement des positions de la France en Europe et dans le monde.*

*» Cette sécurité pour la France dépend de l'importance dans la prochaine Assemblée du courant démocrate que nous représentons dans la vie politique nationale.*

*» L'U.D.F. et tous ceux qui se situent au centre constituent un rempart contre les excès. Ils doivent représenter une force de calme, de solidarité, de conciliation, d'initiative. Ils seront le barrage au débordement des extrêmes. Ils représenteront la chance et l'avenir de la France.*

*» Nous avons approuvé une entente avec le R.P.R. Cette entente sera loyale et permettra d'assurer un très large rassemblement des Français fidèles aux institutions de la Vᵉ République, attachés aux libertés et à l'esprit d'initiative et conscients de la nécessité de maintenir et de développer dans la société française les exigences de solidarité et de responsabilité. »*

M. Lecanuet a ensuite précisé que le texte de l'accord que l'U.D.F. et le R.P.R. doivent signer avait subi de « *très légères modifications* » à la demande des membres du conseil national de l'U.D.F. et que ces modifications devaient être soumises à la direction du R.P.R. Il a estimé que la signature pourrait avoir lieu soit « *à très brève échéance* », soit la semaine prochaine.

Le président de l'U.D.F. a encore indiqué : « *Le débat sur le thème candidatures uniques ou élections primaires n'a pas eu lieu. La réflexion nous a conduits, Jacques Chirac et moi, à la constatation que la recherche du succès dans le plus grand nombre de circonscriptions peut passer parfois par la candidature unique, parfois par la compétition au sein de la majorité sortante.* »

Après avoir noté : « *Si nous effaçons tout de mauvais souvenirs c'est que nous considérons qu'il y a un péril grave (...). Nous ne voulons pas retomber dans certaines erreurs que nous voulons oublier.* M. Lecanuet a souligné que l'U.D.F. ne changerait pas d'appellation et « *demeurerait elle-même* » (le Monde du 14 mai).

## M. CHIRAC : assumer le changement sans le risque d'un bouleversement

Le pacte électoral conclu entre le R.P.R. et l'U.D.F. a été présenté, vendredi 15 mai, aux journalistes par MM. Jacques Chirac, Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., Claude Labbé, président du groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale, Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., Michel Pinton, délégué général de cette formation, et Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale.

M. Lecanuet, prenant le premier la parole, a déclaré : « *Quelle est la nature, l'ampleur, du changement qui découle de l'élection d'un nouveau président de la République ? Jusqu'où va ce changement ? La campagne qui a permis à M. Mitterrand le succès est restée jusqu'à la fin ambiguë. (...) M. Mitterrand va constituer un gouvernement de transition, un gouvernement de quelques semaines qui ne comprendra probablement pas de représentants du parti communiste. Et après ? Après la constitution de ce gouvernement d'apparence, de ce gouvernement en trompe-l'œil ? Nous aurons des élections législatives. Comment ne pas prévoir que, pour les gagner, le P.S. et le P.C. — quel que soit le rapport des forces entre eux, qui ne se mesure pas seulement au nombre de voix — concluront une alliance. Si cette alliance l'emportait, nous aurions un gouvernement composé pour l'essentiel de socialistes et de communistes.* »

M. Jean Lecanuet a remarqué que le président élu a déclaré pendant sa campagne qu'« *il gouvernerait avec la majorité qui sortirait des urnes* ». « *C'est une appréciation qui me paraît conforme à la Constitution*, a ajouté le président de l'U.D.F. ; *prenons-la au mot.* »

M. Lecanuet s'est également interrogé sur le fait de savoir si les 52 % d'électeurs qui ont choisi M. Mitterrand « *ont tous voulu, en changeant de président, changer de société* ». « *Le pays va-t-il confirmer, voire amplifier, mais cette fois dans la clarté du choix, le choix ambigu qu'il a fait le 10 mai ? Ou bien voudra-t-il compenser et se garantir contre l'aventure ?* », a-t-il demandé.

Dans ces conditions, « *il était naturel* », selon lui, que le R.P.R. et l'U.D.F. s'unissent, « *bâtissent une entente ferme, solide et cohérente, sans oubli mais aussi sans rancœur* ».

Pour sa part, M. Jacques Chirac a déclaré : « *Les Français ont exprimé une volonté de changement. Elle doit être assumée sans pour autant prendre le risque d'un bouleversement profond des valeurs auxquelles l'immense majorité de nos concitoyens est attachée. C'est pour préserver ces valeurs que nous avons décidé d'engager cette bataille électorale, dans un esprit total d'unité sur l'essentiel, tout en maintenant la personnalité des différents mouvements et partis qui composeront cette majorité nouvelle que nous allons former.* » « *Ce choix commun*, a-t-il ajouté, *s'exprimera par un drapeau ou un signe commun d'union pour une nouvelle majorité, chacun, dans cette union, conservant son appartenance politique.* »

● *Le bureau national du parti radical* a siégé jeudi 14 mai sous la présidence de M. Didier Bariani et a fait savoir que le parti « *reste solidaire de ses partenaires de l'U.D.F.* » Il a souhaité que les élections législatives « *ne se déroulent pas dans un esprit de revanche* », mais a manifesté son intention « *d'exercer sa vigilance en matière économique* ».



## VOIX

*On vient d'apprendre que, le 10 mai au soir, dans de nombreuses prisons françaises, les détenus avaient acclamé la victoire de M. Mitterrand. On apprend en même temps qu'au 1er avril le nombre des prisonniers, en France, a battu un record en crevant le plafond des quarante-deux mille, chiffre le plus élevé depuis la guerre.*

*Les condamnés, dont la plupart conservent le droit de vote, et les prévenus, qui l'ont tous, sont des citoyens presque comme les autres. On ne saurait leur en vouloir d'avoir les réactions des autres, même si l'écho de leur(s) voix est un peu assourdi.*

BRUNO FRAPPAT.

## Autour du président élu

DEVANT LES COMITÉS DE SOUTIEN

# Le pays avait besoin d'une sorte de fracture pour que notre peuple commence à respirer

### a déclaré M. Mitterrand

*« Le pays avait besoin, au-delà d'un changement, d'une sorte de fracture de l'histoire contemporaine pour que notre peuple commence à respirer »*, a assuré, jeudi 14 mai, M. François Mitterrand.

Le président élu, qui s'adressait aux représentants de ses comités de soutien réunis dans les salons d'un grand hôtel parisien, a appelé les Français à participer à *« l'édification de ce qui n'est pas une expérience, mais s'appelle l'histoire »*. M. Mitterrand, qui a remercié *« ceux qui l'ont aidé »*, a, ensuite, observé : *« Un peu de temps m'est donné avant d'aborder celui de l'action et mieux vaut le consacrer à réfléchir, rencontrer et débattre »*.

Auparavant, le nouveau président avait rencontré les membres de son « antenne présidentielle », dirigée par M. Pierre Bérégovoy, ainsi qu'un certain nombre de personnalités parmi lesquelles, MM. Claude Cheysson, Edmond Hervé, maire de Rennes, Jean Œhler, membre de l'Assemblée européenne, Alain Bombard, Bernard Thareau, délégué national du P.S. à l'agriculture, les écrivains Claude Manceron et Paul Guimard, Mᵉ Roger Badinter, ainsi que Mme Edith Cresson, *membre de l'Assemblée des Communautés européennes.*

Dans la matinée, M. Mitterrand s'était longuement entretenu avec M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S. chargé des élections, avant de recevoir à déjeuner, en présence du porte-parole du P.S., M. Laurent Fabius, MM. Claude Perdriel et Jean Daniel, respectivement directeur de la rédaction du quotidien *le Matin* et de l'hebdomadaire *le Nouvel Observateur*.

L'équipe de l' « antenne présidentielle », à laquelle vient de se joindre Mme Nicole Questiaux, continue de son côté à préparer la passation des pouvoirs en restant en contact avec Matignon et l'Elysée, notamment pour les questions de protocole.

A cet égard, indique-t-on au siège de l' « antenne présidentielle », *« nous ne rencontrons aucun blocage de la part de nos interlocuteurs »*. De son côté, M. Jean François-Poncet, ministre démissionnaire des affaires étrangères, a *fait savoir* qu'il transmettrait toutes les archives et documents nécessaires à *son* successeur ; il a donné l'ordre de ne rien détruire.

## Tribune internationale

# Moscou souhaite poursuivre la coopération

par VLADIMIR KATINE (*)

*EN confiant le poste de président de la République à un socialiste, les électeurs français ont fait, dimanche dernier, un choix éloquent : le pays veut un changement, il ajoute foi au programme de transformations présenté par les socialistes.*

*L'élection présidentielle est, bien entendu, une affaire strictement intérieure à la France. Depuis l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays, l'U.R.S.S. a coopéré activement avec les présidents et gouvernements qui se sont succédé dans ce pays. Cette coopération a porté de bons fruits. Au seuil des années 70, Moscou et Paris ont favorisé le tournant vers la politique de détente qui a sensiblement adouci le climat international en général.*

*Aujourd'hui, le monde entier scrute la coopération soviéto-française dans tous les domaines : politique, économique, scientifique et culturel. Car cette coopération en développement dynamique des deux puissances reste toujours le baromètre de la détente en Europe. Malgré la différence de leurs politiques, découlant de celle de leurs régimes sociaux et de leurs idéologies, les intérêts nationaux de leurs peuples (l'histoire l'a montré) ont de très nombreux points de coïncidence.*

*L'expérience montre qu'une coopération constructive et des relations d'amitié constituent des valeurs traditionnellement constantes dans les rapports soviéto-français. Les nombreux acquis obtenus dans les sphères les plus diverses de la coopération entre les deux pays, doivent servir de base solide au renforcement de l'amitié entre les peuples soviétique et français. Tel est le point de vue soviétique aujourd'hui encore, alors que la France est au seuil d'un changement dans sa vie politique.*

(*) Observateur politique de l'agence de presse Novosti.

● *Le président Sadate* a remercié M. Giscard d'Estaing pour ses *« efforts constructifs »* et l'*« appui »* qu'il a apporté à l'Egypte en vue d'une *« paix globale au Proche-Orient »*, indique une lettre du président égyptien rendue publique jeudi 14 mai par l'Elysée. M. Sadate ajoute que, sous la direction du président sortant, *« la France a assumé un rôle d'avant-garde avec les pays européens frères pour continuer à trouver des solutions équitables à tous les problèmes de l'époque »*.



## *Témoignages*

### RÉAPPRENDRE A AIMER

La Bastille, 10 mai. Faut-il écrire un récit ? Quelque chose est changé ; on ne peut pas encore en faire le tour, circonscrire. Il est sûr qu'il va falloir, pour notre génération (trente-trente-cinq ans), apprendre non à vivre, mais à penser autrement, puisque la pensée était tout entière tournée contre le pouvoir, un régime, un système, et façonnée aussi par cette opposition, ce déni dans lesquels nous avons grandi, appris à juger, à réfléchir.

On mesure la différence un peu abstraitement car *pour nous* la politique était une lutte (elle le restera, sans doute), un conflit, cohérents, permanents, légitimés. Nous commettions, comme les Londoniens de *1984*, des « crimes-pensée » en toute bonne foi, pour survivre. La morale, la raison, l'équité étaient toujours de notre camp et nous les possédions donc en propre, naturellement.

*Or nous sommes à présent du côté* du pouvoir. Système de valeurs, vision du monde, donc, qui basculent; c'est cela qui explique ce balancement intérieur qu'il faut comprendre, puis réduire. Réorganisation, rééquilibrage intellectuels, idéologiques, mais aussi psychologiques.

Certes, l'élection de François Mitterrand ne signifie pas le socialisme pur que nous appel(l)ons — mais, de fait, la droite s'efface au pouvoir (sinon dans l'économie : les patrons demeurent) — le voile tombe.

Sur le fond, il y a donc un phénomène paradoxal de dépossession, une sorte de processus déréalisant — puisque la réalité est subitement autre (et pas en quelques semaines : en une heure ou deux seulement, car imaginer la victoire de la gauche ne pèse de rien à côté de la conscience subite qu'elle prend le pouvoir). Les structures mentales doivent se déconstruire d'elles-mêmes, rapidement. On ne peut croire sur le moment que cela se fasse sans problème. (Mais ici, précisément, la perspective démocratique, le retour d'une morale politique appellent un saut — une transcendance). On se pose, par exemple, des questions naïves, telles que : Pensera-t-on plus facilement ? Qu'est-ce qui se dénoue exactement autour de moi ? Cet espace que je sens intuitivement plus large, quel est-il, de quoi est-il fait au juste ? Les socialistes peuvent-ils réellement concilier morale et politique ? Est-ce que je suis prêt à *des sacrifices matériels pour* un régime réformiste ? etc.

⁂

Et il y a cet espoir, surtout, que les relations avec les autres soient changées, plus spontanées, plus fécondes. A la Bastille la foule n'était certes pas solitaire, mais en guettant sur les visages la qualité du *sourire, du regard croisé, on craignait* aussitôt qu'ils n'eussent pas la nuance, la promesse souhaitées. Parmi cent signes rassurants, une vraie présence humaine, on craignait que le meilleur, cette écume neuve, ne s'effaçât au moment de la dispersion, ou demain, ou dans un mois. On craignait un peu de retrouver sa voiture, de s'y enfermer, d'enfermer les autres au dehors, ces *files* d'inconnus chaleureux qui s'éloignaient de la place, par toutes les ruelles, sous les éclairs, dans une énorme hémorragie.

Réapprendre à aimer.

PATRICK COMBES.

### NOTRE APRÈS-MIDI DE VICTOIRE

*Un artisan et sa femme, membres du P.S., nous communiquent la lettre que leurs deux ouvriers leur ont adressée le lendemain de l'élection de M. Mitterrand :*

« Voilà, vous savez que hier s'est passée une chose extraordinaire. Alors nous avons décrété, avec Lucien, de ne pas venir travailler cet après-midi de lundi. Car il ne faut pas oublier que, nous aussi, nous avons participé à cela. C'est formidable. Ce matin, nous sommes venus, comme cela, la « teinte » peut sécher. Mais il faut marquer la « chose »; alors de tout cœur avec le P.S., et, pour lui, accordez-nous notre après-midi de victoire, quitte à nous *retenir sur notre salaire* les quatre heures de notre travail. Mais il a fallu plus de vingt-cinq ans pour cela, alors j'en ai trente-trois et j'ai toujours été fidèle à mon idéal. Maintenant, il est là. Alors « bravo » ! Je vous félicite à vous aussi qui avez su, au long de votre vie et malgré les déceptions de 1974 et même avant, rester dans votre chemin. Le changement aura lieu pour vous et pour nous. Quant à moi, j'ai été, dès mon enfance, dans le bain, avec ma mère qui est socialiste.

» Merci, à demain. »

# POLITIQUE

## L'enjeu économique

### Les travailleurs sont en droit d'attendre des premières mesures substantielles

#### déclare M. Krasucki au nom de la C.G.T.

**A l'unanimité, la commission exécutive (C.E.) de la C.G.T., qui s'est réunie, jeudi 14 mai, a adopté une très courte résolution qui demande aux militants « de se placer résolument à la tête du courant qui anime les travailleurs » et les appelle à « prendre immédiatement des dispositions à la hauteur de la nouvelle situation pour faire avancer les revendications, renforcer la C.G.T. et contribuer à assurer le changement ». M. Krasucki a commenté le rapport d'orientation adopté par la C.E. et plaide pour une action sérieuse et responsable, en réservant aux nouveaux dirigeants politiques la teneur des revendications cégétistes. « Ni maximaliste, ni minimaliste », M. Séguy considère les propositions cédétistes comme « minimalistes ».**

Evoquant l'élection du 10 mai, M. Krasucki a déclaré : « *C'est un événement considérable et réjouissant* », en commentant, jeudi 14 mai, le rapport qu'il a présenté à la commission exécutive de la C.G.T. Il s'agit d'« *un véritable courant populaire de rejet de tout ce que représentait la politique de Giscard d'Estaing, d'un courant populaire pour le changement, bien qu'il recouvre, nous nous en rendons compte, des idées différentes sur le changement. La victoire du 10 mai soulève de grands espoirs et fait grandir la volonté de changements concrets* ».

Après avoir affirmé que la « *C.G.T. est le porteur authentique du changement, et le syndicat du changement* », M. Krasucki ajoute : « *Nous voyons bien les obstacles qui demeurent et peuvent être dressés. Nous voyons bien les tentatives que feront la droite et le patronat. Nous voyons aussi qu'il existe des forces sensibles à des tentations de ce genre dans la gauche, même syndicale et politique.* »

« *A toute situation nouvelle doit correspondre une adaptation. La C.G.T. fera ce qui est nécessaire et le fera volontiers. Nous prenons des dispositions pour nous adapter à cette situation nouvelle* », poursuit le numéro deux de la C.G.T., qui indique alors : « *Depuis 1947, c'est-à-dire trente-quatre ans, la C.G.T. a eu à faire avec des gouvernements hostiles, pratiquant des politiques antisociales. Maintenant, voici un président de la République que nous avons contribué à élire. Nous travaillerons pour parvenir à ce que se constitue un gouvernement d'union de la gauche avec toutes ses composantes.* »

M. Krasucki a ensuite présenté « *certaines orientations essentielles* » retenues par la commission exécutive. « *Dans l'immédiat, il y a beaucoup à faire, tout de suite. Nous préparons nos propositions pour les entretiens à venir. Nous les ferons connaître en temps opportun, mais, pour le moment, le président n'est pas en fonctions et il n'y a pas de gouvernement. Les travailleurs sont en droit d'attendre de premières mesures substantielles. Nous n'avons jamais dit que nous réclamions tout, d'un coup, mais nous ne sommes pas de ceux qui ne demandent rien ou se contentent de peu. Nous ne sommes ni des maximalistes ni des minimalistes.* »

Interrogé sur les propositions de la C.F.D.T., M. Krasucki a déclaré : « *Nous les considérons comme des propositions minimalistes. Les travailleurs attendent autre chose. Sur la revendication des droits nouveaux, il peut y avoir un terrain d'entente.* »

M. Séguy a dit de son côté : « *Il y a dans la démarche de la C.F.D.T. une précipitation* » et une tendance « *à présenter des revendications en baisse qui ne sont pas de nature à favoriser la recherche d'objectifs communs sur la base d'une concertation sérieuse. Les objectifs présentés par la C.F.D.T. ne vont pas dans le sens de ce que nous souhaitons. Nous le regrettons, mais cela ne constitue pas un obstacle majeur pour reprendre contact. Nous sommes ouverts à toutes les idées et nous sommes prêts à la discussion* ». Avec tous les syndicats ? « *Oui, avec tous.* »

Les dirigeants cégétistes ont ensuite précisé que le SMIC devrait — après actualisation de leurs revendications — être porté à 3 500 F, mais il s'agit d'un niveau à discuter.



*(Dessin de KONK.)*

### La double approche des syndicats

*(Suite de la première page.)*

La remise à jour est aussi nette à l'égard du nouveau président qu'on qualifie d'« *allié* » et qu'on souhaite voir « *en temps opportun avec correction et courtoisie* ». Conviée à assister à la passation du pouvoir à l'Elysée, la C.G.T. a d'ailleurs accepté cette invitation inusitée sous la Vᵉ République.

Au niveau des revendications, la remise à jour est réelle mais beaucoup plus floue. Certes, MM Séguy et Krasucki insistent, tour à tour, sur le fait que la C.G.T. ne réclame pas « *tout d'un seul coup* » et que leurs « *revendications ne seront pas à prendre ou à laisser* ». L'absence de cahiers revendicatifs et de calendriers est d'ailleurs expliquée comme preuve preuve de la bonne volonté et lisme cégétistes.

#### Deux fers au feu

En fait cette sage attitude a deux explications qui ne s'excluent pas : encore étonnée par le succès de M. Mitterrand obtenu sans union de la gauche, et sans unité syndicale, la C.G.T. entend demeurer prudente et ne pas trop s'avancer, comme la C.F.D.T., sur le terrain de revendications chiffrées et programmées. En outre, la C.G.T., qui juge préférable de se démarquer de la C.F.D.T. en qualifiant de minimalistes ses propositions, estime que c'est une erreur pour un syndicat de pousser trop tôt ses pions alors qu'il n'y a ni gouvernement ni négociation.

La C.G.T., en refusant de se lier — ce qui ne l'empêche pas de réclamer un SMIC à 3 500 francs au 1ᵉʳ juillet — conserve, ainsi toute liberté vis-à-vis du pouvoir, du patronat, mais aussi de ses membres les plus critiques : à ces cégétistes qui ont posé des questions sur le comportement récent de certains responsables de la centrale, une discussion de fond sur la stratégie à définir, aucune réponse n'a été donnée, aucun débat n'a été promis. Tactique habile ou absence de tactique ? La C.G.T. conserve, en tout cas, deux fers au feu. Elle accepte le dialogue avec un pouvoir politique devenu l'allié des travailleurs, quitte, au cas où les réponses seraien jugées insuffisantes, à faireappel à la base, ce qui permettrai de mieux accuser un gouvernement timoré.

La C.G.T. n'est pas seule à se réfugier dans un prudent attentisme. Le C.N.P.F., lui-aussi, surpris par le succès de la gauche, prêche le calme sans vraiment annoncer la couleur de ses propositions. Seules, la C.F.D.T., très à l'aise dans cette période, et F.O., toujours à l'aise quelque soit l'interlocuteur d'en face, veulent avancer leurs pions.

Somme toute, une telle situation n'a rien d'étonnant. Seules la C.G.T. et le C.N.P.F. doivent ré-ajuster leur tir et l'opération n'est pas aisée.

Rendra-t-elle plus difficile les contacts entre syndicats ? Il semble bien que la prise de position de la C.F.D.T. — mal reçue par les cégétistes — a empêché une réunion que la C.G.T. envisageait avec faveur. Il y a encore deux jours. Les contacts n esont pourtant pas exclus. Si l'unité d'ction semble toujours difficile, une coordination pourrait rapidement prendre forme.

JEAN-PIERRE DUMONT.

### Les industriels dans l'expectative

*(Suite de la première page.)*

De son côté, l'Etat tenait à bout de bras de nombreuses entreprises, attendant l'après-élection pour régler leurs problèmes de fond. Enfin, « on » avait suggéré de différer des projets de licenciements.

Au début de la semaine, on a entendu ici ou là, dans les réunions des comités de direction des grandes entreprises, des appels à la revanche. Certains se déclaraient prêts à jouer la politique du pire... pour gagner le troisième tour. Mais, au fil des jours, la raison semble l'emporter. Les hommes de terrain, les responsables d'entreprise, tout comme les hauts fonctionnaires chez qui le sens de l'intérêt national est grand, prennent le pas sur les « politiques ». « *Il ne faut pas casser l'outil !* » Cette attitude réaliste débouche cependant sur des comportements différents quant à la gestion immédiate. Deux tendances se dégagent.

Toutes les grandes entreprises avaient élaboré des plans de compression de personnel étalés dans le temps. Certains — C.G.E., Rhône-Poulenc — estiment qu'il n'est pas à remettre en cause des décisions arrêtées, sous peine de mettre en péril l'équilibre de la firme. « *C'est notre responsabilité de chef d'entreprise* ». De même, les négociations internationales engagées seront poursuivies.

D'autres, en revanche, auraient tendance à geler leurs projets jusqu'à l'été. Que ce soit en matière de licenciements — « *pas de provocation* » — ou d'accords de restructuration. Ainsi, Saint-Gobain - Pont-à-Mousson avait pratiquement achevé la mise sur pied de la coopération entre Olivetti et C.I.I.-Honeywell-Bull, avec des modifications des structures dirigeantes. Tout cela serait suspendu depuis lundi, ainsi que d'autres projets, notamment dans les télécommunications privées.

Si ces projets n'appellent pas de décision ou d'exécution immédiate, il est, en revanche, des dossiers industriels qui n'attendent pas. Le nouveau gouvernement va trouver une liste d'entreprises, grandes et petites, voire de secteurs entiers, qui appellent des solutions urgentes.

Le cas le plus connu est celui de Liné, une entreprise de machine-outil, qui emploie deux mille personnes, qui a besoin au minimum de 200 millions de francs. On a cru un instant, il y a quinze jours, qu'une solution était acquise. Une société holding regroupant Renault, la SNECMA, C.I.T.-Alcatel, le groupe Schneider devait reprendre la société en location-gérance. Mais, au dernier moment, Renault a battu en retraite.

Autres affaires délicates : celles de la Franco-Belge de matériels ferroviaires, de la Métallurgie de Normandie, des Chantiers navals, sans parler des difficultés de nombreuses entreprises moyennes et petites soutenues afin d'éviter des licenciements.

Dans les groupes « *nationalisables* », trois dossiers, outre celui de la sidérurgie, vont nécessiter des décisions dans les semaines, voire les jours qui viennent.

#### Colmater les voies d'eau

La principale filiale d'I.T.T. en France, la Compagnie générale de construction téléphonique (huit mille personnes) perd de l'argent : 150 millions en 1980, et la situation empire. Jusqu'à présent, le groupe assurait les fins de mois : soit directement, soit en apportant sa caution à des crédits bancaires. Or, I.T.T., déjà engagé dans une partie de bras de fer avec les pouvoirs publics français quant à l'avenir de la C.G.C.T. et l'adoption de son central téléphonique par les P. T. T., veut être fixé le plus vite possible sur son sort. En attendant, I.T.T. paraît peu enclin à poursuivre son effort financier et certaines banques auraient tendance à se faire tirer l'oreille.

Second problème, celui du groupe Thomson. Dans le secteur grand public, l'accord avec le Japonais Matsushita sur les vidéodisques et les magnétoscopes a été conclu à la sauvette, en pleine campagne présidentielle. Les pouvoirs publics y étaient peu favorables, et c'est à la nouvelle équipe gouvernementale qu'il va appartenir de donner ou non son autorisation. D'autre part, la succession, initialement prévue pour juin, de M. Wahlain, donnait lieu à de sérieux affrontements à l'intérieur du groupe. Les schémas retenus et qui ne faisaient pas l'unanimité ne vont-ils pas être remis en cause ? Il va falloir également colmater les voies d'eau : mini-informatique, radiologie, mais aussi la téléphonie où les derniers remue-ménage internes ont démobilisé les équipes.

Pour tenir compte de la situation nouvelle, il aurait été décidé chez Thomson que M. Wahlain prolongerait quelque temps son mandat.

L'informatique, enfin, va nécessiter une action rapide. On connaît la situation de Logabax, où les pertes s'accumulent et celle de Thomson. *Quid* encore de C.I.I.-Honeywell-Bull, de son alliance avec Honeywell dont elle dépend largement pour ses produits, de sa coopération avec Olivetti ? Que répondre au britannique I.C.L. qui paraît toujours demandeur d'une coopération européenne équilibrée ?

Nombre de ces dossiers trouveront leur solution, dit-on, dans le cadre des nationalisations et des restructurations qui les accompagneront. Et dans les milieux industriels, où est toujours opposé par principe à la nationalisation, on insiste plus encore sur la nécessité de prendre rapidement des décisions. « *Rien n'est pis pour une entreprise que l'incertitude.* »

#### La dimension internationale

Reste enfin la dimension internationale. Depuis lundi, les entreprises étrangères sont, c'est un fait, inquiètes. Les grandes firmes, américaines notamment, planifient à long terme leurs stratégies, leurs investissements. Elles se sont dotées de « staff » de prévision économique et politique. Or, ces experts ont pratiquement tous été pris à contre-pied. Certains d'entre eux sont tentés de conseiller la politique de la terre brûlée. D'autre part, restent en suspens des dossiers d'investissements étrangers en France sur lesquels le prochain gouvernement va devoir très vite adopter une ligne de conduite et se prononcer.

Les responsables des grands groupes français ont également des craintes quant à l'exportation. Engagée par le précédent gouvernement dans une politique de ventes à tout va, l'industrie française avait misé à fond sur les marchés du Proche-Orient, mais aussi sur des pays comme la Corée du Sud, l'Afrique du Sud, l'Argentine, etc. Tous ces Etats ont assez froidement accueilli l'élection de M. François Mitterrand. Ce dernier n'avait d'ailleurs pas caché sa réticence à commercer sur une grande échelle, et pour des matériels sensibles, avec des pays comme l'Afrique du Sud ou l'Argentine. Sans parler du cas de l'Irak et de la coopération nucléaire en cours. A cet égard, les déclarations dithyrambiques de M. Begin au soir du 10 mai — même si elles étaient largement à usage interne dans la perspective des élections israéliennes — n'ont pas arrangé les choses.

Au parti socialiste, on prend conscience de toutes ces difficultés, et notamment de la nécessité de prendre contact le plus vite possible avec les grands clients de la France, et les milieux d'affaires étrangers. Sinon pour rassurer, tout au moins pour préciser et expliquer l'attitude et les options de la nouvelle équipe.

J.-M. QUATREPOINT.

## Libres opinions

### Contraste

par BERTRAND DE JOUVENEL

DEUX grandes victoires de la gauche : 1924, 1936 ; mais ce furent des échecs économiques. Le premier, très bien décrit par Jean-Noël Jeanneney dans sa *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir (la Faillite du cartel (1924-1936)*: Giscard a voulu nous faire croire que, cette fois, ce serait une débâcle. Il l'a exprimé avec une extrême violence : il a fait peur un moment. Pierre Uri y a répondu de façon frappante. L'homme qui a tant fait, avec Jean Monnet, pour relancer la France après la guerre ne parlait pas en vain.

La victoire de 1981 offre un très important contraste avec celles de 1924 et 1936. Alors, les économistes, qui étaient en petit nombre, se trouvaient presque tous à droite. Depuis lors, il y a eu un énorme développement des économistes, et ils sont presque tous à gauche.

Je me souviens qu'en 1936, Vincent Auriol, appelé au ministère des finances, s'enquérait d'experts capables de lui apporter les connaissances lui manquant.

Quel contraste à présent ! Mitterrand dispose, pour former son équipe ministérielle, d'hommes, ou femmes, qui se sont voués de longue date non pas à des théories abstraites, mais à l'étude concrète, persistante, de nos problèmes économiques et sociaux.

Notre pays est à cet égard d'une richesse exceptionnelle, dont la source première est l'élan donné par Jean Monnet. De là, ces foyers nationaux d'addiction incessante à nos affaires, qui manquent à l'Angleterre et aux Etats-Unis, et que François Fourquet a si bien exprimés dans *les Comptes de la puissance*.

Nous disposons ainsi de toute une flamme sur laquelle Giscard avait mis un éteignoir, le plus récent à l'adresse de Michel Albert.

C'est de ces foyers qu'ont surgi Rocard, Delors et tant d'autres.

Comment, donc, ne pas avoir confiance !

● *La C.G.C. pour une définition du statut des cadres.* — « *La C.G.C. n'acceptera pas qu'on relègue au réfrigérateur la question du statut du personnel d'encadrement dans l'entreprise* », a déclaré, jeudi 14 mai à Limoges, M. Marchelli, président de la fédération C.G.C. de la métallurgie et secrétaire général adjoint de la C.G.C. « *Nous devons évoquer ce problème lors de nos prochaines consultations avec le gouvernement* », a-t-il poursuivi, rappelant que, actuellement, cent vingt-cinq mille agents de maîtrise, techniciens et cadres étaient sans emploi.

● *La libération des prix sera maintenue*, a déclaré M. Delors. Tous les bruits qui peuvent circuler concernant un éventuel blocage des prix sont « *absolument faux* », a déclaré, jeudi 14 mai, à l'A.F.P., M. Jacques Delors, conseiller économique de M. Mitterrand. La libération des prix sera maintenue, notamment dans le commerce de détail, si le marché fonctionne bien, a ajouté M. Delors.

[Le congrès extraordinaire du parti socialiste, réuni à Créteil le 24 janvier 1981, avait rédigé un manifeste, esquisse d'un programme de gouvernement. Celui-ci était accompagné de cent dix propositions. La proposition 28 est ainsi rédigée : « Les prix des produits pour lesquels la concurrence ne joue manifestement pas seront contrôlés. Les circuits de distribution seront réformés, l'implantation des grandes surfaces réglementée, les pouvoirs des consommateurs renforcés. »]

● *Une déclaration de M. Bergeron.* — « *François Mitterrand est un homme d'Etat qui est foncièrement capable de conduire les affaires de la France* », a déclaré le jeudi 14 mai au Havre M. Bergeron. Le secrétaire général de F.O. a invité les jeunes dirigeants locaux à « *ne pas contribuer à faire naître un climat d'inquiétude qui compliquerait encore tout* ». « *Ce n'est pas la révolution bolchevique* », a-t-il ajouté. Il a souhaité une réduction progressive du temps de travail, car « *il ne peut être question de passer du jour au lendemain de quarante à trente-cinq heures sans diminution de salaire* ». Il a précisé en outre qu'il refuserait tout poste ministériel.

هكذا من الاهل



# POLITIQUE

## La situation à la radio et à la télévision

### Sérénité et liberté

**La sérénité semble bien être le maître mot dans les rédactions, où, de tous côtés, l'on met en avant la conscience professionnelle pour justifier l'absence d'inquiétude (« le Monde » du 14 mai). Les déclarations de M. Jack Lang d'abord, puis de MM. Claude Estier et Georges Fillioud, ont rassuré ceux qui se sentaient, « à priori », les plus visés : « Il n'y aura pas de chasse aux sorcières. »**

« *Les journalistes de TF 1*, affirme Jean-Marie Cavada, directeur de l'information, *se comportent en vrais professionnels. C'est ce qui compte. Pour ma part, je fais mon métier. Si ça plaît, c'est bien, si ça ne plaît pas, il faut me le dire. Notre seul souci en ce moment est la préparation des élections législatives. Notre seule volonté est de donner aux téléspectateurs des informations qui éclairent leur jugement.* »

A Antenne 2, où on est étonné des slogans hostiles à certains journalistes entendus à la Bastille, on s'affirme : « *Uniquement préoccupés par la seule volonté de bien faire son métier, en véritables professionnels* », et on en veut pour preuve les reportages sur l'attentat contre le pape, la préparation de la passation des pouvoirs en direct, les législatives, la cérémonie du 14 juillet, etc.

Cependant, l'Intersyndicale des journalistes d'Antenne 2 s'étonne de voir son interlocuteur habituel, Jean-Pierre Elkabbach, se substituer à elle et embrasser la cause de la rédaction en prétendant maintenant se protéger contre d'éventuelles attaques. L'Intersyndicale rappelle qu'elle n'a pas attendu l'élection pour dénoncer les pressions exercées sur la rédaction, ainsi que les différentes manœuvres visant à la détourner de sa vocation de service public.

Pour sa part, l'intersyndicale des journalistes de Radio-France, demande la suppression des chroniques de France Inter dont « *les auteurs ne représentent guère les différents courants d'opinion* » (1).

On s'agite beaucoup du côté des journalistes, où le souffle de la liberté résonne si fort qu'on pourrait en déduire qu'ils en étaient privés depuis longtemps. Les directions, elles, s'abstiennent de tout commentaire et se contentent d'afficher leur « sérénité », comme si l'on s'apprêtait à adhérer aux objectifs définis par M. François Mitterrand et plusieurs responsables nationaux du parti socialiste : une réforme du statut actuel de la radio et de la télévision qui pourrait, selon M. Gaston Defferre, s'inspirer de la B.B.C. et, selon M. Georges Fillioud, rendre possible la création de radios locales.

***

Dans le prochain numéro du bulletin du Mouvement d'action humaniste (2), que président M. Henri Caillavet, sénateur de Lot-et-Garonne (non-inscrit), et l'abbé Albert Gau, député honoraire, le docteur Meries écrit : « *La République nouvelle qui s'ouvre avec François Mitterrand se doit d'exclure toute épuration et toute « chasse aux sorcières ». Mais il conviendrait que ceux qui ont transformé un service public en un office de propagande au service d'un clan, qu'ils aient exercé cette responsabilité à la télévision et à la radio giscardienne d'Etat ou aux sociétés radiophoniques contrôlées par ce même Etat, aient la décence de démissionner. Ne pas les nommer serait la pire hypocrisie.* »

L'auteur de l'article met nommément en cause Mme Baudrier et MM. Bassi, Bériot, Cavada, Contamine, Denoyan, Duhamel, Elkabbach, Faure, Guillaud, Lemoine, Marque, Mougeotte, Palletou, Taurlac et Ulrich.

Le docteur Meries évoque également la situation de Radio-Monte-Carlo « *qui, émetteur en territoire national, émet en opposition avec la loi. (...) Dans le même temps, il convient de laisser s'exprimer les radios libres, la convention européenne des droits de l'homme que la France s'est décidée à signer ne limitant pas la liberté d'expression à la diffusion du papier* ».

(1) Ces chroniques intéressent actuellement MM. Alain Joannès, Patrick Poivre d'Arvor, Bernard Hartman, Edouard Sablier, en semaine, et, le dimanche, Michel Droit, et Henri Amouroux le samedi.

(2) 4, rue du Docteur-Labbé, 75020 Paris.

● *Le Conseil national pour la défense des libertés*, qui compte parmi ses membres MM. Henri Caillavet, Léo Hamon, André Dumas, Etiemble, Jean-Pierre Faye, Maurice Grimaud, Mme Gisèle Halimi, M. Albert Jaccard, le général Jousse, MM. Alfred Kastler, Henri Laborit, Alexandre Minkowski, Léon Schwartzenberg, Louis Périllier, Pierre Samuel, l'amiral Antoine Sanguinetti et M. Haroun Tazieff, crée l'Union pour la liberté, qui se propose « *de réunir tous ceux qui, au lendemain de l'élection présidentielle, appartenant ou non à une formation politique, souhaitent se retrouver dans la perspective d'une société de plus grande justice et de liberté et contribuer à son élaboration* ». (9, boulevard Jules-Sandeau, 75016 Paris.)

### M. CLAUDE ESTIER : pas de « chasse aux sorcières ».

M. Claude Estier, député socialiste à l'Assemblée européenne, a souligné jeudi 14 mai à Antenne 2 qu'« il n'y aura pas de « chasse aux sorcières » à la radio-télévision ». M. Estier, qui est également directeur de l'hebdomadaire socialiste « l'Unité », a dit, à propos de « l'affaire » de « l'Express » : « Je remarque que c'est à droite que l'on pratique cette « chasse » ; l'intolérance n'existe pas de notre côté. »

Il a déclaré que la majorité nouvelle entendra sans doute, lors de la session d'octobre de la nouvelle Assemblée, réformer le statut actuel de la radio-télévision. « Il s'agit, a-t-il souligné, non d'hommes, mais de système, d'un mauvais système. » M. Estier a estimé qu'il importera que les directeurs de chaînes ne soient plus nommés par le gouvernement, mais élus par un collège « le plus large possible, car ils ne doivent plus être dépendants du pouvoir ».

### UNE LETTRE DE M. PATRICK POIVRE D'ARVOR

*A la suite de l'article de Claude Sarraute, « Ne pas substituer une censure à une autre »* (le Monde *du 14 mai), M. Patrick Poivre d'Arvor, présentateur du journal de 20 heures à Antenne 2, nous écrit :*

1) Je n'ai jamais porté de cravate noire de ma vie, si ce n'est à l'enterrement de ma fille. J'avais simplement ce soir-là une cravate bleu marine que j'ai déjà dû mettre une bonne centaine de fois.

2) Je ne faisais certainement pas une tête d'enterrement ce lundi soir. Nous avons fait au contraire un très bon journal d'une heure qui avait le mérite de s'ouvrir à la rue, aux entreprises et non pas seulement aux déclarations des hommes politiques. Il a par ailleurs fait découvrir la personnalité de Claude Cheysson invité en direct pendant un quart d'heure.

3) Quant aux rumeurs sur une possible promotion ou mise à l'écart, elles ne m'intéressent pas. Je veux continuer à faire mon travail en professionnel et laisser juges les futurs responsables et les téléspectateurs. Pour l'instant, nous vivons une formidable période de l'actualité. Il y a suffisamment à dire, à faire et à montrer.

### EN BREF...

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du parti républicain, a déclaré, jeudi 14 mai, à l'issue d'une réunion du bureau politique, que le parti républicain exprime à M. Giscard d'Estaing « *la fidélité du cœur et de la raison de tous ses membres. Il lui demande de continuer à inspirer son action dans les combats politiques qui s'annoncent (...). Le parti républicain*, a ajouté M. Blanc, *qui a toujours eu une attitude unitaire, n'est animé d'aucun esprit de revanche. Il n'a d'autre souci que de contribuer, pour sa part, à créer les conditions de l'unité retrouvée de la majorité parlementaire.* »

● *Mme Monique Pelletier*, ancienne présidente du comité national de soutien à la candidature de M. Giscard d'Estaing, a évoqué, mercredi 13 mai, la nécessité pour la « *nouvelle opposition* » de mener, « *dans l'union, le prochain combat législatif* ». Elle a ajouté : « *Nous devons donc refuser les querelles fratricides. Nous devons donc préparer les élections législatives dans les conditions qui assurent le report total des voix au second tour. Aucune voix — j'ai dit aucune voix — ne doit manquer au se*[illegible]*r pour permettre l'élection du candidat de la liberté. Pensons-y avant le premier tour. Puisque nous sommes d'accord s*[illegible]*tiel, sachons témoigner face à l'opinion de notre volonté unitaire. (...)* »

● *Le bureau politique du Centre des démocrates sociaux*, qui s'est réuni mercredi 13 mai, a souhaité que, lors des prochaines élections législatives, les Français envoient à l'Assemblée nationale une majorité de députés qui fassent contrepoids au choix présidentiel du 10 mai. M. Bernard Stasi a toutefois ajouté : « *Les élections législatives ne constituent pas un troisième tour de l'élection présidentielle, elles ne sont pas non plus une revanche, mais elles doivent être l'occasion pour les Français d'élire une majorité qui préservera les conditions d'un développement économique et social, l'indépendance du pays et les institutions de la Ve République.* »

● *Le parti communiste révolutionnaire* (P.C.R., d'inspiration maoïste) estime que « *le succès de François Mitterrand ne saurait, à lui seul, suffire à changer la société* », mais qu'il « *crée des conditions plus favorables pour le succès des luttes et la satisfaction des revendications populaires. En ce sens*, ajoute le P.C.R., *il représente un premier pas pour tous ceux qui aspirent à une transformation en profondeur de notre société et auxquels il appartient, aujourd'hui, de se rassembler pour construire une gauche nouvelle, capable de porter une véritable alternative socialiste* ».





هكذا من الأصل



Le Monde

# société

## JUSTICE

AUX ASSISES DES HAUTS-DE-SEINE

## Le procès du brigadier Marchaudon, policier modèle et tireur d'élite

Le brigadier Marchaudon est probablement le policier le mieux noté jamais déféré devant une cour d'assises. Que d'éloges ! *« Homme exceptionnel, courageux, ur sens aigu du service public et de la défense des honnêtes gens, très énergique, dynamique élément possédant au plus haut point le sens de son métier. »* Que de bonnes notes annuelles sur le livret de ce flic *« propre, discipliné, très actif »*. Du 12 sur 20 de 1962, car, *« n'est-ce pas, en début de carrière on ne commence pas trop haut »*, au 17,35 sur 20 en 1977, une carrière enviable : cinquante-trois félicitations, cinq gratifications, de 1 à 50 francs et, sommet des sommets, une lettre du préfet de police, M. Paolini, pour lui transmettre, en septembre 1974, les félicitations du ministre de l'intérieur, M. Poniatowski, après une brillante intervention. Le brigadier Marchaudon loué *« pour ses qualités professionnelles et son mépris du danger »* avait, après un hold-up boulevard Barbès et une course-poursuite, abattu un des malfaiteurs qui, lui-même, *venait de tuer un policier* et d'en blesser un autre. Il y eut donc cette lettre, et, plus encore, la venue au commissariat du 18e arrondissement de M. Poniatowski, qui félicita le brigadier et lui serra la main.

### Un tapis d'éloges

Cela vous pose un brigadier. Et probablement M. Marchaudon aurait-il pu vivre heureux le reste de son âge, voguant vers le 19 sur 20, aimé de ses chefs, de ses collègues, de ses subordonnés, de ses voisins d'immeuble, et même de son concierge, s'il ne s'était pris les pieds dans ce tapis d'éloges pour devenir celui par qui la bavure arrive.

Roger Marchaudon, grand lecteur de Borniche et passionné par la vie des animaux, tireur d'élite, moniteur de tir même, ne devait pas en effet sortir indemne de sa gloire nouvelle, de sa légende naissante.

Les choses même devaient aller très vite. Après le coup d'éclat du *3 septembre 1974*, l'intervention après le hold-up du boulevard Barbès, il y aura l'« *incident malheureux* » du 6 septembre. Trois jours pour que le brigadier Marchaudon passe de l'héroïsme à la suspicion. Cette première affaire est simple. Une intervention à la sortie du métro Anvers pour intercepter une bande de cinq « tireurs », de pickpockets. L'un des jeunes gens interpellés, Abderrahmane Benghenissia, s'enfuit. Course-poursuite avec le brigadier *dans les rues de Pigalle*, trois coups de feu, trois balles dans le dos. Abderrahmane Benghenissia ne volera plus les portefeuilles. La famille du jeune homme porte plainte pour homicide volontaire. Une information est ouverte et aboutit à un non-lieu. Certes, la victime était non armée, on ne peut considérer qu'il s'agissait d'un dangereux malfaiteur, mais il se trouvera deux témoins pour venir appuyer la version présentée par M. Marchaudon. Selon lui, selon eux, à un moment donné, le poursuivi s'est retourné vers le poursuivant, la *main masquée* par un vêtement. Attitude de nature à faire croire à M. Marchaudon qu'il *« allait se faire allumer »*, attitude qui permit, sans qu'on veuille se poser d'excessives questions, de conclure à la *« légitime défense »*.

La carrière de M. Marchaudon peut donc continuer, jalonnée de bonnes notes, 15 sur 20 en 1973, 16 sur 20 en 1974, 16,80 sur 20 en 1975, et de belles interventions. Jusqu'en 1977, jusqu'à ce 23 août, trois ans après, où, au cours d'une intervention à Chatenay-Malabry, le brigadier Marchaudon abat un jeune *homme*, *Mustapha Boukhizir*, vingt et un ans, qui tentait de s'enfuir.

L'affaire-là a commencé par un appel à Police-Secours d'une *vieille dame* Cette dame a remarqué que des jeunes gens, apparemment désœuvrés, rôdaient devant le bureau de poste, rue Pressensé. A midi moins dix, les voyant ou croyant les voir enfiler des cagoules, la passante alerte la police. Voulaient-ils vraiment, ces jeunes, « braquer » le bureau de poste, ou, comme le prétendront après les deux survivants, attaquer un revendeur de drogue pour régler un compte ou le dépouiller ?

En tout cas, ils sont armés, deux 6,35 et une imitation, en plastique, d'un 11,43. Lorsque la police arrive, deux cars, les jeunes lâchent leurs armes *et s'enfuient*. Sont-ils trois, comme ils l'affirment ? Quatre, comme l'af*firmeront les policiers ? En tout* cas, le brigadier Marchaudon et le gardien de la paix Jean-Claude Cateau prennent en chasse le jeune Mustapha Boukhizir. Et tirent. Le brigadier vide son chargeur, six balles, le gardien fait feu deux fois. Le jeune Mustapha Boukhizir est tué. L'affaire est simple. Les deux policiers étaient *« menacés par un compagnon armé de la victime »*, un homme qui ne fut jamais arrêté mais dont les policiers affirmèrent *qu'il allait, évidemment, « les allumer »*. Légitime défense donc.

### A bout portant

*La jolie version*. Hélas pour eux, hélas pour Marchandon, l'homme le plus rapide de l'ouest parisien l'affaire a eu des témoins. Des témoins, pour la plupart assez prudents pour ne plus prendre le risque de témoigner. Mais une femme, elle, Mme Rousseau, ose *faire savoir, de façon indirecte*, à un journaliste du *Matin*, M. Jean Darriulat, que les choses ne se *sont certes pas passées comme* cela. Et Mme Rousseau dit des choses étranges, que le brigadier Marchaudon s'est penché sur le jeune allongé ventre contre terre sur le sol pour lui tirer dans le dos et l'achever. Et que le brigadier Marchaudon a donné au gardien de la paix Jean-Claude Cateau l'ordre de tirer Et que le jeune homme, non armé, blessé suppliait : *« Non, non ! »*

Bref, l'affaire est grave. D'autant que l'autopsie confirme ces déclarations. Le jeune homme a été atteint de cinq balles l'ayant toutes frappées par derrière. Et deux de ces balles, dont la mortelle, ont été tirées de haut *en bas*, l'une *à bout portant*, l'autre à bout touchant, c'est-à-dire les deux à moins d'un mètre (*le Monde* du 2 septembre 1977).

L'hypothèse *de la légitime défense* tombe. Les différentes explications avancées par les policiers aussi. Et, *après plainte* de la famille de la victime, le brigadier Marchaudon est inculpé d'homicide volontaire et renvoyé aux cours d'assises. C'est cela que la cour d'assises de Nanterre a commencé d'examiner, jeudi 14 mai. Un procès saucissonné, puisque les deux jeunes gens arrêtés le 23 août ont été jugés au mois d'octobre 1979 par la cour d'assises des Hauts-de-Seine (*le Monde* du 27 octobre 1979) et condamnés à cinq années de réclusion, comme si les deux affaires, les deux dossiers n'étaient pas indissolublement liés. Et cela *explique que la première audience* ait été, pour l'essentiel, procédurière, les deux partis : la défense assurée par Me Henri Garaud et la partie civile par Mes Mourad Oussedik et Michel Zavrian, se sont longuement opposées à grand renfort de conclusions, pour empêcher dans un cas, obtenir dans l'autre que tous les dossiers concernant le brigadier Marchaudon soient produits au procès. La cour bien embarrassée a finalement opté pour une demi solution, la *production de pièces résumant* sans doute un peu hâtivement toutes les affaires.

Auparavant le président M. Henri Boulart et ses assesseurs, suivant les réquisitions de l'avocat général M. Yves de Verdilhac, avaient ordonné le maintien en détention du brigadier Marchaudon. Le brigadier, suspendu de ses fonctions depuis 1977 mais avec *maintien de son traitement*, avait été incarcéré le mercredi soir 13 mai, veille du procès, à la prison de *Bois-d'Arcy*. Faisant état d'insultes, « *sale flic* », adressées à son client, Me Garaud demanda la mise en liberté pendant la durée du procès. Demande rejetée *« rien ne justifiant qu'il soit dérogé au droit commun, le maintien en détention assurant la régularité des débats »* et empêchant *« toute éventuelle pression sur des témoins »*.

PIERRE GEORGES.

## Faits et jugements

### Un gendarme inculpé de meurtre.

Bordeaux. — L'auteur présumé du meurtre du jeune Bourguignon de vingt-trois ans, M. Michel Moricelli, disparu depuis le 27 juillet 1980, et dont le cadavre fut retrouvé, il y a un mois, en forêt de la Coubre, près de La Tremblade (Charente-Maritime), a été identifié et placé sous mandat de dépôt. Il s'agit d'un gendarme, âgé de trente et un ans, M. Patrick Chambord, de la compagnie de Barbezieux (Charente).

Selon les *premiers éléments* de l'enquête, la victime aurait été exécutée avec une arme de collection, *par le gendarme*, en présence de trois membres d'une même famille d'ostréiculteurs, MM. Jacques, Jean-Pierre et Marcel Granchère. Employé dans cette famille depuis trois ans, Michel Moricelli aurait eu des aventures sentimentales assez compliquées avec une sœur et la mère des trois frères. On ne sait pas encore comment et pourquoi M. Chambord, marié et père de trois enfants, a pu être mêlé à ce règlement de comptes. Il a été *arrêté par les gendarmes*, à la suite d'un rapprochement effectué à partir d'une balle trouvée sur la victime et des projectiles récupérés à la suite d'un exercice de tir qu'il avait effectué dans la forêt de la Coubre peu de temps avant que Michel Moricelli ne fût tué avec une balle semblable. M. Chambord a été inculpé de meurtre et les trois frères de complicité. — P. C.

● *Deux responsables de la C.G.T. ont été inculpés* de diffamation envers la police, jeudi 14 mai, par M. Claude Grellier, juge d'instruction au tribunal de Paris. Les inculpés sont MM. Gérard Gaumé, secrétaire confédéral de la C.G.T., et Edmond Amiable, secrétaire général de l'union régionale de la C.G.T. *L'origine des poursuites* repose sur une plainte du ministre de l'intérieur, en date du 2 avril 1979, déposée après une conférence de presse de la C.G.T., au cours de laquelle le cas de M. Gérard Le Xuan — gardien de la paix en civil intercepté durant des incidents provoqués par des autonomes — avait été critiqué.

### La LICRA demande une commission d'enquête sur les activités de M. Papon sous l'occupation.

La Ligue internationale *contre le racisme et l'antisémitisme* (LICRA), a demandé, le jeudi 14 mai, dans un communiqué, l'ouverture *d'une commission* d'enquête sur les activités de M. Maurice Papon alors qu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde sous l'occupation allemande. Pour la LICRA, si les révélations du *Canard enchaîné* sont exactes, elles *« sont de nature à s'interroger sur la mansuétude dont aurait bénéficié M. Papon pendant plus de trois décennies au service de l'administration et à un poste ministériel »*.

*Le Canard enchaîné* a publié à deux reprises des documents administratifs français et allemands *démontrant que M. Papon* avait pris part à la constitution de convois de juifs du camp de Mérignac à celui de *Drancy* avant d'être déportés en Allemagne.

*Le Canard enchaîné* avait également publié un rapport de la Feldkommandantur du 21 juillet 1943, dans lequel il était indiqué que M. Papon *« collabore sans problème avec la Feldkommandantur »* et *« qu'il n'y a jamais eu de plaintes élevées contre lui ; ce qui laisse supposer qu'il est un représentant sincère de la politique du gouvernement actuel »*.

La LICRA est présidée par M. Jean Pierre-Bloch.

De son côté, la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes demande également *« que cette affaire, avec toute la diligence nécessaire, fasse l'objet d'une enquête... » « Il y va*, ajoute le communiqué, *du respect de la mémoire de toutes les victimes des nazis et du régime de Pétain, de l'honneur de la Résistance, de nos institutions et du pays. »*

### Les démêlés de Françoise Sagan et de Flammarion (suite).

La société Flammarion a intenté, jeudi 14 mai, une action en référé contre Mme Françoise Sagan pour s'opposer à la publication chez d'autres éditeurs de son dernier roman, intitulé *la Femme fardée*. La romancière, dans un communiqué, indique que les éditions Flammarion *« refusent d'obéir au jugement exécutoire du tribunal de première instance de Paris, qui leur enjoignait de lui verser des mensualités considérées comme alimentaires et urgentes par le tribunal »* (*le Monde* des 31 janvier et 11 mars).

Flammarion souligne, pour sa part, que Mme Sagan *« est encore débitrice de deux millions cinq cent mille francs »*, et qu'elle est sous le coup de poursuites engagées contre elle par divers créanciers, qui ont obtenu des saisies-arrêts interdisant à ses éditeurs de lui verser ses droits.

● *Le sort des détenus basques espagnols*. — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Jean Bertholon, a renvoyé au 20 mai l'examen de la demande d'extradition formée par le gouvernement espagnol contre M. Thomas Linaza, membre présumé de l'ETA, qui avait été inscrite à son rôle du mercredi 13 mai. Ce report a été motivé par l'impossibilité de plaider où se trouvait ce jour-là l'un des avocats de M. Linaza, Me Jean-Louis Pelletier, retenu devant la cour d'assises de Paris.

D'autre part, un ressortissant espagnol d'origine basque M. Juan Miguel Arrugarta contre lequel vient *d'être signifié* un mandat d'arrêt international émanant de l'Espagne, a été appréhendé *le jeudi 14 mai à Digne* (Alpes-de-Haute-Provence) d'où il a été transféré à la prison des *Baumettes à Marseille*.

● *« Libération » condamné*. — La directrice de publication du quotidien *Libération*, Mme Zina Rouabah, a été condamnée pour diffamation à 2 500 F d'amende et deux fois 25 000 francs de dommages et intérêts, jeudi 13 mai, par le *tribunal de grande* instance de Guéret (Creuse) à la suite de la publication d'une annonce et qui a porté plainte. hebdomadaire, *Sandwich*. Celle-ci contenait des propositions de caractère pornographique sous la signature d'un couple creusois, qui n'était pas en fait l'auteur de l'annoce et qui a porté plainte.

● *Les suites judiciaires d'un accident d'autobus*. — Le conducteur d'un autobus de Nancy, M. Jean-Paul Dechevaux, responsable d'un accident au cours duquel une fillette avait été tuée et *vingt-six* autres enfants blessés, a été condamné, mardi 12 mars, à un an de prison avec sursis et à six mois de suspension de permis de conduire par le tribunal correctionnel de Nancy. Le 21 janvier (*le Monde* du 24 janvier), M. Dechevaux, qui *conduisait un autocar de ramassage* scolaire, avait perdu le contrôle de son véhicule dans un virage alors qu'il roulait à 98 kilomètres à l'heure.

## L'affaire Curiel

(Suite de la première page.)

Dans les deux cas, des mises en cause tirées de dossiers secrets dont seule l'accusation a connaissance, la justice *prisonnière de l'arbitraire policier*, la dénonciation à l'opinion publique de l'espion, du traître à la patrie — on dit maintenant traître à l'Occident, d'ailleurs *Curiel était apatride ; d'origine* juive, comme Dreyfus, mais ce n'est pas cela qui lui fut imputé : on a voulu le ranger dans la catégorie des maudits que sont aujourd'hui les « terroristes », et secondairement, honteusement, les (mauvais) juifs. En démontant le « faux patriotique » qui fit condamner Dreyfus, nos ancêtres *ont probablement épargné* à la France la honte d'être le premier pays fasciste d'Europe. Notre situation est certes moins inquiétante Et pourtant, depuis trois ans, *les assassins d'Henri Curiel* sont restés inconnus. Ceux de Pierre Goldman aussi. Ils continuent même d'opérer impunément, eux, ou leurs complices, ou leurs imitateurs. En trois ans, quinze assassinats politiques, deux cent quatre-vingts attentats ou exactions, imputables à des équipes qu'on peut appeler fascistes ou racistes. En revanche, on relève un nombre infime d'inculpations, cinq ou six arrestations faites plutôt par hasard et suivies de libérations...

J'ai eu l'occasion, depuis trois ans, de parler de ce scandale à *plusieurs ministres. L'un — le* mieux placé — m'a répondu : *« Pourquoi incriminez-vous la justice ? Adressez-vous à la police ! »* Nous nous sommes adressé au responsable de la police, le ministre Bonnet : nous voulions accéder, comme on dit, à ces fameux documents que les accusateurs de Curiel ont la faculté de compulser librement, mais qui sont interdits à ses défenseurs. *Le ministre a refusé*. Nous avons donc saisi la commission d'accès aux document administratifs. Elle a dit oui, le ministre a dit non. Nous nous sommes donc adressé au président de la République. Il nous a répondu : *« Oui, bien sûr, c'est votre droit. »* Le ministre n'a pas bougé Nous avons alors saisi le médiateur, qui a dit oui. Enfin, nous avons porté plainte devant le tribunal administratif, qui nous a donné raison. Le ministre a continué de *dire non, non et non ! Voilà* comment les ministres respectent les lois qu'ils édictent, ce qu'il en est de l'égalité de citoyens devant la loi, tous recours épuisés. D'un côté, il y a des journalistes : Suffert du *Point*, Gaucher de *Minute*, ceux qu'on « renseigne ». De l'autre, il y a les avocats et des journalistes aussi, qui sont *indignes d'avoir accès aux « secrets de la défense nationale »*. Des secrets à sens unique Si nous admettons cette procédure, il est évident que personne dans ce pays ne sera à l'abri d'une dénonciation publique, fondée sur des documents « secrets » qu'il lui sera impossible de réfuter. De tous les monopoles, celui de la preuve est *le pire*. On a fait des révolutions contre ça.

En attendant, notre preuve à nous, c'est que nos adversaires cachent les leurs, alors que nous voulons les voir. Ils insinuent qu'il y en a des piles énormes. Mais, le 16 décembre 1977, la commission de recours gracieux des réfugiés et des apatrides avait rendu un avis défavorable à l'assignation à résidence prononcée contre H. Curiel par le ministre de l'intérieur. *« Il n'y a rien dans le dossier »*, confièrent alors certains commissaires. Peut-être leur avait-on caché à eux aussi les preuves. Peut-être existe-t-il deux dossiers : celui où il y a tout, qu'on ne laisse voir qu'aux journalistes amis, et celui où il *n'y a rien, qu'on* transmet aux magistrats quand on ne peut pas faire autrement.

### L'article du « Point »

L'affaire Curiel commença le 21 juin 1976, avec la publication dans *le Point* d'un article anonyme qui, sous le titre « Le patron des réseaux d'aide aux terroristes », révèle que Curiel dirigeait un réseau « Solidarité » auquel étaient « reliées » vingt-cinq organisations du tiers-monde de tendance « révolutionnaire ». Selon l'article, ce réseau qui se proposait d'apporter, en France, une assistance *morale et* matérielle aux révolutionnaires du tiers-monde, s'occupait surtout d'infiltrer ces mouvements afin de renseigner le K.G.B. sur leurs activités. Curiel aurait été à la fois le pivot parisien d'une internationale terroriste allant du Japon à la République Dominicaine et un espion du K.G.B. affecté à la surveillance de ce même terrorisme.

J'ai relu dix fois ce texte. J'y ai relevé les expressions répétées : *« j'ai le sentiment »*, *« j'ai la conviction »*, *« je crois »*, qui sont d'autant plus étranges qu'il n'est pas signé — mais pas une seule preuve. Voici l'axe de la démonstration : l'auteur a la conviction que la D.S.T a la conviction qu'un certain Haberman, membre du « réseau Curiel », arrêté en juillet 1974, était en relation avec des terroristes japonais... Mais lisez plutôt. Je cite : *« Depuis des mois, les » services français connaissaient » Haberman : ils n'ont pas réussi » à lui faire avouer — bien qu'ils » en soient convaincus — qu'il » était le spécialiste des faux » documents du réseau Curiel. » A partir de cette date, il est » donc établi qu'une liaison » existe entre le réseau Curiel et » au moins deux groupes qui » n'étaient pas des moindres : » l'Armée rouge japonaise et le » réseau Carlos »* Extraordinaire paralogisme : X n'a pas avoué, donc X est coupable. S'il avait avoué, *il serait* également coupable mais sans doute avec des circonstances atténuantes... C'est du Courteline, ou du Vichinski ! Effectivement, Haberman appartenait à « Solidarité », mais le Japonais dont il est question dans l'article du *Point* a été jugé au Japon, et innocenté de l'accusation d'appartenir à l'Armée rouge. Quant au fameux Carlos, rien dans l'article ne permet d'établir entre Curiel et lui un lien même aussi hasardeux que celui supposé entre Curiel et les terroristes japonais.

Il était déjà acrobatique de présenter cet *homme comme* étant à la fois marxiste convaincu, espion du K.G.B. et plaque tournante du terrorisme international. Les deux premières « qualités » peuvent à la rigueur se concilier entre elles, mais difficilement avec la troisième. Au surplus, un certain nombre de personnes honorablement connues, en particulier un Père dominicain et un pasteur protestant, *étaient décrites comme* des complices de ce réseau de terrorisme et d'espionnage...

On dira, on a dit : pourquoi Curiel n'a-t-il pas porté plainte aussitôt pour diffamation ? Il n'a pas osé répondre. Ce fut un tort. Mais on peut *le comprendre* : ses papiers lui étaient renouvelés sous les trois mois par la préfecture de police. Il avait déjà fait deux ans de prison préventive pour aide au F.L.N. Il se sentait menacé, et il n'avait pas tort puisque deux ans plus tard il devait être abattu. Puisque cinq ans plus tard, on nous empêche toujours de le défendre.

Devant l'émotion provoquée par cet article, l'auteur se dévoila : c'était Georges Suffert. Il disait agir par souci de clarté et de patriotisme. Il ne niait pas tenir ses informations d'agents secrets français, en les complétant auprès de prêtres de sa connaissance. Mais il ne disait pas si, en « trois mois d'enquêtes », il avait procédé aux vérifications qu'on s'impose lorsqu'on est journaliste. Et surtout, il éludait la question centrale : comment se fait-il que des services de contre-espionnage aient jugé utile de « balancer » un « espion » à un journaliste, alors qu'ils ont tant de moyens, légaux ou illégaux, pour s'en débarrasser ? Serait-ce qu'ils n'ont pas confiance dans leurs *chefs militaires ni dans les dirigeants* de la République ? Alors l'affaire est encore bien plus grave, et c'est là-dessus qu'il fallait enquêter En tout cas, on *ne sortira pas de l'alternative* : ou bien ces « secrets » existent et alors pourquoi les a-t-on dévoilés à des journalistes, et à quelques-uns d'entre eux seulement ? Ou bien ils n'existent pas, et alors ces journalistes, intoxiqués, ont à leur tour intoxiqué leurs lecteurs. Cette alliance de journalisme et de service secret, qui a caractérisé l'affaire Dreyfus, puis l'affaire Salengro, comme elle caractérise aujourd'hui l'affaire Curiel, soulève, chez ceux qui se font une certaine idée de la profession de journaliste, un scandale persistant.

La calomnie, comme la pourriture, se nourrit d'elle-même. Des livres et des articles paraissent maintenant, qui font une sorte *de circuit fermé où la charge de* la preuve est toujours renvoyée à un autre, qui la tient lui-même de Suffert, qui la tient de la D.S.T. ou du SDECE. Ne s'agit-il pas, comme l'a écrit naïvement A. de Borchgrave, d'un « secret ouvert », connu de la « communauté *(community)* des services de renseignements de l'Ouest », — un secret ouvert, c'est-à-dire une évidence dont la nature est d'être cachée. On en revient toujours à ce stupéfiant paradoxe : la preuve est justement ce qui doit ne pas apparaître. Et ce Curiel, qui proclamait son admiration pour la *politique soviétique*, n'est-ce pas significatif ? Vous vous imaginiez qu'un espion se dissimule. Eh bien, pas du tout. Sa ruse suprême consiste à clamer partout : je suis un agent ! Après l'article du *Point*, j'avais prié Suffert de me communiquer ses preuves. Il me répondit qu'il le ferait si je m'engageais à n'en parler à personne. Je refusai d'être initié à ce honteux mystère. Il n'y a pas pour moi deux espèces d'homme. Il n'y a pas non plus deux espèces de vérité.

JEAN-MARIE DOMENACH.

### Prochain article :

ESPION ET TERRORISTE CERTES PAS

● *RECTIFICATIF*. — Une erreur typographique nous a fait écrire dans *le Monde* du 15 mai que le coût global de la prison de Bois-d'Arcy avait été évalué en 1980 à 500 millions de francs. Ce coût est en réalité de 105 millions de francs.

*POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LES ANNÉES TRENTE*

# La France connaît une montée brutale du nombre des suicides

**Le nombre des suicides enregistrés en France a, pour la première fois, dépassé en 1980 le chiffre de dix mille. Une étude de l'Institut national d'études démographiques (INED) publiée par le bulletin « Population et société » révèle, en effet, une brutale augmentation du taux des suicides en France depuis les années qui ont suivi le début de la crise économique.**

L'étude sur le suicide menée par deux chercheurs de l'INED, MM. Jean-Claude Chesnais et Jacques Vallin, est fondée sur le dépouillement des renseignements (non nominatifs) fournis à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) par les médecins lors de tout décès. Les résultats de cette étude montrent, en chiffres absolus, une forte augmentation du nombre de suicides. Alors que celui-ci s'est toujours situé, dans les années 1956-1970, aux alentours de 7 500 par an et de 8 000 dans les années 1970-1976, il a fortement augmenté à partir de 1977 (8 741) : 9 158 en 1978, 9 858 en 1979 et 10 500 en 1980.

Plus nette encore est l'augmentation lorsqu'on examine les chiffres en données relatives, c'est-à-dire le taux de suicide pour cent mille habitants. Ce taux n'avait guère varié entre 1949 et 1976 (de 15,2 à 15,8), sauf pendant la période correspondant à la guerre d'Algérie (17,4 en 1956, 15,9 en 1961). Il n'avait, en tout cas, jamais atteint les niveaux enregistrés avant la guerre de 1914-1918 (21,6 pour la période 1906-1909, 22,3 pour la période 1910-1918) ni ceux de l'entre-deux-guerres (20,2 pour la période 1930-1934 et 20,1 pour les deux années suivantes). Or, depuis 1973, année du début de la crise, le taux brut de suicide pour cent mille habitants s'établit ainsi : 1973, 15,5 ; 1974, 15,6 ; 1975, 15,8 ; 1976, 15,8 ; 1977, 16,5 ; 1978, 17,2 ; 1979, 18,4 et 1980, 19,7. Si la tendance actuelle se confirmait, on atteindrait ainsi, en 1981, un taux de suicides d'environ 20 pour cent mille équivalant à celui que connut la France lors de la crise des années 30.

La brutalité de la remontée du nombre de suicides est incontestable, mais elle doit être interprétée avec prudence en examinant l'évolution du phénomène selon les tranches d'âge et selon le sexe. C'est ainsi que la stabilité du taux global de suicides dans les années 1960-1976 masque des phénomènes complexes. On a assisté pendant cette période, selon les auteurs de l'étude, d'une part, à « *une augmentation du taux de suicides des femmes (...) plus marquée de quinze à quarante-quatre ans qu'au-delà* » et, chez les hommes, à « *une véritable redistribution des risques de suicide entre les groupes d'âge : forte augmentation aux âges jeunes, où ils étaient les plus faibles (quinze à trente-quatre ans), stabilité à trente-cinq/quarante-quatre ans, forte diminution aux âges élevés où ils étaient les plus forts (cinquante-cinq à soixante-quatre ans)* ». On a ainsi observé que, pour les quinze à vingt-quatre ans, « *la montée du suicide commence dès 1965* », alors que « *pour les vingt-cinq/trente-quatre ans elle ne démarre qu'en 1975* ».

Les auteurs se gardent d'établir un lien direct de cause à effet entre la montée du chômage et la montée du suicide, lien qui serait mieux établi si on disposait de statistiques sur la situation professionnelle des suicidés, ce qui n'est pas le cas. Mais MM. Chesnais et Vallin peuvent écrire :

## A l'étranger

« *Faut-il relier le phénomène à la montée du chômage chez les jeunes ? Une certaine corrélation existe, à n'en pas douter. Mais il n'est pas possible d'établir une relation simple entre chômage et suicide. D'une part, la crise économique cause bien d'autres difficultés que le chômage (faillites, échecs professionnels, incapacité à assumer des charges devenues trop lourdes : loyer, dettes, etc.), mais, d'autre part, l'influence du chômage sur le suicide ne se limite sans doute pas à une liaison directe et individuelle. L'angoisse créée par l'ambiance générale de crise compte sans doute autant que la perte concrète d'un emploi. Dès lors, l'effet de crise est plus diffus et on ne peut guère s'attendre à découvrir une corrélation étroite à chaque âge entre l'évolution du suicide et celle des demandeurs d'emploi. Il n'en demeure pas moins que l'incidence du suicide a brusquement augmenté peu après l'entrée de la crise économique dans sa phase la plus aiguë.* »

Un dernier élément de réflexion est fourni par cette enquête, portant sur la situation dans différents pays occidentaux. Le taux brut de suicides est plus élevé en Allemagne fédérale qu'en France depuis longtemps (en 1965, déjà, il se situait à 20 pour cent mille contre 15 pour la France), mais la hausse de ce taux pour les années récentes y est moins nette (22,2 en 1978 contre 17,2 en France). En Angleterre et au Pays de Galles, le taux brut de suicides est nettement inférieur (8,2 en 1978) même s'il a amorcé une très légère remontée depuis 1975. En Italie, enfin, le dernier chiffre connu (5,8 suicides pour 100 000 habitants en 1978) traduit une relative stabilité par rapport aux années antérieures.

Ces pays ayant été très touchés par la crise, il apparaît bien qu'il serait simpliste d'établir une liaison mécanique (montée du chômage égale montée du suicide). Les chercheurs de l'INED soulignent avec raison que la manière dont la crise est perçue dépend des conditions psychologiques et sociologiques dans lesquelles elle intervient. Ils écrivent à ce sujet : « *L'influence de la situation économique sur le suicide dépend beaucoup de la manière dont les individus en difficulté se trouvent insérés dans la société. L'existence et l'efficacité de réseaux de solidarité (qu'il s'agisse de la famille ou d'autres institutions) peuvent écarter le recours à un geste de désespoir. Il n'est d'ailleurs pas indifférent de constater que les pays où la crise actuelle semble avoir le moins d'effet sur le suicide, l'Angleterre et surtout l'Italie, sont aussi ceux qui, de toute manière, ont les taux de suicides les plus faibles.* »

BRUNO FRAPPAT.

★ INED, « Population et société », mai-1981, p. 147, 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14. Tél. : 320-13-45.

# SCIENCES

## A bord de Soyouz-40

### L'UNION SOVIÉTIQUE A LANCÉ DANS L'ESPACE UN ÉQUIPAGE SOVIÉTO-ROUMAIN

L'Union soviétique a envoyé dans l'espace, le jeudi 14 mai, à 19 h. 17 (heure française), un nouvel équipage de cosmonautes composé du vétéran soviétique Leonid Popov et du Roumain Dumitru Prunariu. Au cours de la journée de vendredi, les deux hommes devraient, à bord de Soyouz-40, rejoindre la station orbitale Saliout-6 et s'amarrer au train spatial qu'elle forme avec le vaisseau spatial Soyouz-T-4. Là, ils retrouveront les deux cosmonautes soviétiques Vladimir Kovalenok et Victor Savinykh dans l'espace depuis le 12 mars.

Avec ce nouveau lancement s'achève la première étape du programme Intercosmos visant, entre autres, à lancer dans l'espace des cosmonautes de pays amis de l'Union soviétique. Entre le 2 mars 1978 et le 11 mai 1981, les Soviétiques ont, en effet, fait voler huit cosmonautes étrangers.

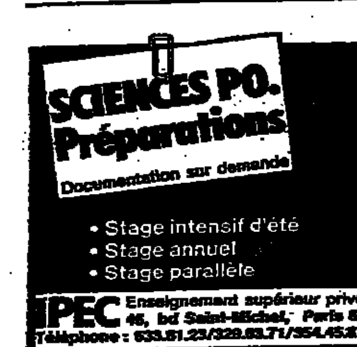
Le programme Intercosmos se poursuit activement, puisque les autorités soviétiques ont proposé d'envoyer dans l'espace un cosmonaute indien et un cosmonaute français. Si le premier était attendu en avril dernier par les Soviétiques, les deux candidats pour le second poste sont depuis longtemps à l'entraînement à la cité des Étoiles, près de Moscou. Seule différence, au moins en ce qui concerne le cosmonaute français, son séjour aura lieu à bord d'une nouvelle station orbitale dénommée Saliout-7. La station actuelle arrive, semble-t-il, à la fin de sa vie, puisqu'elle fêtera en septembre sa quatrième année dans l'espace.

## DÉCÈS

### DU NORVÉGIEN ODD HASSEL prix Nobel de chimie

Oslo (A.F.P.). — Le professeur Odd Hassel, qui avait reçu le prix Nobel de chimie en 1969 (conjointement avec un Britannique, Sir Derek Barton) est décédé mercredi 13 mai, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

[Né le 17 mai 1897 à Oslo, Odd Hassel avait fait toutes ses études à l'université d'Oslo, où il était devenu professeur de chimie-physique en 1934. Le prix Nobel lui avait été attribué pour ses travaux sur les structures moléculaires. Il s'était en effet notamment illustré par de très nombreuses publications sur les structures des molécules ou cristaux étudiées à l'aide de rayons X ou de faisceaux d'électrons.]




# SCIENCES HUMAINES

## AU COLLOQUE « SEXE ET LANGAGE »

Dans *le Monde* du 14 mai, des erreurs de transmission ont rendu inintelligibles certains passages du compte rendu par Michel Contat du colloque « Sexe et langage » qui s'est tenu à New-York. C'est d'autant plus regrettable que l'article s'en prenait d'une manière assez polémique à l'inintelligibilité délibérée de l'organisateur de ce colloque psychanalytique, Armando Verdiglione.

Ainsi, dans le chapeau, fallait-il lire : « *Puisque, loin d'apporter la peste à l'Amérique, la psychanalyse y a, au contraire, contracté une maladie pernicieuse en s'accouplant à la thérapie plutôt qu'à l'ontologie, à l'épistémologie et à la philosophie du langage, il s'agissait de contaminer le Nouveau Monde avec une peste remise au goût du jour, celle d'un néo-judaïsme radical à tendance religieuse et prophétique.* » Plus loin, il fallait lire : « *Jean Toussaint Desanti, dans une communication lumineuse, comme seuls savent en faire les vrais savants de sa trempe, retrouva le sexe à travers une réflexion épistémologique sur les objets idéaux (...). Bernard-Henri Lévy, nul ne s'en étonnera, fit l'apologie du monothéisme dans un exposé lacano-talmudique sur l'inexistence de la femme, du rapport sexuel, la loi, l'amour du père, de Dieu, pour terminer par un vibrant appel à remplacer le matérialisme par un patérialisme non dialectique.* »



# SPORTS

## JUDO

# Le Français Roger Vachon champion d'Europe

**Succédant à son compatriote Jean-Luc Rougé, le Français Roger Vachon est devenu, le 14 mai, champion d'Europe des mi-lourds, en battant le champion du monde en titre, le Soviétique Kouboulouri.**

**Dans la catégorie des lourds, dominée par l'inédit Soviétique Veritshev, le Français Laurent del Colombo a gagné la médaille de bronze, comme Angelo Parisi l'an passé.**

De notre envoyé spécial

Debrecen. — Beaucoup de têtes nouvelles autour du tapis des championnats d'Europe, organisés dans la troisième ville de Hongrie, du 14 au 17 mai. Après les Jeux de Moscou, l'heure de la retraite a, en effet, sonné pour de nombreux combattants. D'ailleurs une gloire s'élime rapidement. Le poids-lourd hongrois Imbre Varga, dont la collection de médailles d'argent et de bronze dans les championnats européens et mondiaux aurait fait pâlir de jalousie un général latino-américain, a voulu, à trente-six ans, tenter une dernière fois sa chance devant son public. Mal lui en a pris : il reçut deux punitions et ne fut pas qualifié pour le tableau final.

Foin de vieilles lunes, l'avenir se prépare à Debrecen. Les Allemands de l'Est et les Soviétiques l'ont bien compris. Pour la première journée de ces championnats où s'affrontent traditionnellement lourds (plus de 95 kilos) et mi-lourds (moins de 95 kilos), les premiers ont fait appel à Rellig pour prendre le relais du champion olympique Lorenz, les seconds ont choisi un poids lourd de format humain, Veritshev, pour remplacer Kuznetsov, le « treuil », et Tiurin, le « mammouth de la toundra ». Ils n'ont pas été déçus : la R.D.A. ramenant une médaille de bronze et l'U.R.S.S. une médaille d'or.

Côté français, Jean-Luc Rougé ayant troqué le kimono pour le blazer d'entraîneur et Angelo Parisi n'étant pas remis d'une fracture au pouce droit, la Fédération de judo (F.F.J.D.A.) a fait confiance à des jeunots : Roger Vachon chez les mi-lourds et Laurent del Colombo chez les lourds. Tous deux sont âgés de vingt-trois ans et préparent à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) le professorat d'éducation physique. Ils sont également champions de France de leur catégorie. Et ils avaient tous deux à recueillir un lourd héritage.

Laurent del Colombo paraissait le moins bien préparé à cette tâche. Par deux fois, il avait montré le bout de l'oreille : il avait battu le géant Tiurin lors des championnats d'Europe par équipes donnant le titre à la France et au tournoi de Paris il avait renversé l'énorme Hongrois Orsvar, médaille de bronze à Moscou. Mais il avait fait un championnat de France en demi-teinte. Sa préparation pour Debrecen avait été perturbée par une blessure puis par des examens. « *Il est très fort* », avait néanmoins dit, il y a quelques mois, à son propos Jean-Luc Rougé, qui s'y connaît en gros cubes.

Del Colombo a prouvé jeudi que l'ancien champion du monde avait vu juste. Dans sa poule de qualification, il battit sans bavure le Bulgare Zaprianov, vice-champion olympique de la catégorie, le Hongrois Varga, troisième aux championnats du monde 1979 et le Yougoslave Anderle, d'une pointure plus modeste. En quarts de finale, il fit un sort au Britannique Maree. Il aborda malheureusement la demi-finale en n'ayant que cinq minutes pour récupérer du précédent combat. Techniquement il semble en mesure de dominer le Soviétique Veritshev. Mais celui-ci administra un coup de pied dans le tibia du Français, qui tomba à genoux de douleur. Avant qu'il ait pu demander l'interruption de l'assaut pour recevoir des soins, le Soviétique s'ouvrait la voie d'une finale victorieuse en le verrouillant proprement au sol. Restait à Del Colombo un combat pour la médaille de bronze. L'Allemand de l'Est Elheirn, un nouveau lui aussi, fit illusion une minute puis le Laurentin le retourna sur un fauchage de hanche explosif. Del Colombo monta sur la troisième marche du podium et montrait qu'il n'avait pas seulement l'ambition de rester la doublure de Parisi.

Le problème de Vachon, qui opérait en mi-lourds, était sensiblement différent. Il avait déjà été plongé dans le bain international, mais ni aux championnats d'Europe ni aux championnats du monde de 1979 ses performances n'avaient été probantes, alors que dans les championnats nationaux il avait fait souffrir mille morts à ses ennemis.

## Comme Rougé

Pourtant, les entraîneurs lui faisaient la plus grande confiance : une force herculéenne, un souffle de marathonien, devaient lui assurer un avantage décisif, même si sa technique de concasseur est peu orthodoxe. En poule de qualification, il ne fit d'ailleurs rien pour faire mentir sa réputation. Il broya méthodiquement ses trois adversaires le Yougoslave Minarovity, le Suédois Montavon et l'Italien Vecchi, avançant sans cesse sur eux, à la manière de certains boxeurs, jusqu'à ce qu'ils soient pénalisés pour non-compétitivité. Le panache n'y était pas, mais il faut dire que Jean-Luc Rougé ne gagna pas autrement plusieurs de ses titres.

Pour accéder à la finale, Vachon s'employa un peu plus, culbutant successivement avec une projection de bras qui lui est très personnelle l'Espagnol Antonio et l'Allemand de l'Est Rettig. Serait-ce suffisant pour vaincre en finale le Soviétique Kouboulouri, champion du monde et vice-champion olympique de la catégorie ? Le Géorgien qui promène son profil de pirate sur les tatamis européens depuis longtemps est particulièrement dangereux dès qu'il arrive à agripper la ceinture dans le dos de l'adversaire.

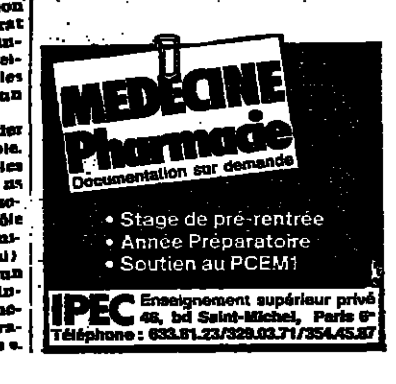
Dans cette posture, il pourrait arracher un chêne centenaire. Le champion olympique belge Van de Walle, qui l'avait oublié, s'en est brûtalement souvenu en demi-finale. Le Géorgien tenta donc d'imposer son jeu particulier au Français, qui parut être dominé. Mais sept minutes, c'est long. Lentement, sûrement, le travail de Vachon fit son œuvre. Après l'offensive, le temps de la défensive était venu pour le Soviétique, qui freinait des quatre fers comme un cheval mené à l'abattoir lorsque Vachon tirait. Pourtant le Français tardait à lancer une attaque décisive, secouant son rival comme un prunier sans rien récolter. Dans les gradins, les entraîneurs écumaient, l'injuriaient même pour provoquer une réaction. Elle vint à huit secondes du coup de gong final : une attaque preste, une projection de bras. Kouboulouri bascula.

ALAIN GIRAUDO.

## TENNIS

### NOAH : ENTORSE A LA CHEVILLE

En faisant du footing le mardi 12 mai dans les allées du bois de Boulogne, Yannick Noah, qui se remettait à peine de sa blessure à l'épaule, s'est fait une entorse à la cheville. Ce nouveau coup du sort lui enlève tout espoir de disputer les Internationaux d'Italie, qui commencent lundi à Rome, et compromet sa participation aux Internationaux de Roland-Garros.




# ÉDUCATION

# L'enseignement privé après l'élection du 10 mai

**L'enseignement privé n'a pas occupé, dans l'ensemble, une place importante dans les débats qui ont précédé l'élection présidentielle, même dans les régions où l'enseignement catholique est bien implanté. C'est le cas, par exemple, de la Loire-Atlantique, où près de cent mille élèves fréquentent cinq cents établissements catholiques sous contrat avec l'État, soit 39 % des élèves du premier degré et 43 % des collégiens et lycéens. Jean-Claude Murgalé a recueilli les réactions des usagers et des enseignants dans ce département après l'élection du 10 mai. Si certains se montrent confiants, d'autres, au contraire, commencent à se mobiliser en vue des élections législatives. Pour sa part, à l'échelon national, le Syndicat national des enseignants chrétiens (SNEC-C.F.T.C.) a exprimé son inquiétude.**

## EN LOIRE-ATLANTIQUE

# Confiance des uns, mobilisation des autres

De notre correspondant

Nantes. — En Loire-Atlantique, quarante des deux cent vingt communes sont encore démunies d'écoles primaires publiques. En revanche, il n'y en a que quatorze à ne pas avoir d'école privée sur leur territoire. Pourtant, il semble bien que les responsables de l'enseignement catholique ont eu quelques difficultés à provoquer, avant l'élection présidentielle du 10 mai, le réflexe de « conservation » en brandissant la menace de la suppression de la « *liberté d'enseignement et de ses conséquences pour les personnels* » et en appelant à voter pour « *Valéry Giscard d'Estaing avec qui l'enseignement catholique est assuré de remplir sa mission nationale et sa mission d'Église...* »

Dans plusieurs communes de Loire-Atlantique, les associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL), ont refusé de distribuer les tracts du bureau national et ses consignes de vote. Des parents adhérents des APEL, sortant de leur réserve habituelle, se sont retrouvés aux côtés de l'Association pour l'évolution de l'enseignement catholique (très minoritaire et rassemblant des chrétiens de gauche qui réclament l'intégration) pour récuser, dans une déclaration publiée dans les quotidiens régionaux, le choix dicté par l'Union nationale des APEL (UNAPEL) et le secrétariat général de l'enseignement catholique. Ils interrogent : « *Est-ce normal qu'une association qui se donne un label de catholique puisse prendre le parti du capitalisme qui consiste à écraser les plus faibles ?* »

Lundi matin 11 mai, la rentrée des classes ne s'est pas faite dans l'allégresse : « *Les professeurs et les personnels qui avaient voté à gauche cachaient plus ou moins bien leur joie, selon le rapport de forces syndical dans leur établissement* », a confié un militant de la C.F.D.T., qui réclame aussi l'intégration.

Si « *les élèves et des professeurs avaient l'air bien triste en arrivant* », selon le concierge de Saint-Stanislas à Nantes, en revanche, le jeune directeur de l'établissement, M. Dominique Pervenche, député R.P.R. de la première circonscription de Loire-Atlantique, estime que « *ça s'est passé comme un jour normal* ». « *J'étais dans mon bureau et j'entendais les gens passer sous mes fenêtres. Il n'y a pas eu de joie débordante ni de lamentations.* »

Dans cette institution qui a fêté son cent cinquantième anniversaire l'an passé, on joue la carte de l'efficacité en vantant le pourcentage de réussites au baccalauréat. « *On n'a pas perçu d'inquiétude qui prend aux tripes* », note un familier.

## « Il n'y a pas à s'affoler »

Atmosphère identique à Blanche-de-Castille (mille deux cents élèves), la grande institution pour « *jeunes filles de bonne famille* » tenue par les Ursulines. On continue à y préparer en toute sérénité la fête de fin d'année : « *Il n'y a pas à s'affoler. Dans l'ensemble, avec les sœurs, on se dit qu'il faut faire confiance — d'abord faut toujours faire confiance au Seigneur* », dit l'économe, qui ajoute : « *De toute façon, ce n'est pas en vingt-quatre heures que les décisions peuvent être prises.* »

A l'externat des Enfants nantais, institution qui rassemble la grande bourgeoisie et la noblesse de la région, l'ambiance est beaucoup plus politisée, cela résulte de la présence parmi les enseignants de M. Jean-Pierre Bazin, secrétaire fédéral du R.P.R., professeur d'histoire. Dans les classes de première et de terminale, les élèves ont gravé au couteau sur leurs tables : « *Marchais, Mitterrand, la merde en France !* » Ce sont eux qui ont couvert entre les deux tours les murs de Nantes d'affiches reprenant ce slogan. Le militantisme des terminales, qui font avec ceux de Saint-Stanislas la claque des réunions du R.P.R., est ardent. Ces élèves se considèrent déjà comme mobilisés pour les prochaines législatives. A l'externat, deux vieux prêtres, qui vivent dans l'établissement leur retraite comme aumôniers, se sont inquiétés. « *Alors, on ne pourra plus parler de Jésus aux élèves ?* » Il se trouve des professeurs pour leur rappeler qu'il y avait aussi des aumôniers dans les lycées publics et leur préciser que « *les écoles privées ne remplissent pas les églises* ».

Dans d'autres secteurs, notamment en milieu rural, le climat est beaucoup plus tendu. Les collégiennes de la Maine (ex-Saint-Sauveur) au cœur du vignoble nantais, en sont presque venues aux mains, lundi, après qu'une élève de troisième eut lancé : « *C'est Mitterrand qui est élu. Maintenant ça va être la guerre civile.* »

Non loin de là, un bambin de cours préparatoire, est venu, très troublé, interroger sa maîtresse en arrivant : *Dis, c'est vrai que l'école va être fermée, comme le dit papa ?* » Les enseignants ont rassuré. Ils ont même entendu à cette occasion des collègues classés, de manière un peu hâtive, à droite, sortir de leur prudente réserve habituelle pour annoncer avec le sourire qu'ils avaient voté pour M. Mitterrand la veille.

Certains parents d'élèves responsables d'associations, se reprochant aujourd'hui d'avoir eu la même franchise. Dans la banlieue nantaise, à Saint-Herblain, l'un d'eux vient de se faire exclure du bureau. L'association départementale des APEL (vingt-cinq mille familles adhérentes) s'apprête à lancer l'ordre de mobilisation générale pour les élections législatives. On se dit persuadé que, cette fois, l'enjeu (les risques pour la loi Guermeur) va aiguiser l'ardeur militante.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

## INQUIÉTUDE AU SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN

L'élection de M. Mitterrand inquiète vivement le Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-C.F.T.C.). Les projets d'intégration de l'enseignement privé sous contrat sont « la mort par asphyxie financière de pratiquement tout l'enseignement catholique », estiment les responsables du SNEC dans un communiqué publié le 14 mai.

Le syndicat rappelle en particulier son attachement au contrat simple, choisi par la majorité des écoles primaires parce qu'il est « moins contraignant » que le contrat d'association, qui implique un contrôle financier et pédagogique de l'administration (« le Monde » du 14 mai). Enfin, le SNEC constate qu'« aucun engagement n'a été pris pour maintenir sur place et dans leurs fonctions actuelles l'ensemble des travailleurs des établissements privés ».

# SPORTS

## ALPINISME

### «Premières» hivernales de l'arête Innominata

De notre correspondant

Chamonix. — *La saison hivernale 1980-1981, dans les Alpes françaises n'a pas été fertile en exploits. Une neige abondante, souvent instable, des voies rocheuses longtemps «plâtrées», des conditions météorologiques généralement défavorables, le dernier hiver n'a pas suscité un engouement des guides et des alpinistes vers les cimes des Alpes.*

*Il en avait été tout autrement pendant l'hiver 1979-1980. Des conditions quasiment « printanières » avaient alors permis à de très nombreuses cordées ou à des solitaires d'escalader des voies particulièrement difficiles. Certains s'étaient laissé surprendre par la montagne clémente, en apparence seulement. Onze alpinistes trouvèrent la mort pendant l'hiver 1979-1980. Cette année, le bilan est beaucoup moins lourd avec deux alpinistes tués et trois autres portés disparus dans le massif du Mont-Blanc.*

L'un des grands itinéraires alpins, l'arête de l'Innominata, située dans le versant italien du mont Blanc, était demeuré invaincu en hiver Malgré les mauvaises conditions générales cette saison, deux cordées l'ont gravi en l'espace de trois semaines et ont réalisé, chacune à leur manière, une « première ». Yannick Seigneur ainsi que trois autres alpinistes ont vaincu après cinq jours d'efforts cette arrête en partant du col Eccles. Trois semaines plus tard, Louis Audoubert et Marc Batard amélioraient la performance des premiers en réalisant l'ascension intrégale de la voie qui commence beaucoup plus bas, à proximité du refuge Monzino, à 2 630 mètres, pour s'achever à l'altitude de 3 730 mètres.

#### Un itinéraire de très haut niveau

Pour cette « aventure », les deux hommes avaient emporté le strict minimum. Ils avaient même renoncé aux chaussures hivernales. Leur objectif était en effet de progresser le plus vite possible dans cette arête de rochers et de glace, pour profiter des conditions météorologiques favorables à ce moment-là. Leur « course » s'acheva après trois jours d'efforts et deux bivouacs éprouvants par moins 30 °C. Moins dure, dirent-ils, que la première hivernale intégrale de l'arête de Peuterey, réalisée en 1972 par Audoubert et Seigneur. L'intégrale de l'Innominata n'en constitue pas moins un itinéraire de très haut niveau. Le guide indépendant Marc Batard, spécialiste des ascensions solitaires et « chronométrées », a confirmé ici son très grand talent de grimpeur. Il s'était notamment fait connaître pendant l'été 1978 lorsqu'il réalisa un soir de pleine lune trois grands itinéraires situés dans l'Envers du mont Blanc, l'ascension de la Major puis de la Sentinelle rouge en désescalade, enfin la remontée vers le col de la Brenva.

Cet exploit lui valut quelques critiques de la part des confrères qui proposent à leurs clients de les emmener dans l'itinéraire de la Brenva pour la somme de 2 000 F. *« En escaladant cet itinéraire réputé difficile en deux heures, on m'a accusé d'avoir dévalorisé la Brenva »*, déclare en souriant Marc Batard. Pour ce Gascon de vingt-neuf ans installé dans les Alpes depuis quinze ans, cette performance aura été une étape importante dans sa carrière de guide indépendant. *« Le milieu de l'alpinisme est un petit monde où il n'est pas trop difficile de se faire connaître,* avoue le guide. *Avec un « petit nom » on arrive à vivre correctement de l'alpinisme. En réalisant quelques belles performances, les choses deviennent alors un peu plus faciles. »*

La pratique de l'alpinisme hivernal est enfin l'occasion de se préparer efficacement pour des aventures himalayennes. Marc Batard, comme beaucoup d'autres de ses confrères, a des projets plein la tête qu'il s'efforcera cependant de cacher le plus longtemps possible tant la concurrence est vive entre « conquérants de l'inutile ».

CLAUDE FRANCILLON.

## Aux entretiens de Rueil

### Compétition et violence

La compétition sportive porte-t-elle en son sein les germes de la violence ? Où l'agressivité prend-elle ses racines ? Comment s'y prendre pour endiguer le flot croissant des gestes brutaux qui, quotidiennement, se produisent sur les pelouses, mais aussi dans les gradins des stades ? Existe-t-il une violence « normale » et une violence « pathologique » ? Autant de questions délicates qui, immanquablement, se posent dès qu'on aborde le délicat sujet de la violence dans le sport, un thème qu'avaient retenu, le mercredi 13 mai, les organisateurs des Entretiens de Rueil à l'initiative des responsables de l'Association française pour un sport sans violence (1). Ce séminaire de réflexion qui réunissait arbitres, dirigeants de clubs, psychologues, journalistes et psychiatres, tout en témoignant de l'inquiétude de certains représentants de la communauté sportive, aura surtout montré quelle difficulté il pouvait y avoir à s'accorder sur les mots pour parler de ce qui, selon le docteur Gérard Mendel, psychanalyste, équivaut à un véritable langage.

Violence, mal inévitable dès lors que les crampons sont chaussés. Mieux : mal nécessaire puisqu'on ne peut la dissocier de la performance physique, puisque, grâce à elle, on peut *« remettre les pendules à l'heure »*, modifier le tableau de marque, puisque, sans elle, à n'en pas douter, le sport disparaîtrait. Couramment émises, de telles opinions ne choquent guère dans les milieux sportifs. Ceux-ci ne voient pas, en règle générale, quelle opportunité il pourrait bien y avoir à aborder de front le sujet. Pas vraiment un tabou la violence, mais quelque chose situé entre le *« revers de la médaille »* et la faute *« inévitable »*. Il est vrai que les questions soulevées peuvent apparaître dangereuses à qui n'a jamais été confronté avec cette problématique qui puise sa substance autant dans la psychologie que dans la psychiatrie, la sociologie que dans l'éducation.

Une ambiguïté sur les termes tout d'abord. Qui pourra jamais situer les lignes de démarcation entre combativité, agressivité et violence ? Faut-il y voir les différents échelons d'une même pulsion, de notions se chevauchant, ou, à l'inverse, dénomme-t-on là des notions fondamentalement différentes ? Sur ce point, les spécialistes présents à Rueil n'auront pas tranché : dans la jungle des concepts — et des écoles — de psychologie, il est plus que malaisé de retrouver son chemin et de dégager des éléments de conduite à tenir.

Autre difficulté : la violence n'est pas spécifique de l'activité sportive. Elle ne touche pas non plus de la même manière les diverses disciplines individuelles ou collectives. Les réponses ne viendront sans doute pas de l'observation du comportement de nos frères inférieurs. Le modèle animal n'est, en effet, pas superposable. Chez les mammifères, dans la défense du territoire ou dans la quête d'une position dominante on s'arrête tout naturellement « au seuil de la violence ». De plus, on sait distinguer à tout coup ce qui est jeu de ce qui ne l'est pas.

Chez l'homme, pour schématiser à l'extrême, deux familles de pensée s'opposent. Pour l'une, la violence est innée, inscrite dans le patrimoine héréditaire de l'individu. L'autre fait appel au caractère acquis. La violence est alors le produit d'une histoire individuelle, une réaction brutale utilisée, faute de mieux, comme un langage.

A cette opposition s'ajoute un problème de définition : certains font référence à une sorte de « creuset originel », un véritable « nœud de violence » d'où naîtraient plusieurs rameaux comme la combativité ou l'agressivité. Pour ajouter à la complexicité on accole fréquemment à l'ensemble des jugements de valeur. C'est alors qu'apparaissent la « bonne » combativité et la « mauvaise » violence, la « saine » agressivité face au comportement « pathologique ».

Que le sport soit un combat, qui peut en douter ? Contre la montre, contre la pesanteur, contre l'adversaire, contre lui-même ou la malchance, le sportif ne cesse de lutter. Les termes utilisés, des vestiaires aux terrains, des tribunes aux médias, n'en font pas mystère, tant ils sont calqués sur le vocabulaire militaire : *« Victoire »*, *« défaite »*, *« rage de vaincre »*, *« repli »*, *« assaut final »*. L'objectif est clair et les règles codifiées. A chaque faute correspond une sanction. D'où vient alors, dans ces conditions, les quiproquos ?

La principale difficulté réside sans doute dans le fait que l'on personnalise ou non le problème. Dans le premier cas aborder la violence c'est *ipso facto*, établir une liste de pratiquants « paranoïaques » connus de tous, joueurs, arbitres et spectateurs dont la réputation n'est plus à faire et que la radiation — temporaire ou définitive — mettrait hors d'état de nuire. A l'autre extrémité on s'attaque à un sujet multiforme : la violence est retrouvée partout, sur la pelouse tout comme dans les gradins. Elle est physique autant que verbale ou pharmacologique (dopage), dénoncée et amplifiée par les médias, potentialisée par les enjeux commerciaux, le public ou les relents nationalistes. Elle est, entre autres, le produit de la transformation progressive du jeu en une activité — officiellement ou non — rémunérée. C'est à cette « hydre de la violence » que s'attaquent les responsables de l'Association française pour un sport sans violence. Ils prônent un retour à l'âge d'or de la compétition sportive, cocktail symbiotique de *fair play* et de chevalerie, un idéal pour lequel ils sont persuadés qu' *« il n'es pas trop tard »*.

Un point particulier mériterait sans doute d'être, à l'avenir, développé, celui du rôle joué à ce niveau par le corps médical spécialisé. Il semble en effet que les médecins sportifs ne se sont guère penchés, jusqu'à présent, sur l'aspect préventif de la question, préoccupés qu'ils sont par le traitement curatif « *aval* ». A n'en pas douter, la médecine sportive trouverait là, sinon un terrain d'action, du moins un vaste champ de réflexion.

JEAN-YVES NAU.

(1) L'Association française pour un sport sans violence, émanation nationale de l'Association internationale pour un sport sans violence (A.I.C.V.S.) a été créée le 1er juillet 1980 à l'initiative de plusieurs organisations nationales (*le Monde* du 6 décembre 1980). Un projet de groupement est actuellement en cours pour coordonner l'action des autres associations qui se sont fixé un objectif voisin : le Comité international du *fair play* et la Fondation internationale contre la violence associée au sport.



## GOLF

### Sandy Lyle dans les pâturages de Saint-Germain-en-Laye

Jeune fermier inspectant ses métairies, Sandy Lyle n'aura laissé à personne l'espoir de faire un score final meilleur que le sien sur ces riches terres de Saint-Germain-en-Laye où se déroulait le soixante-cinquième Open de golf de France. A peine la présence de l'Allemand Bernhard Langer allait-elle le contrarier dans sa marche vers une victoire qu'il avait décidé d'engranger avec beaucoup de détermination et que les caprices du temps lui apportaient pour ainsi dire sur un plateau, à lui, l'homme des pâturages mouillés et des arcs-en-ciel de fin d'après-midi.

On le sent à l'aise sur de l'herbe ; le pied souple, l'œil chasseur, une façon rapide de tirer au but qui ne trompe pas. C'est la nouvelle école, celle de ces jeunes gens, un peu trop sérieux, qui se nourrissent au lait écrémé et remplacent la lecture des livres libertins par du jogging. Très sûrs.

Le vendredi, le Britannique avait assommé notre tête de série n° 1, Gery Watine, avec un 68 de toute beauté. Gery Watine qui devait se dire qu'il y avait décidément quelque chose d'un peu barbare à vouloir gagner sa croûte en cherchant à décrocher le bon numéro dans les loteries savantes de ces obstinées parties de campagne où le plus fort est celui qui marche le moins longtemps.

Fin chemineur pourtant notre champion, de l'autorité dans la trajectoire, du savoir-faire, mais encore trop de manières, trop de mines quand ça passe à côté ; trop de soupirs. Lyle s'amusait de tant de méticulosité pour si peu de résultat.

C'est naturellement toute la différence qu'il y a entre deux façons d'être professionnel. Les uns en ont fait leur métier, les autres commencent à peine à cesser d'en faire leur passe-temps préféré. Gery Watine le sent et le dit, lui qui, engagé depuis plus de six ans dans les grandes compétitions, ne se considère comme « opérationnel » que depuis quelques mois. Une place de douzième au récent Open d'Italie l'a conforté dans ses progrès et pouvait lui laisser espérer de s'engager dans une première vraie saison. Sa place de vingt-neuvième (73-73-72-70) ne l'inquiétera pas outre mesure. Il faut apprendre, travailler et travailler encore pour espérer s'imposer un jour.

Bien sûr, c'est dur quand on combat contre des petits gars qui sont nés avec des clubs dans leur berceau et dont les papas avaient réussi à faire classer comme obstacles accidentels les trous de bombes laissés par les escadrilles de Heinkel. Mais, enfin, encore un petit effort camarades...

JEAN-PIERRE QUÉLIN.



Le Monde
DIMANCHE

Au sommaire du numéro du 17 mai

● L'argent de l'Eglise.
● Afrique du Sud : puritanisme et apartheid au jour le jour.
● Histoire : Ronald Reagan ou le retour des puritains.

— L'alchimiste des papillons.
— Au secours des foyers dissociés.
— Pologne : la balade des juges.
— Jacques Lesourne face aux groupes de pression.
— Les monstres flottants du « Moyen-Orient canadien ».
— Promenade avec Jorge-Luis Borgès.
— Orwell, écrivain politique.
— Dossier : les techniques de la vidéo.

Une nouvelle de Claude Labrue



هكذا من الإهمال



Le Monde

# LOISIRS ET TOURISME

## L'aventure à tout crin

### « Miss Gardner I presume ? »

DANS la banlieue de Philadelphie, Nancy Gardner oublie les boutons de son adolescence. Papa est obnubilé par le développement de sa fabrique de meubles, maman perd son temps coincée entre son four et la télé. Ses six frères et sœurs grandissent à l'américaine : school, base-ball et hamburgers.

Rien de tout cela ne plaît à Nancy dont les dix-sept ans exècrent la télé, la cuisine et l'immobilité qu'elles sacralisent. *« J'étais vraiment horrifiée de voir tous ces gens vivre leur vie dans un poste de télé. La vie, la vraie, elle est à l'extérieur, dans mon propre pays et à l'étranger. C'est pourquoi j'ai décidé de partir, partir à l'aventure pour prouver que c'était toujours possible et que les femmes en étaient capables. »*

Nancy parle vite et clair. Elle n'avait jamais entendu parler du *Monde*, elle est passée là par hasard et elle est montée — un peu de pub pour les sponsors et plein d'histoires à raconter. Coincée dans un petit bureau obscur, sa blondeur, le rouge acide de ses joues, la mobilité vivace de son regard en disent long sur les aventures que cette fille, à la santé manifestement tonitruante, a vécues, les mains bien accrochées au guidon de son vélo.

Car l'ambition de Nancy est bel et bien de faire le tour du monde à vélo, toute seule, au gré des rencontres et des situations. Elle a pris sa décision au début de 1977 dans le secret de sa chambre, un secret d'enfant, les yeux rivés sur la côte ouest. Ses premiers coups de pédale la conduiront du Mexique au Canada après quatre mois passés sur un bateau à jouer les stewardesses. Premier voyage, sept mois sur un vélo, sac au dos et tente sur le porte-bagages. Peu après, curieuse et en pleine forme, elle s'en va jeter un coup d'œil du côté des prospections et mines d'or de l'Alaska. Déjà novembre arrive et l'irrépressible envie de continuer.

Nancy n'a plus un *sou*. Le travail la rebute complètement. Tout en préparant un deuxième voyage qui doit la conduire du Nouveau Mexique au Canada, elle cherche des sponsors régionaux. Quarante entreprises, séduites par la hardiesse de cette demi-folle, se mettent de la partie. Il faut dire que Nancy commence à faire bonne presse. Ainsi, de mars à octobre 1978, Nancy repart sur les routes secondaires. Ses premières mésaventures l'attendent au coin des chemins. Après un Nouveau Mexique sans histoire, elle découvre le Colorado et les tempêtes de neige : elle a très vite les pieds gelés ; sa circulation se bloque ; premiers jours d'hôpital. Repos, puis nouveau départ et là, au détour d'une route, son vélo s'encastre dans le flan d'un camion imprudent. Retour pour cinq jours à l'hôpital, procès contre la société du camionneur. Et Nancy repart. Rien, apparemment, ne pourrait l'en empêcher. Fini le Colorado, déjà le Wyoming et, à la frontière du Montana, le parc national de Yellowstone.

#### Un ours se jette sur mon vélo

Ici la nature est sauvage et belle, toutes sortes d'animaux à portée de la roue. L'un d'entre eux, un jeune ours trop affectueux, s'approche de Nancy et la projette à terre : genoux cassés et nouvel hôpital. L'aventure continue, souvent à pied en raison de la neige. Une avalanche, de la poudreuse jusqu'à la taille, enfin la frontière canadienne.

Les tempêtes continuent. Des bûcherons assourdis par le bruit de leurs tronçonneuses dépeuplent la forêt sans apercevoir la jeune cycliste. Les arbres s'abattent sur la route, Nancy hurle, peine perdue, elle doit se jouer de ces fûts énormes qui tombent sur son chemin. Sa première transcontinentale s'achève. 4 000 kilomètres. Elle ne veut se souvenir que des joies du voyage et les souffrances passées ne sont plus que de bons souvenirs.

A nouveau Nancy se retrouve sans un sou. Elle trouve enfin un boulot qui allie son goût du vélo et l'entraînement qui lui est nécessaire : le pedicabing ou tricycle pour touristes à Hawaï. Comme on dit là-bas, elle *« fait de l'argent »* pendant six mois. Mars 1979 commence à peine qu'elle décide de relier Stevenson, dans l'Etat de Washington au nord-est des Etats-Unis, à Philadelphie, histoire d'embrasser la famille. 4 800 kilomètres, 120 kilomètres par jour, des petites routes assez faciles, une fois passées les neiges du Colorado — again — où Nancy vit des gens la doubler sur leurs skis... Elle fait étape chaque soir dans des endroits bizarres. Des hôpitaux psychiatriques, des églises, un centre de *désintoxication* alcoolique et une bonne quinzaine de prisons, avec l'accord du shérif bien entendu. Au dernier jour de sa randonnée, à quelques kilomètres de Philadelphie, Nancy crève, une fois, une deuxième fois et ainsi jusqu'à quatre. Pour la première fois, elle pleure, de tout son corps, mais retrouve enfin la maison familiale.

OLIVIER SCHMITT.

*(Lire la suite page 18.)*

## L'ORÉNOQUE EST TOUJOURS A SA PLACE

L'ORENOQUE bat encore dans leur cœur, avec ses forêts grandioses, ses eaux blanches chargées de limon et ses rios noirs à force d'être limpides. Alain Kerjean et Alain Rastoin, vingt-huit ans, rentrent d'un voyage d'une année (mars 1980-mars 1981) au Venezuela qui les a conduits aux pays des Indiens Yanomami, au cœur de la forêt amazonienne.

Comme ils nous le confiaient avant le départ de leur expédition « Equinoxe », *« nous avons une conception un peu rétro de l'aventure. Nous souhaitions nous rendre utile »* (le *Monde* du 22 décembre 1979). Ce qui voulait dire mettre leur pas dans ceux du baron prussien Alexandre de Humboldt et du naturaliste français Aimé Bonpland, qui arpentèrent l'Amérique latine de 1799 à 1804. Histoire de vérifier que cent quatre-vingts ans n'avaient pas trop bouleversé ces tropiques-là. Plus précisément, ils souhaitaient remonter le fleuve Orénoque et parcourir le Casiquiare, canal naturel découvert par Humboldt et dérivant une partie des eaux de l'Orénoque vers l'Amazone. Ils aspiraient à découvrir un sentier entre les rios Mavaca et Siapa grâce auxquels les Indiens brésiliens venaient chercher, pour le compte des Portugais, cinq plantes aromatiques : salsepareille, cacao, noix de muscade, clous de girofle et cannelle.

Les deux Alain s'embarquent à Dunkerque sur un cargo, le 22 mars 1980, avec leurs tonnes de matériel. Ils commencent par s'entraîner en Guyane pour tester avec l'armée de terre leur capacité d'autonomie en forêt. Puis, à Caracas, la capitale vénézuélienne, pendant un mois et demi, ils s'échinent à obtenir l'autorisation de pénétrer en territoire amazonien. Le feu vert est donné en juillet, et les voilà partis en camions, puis en canot, pour le rio Apure avec deux canots pneumatiques et leurs moteurs, des appareils de prises de vues, les provisions et 500 litres de carburant.

#### Nos guides ont peur, le retour s'impose

Remonter l'Orénoque à 9 kilomètres à l'heure permet d'admirer les caïmans, les iguanes géants, les paresseux et les ocelots vivant la loi de la jungle. On se lève à 6 heures et on se coule dans le hamac à la tombée de la nuit après l'ondée quasi quotidienne. Un seul danger à prévenir : le dard venimeux des raies d'eau douce qui se tapissent dans le fond des rivières.

A Puerto-Ayacucho, nouvel arrêt : une vingtaine de personnes se sont noyées dans l'Orénoque, et les pouvoirs publics ont stoppé la navigation en signe de deuil. Kerjean et Rastoin trouvent une pirogue de 12 mètres équipée d'un moteur puissant et gagnent le haut Orénoque, puis le Casiquiare, où ils subissent les attaques insupportables de moustiques déchaînés.

Après deux vaines tentatives au départ de la mission de Platanal, ils parviennent à convaincre deux Indiens Yanomami de les guider sur la piste qui relie le bassin de l'Orénoque à celui de l'Amazone. *« Nos guides nous confirment que nous sommes les seuls Blancs à parvenir jusqu'ici. Humboldt avait donc raison : la jonction est possible. Mais bientôt l'ardeur de nos accompagnateurs diminue. Après deux jours de marche, ils refusent d'aller plus loin pour une raison connue d'eux seuls. Rien ne peut les faire changer d'avis, ni les cadeaux, ni les menaces, encore moins le raisonnement. Notre guide n'est sûrement pas étranger à cette décision. Nous nous rappelons aussi que quelques heures auparavant l'un de ces Yanomami, en cherchant sa chique de tabac dans l'un de nos sacs qu'il portait, faillit être piqué par une mygale qui s'y était réfugiée pendant la nuit ; le regard réprobateur qu'il nous lança alors explique peut-être leur attitude, car chez les Indiens rien n'est fortuit. Quelle déception si près du but ! »* Ils passent la nuit à surveiller leurs compagnons, car, sans eux, ils seraient incapables de retrouver leur chemin dans l'enfer vert. Le retour s'impose.

A l'heure des bilans, les deux « conquistadores » estiment qu'ils ont atteint leurs buts : n'ont-ils pas répété les exploits de Humboldt et de Bonpland ? N'ont-ils pas prouvé l'existence d'un sentier un peu légendaire ? Ils ont, comme leurs devanciers, joui de cette nature exubérante. Ils ont été émerveillés de découvrir un monde qui n'a pas bougé depuis deux siècles, si l'on en croit les trois tomes de 400 pages rédigés par Humboldt. *« L'enfer vert n'existe pas. Piranhas et jaguars existent, mais pas en quantité telle qu'on vive dans une crainte permanente. Nous avons ressenti très fort l'impression d'isolement, cet isolement contre lequel nous nous étions prémunis grâce à une préparation poussée et qui aurait pu transformer en drame une pirogue éventrée dans un rapide ou une banale blessure avec une machette. »*

ALAIN FAUJAS.

*(Lire la suite page 18.)*

## Trois cavaliers au pays des Incas

ISABELLE, Philippe et Dominique mettront le pied à l'étrier, le 21 juillet prochain, et, pendant un mois, ils chevaucheront, de Quito à Cuenca (Equateur) par la vallée des volcans, entre 3 000 mètres et 4 000 mètres d'altitude. Huit cents kilomètres d'aventure et de dépaysement au pays des Incas, qui ont été préparés avec un soin exceptionnel... et pas beaucoup d'argent.

L'équipage sera donc composé d'Isabelle Jonquères d'Oriola, fille de Pierre, champion olympique d'équitation. A vingt-quatre ans, elle occupe un poste de chargée de relations publiques. Dominique Auzias, vingt-huit ans, ancien de l'Ecole des hautes études commerciales, assume la responsabilité des Nouvelles Editions de l'Université qui ont lancé les guides du « Petit Futé » consacrés à vingt-six villes de France. Enfin, Philippe Demarzé, quarante ans, ancien spahi, dirige une entreprise de pompes funèbres.

C'est Isabelle qui a eu l'idée de l'Equateur. Parce que les Incas. Parce que les Andes. Parce que bien des Français placent l'Equateur en Afrique. Et puis, tout simplement, parce que.

Le cheval s'imposait plus encore. Non seulement à cause de leur expérience, mais aussi en raison de l'état des « routes » entre Cuenca et Quito. Ajoutez à cet aspect pratique qu'aucun de nos trois audacieux ne souhaite *« faire la route sans rien voir »*. Du haut d'une selle, les relations avec les personnes rencontrées sont immédiates et chaleureuses.

Ils ont commencé par établir un budget. Les billets d'avion entre Paris et Quito via Lima, les chevaux, la sellerie (qui avoisine, à elle seule, les 10 000 F), la nourriture des caballeros et de leurs montures, les frais vétérinaires et la pharmacie, la douane, le matériel de campement, les appareils photos, les cartes, les boussoles, les frais d'édition d'un livre au retour, les dossiers de presse, le téléphone : le total s'élève à 100 000 francs, qu'ils ne possédaient ni les uns ni les autres.

Isabelle s'est souvenu des demandes de sponsorisation qu'elle recevait dans le cadre de son travail. Dominique a appliqué quelques techniques usuelles de marketing. *« Nous avons commencé par rédiger un dossier qui a beaucoup grossi. Il nous fallait motiver les entreprises pour qu'elles nous financent. Nous avons ciblé notre produit comme on cible une bouteille d'eau minérale ou un rasoir. Notre produit se classait dans le haut de gamme, puisqu'il reposait sur le cheval. Il comportait une tonalité « écolo » et « jeune », mais jeune-sans-cheveux-longs. Nous avons donc cherché les sponsors correspondants : parfums, apéritifs, compagnies d'aviation. Nous sommes allés trouver ces sociétés, et nous leur avons dit : « Nous ne venons pas vous demander de l'argent, mais conclure un marché. »* De la bonne gestion par objectifs, en somme.

#### Le voyage commence aux Champs-Élysées

Marchés conclus : les chevaux s'appelleront Martini, Rossi et Bianco et le raid On the rocks. *« Il fallait obliger les journalistes à citer le produit. »* En échange de quoi la société Martini fournit 60 000 francs, organise deux réceptions à la terrasse des Champs-Elysées, donne des habits à sa griffe, et promet d'acheter mille exemplaires du livre qui racontera l'expédition.

Kodak apporte les pellicules et développera les prises de vue. Ricoh prête ses appareils photos. *« Il faut demander M. André. Celui-ci a ventilé les demandes d'aides en deux piles. Il y a d'abord celles qui ne l'intéressent pas. Il leur propose de leur vendre des appareils à prix coûtant et éventuellement de leur acheter leurs photos jusqu'à concurrence du prix de ces appareils. Lorsque le dossier lui semble valable — c'est notre cas — il prête le matériel. Nous nous sommes engagés à les citer dans notre livre sous les photos. D'autre part, Ricoh aura accès à notre photothèque pour les publi-reportages. »*

La maison Forestier prête l'ensemble de la sellerie. La compagnie aérienne Avianca a pratiqué des tarifs intéressants et se propose d'acheminer *« tout le fret qu'on veut »*. Les parfums Rochas donne les petits flacons qui seront distribués au fil du voyage. L'agence équatorienne Coltur offrira — peut-être — les places d'avion entre Bogota et Quito ainsi que les lits d'hôtel.

*« Nous avons réussi à intéresser nos sponsors parce que nous avons su leur prouver que nous savions renvoyer l'ascenseur. En effet, il leur déplaît de se « faire taper » et ils apprécient de recevoir quelque chose en échange qui ne soit pas seulement le nom de leur société sur la coque d'un bateau. »*

Nos aventuriers escomptent que le futur livre à paraître sur leur équipée se vendra suffisamment bien pour financer le voyage — toujours à cheval — qu'ils projettent de réussir en 1982. De la même façon, car trouver les moyens de réaliser leurs rêves les passionnent. *« Ce voyage en Equateur, nous l'avons déjà vécu d'une certaine façon en le préparant. Nous achevons de « faire la cuisine » et, le 20 juillet, nous passons à table. Mais nous devons reconnaître que la cuisine a bien du charme... »*

AL. F.

هكذا من الأصل







# L'AVENTURE A TOUT CRIN

## « Miss Gardner, I presume ? »

(Suite de la page 17.)

Pas question d'arrêter le tour du monde. Nancy voue toujours une haine féroce au travail. Pourtant, elle accepte pour 200 dollars d'être serveuse dans un bon restaurant de la ville et reprend des études de journalisme et de photographie. *Bicycling*, la seule revue américaine de vélo, accepte sa collaboration et les papiers qu'elle enverra du bout du monde. A la Foire de New-York, elle obtient le *sponsoring* de Peugeot-U.S.A. et de dix autres marques pour son petit équipement. Le procès contre le camionneur du Colorado aboutit dans le même temps et elle reçoit 200 dollars d'indemnités. En tout, elle réunit 1 000 dollars pour relier la côte est au Mexique et à l'Amérique centrale.

Cette fois-ci, elle pédalera en compagnie d'une amie, Tami Robertson, sans encombre jusqu'à la frontière du Guatemala. Quelque part par là, nouvel incident : deux hommes les prennent en chasse armés de machettes. Nancy s'enfuit, Tami est blessée à la jambe.

Un peu plus tard, les deux cyclistes décident de rentrer aux Etats-Unis en passant par le Salvador. Hélas, la capitale du petit Etat connaît des émeutes violentes contre la junte au pouvoir. Tami retourne au pays et Nancy, effrayée par la conjoncture, préfère s'envoler pour l'Angleterre.

Les premiers tours de roues sur le vieux continent la rassurent enfin. Elle retrouve sa langue maternelle et la tranquillité de la campagne britannique la requinque. En un mois, elle fait le tour du royaume et s'apprête à partir pour l'Irlande quand la rumeur publique fait état de nouvelles inquiétantes. Elle traverse donc la Manche, se retrouve à Dieppe et pédale sans relâche jusqu'à l'Espagne, puis découvre les plages superbes du Portugal. La tentation est grande alors d'aller poser le pied en Afrique. Un petit coup de bateau et la voilà au Maroc.

Cette jeune femme en short, seule sur son vélo, devient très vite la proie de la vindicte de quelques jeunes hilares, mais trop agressifs au goût de Nancy. C'est sous les jets de pierres qu'elle fait la rencontre de Mohammed Siad, champion juniors marocain de bicyclette qui l'invite à passer trois semaines avec lui sur les routes et deux autres dans sa famille à Tétouan. Le *farniente* ne peut la retenir très longtemps. Elle repart pour la France. Sur son chemin, Valence, un soir de février : la rue est occupée par les chars. Nancy ne comprend pas et continue sa route.

Après un petit tour (sic) par le nord de l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et le Luxembourg, elle se retrouve aujourd'hui à Paris. Ses finances sont mauvaises mais, heureusement, Paris est le siège central des cycles Peugeot. La somme de ses aventures sont, pense-t-elle, le plus sûr moyen de convaincre la firme de *sponsoriser* la suite de son tour du monde, et, surtout, de lui offrir un nouveau vélo. Celui qu'elle utilise depuis l'Espagne est en effet peu destiné au raid. On le lui avait donné à la va-vite après que le précédent lui eut été volé à Malaga. Pour faire le tour des pays scandinaves et toucher le Cap Nord, elle espère bien qu'on va accéder à sa demande. Prix du vélo espéré : 1 500 francs pour Peugeot. Réponse de la société : *« Nos budgets ne nous permettent pas d'engager une telle dépense. Ils sont pour le moment consacrés à l'aventure à vélomoteur... »*. Un peu pingre, non ? C'est la fin provisoire d'un tour du monde à bicyclette. Provisoire car, quoi qu'il advienne, elle se l'est bien juré, Nancy finira son extraordinaire aventure.

OLIVIER SCHMITT.



## L'Orénoque

(Suite de la page 17.)

Les Indiens ne ressemblent pas aux êtres souffreteux souvent dépeints. *« Ils font preuve d'une excellente santé et sont parfaitement adaptés à leur milieu. Nous étions un peu perdus, à leur contact, car leur culture nous transportait sur une autre planète. Les soirs d'orage, le « shaman » — le sorcier — frappe l'air avec sa machette pour écarter les esprits. Dans un « shabono » (campement), nous avons vu des Yanomami aiguiser leurs flèches pour venger les huit morts tombés au cours d'une vendetta. »* Sans oublier le « yebo », écorce au pouvoir hallucinogène qui a envoyé un Alain dans un enfer d'une demi-heure pendant que l'autre « planait ». *« Comme disent les Indiens, on meurt et on renaît grâce à la drogue. »*

De leur équipée, Alain Kerjean et Alain Rastoin tireront une communication pour le comité scientifique de la Fondation de France, un film qui sera projeté sur TF 1 dans le magazine de l'Aventure, un livre chez Laffont, et quelques conférences. Leurs gains les plus précieux, ce sont peut-être la satisfaction d'être allés jusqu'au bout d'une idée et le sentiment qu'ils ne redeviendraient jamais comme avant. *« Nous n'avons pas réalisé un voyage-fuite. Nous nous sentons bien dans notre peau, et il n'est pas question de refermer une parenthèse. Nous avons atteint un point de non-retour, car notre voyage a confirmé notre vocation à l'imagination, à la liberté. Nous allons essayer de trouver un compromis entre notre formation d'attachés d'administration, que nous ne renions pas, et notre goût tout neuf pour la créativité et la responsabilité. Mais nous ne pourrons plus nous contenter de gérer. Nous voulons rêver. »*

ALAIN FAUJAS.

## Comment trouver un sponsor

Il n'est pas toujours facile de combiner un projet de voyage un peu audacieux ou original avec une bourse plate. Une aide matérielle est, dans ce cas-là, toujours appréciée. Pour satisfaire les envies des futurs aventuriers, différentes associations et entreprises ont mis en place des systèmes de bourses, accordées sur dossier. Le principal organisme qui regroupe des sponsors est la Guilde européenne du raid (11, rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél. : 326-97-52). En 1981 elle a primé une centaine de projets qui répondaient à douze bourses aux finalités diverses (*le Monde* du 28 février 1981).

Qu'ils aient un caractère sportif (voile, cheval, vélo, moto) ou culturel (découverte d'un pays, d'une civilisation, d'un milieu...), les dossiers sont surtout retenus pour la créativité, l'imagination et le sérieux dont ils témoignent. En outre depuis 1980, la Guilde gère une « bourse jeune découverte » qui est destinée aux jeunes de quatorze à dix-huit ans, présentant un projet de découverte du patrimoine français : cent bourses de 1 000 francs ont été ainsi distribuées en 1981 par la fondation de France. Toute nouvelle aussi, la bourse Telcipro offre 50 000 francs pour la réalisation d'un film d'aventure en 16 mm.

A côté de la Guilde, d'autres organismes — associations, médias, entreprises — gèrent eux-mêmes leurs propres bourses, qui répondent à différentes quêtes aventureuses. Si c'est plutôt l'aspect sportif et le côté grand reportage qui attire les chercheurs d'aventure, ils pourront contacter *La Fondation Motobécane-Ilford* (16, rue Lesault, 93502 Pantin, tél. : 843-93-41, poste 250). Elle propose d'effectuer un reportage à vélo ou à cyclomoteur. Le véhicule est fourni ainsi qu'une bourse de 2 600 francs par Motobécane. Ilford y ajoute une bourse de 4 000 francs et du matériel photo. Le postulant doit avoir entre dix-huit et trente-cinq ans.

— *La dotation Renault « Les routes du monde »* (53, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél : 225-18-57). Elle récompense un projet de voyage en équipe, original et réaliste, par le prêt d'une ou deux R4, et une fois tous les deux ans d'un petit camion fourni par R.V.I. Les véhicules sont équipés « piste » et décorés par Renault. Les lauréats bénéficient en outre d'un stage mécanique et d'un stage photo-cinéma gratuit et de chèques d'essence offerts par Elf.

— *Le Vieux Campeur* (48, rue des Ecoles, 75005 Paris, tél. : 329-12-32). Il sélectionne une douzaine de dossiers préparés par des équipes présentant un projet sportif (montagne, spéléologie, vélo...) ou un raid audacieux. Les bourses sont constituées uniquement de matériel fourni par le Vieux Campeur pour une valeur de 3 000 francs à 6 000 francs par équipe.

— *Fuji-Films* (7, rue Castéja, 92102 Boulogne, tél. : 609-91-22). La société fournit des pellicules à moitié prix et le développement gratuit des films pour des projets de reportage ou de voyage. On peut déposer un dossier toute l'année, sauf du 15 juin au 15 septembre.

— *Kodak-grand reportage* (8-26, rue Villiot, 75012 Paris, tél. : 347-90-00). La société offre une centaine de bourses sous forme de films et de pellicules photos pour soutenir des projets d'exploration, de voyage ou de reportage.

— *Oscar Camping International* (Club Loisirs, 15, rue Chateaubriand, 75008 Paris, tél. : 563-03-02). Six bourses de 5 000 francs à 10 000 francs récompensent en 1981 des projets de voyages difficiles et originaux. Les conditions sont simples : avoir dix-huit ans et déposer son dossier avant la fin mars.

Pour découvrir le Japon ou la R.F.A., deux associations sont spécialisées sur ces pays :

*L'Association de presse France-Japon* (14, rue de Cimarosa, 75116 Paris, tél. 727-30-90). Elle offre deux prix depuis cette année : un séjour d'un mois pour faire une étude sur le Japon et un séjour d'un an pour faire une étude sur l'économie japonaise. La bourse comporte un billet d'avion gratuit AR, des facilités de logement sur place et une indemnité de séjour.

*L'OFAJ* (Office franco-allemand pour la jeunesse, 6, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris, tél. : 354-34-04). A titre expérimental en 1981, il a proposé de récompenser des projets individuels de découverte de la R.F.A. en remboursant les frais de voyage et une partie des frais de séjour.

Enfin, pour les jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans désirant réaliser des reportages filmés avec l'espoir pour certains d'en faire leur métier, *la Course autour du monde* organisée par Antenne 2 (5-7, rue de Montessuy, 75007 Paris, tél. : 720-22-10) offre du matériel de reportage, un billet d'avion Air France pour faire le tour des cinq continents et des indemnités de séjour. En contrepartie, un film super-8 doit être envoyé chaque semaine pendant la course.

M.-L. T.

# ROUMANIE

## Un circuit Dracula

« *Si vous osez, venez visiter le château de Dracula et rencontrer le prince des ténèbres au milieu de sa collection de monstres.* » Tout le monde connaît le visage de ce Dracula made in Hollywood, offert aux visiteurs des Universal Studios et issu en droite ligne de l'imagination d'un journaliste anglais, Bram Stoker. Popularisé par des dizaines de films, le prince vampire, suceur de sang, guettant ses frêles victimes dans la nuit inquiétante des forêts des Carpathes, n'a pas grand-chose à voir, cruauté mise à part, avec le véritable *Vlad Tepes* (l'Empaleur), fils de Vlad II Dracul (le Diable ou le Dragon), qui, par des méthodes souvent expéditives, tenta au quinzième siècle de créer en Valachie un Etat souverain *face* aux Turcs, aux boyards et aux marchands.

C'est plutôt le souvenir d'un véritable homme d'Etat, le plus redoutable ennemi de l'empire ottoman, que Vlad l'Empaleur semble avoir laissé dans la mémoire roumaine, un peu comme chez nous son contemporain Louis XI, qui ne brillait pas non plus par sa magnanimité à l'égard de ses ennemis.

Dans ce triangle encore sauvage dont les pointes seraient les villes de Sighispara, à l'ouest, de Brasov, à l'est, et de Targoviste, au sud, le promeneur peut encore rêver sur les traces de Dracula. La campagne est belle en été avec ses prairies ponctuées de boqueteaux de sapins ou de bouleaux et les maisons basses dans une harmonieuse unité de verts et de bruns. Une campagne au charme d'autrefois, petits villages, charrettes paysannes, douceur apparente d'une vie rurale encore traditionnelle avec les meules de foin habilement dressées en cônes au milieu des prés.

Le matin, au flanc des montagnes, s'échappent entre les sapins quelques nuages accrochés dans les arbres et qu'une imagination romantique transforme aisément en d'étranges fumerolles « sulfureuses ». En ce pays où régnait en maître l'homme qui s'est placé dans l'histoire au tableau d'honneur des égorgeurs entre la comtesse sanglante, Elizabeth Bathory, César Borgia et Gilles de Rais, notre Barbe-Bleue national, tout peut être prétexte à la fantasmagorie.

En venant de la jolie ville de Brasov, après deux virages et dans son écrin de verdure se dresse le château de Bran. Citadelle un peu folle, à l'architecture étrange, tourmentée, faite d'innombrables pièces rapportées au cours des siècles, de coursives, d'escaliers secrets, de clochetons, de passages obscurs et étroits, de pièces oppressantes aux plafonds bas, garnies de meubles austères. La visite du château de Bran mérite incontestablement le détour, que l'on souhaite ou non s'imprégner de l'époque où vivait Dracula.

C'est dans ces murs qu'une partie du mythe est né, et que l'on retrouve l'inspiration du décor de bien des films sur « le Prince aux dents longues ».

Pour rejoindre Cimpulung, la route grimpe rapidement, traversant jusqu'au col de Bran de petits villages où les paysans proposent un fromage au goût curieux, affiné dans une écorce de pin roulée autour en forme de boîte. Pour rejoindre Curtea de Arges, c'est l'occasion de plonger dans la Roumanie profonde en passant par Domnesti. Certes, la route en terre battue, souvent caillouteuse, se parcourt à faible allure, mais elle évite un long et inutile détour par la grande ville industrielle de Pitesti.

Si Curtea de Arges n'apporte rien à notre promenade d'épouvante, elle recèle assez de richesses du passé historique roumain pour justifier une longue halte. Eglise princière aux remarquables peintures murales, église épiscopale restaurée au siècle dernier par l'architecte français Lecomte du Nouÿ, ruines du palais des Voïvodes, et bien d'autres vestiges d'une époque où cette ville était capitale de la Valachie.

En remontant vers le nord, une route tranquille suit les bords de l'Arges. Au fond de la vallée, fermant le passage qui conduit vers le lac Vidraru et les monts Fagaras, dans un paysage impressionnant, se dressent quelques pans de murs : le château de Dracula.

Il semble que le ciel se soit ligué avec le temps pour détruire l'orgueilleuse forteresse de Poenari. Deux terribles tremblements de terre, en 1913 et en 1940, ont jeté à bas les murailles, encore intactes au début de ce siècle. Depuis quelques années, l'Etat roumain a restauré, consolidé, une partie du donjon et surtout aménagé un chemin, mi-sentier, mi-escalier, pour grimper les pentes abruptes qui mènent au château. Il faut une bonne demi-heure à un marcheur entraîné pour l'atteindre. Mais l'effort est récompensé par l'étrange fascination que ce lieu sauvage dispense encore. Pendant des siècles, aucun paysan n'aurait osé s'aventurer dans ces pierres où les âmes des victimes gémissaient certaines nuits et où, dit-on, grouillent les vipères. L'ombre du prince plane sur ce nid d'aigle d'où la vue est exceptionnelle, et l'on imagine aisément, outre les cadavres empilés dans quelques oubliettes secrètes, le rôle d'une telle place forte qui verrouille totalement la route vers le nord.

### Les serpents de la comtesse

Passer la nuit dans ces ruines est, paraît-il, le rêve de certains amateurs en quête du grand frisson. Un Roumain nous a affirmé que, l'an dernier, un cinéphile américain avait fait de nombreuses démarches auprès des guides de son voyage organisé pour obtenir cette « faveur ». Il était persuadé qu'à minuit Dracula, vêtu de sa cape noire, toutes canines dehors, ne pouvait faire moins que d'apparaître dans ce décor où, si le frisson n'est pas garanti, le charme reste prenant. Il est vrai que ce château est doublement maudit puisqu'il appartint aussi, à la fin du seizième siècle, à la sinistre comtesse Bathory. Dans les bois qui l'entourent, à défaut de serpents, nous avons trouvé des kilos de girolles. Dépourvus de crucifix et néanmoins prudents, nous nous sommes contentés (c'est évident) d'une bonne dose d'ail pour déguster des champignons cueillis en un tel lieu !

Si l'après-midi est bien avancé, il est peu conseillé d'envisager la traversée des monts Fagaras pour rejoindre la grande route de Sibui à Brasov. Il serait dommage de parcourir à la brune l'extraordinaire paysage que l'on peut découvrir grâce à la route tout récemment tracée et souvent absente des cartes. Son aménagement encore sommaire l'été dernier n'incite guère à des fantaisies nocturnes, virages serrés, à-pics vertigineux, éboulements coupant la chaussée, tunnel en cours de construction où l'on zigzague entre les engins de chantier... De quoi éprouver de véritables frayeurs pour clore ce pèlerinage au pays du prince Vlad l'Empaleur.

Si la Roumanie attire sur ses côtes de la mer Noire un nombre important de touristes à la recherche de soleil et de plages, elle ne vend pas encore des « circuits Dracula » avec terreur garantie. C'est donc en voyage individuel qu'il faut partir à la quête des souvenirs de l'homme qui fit reculer l'armée turque, effrayée par l'odeur et la vision horrible de milliers de cadavres empalés. Un itinéraire un peu insolite qui devrait séduire les amateurs de vie rurale authentique, de nature grandiose, sauvage, hors des circuits prédigérés, avec en prime le petit pincement au cœur que les mythes cinématographiques du sanglant prince des ténèbres sauront inévitablement réveiller.

MICHÈLE LAMONTAGNE.














CHEMINS

# BOURGOGNE : l'effet péniche

A L'EPOQUE de la vitesse et du bruit confondus, qui peut rester insensible au passage silencieux et majestueux d'une péniche s'enfonçant comme un coin de bois dans les profondeurs d'un canal de banlieue ? Qui n'a pas rêvé, un jour, au long et lent voyage de ces cachalots d'acier à travers les brumes des plaines nordiques, les *chaleurs écrasantes des vignobles* du Midi et les levers de soleil blêmes des petits matins d'hiver ? Une voiture sur le pont, des bicyclettes amarrées au balcon avant, du linge qui n'en finit pas de sécher, donnent à ces bateaux des allures de pavillon en vacances qu'ils ne renient pas. Devant cette autre vie qui lui défile sous les yeux et dont il n'aperçoit qu'une facette, le citadin se sent tout bête. Le canal, tout comme la mer, est un appel au large, même si ce large est, en fait, un ruban tout en longueur.

Comprenant cette frustration, des sociétés de location de péniches se sont créées. Avec intelligence. Locaboat propose à sa clientèle des unités agréables à regarder, faciles à conduire et bien intégrées au paysage. Des allures de véritable péniche donnent au pilote un sentiment logique de fierté. Un avant de chalutier — des vitres à l'inclinaison inversée — complète cette sensation de sérieux et de professionnalisme. Car ce que le citadin vient chercher, c'est la « philosophie péniche », difficilement conciliable avec une étrave de hors-bord et des performances de dragster.

Sitôt le Volvo 10 CV — moteur *qui ne nécessite aucun permis* — mis en route, le pilote tremble d'excitation et se sent immédiatement dans la peau du marinier, véritable capitaine Haddock converti à l'eau douce et prêt à tracer son sillon à la vitesse d'un tracteur. Par mesure de précaution, et pour information, Locaboat fait procéder à un essai sur l'Yonne, en présence d'une personne de la société, personne qui a bien souvent du mal à réintégrer la berge au cours d'atterrissages épiques. Cet essai n'est pas superflu, compte tenu du fait qu'en l'absence de véritable quille ces pénichettes véritable quille, ces pénichettes — c'est leur nom — demandent une certaine accoutumance.

Sur les bords de l'Yonne, le départ est aisé. A la première écluse, tout le monde est sur le pont, prêt à défendre chèrement sa vie, mais tout se passe bien. Il faut *dire* que les pénichettes de 9 mètres de long sont entourées d'un épais ruban de caoutchouc qui leur donne des airs d'autos tamponneuses, mais qui est bien utile. Pour les véritables « casseurs », il y a cinq pneus de chaque côté...

## En passant les écluses

Dans ce périple, où il n'est pas rare de se faire dépasser par des cyclistes officiant sur les chemins de halage, les écluses sont accueillies avec plaisir. Activisme de citadin oblige ! En fait, selon Locaboat, il y a deux types de plaisanciers : « *Ceux qui aiment passer les écluses, et ceux que cela ennuie...* » En quelque sorte, les mangeurs d'écoute et les calmes. Au fil des écluses, l'équipage se perfectionne et réussit des atterrissages spectaculaires. Il faut parfois un grand heurt pour redonner un peu de modestie au pilote et lui rappeler qu'une péniche ne freine pas comme une automobile. A la barre, Michel, qui vient de rentrer dans l'écluse en crabe, est vexé de contribuer à dégrader de la sorte l'image du plaisancier en vadrouille. Il est vrai qu'un quart d'heure avant nous étions tous en train de batailler comme des sauvages pour essayer de remettre la péniche, qui venait de faire un tête-à-queue, dans le bon sens. Avec le vent latéral, cette opération s'acheva au bord de l'herbe, Nathalie faisant tourner le bateau avec un bout, comme on mène une vache au pré. Constatation désabusée de l'éclusière : « *Je croyais que vous n'alliez jamais passer !* »

D'ailleurs, sur ces canaux, qui ne vivent plus du commerce, mais de la plaisance, les éclusiers sont accueillants. A chaque écluse, l'un d'entre nous sautait pour aider à la manœuvre des portes, et entamait une discussion sans fin. Les éclusiers sont pleins d'histoires où il est question de plaisanciers se télescopant dans l'écluse, et finissant en travers, généralement avec le sourire. Pourtant ces manœuvres deviennent vite des réflexes, et, à la quatrième écluse, on peut commencer à passer la tête haute...

On peut même se dresser comme un coq quand on vient de réaliser un « exploit ». A la sortie d'une écluse, « la Rèpe », notre bateau refuse d'avancer. Motif : un énorme plastique s'est enroulé autour de l'hélice. En maillot de bain, dans l'eau sale et glaciale, nous essayons d'enlever ce symbole de pollution, sous les yeux ébahis de l'éclusière, qui, deux jours après, alors que nous serons sur le chemin du retour, demandera « *comment vont les hommes-grenouilles.* » Pour ramener notre « exploit » à de plus justes mesures, nous apprendrons à l'arrivée que « la Rèpe » possède, à l'arrière, une trappe qui permet d'accéder à l'hélice *sans se mouiller...*

Heureusement, la vie quotidienne est plus calme. Le canal de Bourgogne, comme celui du Nivernais, est presque désert, et les croisements sont rares. Les dépassements aussi, et cela vaut mieux, car il faut une ligne droite impressionnante pour arriver au terme de la manœuvre. On peut, d'ailleurs, entamer une discussion avec le « dépassé » ou le « dépasseur ». Ce n'est pas interdit...

La grande leçon d'une telle balade, c'est son aspect antidote. En trois jours, à la vitesse de 5 nœuds et à raison d'une écluse tous les deux kilomètres, nous avons parcouru 40 kilomètres, et nous sommes revenus avec le sentiment d'être allés très loin, ailleurs, et d'avoir vécu autrement. En voiture, à vélo, ce voyage nous aurait peut-être semblé insipide, banal. En péniche, la découverte, l'émerveillement, sont permanents, à chaque détour du canal, après chaque écluse. La lenteur est un microscope qui permet d'observer la France mètre par mètre, côté jardin : c'est tout cela l' « effet péniche ».

DOMINIQUE AUTON.

Cyclotourisme

# La nouvelle majorité

QUEL est le pays qui possède un taux de vélos par habitant supérieur à celui de la Chine, où le seul marché (ou presque) à battre ses records de vente est celui de la bicyclette ? Mais quel est le pays où les communes refusent d'inclure *les deux-roues légers dans* les plans de circulation, où les chemins de fer ne transportent plus (à de rares exceptions près) les vélos en bagages à main, où la direction des routes, par lettre du 9 octobre 1980, supprime pour 1981 les crédits en faveur des voies cyclables, alors que ce pays est lanterne rouge des nations « développées » en ce domaine avec 1 200 kilomètres ?

Ce pays se trouvait sur la sellette lors de la première assemblée générale de la Fubicy, la Fédération française des usagers de la bicyclette (1). Après un an d'existence, celle-ci rassemble cent mille adhérents par le biais d'associations parallèles (comme la Fédération française de cyclotourisme) et par des groupes locaux (la Fubicy est implantée dans une vingtaine de grandes villes et dispose de correspondants partout ailleurs).

Le bilan de l'implantation de groupes de pression — leur intense activité, leur indépendance vis-à-vis des mouvements politiques et écologistes — s'est révélé positif. Mais, en 1980, six cent cinquante cyclistes et mille deux cent soixante-dix-neuf cyclomotoristes ont encore trouvé la mort dans l'Hexagone. Si les directions départementales de l'équipement et les agences d'urbanisme comptent nombre de techniciens favorables au vélo, deux accusés ont été montrés du doigt.

D'abord les municipalités, de toutes tendances, qui (sauf exceptions) se soucient peu de protéger et de promouvoir ce moyen de transport et ce loisir sain. Or, pour les couches sociales les plus défavorisées, le vélo est souvent le seul véhicule possible et les dangers de la circulation doivent être forcément affrontés. Pour les étudiants, ménagères, ouvriers, chômeurs, immigrés, retraités, le vélo se révèle souvent la solution la plus pratique. Les cyclistes de loisir ont besoin eux aussi de simples couloirs pour sortir des villes. Enfin, le vélo est *souvent pour les enfants* (25 % des acheteurs de cycles) le jeu et le moyen de déplacement scolaire privilégié : mais les enfants ne votent point.

## 48 millions de roues

Autre fautive, la direction des routes, jugée « *anti-vélo et anti-deux-roues en général* » ; la Fubicy ne fait aucune publicité pour le cyclomoteur, mais constate qu'il rend service à nombre d'usagers qu'elle se doit de défendre. Toutefois les lueurs d'espoir existent.

Bon an mal an, le vélo prend peu à peu sa place pour les liaisons de courte distance dans les banlieues, les petites villes et les villages où les transports en commun sont rares, ou inexistants. Les constructeurs de cycles s'attaquent d'ailleurs au marché de la « deuxième voiture » avec des vélos de ville. Les villes nouvelles comme Evry et Cergy, l'agglomération grenobloise (35 kilomètres de voies cyclables), Chambéry, Annecy, Tours, Rennes, Givors, Lille, etc., ont réalisé des aménagements non négligeables. La ville de Nantes met en place un réseau de voies à réaliser en dix ans, en même temps que le tramway. A Strasbourg le pasteur Chaumien, président de la Fubicy, a convaincu le maire, M. Pflimlin, de prévoir un réseau de 100 kilomètres : les deux-roues y représentent déjà 25 % des déplacements, plus que les transports en commun !

La S.N.C.F. se fait tirer l'oreille ? Heureusement Air Inter admet les vélos en bagages accompagnés : il suffit de les déposer 30 à 45 minutes avant l'envol. Transporter son vélo de Paris à Nice en avion est plus facile que de Paris vers la banlieue en train...

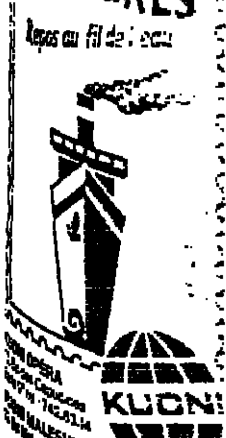
Dix-huit millions de vélos, cinq millions de cyclomoteurs, avec les motos le parc français de deux-roues frise les vingt-quatre millions de véhicules contre dix-sept millions de voitures. Aussi le pasteur Chaumien a beau jeu de préciser : « *La majorité, c'est nous. Le vélo est devenu un problème national. Nous considérer comme des marginaux est comique !* »

Il n'empêche que l'association qui défend, gère, organise cette immense masse d'usagers ne possède même pas une machine à écrire. Sa seule subvention officielle reste les 1 100 F que la communauté urbaine de Strasbourg, plus éclairée que les autres, lui a versés...

MICHEL DELORE.

(1) 7, avenue de la Forêt-Noire, 57000 Strasbourg, tél. (88) 32-32-88, le matin.





## D'EAU DOUCE

# VAL DE LOIRE : cinq hommes sur un bombard

LE héron surpris se fige comme une statuette grise. Là-bas, entre deux îles, dérivant sans bruit au fil du courant, vient d'apparaître un objet flottant non identifié. Cela ressemble à un gros tronc d'arbre sur lequel seraient accroupies deux silhouettes humaines. L'oiseau, qui n'a jamais aperçu pareil équipage, hésite, puis s'enlève lourdement en lâchant une fiente. Les cols-verts, nombreux dans les bras morts du fleuve, les ragondins qui nichent sur les rives, se laissent ainsi approcher à quelques encablures par les nouveaux mariniers de la Loire.

Ils sont rares encore ceux qui osent embarquer sur ces canots pneumatiques que l'on loue à Briare, dans le Loiret, pour une journée, un week-end ou un mois d'aventure (1). C'est François Legay, un garçon du pays, qui a eu cette idée originale. Après avoir bourlingué en haute mer et expérimenté la solidité des *« bombard »*, *ces embarcations de* sauvetage qui arment aujourd'hui tous les chalutiers, il est revenu s'établir sur les bords de la Loire.

Le plus long fleuve de France fut pendant six siècles la première voie de commerce du royaume. Il n'est plus qu'un désert liquide. La Loire, il est vrai, a mauvaise réputation. Selon les saisons elle dévale à 7 kilomètres à l'heure sur 200 mètres de large ou elle se réduit à un maigre filet d'eau qui paresse entre les bancs de sable. Souvent froide, capricieuse, sujette à des crues, encombrée de hauts-fonds qu'elle déplace sans cesse, on la dit sauvage et même dangereuse. A tel point que l'administration l'a décrétée non navigable et qu'elle voudrait même y décourager la navigation de plaisance.

C'est oublier un peu vite que des milliers de gabares à voile, de sapines transportant du charbon et de coches d'eau ont sillonné ce « chemin qui marche ». Vers 1840, juste avant le chemin de fer, des bateaux à vapeur assuraient un service régulier entre Nevers et Nantes et transportaient *cent mille* voyageurs par an. En ces temps-là, les chenaux étaient entretenus. Ils ne le sont plus, les quais disparaissent et à l'aplomb de chaque centrale nucléaire, l'E.D.F. édifie un barrage.

Aussi les canots pneumatiques, acclimatés en Val-de-Loire par François Legay, sont-ils la providence de ceux qui ne renoncent pas à goûter les charmes de l'errance au fil de l'eau. Les choses sont bien faites. Entre les gros boudins gonflés d'air, on embarque à Briare plus de cent kilos de matériel comme si on allait descendre l'Amazone : un vigoureux moteur hors-bord capable de vous propulser s'il le faut à 25 kilomètres-heure, quarante litres d'essence, vingt litres d'eau, un équipement complet de camping, des cartes, des pagaies, des gilets de sauvetage, une trousse de réparation, deux ancres, des fusées de détresse et même une corne de brume. La sécurité et l'administration l'exigent, paraît-il. Pour les marins d'eau douce, cet inventaire à lui seul, donne le frisson de la grande aventure.

### « On ne passe plus ! »

Une traction sur le lanceur à main : le moteur ronronne. Un quart de tour sur la poignée des gaz : le canot se cabre et déjà les berges défilent. Briare est une base judicieusement choisie, car la ville est un véritable carrefour de voies d'eau. On peut, d'écluse en écluse, gravir l'escalier liquide qui franchit les *collines de Puisaye et mettre* cap au nord sur Montargis. On peut, par le fleuve, se laisser glisser vers Orléans ou le rebrousser vers Nevers. On peut encore franchir la Loire sur l'admirable pont-canal, ouvrage métallique de 600 mètres de long bordé de lampadaires « belle époque ». A petite vitesse vous voilà glissant sur le canal latéral à la Loire, vers Sancerre.

L'équipage — de deux à cinq personnes *selon la longueur du* bombard — siège sur les boudins latéraux ou se prélasse sur la toile imperméable qui couvre la cargaison. De temps à autre, pour se dégourdir les jambes, un passager passe sur la berge et fait son jogging. On croise des house-boats de bourgeoise apparence et des péniches aussi impressionnantes que des poids-lourds sur un chemin de campagne.

La première écluse est aussi la première mise à l'épreuve des mariniers amateurs. Le rituel veut qu'un équipier saute sur le quai pour amarrer l'embarcation, fasse un brin de causette à l'éclusier et l'aide à tourner les manivelles. C'est même l'occasion d'acheter à l'employé des eaux quelques légumes ou une bouteille de vin du pays. Le canot monte dans le sas comme soulevé par un ascenseur, les portes s'ouvrent ; en route pour la prochaine.

Même sur le canal, l'imprévu peut être au rendez-vous. Le jour où nous nous y sommes engagés, une brèche s'était ouverte, inondant les champs alentour et mettant un bief à sec. « *On ne passe plus !* » criaient les éclusiers. Avec un bombard on passe quand même. Mais il faut le décharger et le tirer à terre.

Le canal n'est que le hors-d'œuvre. Le plat de résistance, c'est la descente de la Loire vers Briare. Après les eaux calmes, voici les tourbillons, les rapides, les filets des derniers pêcheurs de saumon qui barrent la route, les hauts-fonds que l'hélice rabote avec un claquement sinistre. Il faut apprendre à repérer les friselis qui les annoncent.

Parfois c'est l'échouage, malgré les quinze centimètres de tirant d'eau du bombard. Un volontaire saute à l'eau avec ses bottes et hale l'embarcation comme les bateliers d'antan. Mais soudain le fond se dérobe et l'imprudent prend un bain forcé. C'est aussi l'averse qui arrive en claquant sur l'eau. On sort les suroîts et chacun se costume en terre-neuva. Il faudra même écoper peut-être, comme sur un navire en perdition. Si la pluie persiste, on pique vers le premier village venu où l'aubergiste sait de tradition accommoder la friture ou le saumon.

Le vrai plaisir, par beau temps, consiste à stopper le moteur, à empoigner les pagaies et à se *laisser filer dans le fort du courant*. Chaque île — elles sont nombreuses — est une aubaine pour les explorateurs. On joue à Robinson Crusoé, on ramasse des épaves, on fait lever le gibier d'eau. Les bancs de sable invitent à la sieste et c'est à qui dénichera le meilleur coin pour dresser les tentes et allumer les feux. Nul bruit hormis le murmure du fleuve et les chants d'oiseaux : cinquante mètres vous sépare de la rive, mais tout est différent.

La centrale de Belleville qu'une forêt de grues géantes édifient sur la berge est le dernier obstacle sur le chemin du retour. Un barrage et une chute coupent le fleuve. L'écluse n'est pas achevée. Faudra-t-il s'infliger un ultime portage ? Les eaux sont hautes et la chute n'excède pas deux mètres. On tente l'aventure après avoir mis à terre le moteur et le matériel le plus précieux. Maintenu bien en ligne par les pagayeurs, le canot accélère, plonge et rebondit comme un bouchon dans les vagues du déversoir. C'est tout juste si les ouvriers du chantier n'applaudissent pas, comme au spectacle. Les équipiers, eux, trouvent que le bombard, c'est vraiment formidable.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Rivages Loire : 2, avenue De-Lattre-de-Tassigny, 45250 Briare. Tél. : (38) 37-04-81. Location de bateaux pneumatiques. Prix pour une journée : de 200 à 420 francs selon la saison et le modèle d'embarcation.

**Billard**

# Les rétros d'aujourd'hui

LE billard connaît aujourd'hui un regain certain. La Fédération française compte neuf mille licenciés.

Le nombre des joueurs assidus fréquentant les académies et les clubs est de cent mille environ, et les amateurs sont plus de quatre cent mille, estime-t-on. Peu de femmes jouent au billard : seulement cinquante sont inscrites à la Fédération.

L'histoire nous donne à ce propos une belle leçon de féminisme : l'un des meilleurs joueurs de billard qui ait laissé quelques souvenirs de ses exploits n'est pas un roi ou un quidam plus simple... mais bien une femme : « *la Belle Margot, toujours désinvolte et d'allure plaisante qui, en 1429, était familière du jeu de paume et de billard, à l'enseigne du Trou Perrette, en l'île de la Cité...* ». La reine d'Angleterre Elisabeth Ire passait toutes ses soirées et ses nuits à jouer au billard avec son favori, le comte d'Essex. Une autre femme, Marie Stuart, l'infortunée, ne quitta son billard que pour aller se faire trancher la tête, mais y revint, chose faite, puisqu'on la coucha sur son billard et qu'on la recouvrit d'un drap...

En fait, le billard avait éloigné de ses tables les femmes et les jeunes parce qu'il s'était confiné, jusqu'à ces dernières années, dans les arrière-salles enfumées des cafés. Désormais, beaucoup de jeunes de seize ou dix-sept ans s'inscrivent à la Fédération de billard. « *Quand je joue au billard, il m'arrive de perdre un kilo, car ce sport demande énormément de concentration et de maîtrise de soi* », précise Jean-Luc, dix-huit ans. « *J'ai bien dit sport, car j'estime que c'est un vrai sport, au même titre que le ping-pong ou le tennis.* »

M. André Heurtebize, président de la Fédération française de billard, confirme la place croissante que le billard a su prendre dans le sport français : « *Nous sommes la fédération française la plus riche en hommes et en titres, en ayant remporté quarante-cinq titres de champions du monde et d'Europe depuis trente ans. Nous sommes désormais membre du conseil d'administration du comité national olympique du sport français, et le billard est reconnu sport à part entière par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. C'est un progrès auquel les joueurs sont très sensibles, car, pour les jeunes, il fallait sortir le billard des cafés où on avait l'habitude de le reléguer.* »

Des grand noms internationaux, c'est vrai, nous en avons : Roger Conti, soixante-dix-huit ans, le maître incontesté, dix-huit fois recordman du monde ; Jean Marty, quatre fois champion du monde, et, aujourd'hui, la jeune relève avec Francis Connesson, la trentaine, trois fois champion du monde, et d'autres espoirs, Louis Edelin, vingt-trois ans ; Porée, dix-huit ans...

### Les conseils d'Alain Poher

Il est difficile de grimper vite l'échelle des amateurs éclairés. Selon Francis Connesson, le billard exige de ses adeptes de nombreuses qualités physiques et morales : « *Il faut se méfier du billard, car il est d'approche facile, mais le plaisir qu'on peut trouver à jouer au billard ne peut pas être immédiat. Le billard est un jeu sportif qui s'apprend. De même qu'en musique il est indispensable de suivre de bonnes leçons de solfège, il est nécessaire de suivre de bonnes leçons de billard. A la seule différence que, au billard, le joueur doit tout composer lui-même et doit commencer par apprendre à pousser une bille et non pas à se mesurer à un partenaire pour faire des points. Pour débuter au billard, il faut aussi une bonne mémoire visuelle, beaucoup de maîtrise de soi, du travail et de la patience.* » Savoir rester maître de soi, garder son équilibre nerveux, contrôler la matière, sont les règles du jeu. Alain Poher, grand amateur de billard, se plaît à noter : « *Il fut une époque où le médecin conseillait à l'homme surmené d'acheter une barque et d'aller à la pêche. Moi, je conseille à l'homme énervé, fatigué ou déphasé : achetez un billard ou inscrivez-vous dans un club !* » Selon d'autres, la réflexion, une forte capacité de concentration et une bonne connaissance en géométrie plane sont requises pour se mettre à jouer au billard et pour donner à son coup de queue l'effet nécessaire qui dirigera la bille sur une trajectoire au millimètre près.

On le voit, le billard est affaire d'entraînement. Où peut-on s'entraîner ? Les Parisiens connaissent bien les très fameuses académies de billard, temples du stuc, des lumières froides et de la concentration silencieuse. Les champions y donnent fréquemment des représentations. Outre ces académies, il existe trois cent cinquante-sept clubs de billard en France, tous affiliés à la Fédération de billard. Les municipalités ont réalisé de grands efforts pour organiser des salles de billard, quelquefois reliées à un complexe sportif, ainsi les villes de Provins, Ablon, Nice... Récemment des villages de vacances ont aménagé des salles de billard : aux Karellis, en Haute-Savoie, et à Vieux-Boucau, dans les Landes, à l'initiative des villages Arc-en-Ciel. Bientôt, dans Paris, le billard pourra savourer enfin sa reconnaissance officielle : une salle municipale de 400 mètres carrés lui est réservée au centre même du futur aménagement du trou des Halles. Cette salle abritera sept ou huit tables de billard ; elle sera la première salle municipale de billard de la capitale.

Il reste une ombre à dissiper avant que les amateurs de billard se déclarent tout à fait heureux. En effet, si les compétitions de billard sont retransmises sur les antennes de nombreuses télévisions européennes, il n'en est pas de même en France, où le billard reste pratiquement ignoré des médias.

CHANTAL KIMMERLIN.

● QUATRE ACADÉMIES DANS PARIS :

★ Billard Club des Grands Boulevards, 5, boulevard Montmartre, 75002.

★ Billard Club Clichy-Montmartre, 84, rue de Clichy, 75009.

★ Académie de Wagram, 47, avenue de Wagram, 75017.

★ Paris Billard Club, 3, boulevard des Capucines, 75002.

● FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BILLARD :

71, rue de Verdun, 57100 Thionville. Tél. : (87) 88-44-28.

## Pour boucler la semaine

*DECOR ancien déjà mais dont la modernité effraie toujours un peu les habitants de la porte d'Auteuil, l'immeuble de Le Corbusier, rue Nungesser-et-Coli, dans le seizième arrondissement de Paris, abrite au premier étage le « bureau » des Nouveaux Week-ends, jeune association au but avoué de découverte, de rencontre, de voyage au bout de la culture, qu'elle soit la plus officielle ou la plus difficile, comme disent ses détracteurs.*

*L'entrée, un couloir bleuté légèrement courbe, surprend comme avaient déjà surpris la façade et les pilotis de l'immeuble. Quelques pas et l'on découvre une grande pièce, sur deux niveaux, le bleu prédominant encore, le quartier général de l'association. Première surprise, cela ressemble plus à l'appartement que l'on a bâti quelque part dans sa tête qu'à la salle d'attente d'un organisateur de voyageurs.*

*Les Nouveaux Week-ends ont, en effet, décidé d'accueillir leurs adhérents dans l'appartement d'une de leurs responsables, Françoise Canetti, jeune femme qui occupe le reste de son temps aux relations de presse de producteurs de fruits et légumes. Un job alimentaire ?*

### MOZART A ROYAUMONT

*L'association regroupe aujourd'hui des adhérents qui ont déjà participé à l'un ou l'autre week-end. Le moindre n'est pas le récent déplacement au Festival d'Avoriaz, où quarante d'entre eux ont pu voir, après des rencontres avec des auteurs, des réalisateurs de films, l'avant-première d'*Elephant Man*, carte de presse autour du cou, Nouveaux Week-ends oblige.*

*Le mérite premier de cette association est, en effet, au-delà de la simple participation à une manifestation culturelle importante, de découvrir des œuvres, de discuter avec des auteurs et de mieux connaître la ville, la région et les gens qui ont organisé une manifestation.*

*Ainsi, le 24 mai prochain, lors d'une journée Mozart que les Nouveaux Week-ends organisent à l'abbaye de Royaumont, les participants pourront, avant d'assister à la grand-messe solennelle en ut mineur donnée par plus de deux cent cinquante exécutants, rencontrer M. Francis Maréchal, directeur de l'abbaye, visiter celle-ci en compagnie d'un guide et entendre une conférence de Brigitte et Jean Massin, musicologues et auteurs d'un superbe Mozart paru chez Fayard.*

*La volonté est affichée ici de ne pas s'en tenir à l'achat d'un billet d'entrée à un concert mais de se familiariser avec un lieu, un compositeur, de se laisser prendre pour mieux s'émouvoir. Même ambition pour la découverte, du 15 au 18 juillet prochain, de la Provence des festivals. Chaque soir, un spectacle différent,* le Don Giovanni *de Jean-Pierre Vincent,* le Roi Lear *de Daniel Mesguich,* la Flûte enchantée, *Sarah Vaughan, etc. Tous les jours on visite Aix, Avignon, Gordes et l'abbaye de Sénanque, Vaison et Orange, on discute avec les organisateurs, les metteurs en scène ou les interprètes, et — pourquoi pas ? — on se détend dans l'eau d'une piscine ou sur un court de tennis... Une expérience prometteuse pour un public jusqu'ici négligé.*

O. S.

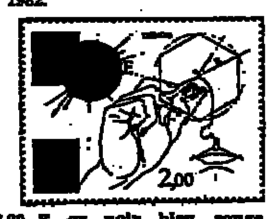
★ Les Nouveaux Week-ends, 24, rue Nungesser et Coli, 75016 Paris. Tél. : 625-68-16 ou 720-61-66. Journée Mozart à Royaumont : 245 francs. La Provence des Festivals : 2 650 francs.



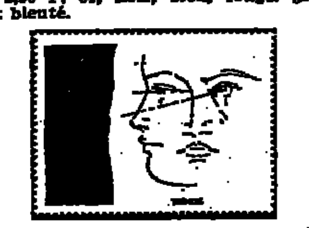

# Philatélie N° 1689

**FRANCE : « la France et Paris ».**

Pour la première fois, et cela pour annoncer l'Exposition philatélique internationale « Philexfrance 82 Paris », deux timbres différents — se tenant — seront imprimés en feuille (avec le logotype de l'exposition sur les bords de feuille). Vente générale le 25 mai (30 et 31-5/81). Retrait prévu pour le mois de juillet 1982.



2,00 F, or, noir, bleu, rouge, gris et bleuté.



2,00 F, or, noir bleu, rouge, gris et bleuté.

Formats 48 × 36,85 mm. Dessins de Pierre-Yves Trémois. Tirage : 8 000 000 de paires. Impression hélio, Périgueux.

● Espérons que les mentions « FRANCE », « POSTES » et « 1981 » figureront sur les deux timbres.

Mise en vente anticipée :

— Les 23 et 24 mai, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris (15e). Oblitération « P.J. ».

— Le 23 mai, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris (1er), et au bureau de Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris (7e). Boîte aux lettres spéciales pour « P.J. ».

● Attention ! Les deux timbres sont présentés en feuilles de dix paires, ils seront toujours vendus par paire attenant au logotype de « Philexfrance 82 », inscrit dans les marges des feuilles.

**FRANCE : Retrait de timbres.**

Les trois figurines postales suivantes seront retirées de la vente des guichets des bureaux de poste le vendredi 5 juin au soir :

— 1,40 F, 40e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 et 10e anniversaire de la mort du général de Gaulle (P.J. le 8 novembre 1980) ;

— 1,70 F, Garde républicaine (P.J. le 22 novembre 1980) ;

— *3,20 F, Cathédrale du Puy* (P.J. le 10 mai 1980).

**MONACO : Retraits de timbres.**

Dix-huit timbres commémoratifs, émis l'an dernier ont été retirés de la vente :

— « Europa C.E.P.T. » : 1,30 F, Colette, et 1,80 F, Pagnol.

— Contes d'Andersen : 0,70, 1,30, 1,50, 1,60, 1,80 et 2,30 F.

— Le fauvisme : 2,00 F, Vlaminck ; 3,00 F, Van Dongen ; 4,00 F, Matisse ; 5,00 F, Derain.

— Princes et princesses : 4,00 F, prince Albert Ier, et 4,00 F, princesse Alice.

— Croix-Rouge monégasque : 6,00 F, Oiseaux au soleil.

— Emissions groupées : 1,30 F, VIIe Festival international du cirque à Monaco ; 1,10 F et 2,30 F, « Enfants et crèche », timbres « Noël ».

**Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires**

⊙ 25000 Besançon, du 21 mai au 2 juin. — Foire-exposition.

⊙ 59280 Armentières (Base de loisirs des Prés du Hem), les 28 et 30 mai. — Inauguration.

⊙ 84300 Cavaillon (chapelle du Grand Couvent), Grand'Rue), le 25 mai. — Exposition philatélique locale.

⊙ 68000 Colmar (Base aérienne 132), le 28 mai. — Journée « Portes ouvertes ».

**EN BREF...**

● ASCENSION. — Série d'usage courant, représentant des « fleurs » : 1, 2, 3, 4, 5, 8, 10, 12, 15, 20, 30, 40, 50 pence, 1 et 2 livres. Maquettes de John Cooter. Litho par John Waddington de Kirkstall Ltd.

● NATIONS UNIES. — « Sources d'énergie nouvelles et renouvelables » : Genève, 1,10 fr ; New-York, 0,20 et 0,40 cents ; Vienne, 7,50 SA.

ADALBERT VITALYOS.

# Hippisme

## Le petit dernier du voisin de palier

QUAND la France s'enfièvre, Longchamp s'enrhume. A l'heure où, dimanche, les urnes voyaient rouge, une quinzaine d'employés du P.M.H. (1), dernier carré d'un effectif de grévistes d'abord plus important, continuaient de barrer la ligne d'arrivée. Ils ne se dispersèrent, après que les deux premières courses eurent été annulées, que sur la promesse de négociations qui ont effectivement commencé mercredi.

Les revendications des caissiers du P.M.H. sont très techniques, par conséquent complexes. Dimanche, il était essentiellement question d'une « prime de risque », de l'ordre de 5 000 francs par an, destinée à compenser la responsabilité financière personnelle qu'assument les employés du fait de leurs éventuelles erreurs. La prime n'est payée qu'après défalcation du montant de ces erreurs (il paraît qu'il y en a toujours, et dans un sens négatif, celles qui pourraient être positives donnant aussitôt lieu, de la part des joueurs, à demande de redressement). Les employés considèrent que l'intégralité de la « prime de risque » doit être prise en compte pour le calcul des congés payés. Les sociétés de courses ne veulent entendre parler que du reliquat effectivement payé, en arguant que le système revendiqué constituerait, en fait, une prime à l'erreur.

Il y a d'autres points de friction : la garantie d'un dimanche de repos au moins toutes les cinq semaines ; le cumul de journées de récupération et de jours de repos, etc. Un problème de personne — le négociateur des sociétés de courses ayant, semble-t-il, fait l'unanimité contre lui — envenime le débat. Mais, surtout, une mauvaise évolution des recettes de jeux diminue la marge de manœuvre. Le montant des paris, qui, l'an passé, avait globalement augmenté d'environ 14 %, c'est-à-dire de l'érosion monétaire, *reste, depuis le mois de février,* étale en chiffres absolus. Les moyens d'action des sociétés de courses diminuent donc de la dérive du franc : environ 1 % par mois. Comme toutes les entreprises en difficulté, elles entendent revoir les avantages acquis. Un des quinze manifestants du dernier carré nous confiait, dimanche, candidement :

*« Je suis entré au service des sociétés de courses voilà dix ans. Quoique débutant, je gagnais alors davantage que ma mère, qui est professeur. A force de voir fondre les avantages, maintenant, je gagne moins qu'elle. Ce n'est pas normal... »*

Nous n'avons pas eu la cruauté de lui demander si tel était l'avis de sa mère.

Second sujet de la semaine, après la feuille de paye : le doping, toujours et encore le doping. Le comité de la Société d'encouragement s'est réuni jeudi pour examiner le cas de Aage Paus, l'entraîneur d'*Explorer King* et *No Lute*, les deux gagnants de courses de groupe dans l'organisme desquels ont été trouvés des résidus métaboliques d'anabolisants. La réunion même de cette instance indique qu'il y a des menaces de retrait ou de suspension de licence dans l'air.

Mais quand on connaît bien son Longchamp on peut penser, à certains signes, que l'affaire revêt une *ampleur encore plus considérable* que celle officiellement révélée pour l'instant. Le principal de ces signes réside dans la soudaine et stupéfiante discrétion des représentants de certaines écuries, souvent présentes au tableau d'arrivée dans le passé.

La persistance de terrains lourds suffit-elle à expliquer ces absences ? On ne peut pas ne pas se souvenir du fait que des prélèvements effectués sur *Explorer King* et *No Lute* trois semaines après leurs performances coupables se sont révélés encore positifs. On ne peut pas, non plus, fermer complètement les oreilles à la rumeur grandissante des écuries. La rumeur est que le système de contrôle antidopant français, longtemps inefficace à l'égard des anabolisants, se serait affiné, cet hiver, que les hormones seraient maintenant décelables plusieurs semaines après leur administration et que certains chevaux attendraient la fin de la période critique, peut-être autant que de la *fin* des pluies, pour reparaître en public.

*Terrain* lourd ? Circonspection de certains adversaires à l'égard de l'éprouvette ? En tout cas, on a assisté, dimanche, comme à une redistribution des cartes du succès. Des pensionnaires de l'entraîneur Bridgland (la loyauté même) *ont* tout à coup remporté deux victoires, *alors* que leurs camarades d'écurie n'en avaient pas accroché une depuis le début de l'année, en trente sorties. Huit jours après la victoire, dans le prix Gaisay, d'*Argument*, fils d'un étalon des Haras nationaux dont la « carte » coûte 2 000 francs, un autre poulain, cent pour cent français, *Rahotep*, qui ne faisait encore figure, jusque-là, que de vague cousin de province à côté des seigneurs du gotha cantilien, s'est hissé tout en haut de la hiérarchie des trois ans en gagnant le prix Hocquart.

C'est avec une sorte de fierté, aussi injustifiée que vive, celle du voisin qui voit le petit dernier des locataires d'en face reçu à l'agrégation, que nous avons applaudi à cette victoire de *Rahotep*. Celui-ci a été élevé dans la région du Mêle-*sur-Sarthe*, à laquelle nous attachent beaucoup de liens, par un ami de longue date, un collègue en rêves hippiques impénitents : Patrick Champion. Nous l'avons connu dès l'âge de quelques jours, celui où il faut jouer à cache-cache avec les poulains pour les faire s'extraire de l'abri de leur mère. La voiture freinant d'elle-même dès que se détache, dans le pare-brise, la silhouette, carrée et forte, de « La Corbellière », la maison des Champion, nous l'avons revu, de mois en mois, cette fois devant sa mère, puis loin d'elle, un peu plus tard, séparé d'elle, grandelet au milieu des autres.

Patrick Champion, qui est doté d'un sixième sens rare — il peut-être celui des grands rêveurs qui, dans d'autres domaines, font les grands poètes, — disait, un soir, alors que nous pataugions avec son fils, Pierre, étudiant en lettres au Mans, pour ramener tout ce petit monde aux boxes : *« Ce sera lui le meilleur. »*

Il l'est, Patrick. Chiche pour le Jockey-Club...

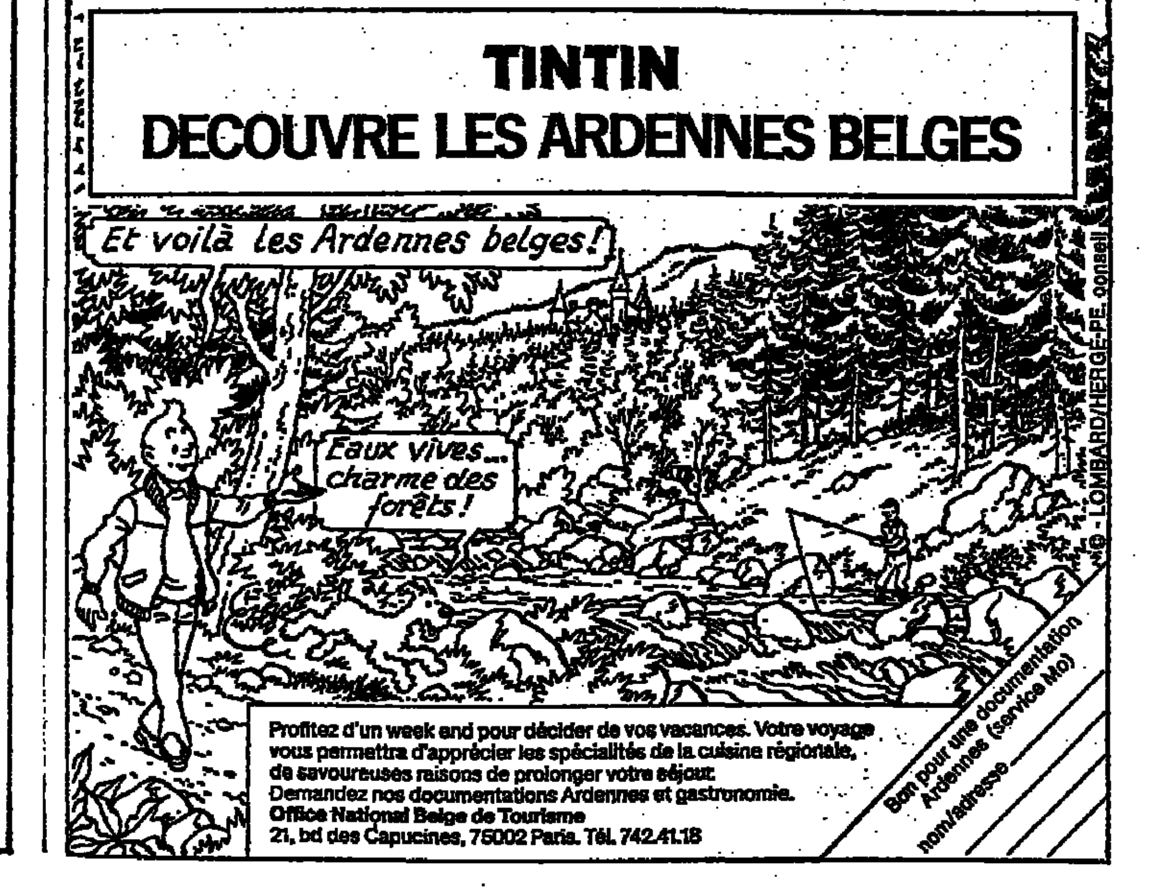
LOUIS DÉNIEL.

(1) Pari mutuel hippodromes, service distinct, quoique très proche, du Pari mutuel urbain.









# Plaisirs de la table

## PARIS - COTE D'AZUR

### *Paris*

En quittant le Marais pour les Champs-Elysées, Daniel Bouché, contrairement à ce qu'on aurait pu imaginer, a simplifié sa cuisine, augmenté ses portions et diminué ses prix. Illustrant en somme ce que Bocuse ou Guérard allaient dire de la Nouvelle Cuisine des copieurs et exagérateurs. Bravo !

Bravo donc à *cette salade* de lotte à l'huile de noisette, à ce foie gras de canard au caramel poivré (avec son verre de sauternes), au tendron de veau aux nouilles, à la joue de bœuf aux pieds de veau en daube, à ce lapin rôti au citron accompagné de vraies légumes, aux deux fromages bien choisis, aux merveilleux desserts (dont une glace au thé de Chine et une « arabica » au whisky). Bravo, parce que le fromage est « offert », et qu'avec l'apéritif on vous apporte des olives cassées et un beurre de foies de volailles.

Bravo enfin pour le décor, élégant sans sophistication, et pour l'accueil.

★ DANIEL BOUCHE, 5, rue Rabelais (8e). Tél. : 225-11-19, fermé samedi-dimanche.

### *Lyon*

La deuxième étoile de Jean Vettard est bien méritée, personne n'oserait dire le contraire ! A Lyon, le Café Neuf du papa Marius Vettard était une institution (un peu comme Herriot, qui y avait ses aises !). Jean l'a gardé, au rez-de-chaussée pour bistrot de plats simples et de prix doux. Puis, dans les salles (et *salons*) du premier *étage*. Il s'est installé en fils respectueux, mais aussi en garçon allant de l'avant. Tradition et rajeunissement, telle pourrait s'annoncer sa cuisine. Un *menu* à 142 F (avec vin et service, vous ne dépasserez pas les 200 F) comporte deux plats, fromages et la table éblouissante des desserts. La carte reflète les choix du menu, du loup raidi à l'huile d'olive aux filets de rougets marinés tièdes au coulis de tomates, de l'escalope de foie gras poêlée aux champignons des bois aux aiguillettes et foie de canard au vinaigre brun. Puis, avec la cuisse et le blanc de pintade, les *noisettes* et ris d'agneau en navarin, la quenelle de brochet, etc.

Belle cave d'où je tirerais, parce que méconnu, le viognier-de-condrieu 1979.

★ RESTAURANT VETTARD, 7, place Bellecour. Tél. : 842-07-59, fermé dimanche.

### *Méditerranée*

Juan-les-Pins ! L'Hôtel Juana ne pourrait être qu'un très bel ensemble résidentiel, dans un jardin, proche sa plage privée. Mais ses animateurs ont cherché — et trouvé, — pour son restaurant *La terrasse* un jeune et bon cuisinier : Alain Ducasse. C'est Jacques Maximin, du *Negresco* de Nice qui m'en a parlé le premier, admiratif sans jalousie, au contraire. Il avait raison.

La carte est presque trop riche, mais on se contentera de choisir dans le chapitre « Retour du marché ». J'y ai trouvé, par exemple, la salade croquante tiède de homard breton à l'aubergine blanche, huile d'olive et basilic, une petite chartreuse d'écrevisses aux aubergines et courgettes, une poêlée des premiers sanguins (champignons) du pays, le filet d'agneau de Sisteron en cocotte à l'ail en chemise, les figues en crème légère au miel de pins. Bons fromages de la Ferme savoyarde à Cannes.

★ LA TERRASSE, avenue George-Gallice, à Juan-les-Pins. Tél. : 61-08-70.

LA REYNIÈRE.

## Un menu de Roy

*La Thiérache, discrète province oubliée, n'est pas si loin de Paris que l'on ne puisse rêver d'y aller en week-end, en ces premiers beaux jours. Et Vervins est une ville historique, pleine de souvenirs. Y compris cette Tour du Roy où se sont installés, il y aura dix ans, les Desvignes.*

*Annie Desvignes, en cuisine, n'oublie jamais le terroir (flamiche aux poireaux, lapin au cidre) et professe que la qualité essentielle de la femme au « piano » est sa constance dans la qualité.*

*Et voici qu'elle lance les week-ends gastronomiques. Un pot d'accueil et ses amuse-gueules à l'arrivée, le « menu du Roy » au dîner, une chambre de grand confort, un copieux petit déjeuner le lendemain matin et un déjeuner « les lauriers du terroir ». Prix : 350 F.*

*Et croyez-moi, la carte comme les menus sont ici de belle qualité, l'accueil plein de gentillesse.*

*L. R.*

★ LA TOUR DU ROY, à Vervins (02140) - Tél. 98-00-11.

## Cuisine à l'italienne

Si tous les Français des villes connaissent, restaurants italiens aidant, l'osso bucco, les scampi fritti, les spaghetti, et plus encore peut-être, ces pizzas où le meilleur côtoie souvent le pire, un grand nombre d'entre eux ignorent qu'il existe une cuisine italienne aussi variée que savoureuse, où chaque province de la Botte s'est ingéniée à mettre, avec les produits spécifiques de son terroir, une imagination qui lui est propre.

Mis en œuvre par deux gastronomes transalpins, l'un milanais, l'autre romain, *la Cuisine italienne* rassemble pas moins de trois cent soixante-dix recettes garanties authentiquement traditionnelles. Des hors-d'œuvre — dont nos voisins sont fort friands — aux dolci, ces desserts qui font la gloire des pâtissiers florentins, piémontais, napolitains, c'est un florilège gourmand qui nous est proposé, passant par les soupes et les potages, les poissons et fruits de mer, les viandes et volailles, les légumes, où l'aubergine, l'asperge et l'artichaut se disputent la première place, et, cela va sans dire, les pâtés et le riz, dont on propose ici soixante-cinq manières de les accommoder.

Les tables bilingues alphabétiques placées en fin de volume permettront à tout un chacun de se reporter aisément à la recette de son choix, dont on regrette qu'elle ne comporte pas une *indication du temps nécessaire* à sa préparation, seul reproche à faire a cet alléchant ouvrage. — J.-M. D.-S.

★ LA CUISINE ITALIENNE, par Carnacina et Veronelli, traduit de l'italien par Jacqueline Humbert. Flammarion, éditeur. Un volume cartonné de 324 pages. Environ 75 F.



# TOURISME
## HÔTELS SÉLECTIONNÉS

### *Campagne*

**07520 LA LOUVESC**

HOTEL BEAU SITE ** N.N. Site except. 1 050 m. Qualité. Pension à part. 120 F. Dépliant. T. (75) 33-47-02

**19320 SAINT-PARDOUX-LA-CROISILLE**

HOTEL BEAUSITE** Piscine chauffée. Etang - Tennis privés

### *Montagne*

**05490 SAINT-VERAN (Hautes-Alpes)**

LES CHALETS DU VILLARD. T. (92) 45-82-08 - Ch. et duplex avec cuisinette 2 à 6 pers. Tarif spécial juin.

**VERS-EN-MONTAGNE 39300 CHAMPAGNOLE**

HOTEL-RESTAUR. LE CLAVELIN **N Tél. (84) 51.43.33. Confort, pension, calme, tourisme, forêts, lacs, pêche.

### *Station thermale*

LE BOULOU (Pyr. Orient.) 66160. La station des voies digestives. Troubles hépato vésiculaires, allergies, urticaire, eczéma, migraines, acétonémie, séquelles hépatite virale, colite, diabète.

Hôtel des Sources**NN (68) 83-00-81
Hôt. du Grillon d'Or**NN (68) 83-03-60
Hôtel du Canigou*NN (68) 83-15-29

### *Paris*

**GAMBETTA**

Hôtel PYRENEES-GAMBETTA ** N.N 12, avenue du Père-Lachaise (20e). 366-32-47 et 797-76-57, entièrement rénové, calme et confortable, situé dans un quartier aéré RARE à PARIS. Accès direct Mo Gambetta. Proximité périph., Autor. A 3 (Pte de Bagnolet, direction : place Gambetta).

**MONTPARNASSE**

GRAND HOTEL LITTRE **** 9, rue Littré, 75006 Paris. T. 544-38-68. Télex 203-852 Litotel Paris, 120 chbres. Même administration

HOTEL VICTORIA PALACE **** 6, rue Blaise-Desgoffe, 75006 Paris. Tél. 544-38-16 Télex 270 557 Hollvic Paris. 120 chbres. Garage. Restaurant.

### *Provence*

**ROUSSILLON 84220 GORDES**

LE MAS DE GARRIGON *** Tél. : (90) 75-63-22

Demeure de caractère, face au Luberon. Week-ends, séj. de repos idéal. Confort, charme, intimité. Piscine. Cuisine de femme. Demi-pension. Accueil : Christiane Druart (membre des Châteaux et Demeures de tradition).

### *Autriche*

**TYROL**

Jeune, sain, actif

Gaspingerhof

A-6281 GERLOS/ZILLERTAL. Voile, surf, natation, la plus haute école de voile de l'Europe, promenades, randonnées, alpinisme, équitation, randonnées cyclistes, ski d'été, tennis, piscine couverte, sauna, nourriture variée. Prix à partir de 533 F la semaine d'été. Tél. 19-43-5284/216 ou 335.

### *Italie*

**VENISE**

HOTEL LA FENICE et des ARTISTES (près du théâtre la Fenice) 5 minutes à pied de la place Saint-Marc. Atmosphère intime, tout confort. Prix modérés. Réservation : 41-32-333 Venise. Télex 411150 FENICE I. Directeur : Dante Apollono.

### *Suisse*

**6612 ASCONA**

ASCONA, MONTE VERITA **** Maison renommée. Situation magnifique et tranquille. Piscine chauffée. Tennis. Tél. : 1941/93/35-12-81.

**1837 CHATEAU D'ŒX (alt. 1000 m.)**

Hôtel VICTORIA. Petit hôtel avec confort. Tranquille. Beau jardin av. piscine chauffée. Cuisine française. De 52 FS à 77 FS en demi-pension. Tél. 1941/29/4-64-34

LEYSIN (Alpes vaudoises)

Alt. 1.350 m. 25 km de Montreux. Climat vivifiant. 65 km promenades. Piscine, patinoire, tennis, minigolf GRATUIT. 1/2 Pens. dès 90 FF. Forfait-promenades ou forfait-tennis dès 790 FF. Offres détail par Office Tourisme, CH-1854 LEYSIN. Tél. : 19412534 22 44

HOTEL MONT-RIANT** 40 lits. Confort. Lift. Jardin. Services personnalisés. Cuisine française. Pension complète T.T.C. de FF 110.00 à 160,00. Tél. 1941/25/34 12 35. CH-1854 LEYSIN.

### *Tunisie*

**NABEUL**

Hôtel LES NARCISSES ***. Téléph. : 02.85.400 - Telex : 24.684 T.N Tennis, équitation, planche à voile. Animation, discothèques. Pension complète : 9 500 D.

### *Rive gauche*



### *Rive droite*





# Jeux

## échecs N° 917

### A COMPTE D'AUTEUR

(Tournoi de Moscou, mars 1981)
Blancs : E. GELLER
Noirs : M. TCHIBOURDANIDZE
Défense est-indienne

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. d4 | Cf6 | 15. C×d5 | a×b5 (m) |
| 2. ç4 | g6 | 16. Fd2 ! | b4 (n) |
| 3. Cç3 | Fg7 | 17. F×b4 ! | T×b4 |
| 4. g3 | 0-0 | 18. C×b4 | ç5 |
| 5. Fg2 | d6 | 19. Cd-ç6 | C×ç6 |
| 6. Cf3 | Cç6 (a) | 20. C×ç6 (o) | Dç7 |
| 7. 0-0 | a6 (b) | 21. b4 | F×b3 |
| 8. h3 (ç) | Tb8 | 22. C×é7+ | D×é7 |
| 9. é4 (d) | b5 (é) | 23. F×b3 | ç×b4 |
| 10. é5 ! (f) | Cd7 (g) | 24. Db3+ | d5 |
| 11. é6 ! ! (h) | f×é6 (i) | 25. Fg2 | Td8 |
| 12. d5 ! | Ca5 (j) | 26. Ta-b1 | Ff8 |
| 13. ç×b5 | é×d5 (k) | 27. Tf-d1 | Df7 |
| 14. Cd4 ! | Cf6 (l) | 28. Tb-ç1 | Rg7 |
| | | 29. Tç6 (p) | |

NOTES

*a)* Entrant dans la « variante moderne », de préférence aux autres suites usuelles 6..., ç5 ; 6..., ç6 ; 6..., Cb-d7.

*b)* Ou 7..., Fg4 ; 7..., Ff5 ; 7..., é5. Les Noirs envisagent de contre-attaquer sur l'aile -D, via b7-b5 sans craindre la continuation 8. d5, Ca5 ; 9. Cd2, ç5 qui conduit à la « variante yougoslave ».

*c)* Probablement la réponse la plus opportune, car il s'agit de ne pas laisser aux Noirs la possibilité de renforcer leur pression sur la case centrale d4 par la sortie du F - D en g4. C'est ainsi que *8. é4*, qui semble dynamique, est, en réalité, douteux sinon mauvais à cause de 8..., Fg4 ! ; 9. Fé3, Cd7 ; 10. h3, F × f3 ; 11. F × f3, é5 ; 12. d5, Cd4 ; 13. Fg2, ç5 ; 14. d × ç6, b × ç6 et les Noirs sont bien comme après 9..., Dç8 ; 10. Dd2, Té8 ; 11. Ff-é1, é5 ; 12. d5, F × f3 ; 13. F×f3, Cd4 ; 14. Fg2, ç5 avec avantage aux Noirs. Dans le même ordre d'esprit, 8. *Dd3* est aussi douteux à cause de 8..., Ff5 ! ; 9. é4, Fg4 ! avec pression... sur d4 : 10. d5, F × f3 : 11. D × f3, Cd4 ; 12. Dd1, ç5 ; 13. d × ç6, C × ç6 ; 14. Fé3, Cd7 ; 15. Tç1, Da5 et les Noirs ont déjà égalisé (Furman - Bodeslavsky, Moscou, 1957). D'autres idées comme 8. é3 ; 8 b3 ; 8. Fg5 ou 8. a3 ne paraissent pas gênantes pour les Noirs.

*d)* Deux plans sont à la disposition des Blancs, soit sur l'aile -D, *soit* au centre. Après 9. Fé3, b5 ; 10. Cd2, Fd7 ; 11. Tç1, Ca5 ; 12. ç×b5, a×b5 ; 13. b4, Cç4 ; 14. C×ç4, b×ç4 ; 15. a3, Dç8 ; 16. Rh2, Da6 ! les Noirs n'ont rien à redouter (Pang-Gheorghiu, Nice, 1974). Le champion soviétique choisit la seconde méthode.

*é)* Les Noirs doivent jouer énergiquement sous peine de tomber dans une situation difficile : si 9..., Cd7 ; 10. Fé3, Ca5 ; 11. b3, ç5 ; 12. Tç1, b5 ; 13. ç×b5, a×b5 ; 14. d×ç5, d×ç5 ; 15. é5 !, ç4 (si 15..., C×é5 ; 16. C×é5, F×é5 ; 17. D×d8, T×d8 ; 18. F×ç5) ; 16. Ff4, Tb6 ; 17. Cd5 ! (Krogius - Dorochkevitch, Tbilissi, 1967).

*f)* Bien meilleur que 10. Dé2, Cd7 ; 11. Td1, b×ç4 ; 12. D×ç4, Tb4 ! et si 13. D×ç6, Fb7 et que 10. ç×b5, a × b5 ; 11. Té1, é6 !

*g)* La variante la plus simple et la plus sage consiste sans aucun doute en 10..., d×é5 ; 11. d×é5, D×d1 ; 12. T×d1, Cd7 ; 13. é6, f×é6 ; 14. ç×b5, a×b5 ; 15. Cg5, Cd4 ; 16. Fé3, ç5 avec un jeu à peu près égal. Peut-être Geller, grand connaisseur de cette variante, aurait-il poursuivi par 15. Fé3, Cb6 ; 16. Cg5, Cb4 ; 17. Ta-ç1 qui maintien la pression ? Dans la partie Boleslavsky-Chagalovitch de Minsk, 1957, les Noirs obtinrent une position étouffante après 10..., Cé8 ; 11. ç×b5, a×b5 ; 12. Ff4, Fd7 ; 13. Té1, b4 ; 14. Cé4, h6 ; 15. g4, f5 ; 16. é×f6, é×f6 ; 17. Cg3, Cé7 ; 18. Db3+, Rh7 ; 19. d5.

*h)* 11. ç×b5, a×b5 ; 12. é×d6, ç×d6 ; 13. Fg5 donne aux Noirs d'excellentes perspectives après 13..., h6 ; 14. Fé3 b4 ; 15. Cd5, Fb7 ; 16. Tç1, é6 ; 17. Cf4, Cé7 (Stein-Gufeld, Moscou 1969). Tout se complique cependant si les Blancs jouent suivant une analyse de Boleslavsky. 11. ç×b5, a×b5 ; 12. Cg5 menaçant 13. F×ç6 et 13. é6. Les Noirs disposent de la réplique 12... C×d4 ! Après 13. D×d4, C×é5 ; 14. Dh4 (parant 14..., Cf3+), h6 ; 15. Cg-é4 !, é6 ! (et non 15..., g5 ; 16. F×g5 !, h×g5 ; 17. C×g5, Ff5 ; 18. Fé4 !) ; 16. D×d8, T×d8 les Noirs ont une pièce de moins pour deux pions et un puissant centre de pions. Dans son livre paru en 1980, *la Défense est-indienne*, Geller analyse cette position et fait la remarque suivante : « Très intéressant est aussi 12. é6 ! ? ; si les Noirs acceptent le sacrifice de pion, les Blancs disposent de toute une série de possibilités tactiques. » L'auteur place sa pointe !

*i)* Que faire d'autre ? Si 11..., Cf6 ; 12. Cg5.

*j)* Si 12..., Cç-é5 ; 13. Cd4 et si 12..., é×d5 ; 13. Cg5 (et non 13. D×d5+, Rh8 ; 14. D×ç6, Fb7).

*k)* Si 13..., a×b5 ; 14. Cd4, Cf6 ; 15. Cd4.

*l)* L'échange F×d4 affaiblirait le roque noir.

*m)* A considérer est 15..., C×d5 ; 16. F×d5+, Rh8.

*n)* Le C excentrique est en difficultés. Si 16..., ç5 ; 17. F×a5, D×a5 ; 18. Cç6. Si 16..., Cb7 ou Cç4 ; 17. Cç6. Si 16..., é5 ; 17. F×a5, é×d4 ; 18. F×ç7.

*o)* Geller est satisfait. Sa variante lui rapporte une qualité.

*p)* Les Noirs ont une fin de partie sans espoir et abandonnèrent quelques coups plus tard.

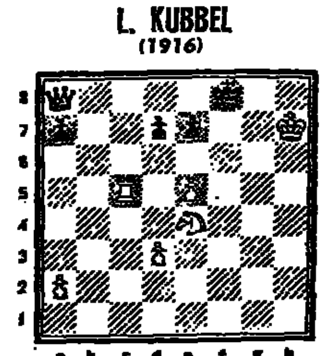
SOLUTION DE L'ETUDE N° 916

V. SMYSLOV. « 64 ». 1936
(Blancs : Ra5, Pç2, Cd2, Pa6, d3, f5, g6, h5, h4. Noirs : Ra8, Ff2, Pa2, a7, b2, d4, h6.)

1. g7 ne va pas : 1. ..., a1= D+ ; 2. Fa4, Dg1 ; 3. f6, F×b4 ; 4. Fb3, Fé1 !

1. Fb1 !, a1 = D + ; 2. Rb5 !, Fg3 ! (et non 2..., Da3 ; 3. g7!) ;
3. g7, Fb8 ! (sans craindre 4. g8=D ?, Da5 + ! ; 5. Rç6, Db5+etc.) ;
4. g8=F ! encore un F sur cases blanches, qui menace mat, Ff4 ;
5. Fg-a2 deux F sur cases blanches qui emprisonnent une D. F×d2 ;
6. f6, Ff4 ; 7. f7, Fd6 ; 8. Rç6, Ff8 ; 9. Rç7 ! suivie de 10. Fd5 mat.

ÉTUDE
L. KUBBEL
(1916)



BLANCS (6) : Rh7, Tç5, Cé4, Pa2, d3, é5.
NOIRS (5) : Rf8, Da8, Pa7, d7, é7.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

CLAUDE LEMOINE.

## bridge N° 914

### LE PETIT ET LE GRAND

Même pour un grand chelem, il n'est pas facile de trouver la meilleure ligne de jeu quand plusieurs d'entre elles semblent possibles. Voici, par exemple, un contrat de 7 piques qui a été chuté au cours d'un match France-Italie à Cannes.

Nord : ♠ A D 8 ; ♥ R 10 4 ; ♦ A V 10 7 6 ; ♣ D 8
Ouest : ♠ V 4 2 ; ♥ 6 3 ; ♦ R 5 3 ; ♣ V 10 7 5 4
Est : ♠ 7 ; ♥ D V 9 7 5 ; ♦ D 9 8 4 ; ♣ 9 6 2
Sud : ♠ R 10 9 6 5 3 ; ♥ A 8 2 ; ♦ 2 ; ♣ A R 3

Ann. : N. don. Tous vuln.

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| Chemla | Rosati | Lebel | Sbarigia |
| — | 1 SA | passe | 2 ♠ |
| passe | 3 ♥ | passe | 4 SA |
| passe | 5 ♥ | passe | 5 SA |
| passe | 6 ♦ | passe | 7 ♠ |

Ouest ayant entamé le valet de trèfle, *comment gagner* le GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse : la ligne de jeu de Sbarigia était simple, mais elle a échoué : dame de trèfle, as et dame de pique, puis as et roi de trèfle pour défausser un cœur du mort ; ensuite roi et as de cœur et *le troisième cœur de Sud dans l'intention de le couper avec le 8 de pique*. Mais Ouest coupa avec le valet de pique pour une de chute...

Quelques experts remarquèrent que Sbarigia aurait gagné s'il n'avait donné qu'un seul *coup d'atout*. En effet, si Ouest coupe le troisième cœur avec le valet de pique, le mort peut surcouper. Mais est-il raisonnable de ne tirer qu'une fois atout et de risquer de se faire couper à cœur ou trèfle alors qu'avec un partage à pique 2-2 il n'y a plus de problème ?

Il y a cependant une ligne de jeu meilleure, car elle évite la coupe à cœur s'il y a une répartition favorable à carreau : Sud prend l'entame avec l'as de trèfle et tire l'as de pique et l'as de carreau ! Ensuite, il coupe un carreau, remonte au mort grâce à la dame de pique et, si les atouts ne sont pas partagés, *il coupe une seconde fois carreau avec le 10 de pique*. Si un des adversaires ne fournit plus à carreau, le déclarant a encore la ressource de la coupe du troisième cœur. Si les deux adversaires fournissent à carreau, comme dans la donne réelle, le déclarant donne un troisième coup d'atout, puis il monte au mort avec la dame de trèfle pour couper une troisième fois carreau et faire le reste grâce à la rentrée du roi de cœur.

### La parade souterraine

Il ne s'agit pas d'un casse-tête car la solution est relativement simple, mais vous risquez cependant de tourner en rond avant de découvrir la clef de l'énigme la semaine prochaine.

Nord : ♠ A R 2 ; ♥ 8 5 4 3 2 ; ♦ 4 3 ; ♣ 6 5 4
Ouest : ♠ D V 10 9 6 3 ; ♥ — ; ♦ A 7 6 5 ; ♣ V 8 7
Est : ♠ 8 7 ; ♥ D V 10 9 7 6 ; ♦ 9 8 2 ; ♣ A 10
Sud : ♠ 5 4 ; ♥ A R ; ♦ R D V 10 ; ♣ R D 9 3 2

Ouest ayant entamé la dame de pique, *comment la défense peut-elle faire chuter* CINQ SANS ATOUT ?

*Note sur les enchères :*

Il faudrait un accident dans les enchères pour atterrir à ce contrat de « 5 SA ». En fait, le déroulement normal des annonces serait le suivant :

| *Sud* | *Nord* |
|---|---|
| 1 ♣ | 1 ♥ |
| 2 ♦ | 2 SA |
| 3 SA | passe |

Notons que les experts utilisent actuellement une convention sur ce « rebid » de « 2 SA » : il oblige l'ouvreur à redire automatiquement « 3 ♣ » sur lesquels le partenaire passera s'il est très faible et désire jouer ce contrat. Ici, par conséquent, Sud, sur « 2 SA », n'aurait pas dû dire « 3 SA » mais « 3 ♣ » sur lesquels Nord aurait redit lui-même « 3 SA » à cause de son double arrêt à pique. En tout cas, il n'aurait pas été question d'aller au-delà de « 3 SA ».

PHILIPPE BRUGNON.

### COURRIER DES LECTEURS

— Le Boomerang de Sullivan. — « Je n'ai pu retrouver ce problème... Pouvez-vous me communiquer la date de sa parution », demande A. Prospero ? La solution a paru le 15 sept. 78 (chronique n° 776).

— Un droit de priorité (905). — Jean V.A. Dupont signale qu'il faut prendre bien soin de tirer la tierce majeure à Cœur avant les Piques. Effectivement deux lignes du texte étaient vraiment peu claires.

## scrabble® N° 111

### LA CHAMADE

1er FESTIVAL D'AJACCIO
18 avril 1981 - 2e manche
Hôtel Campo Dell'oro

*N'ayant aucun goût pour l'autodafé, nous précisons tout de suite que la présente chronique n'est nullement inspirée du roman de Françoise Sagan ; nous voulons seulement parler de l'impressionnant roulement de tambour, exécuté par quatre grenadiers de la Grande Armée, qui, dans le cadre de l'hôtel de ville - musée d'Ajaccio, a accueilli les quelque cent participants au premier festival de scrabble : la chaleur de l'hospitalité corse a fait oublier la fraîcheur de la température pascale.*

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse Illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

*Les joueurs qui ont fait l'effort d'oublier quelque temps leur obsession ont pu découvrir l'enivrant parfum du maquis-garrigue au printemps, avec ses AGAVES aux hampes florales gigantesques, cousins de L'ALOES et du TAMPICO mexicain ; ses CISTES qui secrètent le LADANUM, résine aromatique ; ses CYTISES à fleurs jaunes et MELISSES aimées des abeilles, ses MYRTES CEES), ses VESCES grimpantes et ses (H) ELLEBORES purgatifs aux grandes fleurs vertes, ancien remède contre la folie, et dont on ne sait s'ils guérissent de la* scrabblite.

| | TIRAGE | SOLUTION | Réf. | Points |
|---|---|---|---|---|
| 1 | D L L E N T O | | | |
| 2 | L + V A E I P T | DOLENT | H 4 | 18 |
| 3 | V + H L N E H U | PELOTAI | 5 E | 36 |
| 4 | V N L H + B O E | EUH | 6 D | 31 |
| 5 | B H + C M A E U | ENVOL | 10 H | 34 |
| 6 | K J M N U A I | EMBAUCHE | D 6 | 88 |
| 7 | — R R G N A U S | KALIUM (a) | L 8 | 53 |
| 8 | G U R N + A O N | KSAR | 8 L | 39 |
| 9 | D E E R I Y Z | NARGUONS | M 1 | 70 |
| 10 | Y E + O D X T S | DIREZ | 14 B | 87 |
| 11 | O D + F M E S E | XYSTE (b) | 14 J | 103 |
| 12 | F R E T S I E | DEFORMES | O 4 | 65 |
| 13 | E R + E O U T ? | FETAIS | 2 J | 34 |
| 14 | Q P A I V N ? | TOUR(N)URE (c) | 12 G | 58 |
| 15 | P V N + S E E U | Q(U)AI | 15 G | 41 |
| 16 | P E N V + O N R | USE | O 13 | 33 |
| 17 | V N N + J T E I | PROBE | 8 A | 27 |
| 18 | V I N N T + B A | JE | G 7 | 36 |
| 19 | T + S L E A I I | BANVIN (d) | 1 F | 40 |
| 20 | A C L W G | LAITIERS (e) | B 2 | 70 |
| 21 | | LA | 15 C | 24 |
| | | | TOTAL | 976 |

NOTES

(a) ancien nom du potassium, nouveau mot du PLI. (b) dans l'antiquité, galeries couvertes d'un gymnase ; coup supérieur au scrabble OXYDATES, J 1, 99. (c) RE(C)OURUT perd un point. (d) autorisation donnée par le seigneur de vendre du vin. (e) les anagrammes LISERAIT et LITERAIS perdent huit points.

Résultats. — 1. Hannuna, 962 ; 2. Garimond, 952 ; 3. Dellac, 949.

Résultats finals (tournoi homologué). — 1. Hannuna ; 2. Muracciole ; 3. Del ; 4. Garimond ; 5. Dellac ; 6. Jeanne-Marie Robinet ; 7. Colonna et Pallavicini ; 9. P. Bellot ; 10. Mader.

Paires : 1. Colonna-Muracciole ; 2. Mme Taltavull-Fardoux ; 3. Lormant-Mme Pflaum ; 4. Del-Dellac ; 5. Mme Lormant-Hannuna.

Avec ce numéro s'arrête la parution des Pentacrables. Cependant, nous continuerons à publier les meilleurs problèmes qui nous seront envoyés.

SOLUTION DU PROBLEME N° 109

LARDIEZ, H 4, 86 — EMPESEE, I 1, 74 — C (A) NOTAL, F 2, 74 — FAYOTAL, F 2, 121 — POLYOLEFINE, 4 C, 150 — TOTAL : 505.

SOLUTION DU PROBLEME N° 110

TEMENOS, aire sacrée d'un sanctuaire antique, H 3, 68 — EROGENES, 4 B, 88 — REVOYURE inv. 6 A, 74 — GLYPTIQUE, art de graver sur des pierres fines, E 4, 162 — JERKERAS, A 1, 385 — TOTAL : 757.

● C'est au Grand Palais, dans le cadre du premier Salon du livre, qu'aura lieu le VIe Championnat par paires, samedi 23 mai, à 13 h. 30. Le dimanche, à 16 heures, après la dernière manche, aura lieu la finale du Championnat des écrivains (trophée Hatier).

MICHEL CHARLEMAGNE

● Tournoi homologué : Mulhouse, 14 juin. M. Mack. Tél. : (89) 46-01-14.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

## les grilles du week-end

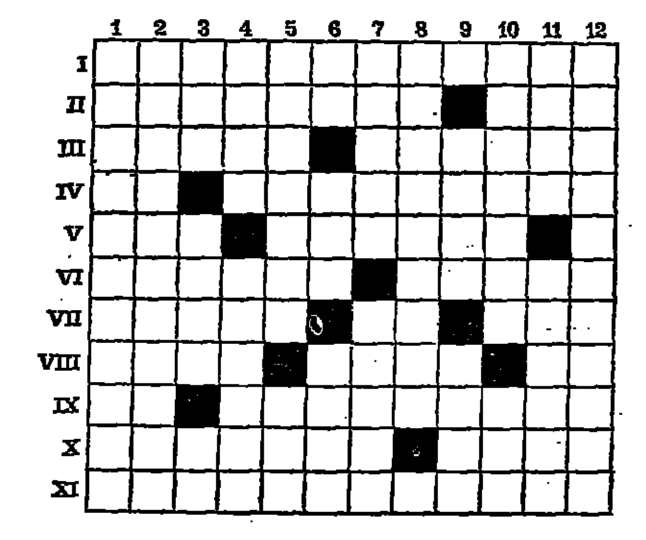
### MOTS CROISÉS N° 145

**Horizontalement**

*I. Doit avoir réponse à tout. — II. C'est un très gros ennui ; Morceau de carne. — III. N'ont rien d'encourageant ; Ourdis. — IV. Valeur sûre ; Il reste à l'achever. — V. Dans la cathédrale ; Mouette. — VI. Nez à la Cyrano ; Agit à bon escient. — VII. Vieux méditerranéen ; Premiers des dix ; Ecorce, à l'origine. — VIII. A bonne enseigne, parfois ; En tubes ; En sauce. — IX. Dans la lune ; Aucun risque de la voir bouger. — X. Elle n'est pas aimable, c'est le moins qu'on puisse dire ; En bordure. — XI. Italiens, le plus souvent.*

**Verticalement**

*1. Un modèle qui n'est pas toujours réduit. — 2. Agresse désagréablement un sens. — 3. Donne le sens ; Une cause de transports ; Dans un pré. — 4. Homme de foi et de loi ; Faire des reflets dans l'eau. — 5. Maison pour hommes ; Exécute. — 6. Symbole chimique ; En place ; Prend de l'espace. — 7. Je l'aime, disait le poète ; Annonce le printemps. — 8. Régime alimentaire. — 9. C'est presque la richesse ; Dans le temple. — 10. Envoient au diable ; Dans la narration. — 11. Marcherai ; Omise. — 12. Prêtes pour la production.*



**Solution du n° 144**

**Horizontalement**

*I. Interlocuteur. — II. Nouveau ; Rétro. — III. Infinités ; Eau. — IV. Ta ; Tourtières. — V. Intense ; Dents. — VI. Auec ; Eve ; Iea. — VII. Ter ; Assises. — VIII. Nait ; Taar. — IX. Voeu ; Urinaire. — X. Ensorceleuses.*

**Verticalement**

*1. Initiative. — 2. Nonante ; On. — 3. Tuf ; Turnes. — 4. Evitée ; Auo. — 5. Renonçai. — 6. Lafus ; Stuc. — 7. Outrées ; Ré. — 8. Et ; Viril. — 9. Ursides ; Ne. — 10. Te ; Ee ; Etau. — 11. Eternisais. — 12. Uracte ; Are. — 13. Roussâtres.*

FRANÇOIS DORLET.

### ANA-CROISÉS (★) N° 145

**Horizontalement**

1. MORSUU. — 2. ACEERTU (+ 1). — 3. ACINRTTU. — 4. AADEILRU (+ 1). — 5. DENORU. — 6. AINORSTT (+ 3). — 7. EIRSSU (+ 2). — 8. EEENNPRY. — 9. AEEISS (+ 1). — 10. EEIRTV (+ 5). — 11. AEEMOSTT. — 12. ABCENOU (+ 1). — 13. CEEINST (+ 3). — 14. AABDENU. — 15. AORTUUV. — 16. AEGLNTU (+ 4). — 17. EEEMNST.

**Verticalement**

18. AEGHPLY. — 19. ELMMORT. — 20. ABEGLRU (+ 2). — 21 ACINRUV. — 22. AINOORS. — 23. EIILSTU. — 24. EEIMRSTT (+ 2). — 25. ADEERT. — 26. CEEINOST. — 27. ACEENRT (+ 2). — 28. AACEINST (+ 1). — 29. AEMOSSU. — 30. AAGIMNS (+ 1). — 31. CEEIOPT (+ 1). — 32. EENORST (+ 2).

**Solution du n° 144**

**Horizontalement**

1. FORTUITE. — 2. FAVORI. — 3. AREISME (EMERISA, MARIEES, SEMERAI). — 4. MINARET (MARIENT, MARTIEN, MATINER, MENTIRA, TERMINA). — 5. ISOLAMES. — 6. AUTORAIL. — 7. RACLURES (CRURALES, RACLEURS). — 8. ALERTE (ALTERE, ETALER, RATELE, RELATE). — 9. GENCIVE. — 10. CALIBRE (BERCAIL, CABLIER). — 11. SILENCE (ENCLISE). — 12. LURONNE. — 13. AGUERRI (AIGREUR, GUERIRA). — 14. NEFLIER (ENFILER, RENFILE, RENIFLE). — 15. SEXISTE (EXISTES).

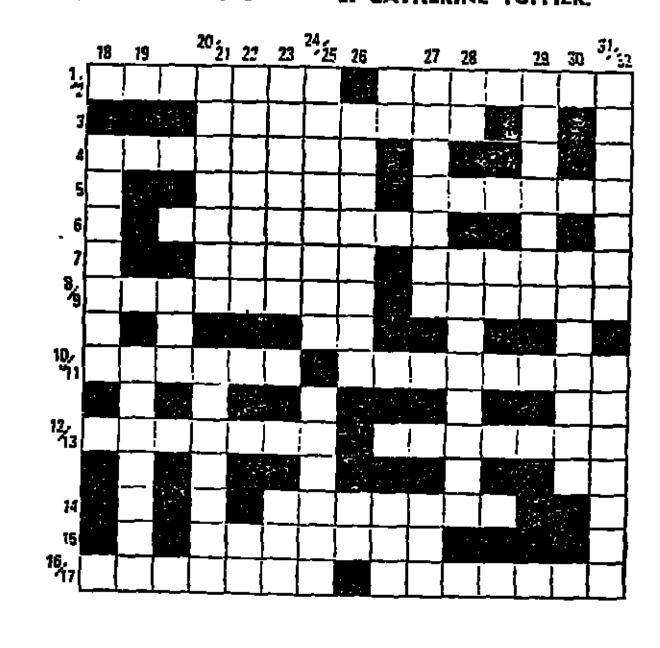
**Verticalement**

16. FAITOUT (FOUTAIT). — 17. OCCITAN (COINCAT). — 18. REOPERE. — 19. ELECTIF. — 20. TILLEUL. — 21. ICEBERG. — 22 IMMERITE. — 23. GEOLIER. — 24. SACCAGE. — 25. ULULONS. — 26. FISTULE (FUTILES, SULFITE). — 27. CIGOGNE. — 28. TAVERNE (AVERENT, ENERVAT, ENTRAVE, EVENTRA, VENERAT, VENTERA, VETERAN. — 29. ORGASME. — 30. ITALIEN (LIAIENT, LITANIE). — 31. VERTIGE.

● Ana-chronique. — N° 140, 15. Anagramme 1981 de STENOPE : PENTOSE (Mme Castaing, Bordeaux). N° 141, 9 : AGIOTER et AGIOTEUR ont disparu du P.L.I. (Dr Lafon, Paulhan). N° 142, 19 : DILUAMES est l'anagramme de DUALISME.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

(★) Jeux déposés.



Le Monde

# culture

THÉATRE

## « Les Quatre Petites Filles » au Centre Pompidou

# Picasso prend un bain

En 1947-1948, à Golfe-Juan et Vallauris, Pablo Picasso écrit par à-coups un texte poétique, gai et curieux, qui passera presque inaperçu lorsque Gallimard le publiera, en édition pourtant ordinaire et pas coûteuse, en 1968.

Ce poème, *les Quatre Petites Filles*, se présente sous la forme d'une pièce en six actes. Six actes très courts, situés dans un jardin potager, en Provence, où quatre petites filles, la plupart du temps toutes nues, ne font que prononcer et commettre des bêtises : dès la première seconde elles ont annoncé la couleur : « *Jouons à nous faire mal et embrassons-nous avec rage en poussant des cris affreux.* »

Il ne semble pas que Picasso ait songé à faire présenter cette prétendue « pièce » sur une scène. Les indications de jeu décrivent des tableaux *tout à fait utopiques*, peuplés d'animaux géants, peu réalisables : « *Un énorme cheval ailé traîne ses tripes, entouré d'aigles* », « *de grands cochons et leurs truies et leurs petits, tous ailés, remplissent le lac* », « *un véritable ballet de fourmis ailées remplit de haut en bas la scène, se disputant la reine dans de fantastiques tournois* », « *partout le sang coule et inonde la scène* », il y a aussi des « *pluies d'yeux* », des « *lâchers de quantité de pigeons* », un feu d'artifice qui fuse d'un aquarium géant plein de poissons de toutes les couleurs qui nagent en rond, ainsi de suite, on imagine mal une telle fantasmagorie sur les planches, même chez Bob Wilson.

D'autre part, le texte est très difficile à jouer et à écouter. Il n'y a pas de dialogue, les petites filles disent l'une sans l'autre des fragments qui n'ont pas de suite, qui sont faits dans une langue souvent inventée, et qui pourraient être, par exemple, des sortes de notes personnelles que Picasso aurait griffonnées à son seul usage pour se rappeler un tableau auquel il a pensé, ou pour se remémorer une petite esquisse qu'il a faite, des choses de ce genre.

Notes d'ailleurs merveilleuses à lire, parce qu'en soi elles sont d'une folie déchaînée, et aussi parce qu'elles ressemblent beaucoup aux toiles jeunes, gaies, libres, que Picasso peignait dans ces années-là et exposait à la galerie Leiris. On dirait que Picasso trace ses couleurs de paroles et ses lignes de paroles comme celles de ses tableaux, avec les même lumières vives, les mêmes coq-à-l'âne, les mêmes ellipses tournantes, les mêmes jeux d'expression, et tout le côté généreux et farceur.

*Merveilleuses* à lire, disons-nous, mais presque impossibles à écouter, d'abord parce que Picasso les suppose prononcées sans réfléchir par des petites filles qui disent n'importe quoi, et comment pourrait-on « répéter » avec de vraies bouches, après coup, ce charme, cette fraîcheur, ces improvisations imaginaires ? Si Picasso donne à son poème l'apparence d'une pièce de théâtre, c'est afin d'orienter la vision, l'écoute de ses pages, de donner une alimentation de vie, de mettre la lecture en relief, en mouvement, mais cette illusion d'un théâtre « supposé » est fragile, impalpable, et ne peut passer à l'action que dans l'esprit, dans la lune, et pas sur des planches réelles avec des acteurs réels.

Citons des exemples, ce sera plus clair (si l'on peut dire). Picasso écrit : « *Un grand ovale jaune lutte en silence entre les deux points bleus de toutes ses griffes retournées dans la chute d'Icare de l'écheveau des lignes du piège du losange vert olive étranglé des deux mains par le violet si tendre du carré de l'arc vermillon lancé de si loin par l'orange.* » Et voici un autre passage : « *La poussière dorée qui accroche à chaque soupir les sauts de cabri du bandeau blanc qui lève la barque à la fenêtre isolée des marches de l'amphithéâtre la charrue et le sillon qui solennellement immolent la chèvre enchaînée sur le papier immaculé de la grande page écrite.* »

Comment écouter de telles phrases (tout le texte de Picasso est fait comme ça). Le public ne pourra suivre, il déclarera forfait, alors qu'avec un livre, en s'armant de talent, en faisant des pauses « Volvic » et des mouvements respiratoires, on peut parvenir à lire *les Quatre Petites Filles*, et à trouver cela, même, charmant et sportif.

M. Jean Gillibert, à qui tout un chacun reconnaît le mérite de foncer dans le brouillard, a eu raison de mettre en scène ce poème de Picasso, car il rappelle ainsi l'existence de ce petit livre phénoménal, mais on ne saurait trop déconseiller d'aller voir ce spectacle au Centre Pompidou : des bidons et de vieux pneus, gris, moches, remplacent les beaux fruits et légumes du jardin potager de Picasso. Il n'y a bien sûr ni cheval ailé ni ballet de fourmis, et quatre comédiennes d'âge caduc ou presque, déguisées en fillettes, essaient de donner une dimension lyrique, sentencieuse, à la « partouse » verbale de Picasso. C'est la tasse.

Et pour se retrouver les pieds par terre, citons la seule phrase des *Quatre Petites Filles* immédiatement saisissable : « *Aujourd'hui le 17 du mois de mai de l'année 1948, notre père a pris son premier bain et hier, beau dimanche, est allé voir à Nîmes une course de taureaux avec quelques amis, et mangé un plat de riz à l'espagnole.* » Voilà, et le soleil entre dans la chambre, et il fait chaud, rien que de songer à ce mois de mai où Picasso était vivant.

MICHEL COURNOT.

★ Centre Pompidou, jusqu'au 17 mai.







Interdit aux moins de 18 ans.






CINÉMA

# Hiroshi Teshigahara à l'Espace Cardin

En mai 1963, au Festival de Cannes, la Semaine de la critique poursuit sa découverte des nouveaux talents du monde entier. Il y a certes, en priorité, *Prima della rivoluzione (Avant la révolution)*, d'un jeune cinéaste inconnu, frondeur, venu de la littérature, Bernardo Bertolucci. Il y a aussi le premier film d'un autre cinéaste japonais totalement inconnu — l'année précédente la Semaine a révélé Susumu Hani. — *Traquenard*. Hiroshi Teshigahara, le metteur en scène, « détourne » un sujet réaliste, un triple crime dans un village minier abandonné, vers le fantastique. Les morts observent et jugent les vivants. L'année suivante, 1964, Hiroshi Teshigahara est de retour à Cannes, cette fois dans la compétition, avec *la Femme des sables*, qui collectionne les récompenses : Prix spécial du jury, Prix de la critique internationale et l'année suivante, à Hollywood, Oscar du meilleur film étranger.

Revenu aujourd'hui, à l'occasion de la rétrospective organisée par Pierre Cardin, *la Femme des sables* reste un film très fort, habile à éviter les pièges de la psychologie comme du symbolisme par trop évident, sans réussir tout à fait à trouver le ton juste. On pense à Samuel Beckett, les rédacteurs des textes présentés chez Cardin renvoient à Kafka. Hiroshi Teshigahara travaille d'abord sur la matière, la texture, héritage, peut-on supposer, de sa formation de plasticien, et ses admirations cinématographiques, le René Clément de *la Bataille du rail* et des *Maudits*, le Cocteau de *la Belle et la Bête* (dont Clément est le conseiller technique), ne contredisent nullement ces goûts.

*La Femme des sables* s'inspire d'un scénario original d'Abe Kôbô, dont Teshigahara a déjà adapté *Traquenard*, et avec qui il tournera deux autres films, *le Visage des autres* (1966) et *l'Homme sans carte* (1968). Un entomologiste du dimanche s'égare dans une sorte de désert de Gobi. Parti à la recherche de la gloire — il rêve de donner son nom à un insecte inconnu pour entrer dans l'histoire, — il se retrouve dans un trou, à écoper le sable des dunes qui menacent de l'engloutir, lui et son hôtesse. Cette histoire arbitraire, trop littérale, est sauvée par le sentiment physique de l'érosion du monde, du sable qui menace les vies et les consciences. Un travail sonore exceptionnel, avec les percussions de Tôru Takemitsu, accentue notre fascination devant ce très bel « objet ».

« *Pour moi*, déclarait récemment Teshigahara à Max Tessier (1), *le corps et le paysage doivent être considérés comme des objets.* » Le cinéaste, sorti de l'école des beaux-arts de Tokyo, où il étudia la peinture, a travaillé préalablement aussi bien à des documentaires « engagés », selon ses propres termes, qu'à un ouvrage de pure recherche comme *Tokyo 58*, qui fut présenté, en 1958, à ce même Festival du film expérimental de Bruxelles, où nous découvrions pour la première fois en Europe Stan Brakhage (*Anticipation of the night*). En 1961, sur la suggestion d'un ami américain, il est allé filmer à New-York un jeune boxeur porto-ricain de vingt-deux ans, *Jose Torres*. Il tient lui-même la caméra. En 1963, il est partie prenante du film à sketches, *la Fleur de l'âge*, produit par l'Office national du film du Canada, et coréalisé avec Gian-Vittorio Baldi, Michel Brault et Jean Rouch.

Hiroshi Teshigahara, à *l'évidence*, est un touche-à-tout, et pas seulement en matière de cinéma. Héritier de l'école d'arrangements floraux de son père, du prestige et de la fortune qui y sont associés, il s'intéresse à toutes les recherches de pointe, et il choisit bien ses modèles. Le centre artistique Sôgetsu, créé en 1958, dans le cadre de l'enseignement floral paternel pour « *encourager l'avant-garde dans tous les domaines artistiques* », présente, en 1964, une adaptation américaine de James Joyce, *The Coach with the six insides*, d'après *Finnegan Wake*. La même année, il invite Merce Cunningham et sa compagnie de ballets. En 1973, Teshigahara fonde l'atelier de céramique d'Eichizen au nord-est de Kyoto. En novembre et décembre 80, il expose à Tokyo ces immenses céramiques aujourd'hui réunies à l'Espace Cardin. Et d'abord *Jujin Genso*, ce complexe entrelacs de végétal et de minéral qui occupe le centre de l'exposition.

Cette fusion des genres, ce goût de tout tenter, n'est pas sans rappeler, en plus impur, plus métaphysique, les tentatives du Canadien Michael Snow à Toronto et à New-York. Hiroshi Teshigahara, au cinéma du moins, dans les films tournés à ce jour — son dernier, *Summer Soldiers*, remonte à 1972, — semble préoccupé de concilier le récit, une histoire, des personnages, et le goût tactile de la matière. Il a le mérite de sentir intimement toutes les dimensions de l'art moderne, de vouloir les assumer au cinéma.

LOUIS MARCORELLES.

(1) *Le Cinéma japonais au présent*, par Max Tessier, Éditions Pierre Lherminier, 1980. Prix : 33 francs.

★ Les quatre premiers longs métrages de Teshigara, ainsi que *Jose Torres* (les deux parties), sont projetés en alternance, jusqu'au 26 mai, à l'Espace Cardin, 1, avenue Gabriel. Entrée libre.

Cannes

# Deux chroniques des temps vides

Le Festival démarre en douceur. *Engel aus Eisen* de l'Allemand Thomas Brasch, *Looks and smiles* de l'Anglais Kenneth Loach, ne comptent pas parmi les films les plus attendus de la sélection internationale, mais il est bon qu'ils arrivent avant le « marathon des grands jours » pour inciter à la découverte. Ces deux œuvres abordant des problèmes de la réalité (historique, passée chez Brasch, contemporaine chez Loach) ont un point commun : elles ont été volontairement tournées en noir et blanc (*le Monde* du 14 mai 1981), et l'esthétique du noir et blanc semble naturelle à ces chroniques des temps difficiles.

Thomas Brasch n'a pas reconstitué de façon minutieuse la zone est de Berlin, en 1948, au moment du blocus soviétique et du pont aérien américain. Quelques ruines et les grondements obsédants des moteurs d'avion suffisent à recréer, à situer, un climat d'incertitude, de tension et de peur.

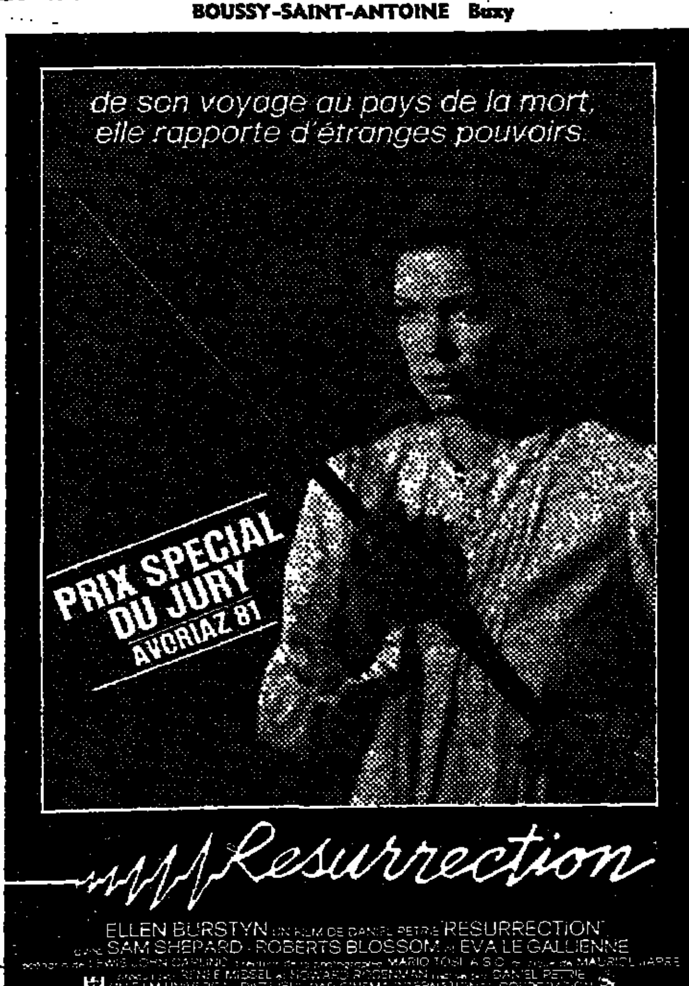
*Engel aus Eisen*, inspiré d'un fait divers de l'époque, s'attache au comportement d'êtres rescapés de la guerre et sans avenir qui profitent d'une situation trouble pour manifester leur existence. Ils le font par le marché noir, le vol et le crime, ce qui est aussi une façon d'exorciser leur désespoir. Un ancien bourreau de justice (par la guillotine et par la hache), un adolescent sans travail rêvant d'actions subversives, une chanteuse ratée (les trois interprètes ont une « présence » étrange, étonnante), dansent une sarabande de mort dans laquelle ils entraînent leurs complices. La mise en scène de Thomas Brasch, froide, « distanciée » si l'on veut, a quelque chose d'implacable dans la découverte progressive des manipulations subies par ces fauteurs de désordre qui se croyaient plus forts que le pouvoir étatique. Sauf erreur, c'est la première fois qu'un film ouest-allemand se réfère aux événements d'après la chute du nazisme, aux conséquences de l'occupation des vainqueurs, de la division du pays à un moment crucial où la « guerre froide » risquait de devenir une troisième guerre mondiale.

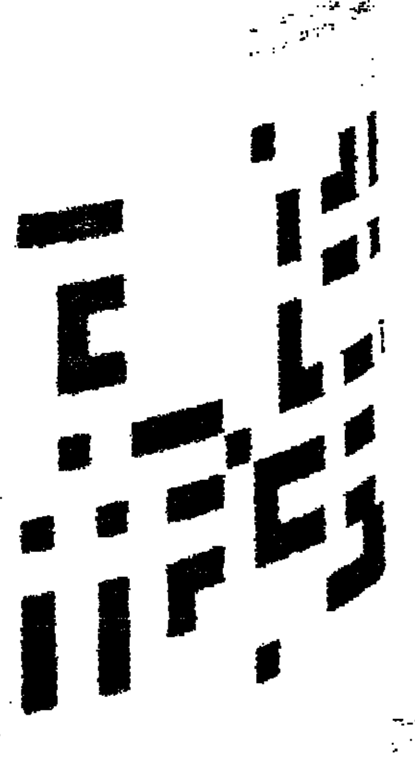
*Looks and Smiles* semble rejoindre les préoccupations et le style du « free-cinéma » au début des années 60. Mais alors, les promoteurs de ce mouvement qu'on a appelés les « jeunes gens en colère » cherchaient surtout à sortir le cinéma anglais de sa sclérose et de son académisme. Kenneth Loach, lui, se sert d'un cinéma quelque peu documentaire (décors réels, vie quotidienne dans la grisaille d'une ville de province, Sheffield) pour faire apparaître la crise profonde d'une société industrielle où sévit le chômage, où les conflits individuels sont étroitement liés à la dépression économique. Les jeunes prolétaires de son film ont, en somme, le dos au mur. Pour échapper au chômage, ils peuvent entrer dans l'armée (le petit film de propagande du début en dit long, là-dessus, en quelques minutes), à moins qu'ils ne se résignent à attendre inlassablement, une réponse hypothétique à une demande d'emploi. Kenneth Loach ne hausse jamais le ton, ne va pas à la démonstration, à la polémique. Son réalisme est celui de la tristesse morne, des horizons bouchés. Même la tentation de la délinquance chez ses chômeurs n'aboutit pas. L'affrontement avec les adultes ne donne pas, pour autant, la liberté. Les virées à moto, l'amour, sont de vagues éclairs de bonheur — des diversions plutôt. Dans l'immobilisme général, la violence sporadique est tout juste un exutoire. L'appareil administratif (agence pour l'emploi) fonctionne imperturbablement, mais sans efficacité. Dans cette chronique sociale dont la simplicité nous touche, Kenneth Loach a glissé des allusions à la question irlandaise. Il est, ici, le témoin de son temps, d'une génération, et ses acteurs sont vrais, justes, vivants.

JACQUES SICLIER.

★ En présence de M. Pierre Viot, directeur du C.N.C., M. Gilles Jacob, délégué général du Festival, a inauguré, jeudi, la section « Un certain regard », qui s'ouvrait avec un documentaire de John Huston, *Let there be light*. Produit par l'armée américaine — et interdit à la diffusion depuis quelque trente-cinq ans, — ce documentaire montrait la tentative de guérison (par traitement psychiatrique, hypnose), de soldats traumatisés par la guerre, souffrant de paralysies nerveuses, de mutité, de dépressions. John Huston avait filmé une réalité brute, condensée, synthétisée en un montage d'une heure. Robert Benayoun a présenté chaleureusement, éclairé à l'intention des spectateurs ne comprenant pas l'anglais, la version originale sans sous-titres de ce film très impressionnant.





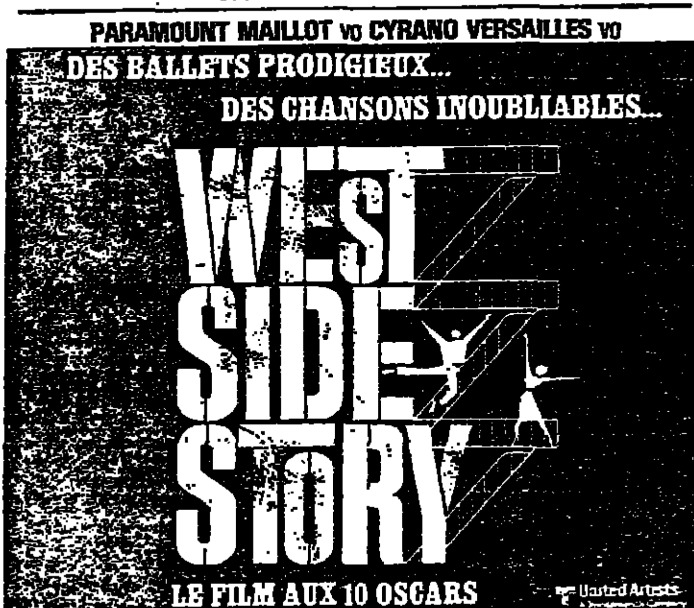
هكذا من الأصل










# CULTURE

## LETTRES

# Le franglais au microscope

*(Suite de la première page.)*

La méthode mise en œuvre est la seule acceptable pour de telles recherches : des textes, encore des textes, toujours des textes, précis, référencés. Romans, récits de *voyages, ouvrages scientifiques*, revues, journaux, ont été dépouillés par centaines. Le *Dictionnaire des anglicismes* est donc bien, pour la première fois dans ce domaine, un travail de professionnels, l'œuvre de l'équipe rassemblée par J. Rey-Debove et le *Robert*, éditeur de l'ouvrage. Mais celui-ci reste heureu*sement marqué d'une chaleur et* d'un humour très personnels qui en rendent la lecture particulièrement facile et agréable. Pour une fois, la formule du dictionnaire « qui se lit comme un roman » ne ment pas.

Avec ces deux mille six cents intrus, nous sommes loin des visions apocalyptiques d'une langue « envahie » par une autre. Par rapport au nombre de mots du *Robert* lui-même (environ 50 000), notre vocabulaire compterait entre 4 et 5 % d'anglicismes. Mais bon nombre de ceux qu'ont recensés les auteurs n'ont plus qu'une existence historique, et le pourcentage réel actuel n'atteint sans doute pas 2 %.

*Encore faut-il comparer* ce qui est comparable. A usage égal, par exemple dans des textes de grande diffusion et de technicité moyenne, le pourcentage des anglicismes baisse encore. Il est inférieur à 1 % dans l'ensemble des textes du *Monde* et s'élève à 1,5 % dans la langue de la publicité, pour atteindre ou *dépasser 4 % dans des voca*bulaires très spécialisés .

Cette invasion numériquement peu inquiétante paraît se poursuivre à la même allure depuis un siècle : *manager, interview, folklore, football, W.-C., leadership* ou *boycotter* remontent aux années 1870-1880. Mais une bonne moitié des anglicismes assez nombreux d'*A la recherche du temps perdu* sont aujourd'hui tout à fait hors d'usage.

Si ce n'est pas par leur nombre, c'est donc par leur allure agressivement étrangère que ces anglicismes irritent tant. De fait, l'ouvrage de J. Rey-Debove amène à en distinguer trois types bien différents.

D'abord, les mots anglais ou américains qui désignent des réalités spécifiquement anglaises ou américaines : ainsi l'*attorney*, le *lawyer*, le *base-ball*, les *muffins* ou le *mint-julep*. Ceux-ci ne peuvent être ni évités ni remplacés par des mots français, puisque ce qu'ils désignent n'a pas d'équivalent français. En parler comme d'anglicismes, c'est un peu dire que Leeds ou Londonderry sont des mots étrangers utilisés en français : ce qui est à la fois très vrai et sans grand intérêt.

En second lieu, des anglicismes de forme, désignant en anglais des objets ou des concepts qui ne sont pas particuliers au monde anglophone : un *attaché-case*, le *rugby*, le *leasing*, un *sandwich* ou un *starter*. Ceux-là seuls nous paraissent être des anglicismes vrais, non pas au sens où l'entendent les auteurs, mais comme l'entend l'homme de la rue. Et ces anglicismes pour*raient toujours, au moins en théorie*, avoir un équivalent français : *porte-documents, ballon ovale, location-vente, casse-croûte* ou *démarreur*.

La troisième catégorie recensée par les auteurs est à la fois la plus nombreuse et la plus inattendue. Est pour eux un anglicisme tout mot dont l'usage est bien attesté en *français et qui nous est venu*, historiquement, de l'anglais. De l'anglais ou de l'Angleterre ? That is the question !

Le lecteur moyen sera donc probablement surpris de trouver dans le *Dictionnaire des anglicismes* non seulement les anglicismes... vrais, auxquels il s'attend (*parking* et ses frères), *mais aussi*, et en nombre au moins égal, des mots de forme et d'allure très françaises : *aberration, abolitionnisme, absentéisme, absurde, acétylène, additionnel, agitateur, ajourner, amateur, ambiant* et, par conséquent, *ambiance*, pour ne retenir que les premiers. Au total, un bon millier de mots, dont seuls quel*ques spécialistes savaient ou soup*çonnaient l'origine anglaise.

C'est ainsi que l'ordre alphabétique fait se succéder *panoramique* (1815, de l'anglais *panoramic*, 1813), *panthéisme* et *panthéiste* (1709 et 1712), *panty* (« gaine-culotte à jambes », 1961, *paper-back* (en fait, livre de poche), *papier-monnaie* (1720, calque de l'anglais *paper money*) et *paquebot*, francisation en 1665 de l'anglais *packet-boat*.

On ne reprochera évidemment pas aux auteurs d'avoir retenu dans la pratique une définition extensive et « diachronique » de ce qu'est un anglicisme. C'était la seule possible pour un travail de cette ampleur et de cette nouveauté. Elle conduira cependant à deux lectures divergentes du *Dictionnaire des anglicismes*.

La première fera valoir que les anglicismes du type *panthéisme* et *panthéiste*, ou plus loin *Parlement, parlementaire, personnaliser, pétition, prime* d'assurance, n'ont jamais été des mots spécifiquement anglais, mais des mots communs aux deux langues, à partir d'un fonds latin et grec commun aux deux cultures ; des mots que seul le hasard de l'histoire a fait naître d'un côté de la Manche plutôt que de l'autre.

Le cas d'un mot comme *ambiant* (milieu, air ambiant) est significatif. *Point de départ : le latin ambiens*, « qui entoure », particulièrement en parlant des éléments, air ou feu. Première apparition en français en 1515, puis dans les œuvres d'Ambroise Paré : « *L'excessive chaleur de l'air ambiant.* »

Puis le mot disparaît du français jusqu'en 1720, date à laquelle il est réutilisé par un traducteur de Newton, lequel Newton l'avait évidemment emprunté directement au latin. Dès les années 1830, *ambiant* est acclimaté en français, et c'est le français qui crée le premier dérivé, *ambiance* (1885), que l'anglais *ambience* reprend en 1902.

On multiplierait de tels exemples, *et nous renvoyons pour cela le lec*teur au dictionnaire lui-même. Parallèlement, l'anglais emprunte largement au français, au point que les Anglais connaissent le frenglish ou fringlish, exactement défini comme le franglais, mais dans l'autre sens évidemment.

L'ancienneté, la constance et l'uti*lité de ce mouvement des mots entre* la France et le monde anglo-saxon sont certainement l'enseignement le plus fort de l'ouvrage. On en vient à considérer comme secondaires les véritables xénismes du type *week-end*, qui ne sont, en effet, pas plus choquants dans leur genre que le *soprano* italien, le *blockhaus* allemand ou le *cigarito* espagnol.

Une autre lecture sera de ne s'attacher qu'à la forme ou au rapport de la forme et du sens. Elle fera ressortir que l'ouvrage de J. Rey-Debove ne permet pas de distinguer entre des anglicismes anciens et parfaitement intégrés, et la vague d'emprunts de ces vingt dernières années, qui est, en effet, croyons-nous, d'une autre nature. Un trait de cette vague moderniste est une sorte de volonté agressive de ne pas fran*ciser l'emprunt à l'anglais. Un autre* est la fréquence de plus en plus grande des calques maladroits et serviles. Tels sont *alternative*, pour « solution de remplacement », « *technologie* pour « technique » ou, pis encore, *falsifier* pour « fournir la preuve de la fausseté d'une théorie ».

On verra là des symptômes d'une *anglicisation plus profonde et beau*coup plus préoccupante que celle, très surestimée, de notre vocabulaire. Mais cela n'est plus l'affaire des linguistes, ou, du moins, pas en première ligne.

Quoi qu'il doive en être, il sera désormais bien difficile de parler des anglicismes du français sans se *référer à l'ouvrage* de J. Rey-Debove et G. Gagnon. C'est à tous égards une réalisation exceptionnelle dans le domaine prometteur des dictionnaires spécialisés.

JACQUES CELLARD.

## MUSIQUE

# Aux Journées culturelles turques à l'UNESCO

*Des Journées culturelles turques célèbrent, à l'UNESCO, le centenaire de Mustafa Kémal. Danses et chants folkloriques, concerts et rétrospective théâtrale (allant du* Roi Lear *à* Harold et Maude, *en passant par* Tartufe *et les classiques du théâtre turc) voisinent avec de petites expositions d'un goût délicieux : céramiques et peintures modernes, merveilleux vêtements traditionnels (sur des mannequins quelque peu sophistiqués !) et surtout* « Huit millénaires de civilisation anatolienne », *objets prêtés par le Louvre, où l'on voit notamment un extraordinaire moule à bijoux en serpentine noire du dix-neuvième siècle avant notre ère, et d'émouvantes stèles et statuettes hittites.*

*Ces manifestations nous ont permis de réentendre Idil Biret qui, arrivant à Paris âgée de sept ans, stupéfiait par ses dons Alfred Cortot, Wilhelm Kempff et Marc Pincherle. La jeune femme au casque d'or reste une remarquable pianiste qui joint à une technique étincelante le toucher moiré, les voix intérieures de son maître Cortot.*

*Pourtant, dans les* Huit pièces *op. 76 de Brahms, il nous semblait que la jeune tigresse avide de musique de naguère s'était muée en un ange de douceur ; beaucoup de rêve ceries, mais sans doute pas l'accent qui monte des profondeurs de ces pages ombrageuses et nocturnes. En revanche, comment jouer mieux les* Préludes *acérés ou scintillants du compositeur turc Adnan Saygun, la* Sonate *parfumée de Jean Françaix aux irrésistibles roulades, preste et plaisante comme un souvenir de l'époque des Six, la* Gondoliera *et la* Tarentelle *de Liszt éblouissantes de lumière maritime ?*

*La* Sonate *op. 106 de Beethoven nous ramenait la combattante armée de pied en cap comme une vaillante Clorinde, alliant le plus beau style à une virtuosité fabuleuse. On restait pourtant le cœur un peu sec en voyant se dérouler ces mouvements grandioses d'une manière trop prévue. Peut-être ne sait-elle pas encore qu'il n'est de grande interprétation que celle où on livre ses secrets les plus intimes.*

JACQUES LONCHAMPT.

★ Deux autres pianistes turques qui font honneur à l'école française joueront également à l'UNESCO : Verda Erman, ce vendredi 15, à 18 h. 30, et Aysegül Sarica, lundi 18 mai, à 20 h. 30. Les expositions durent jusqu'au 19 mai.

## ROCK

# Cimarons au Palais des arts

Par la force des choses, quatre jours après la mort de Bob Marley, le concert des Cimarons, ce vendredi 15 mai au Palais des arts, s'annonce comme une manière d'hommage au chanteur jamaïquain. On sait, en effet, que tous les groupes de reggae *anglais lui doivent plus ou moins* directement quelque chose, et les Cimarons n'échappent pas à la règle : un reggae traditionnel qui joue sur des mélodies stylées, des rythmes omniprésents mais en délicatesse, et un travail des voix soigné et tout en nuances. Formés dans les années 60, les Cimarons, qui accompagnaient alors les stars jamaïquaines de passage en Angleterre, telles que Jimmy Cliff, Desmond Dekker, Ken Boothe, John Holt, Dennis Brown, sont sans doute le plus ancien des groupes de reggae anglais encore en activité.

Après plusieurs remaniements internes et changements de compagnies discographiques, il semble, à l'écoute de leur excellent nouvel album (Freedom Street), qu'ils aient trouvé leur voie et qu'ils se soient affranchis du poids de leurs influences.

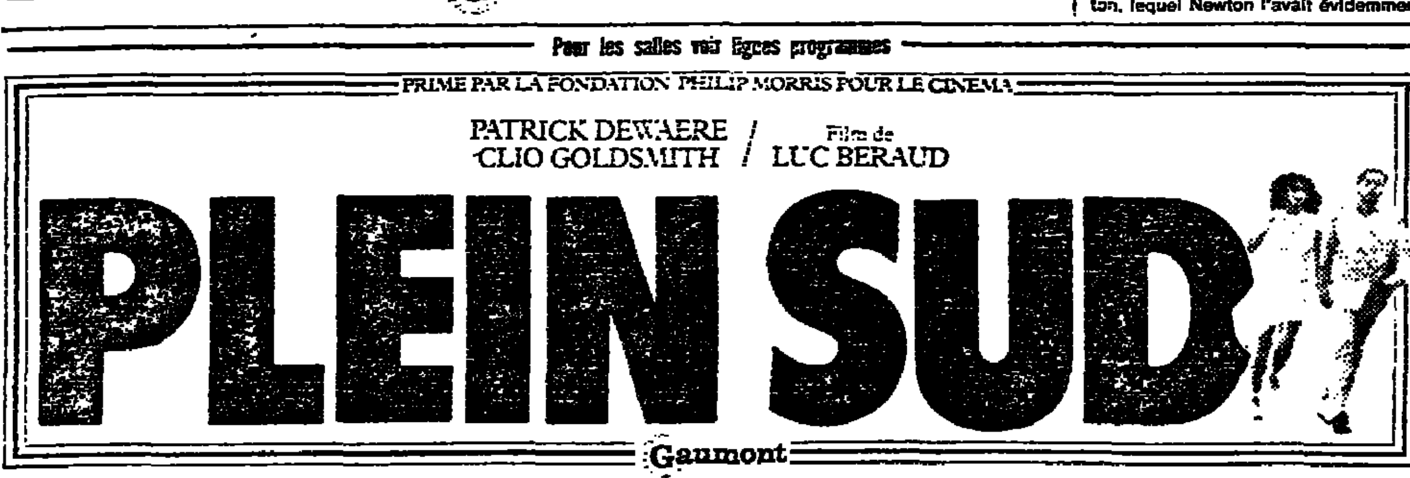
ALAIN WAIS.

★ Au Palais des arts, ce vendredi 15 mai à 19 heures.
★ Discographie chez Virgin.












# SPECTACLES

## théâtres

**NOUVEAUX SPECTACLES**

Sur le front : Théâtre Présent (205-02-55), 21 h.
Susie, pourquoi tu pleures ? : C.C.L. (10, rue de la Juiverie), 20 h. 30.
Calderon : Chaillot (727-81-15), 20 h. 30.
Les mille et une nuits : Confluence (387-67-88), 20 h. 30.

*Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)*

### Vendredi 15 mai

### *Les salles subventionnées et municipales*

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Turandot.
Salle Favart (296-12-20), 20 h. 30 : Les Solistes de France, dir. J.-C. Hartemann (Mozart).
Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Folle de Chaillot.
Chaillot (727-81-15), salle Gémier, 20 h. 30 : Broers.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : A Memphis, il y a un homme d'une force prodigieuse.
Petit-Odéon (325-70-32), 17 h. 30 : Ainsi Solange, Paris ou ailleurs.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Têtes rondes, têtes pointues.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : Les voies et les voix de la communication (communication et pouvoir) ; 19 h. : Le cinéma expérimental fin des années 60 ; 20 h. 30 : les Quatre Petites Filles.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Ben Zimet ; 20 h. 30 : Nederlands dans Theater.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Compagnie de danse populaire française.

### *Les autres salles*

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Elle lui dirait dans l'île.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre (238-35-53), 20 h. 30 : le Ciel et l'Enfer.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire. — Chaudron (328-97-04) : Festival international de la culture juive.
Chapelle de la Salpêtrière (251-35-93), 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Cinq Diamants (588-01-00), 20 h. 30 : Metropolitan Opera.
Cité internationale universitaire (589-38-69). Resserre, 20 h. 30 : Une conversation chez les Stein sur M. Goethe absent. — Galerie, 20 h. 30 : Lotte à Weimar. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : la Mère confidente.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian ; 21 h. 30 : la Grande Guerre des p'tites étoffes.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Séances de bronzage.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Ecuries des abattoirs de Vaugirard (250-26-76), 20 h. 45 : la Dynastie des malpropres.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : les Bonnes.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Ça.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit des nains partout.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc.
Huchette (326-23-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), 18 h. 30 : Ecoute Israël ; 20 h. 30 : les Amis ; 22 h. 30 : Sherazade. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Huis clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : Exercices de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières ; 22 h. : J. Benguigui.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : Pentablogues ; 22 h. 30 : Angel.
Studio Fortune, 21 h. : la Petite Mécanique.
Studio-Théâtre 14 (773-91-64), 20 h. 30 : l'Ivre de Rabelais.
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : Une saison en enfer ; 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 : Douze hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : les Aventures de l'archer Yi.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 21 h. : Toi et tes nuages.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour.
Théâtre Saint-Médard (783-50-02), 20 h. 30 : Ubu président.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

### *Les cafés-théâtres*

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 30 : P.-G. Monneret ; 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II, 21 h. 30 : Sardines grillées ; 22 h. 30 : R. Mattera.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : M. Havet ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Suisses.
Café de la Gare (278-52-11), 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : Hommage à Gribouille ; 22 h. 30 : J. Huet et Djalma ; 23 h. 30 : les Nichols.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Va-t'en je t'aime.
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cundot.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Diablogueusement vôtre ; 22 h. : Claude Astier.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I. 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II. 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Pied bleu (265-32-16), 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah ! si j'avais su...
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Amours noires, humours tendres ; 21 h. 30 : A l'ombre d'A. Breffort.
Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : Tendresse ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 22 h. 30 : Chris et Laure.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : Vous avez dit ringard ; 22 h. 30 : Mélodie en duplex.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : D. Van Hecke.

### *Les chansonniers*

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

### *Les comédies musicales*

Cirque d'Hiver (806-63-30), 20 h. 45 : Barnum.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Rose-Marie.
Renaissance (208-21-75), 20 h. 30 : Aventure à Monte-Carlo.

### *La danse*

Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Trajectoires.
Espace Marais (271-10-19), 18 h. 30 : Echolalie.
Galerie A.-Oudin (271-33-85), 20 h. 30 : Compagnie K. Saporta.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Tchin-Tchin à coudre.

### *Les music-halls*

Aire libre (322-70-78), 22 h. 15 : Jean-Yves Joanny.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Stone et Charlotte Julian ; 22 h. : Génération Hollywood.
Cloître des Lombards (233-54-09), 20 h. 30 : A. Simons.
Espace Gaîté (327-95-95), 20 h. 15 : Riou-Pouchain.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Jacinta.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Atahualpa Yupanqui.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Gwendal.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : T. Le Goff et C. Pascual.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 15 : Sylvie Joly.
Moderne (874-10-75), 20 h. 45 : le Chant du peuple juif assassiné.
Mogador (285-28-80), 20 h. 30 : Magic Story.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Serge Reggiani.
Palais des Congrès (758-22-58), 20 h. 30 : Cirque de Pékin.
Palais des Sports (828-40-48), 20 h. 30 : Véronique Sanson.
Potinière (261-44-16), 18 h. 30 : Stilletos ; 21 h. : H. Christiani.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Karumanta.

### *Les concerts*

Croq'Diamants, 19 h. : Ensemble Diferencias.
Lucernaire, 21 h. : C. Marie (Schumann, Chopin...).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. L. Bernstein, sol. Yo Yo Ma (Prokofiev, Saint-Saëns, Tchaïkovski).
Salle Gaveau, 21 h. : Orchestre symphonique de la Garde Républicaine, dir. R. Boutry (Le Flem, Martinet, Jolivet, Geissler).
UNESCO, 18 h. 30 : V. Erman.
Salle Cortot, 20 h. 30 : M. Nakai (Mozart, Schumann, Chopin, Ravel).
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h. 30 : Quatuor Arditti (Boulez).
Centre culturel canadien, 20 h. 30 : M.-H. Finaly.
Kiron (14e), 19 h. : Musique classique indienne.
Galerie Nane Stern, 19 h. 30 : Trio à cordes de l'Ensemble Intercontemporain Devillers (Hindemith, Stravinsky, Xenakis).
F.I.A.P., 21 h. : M.-P. Soma, A. Stajic, E. Magnan (Beethoven).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h. 30 : Ensemble Instrumental R. Bogdali (Bach, Vivaldi, Telemann).
Eglise Saint-Merry, 21 h. : Quatuor de percussions Probst (Ohana, Queyroux...).

هكذا من الاصل



# SPECTACLES

## cinémas

### La cinémathèque

**CHAILLOT** (704-24-24)

15 h. : Un chapeau de paille d'Italie, de R. Clair ; 19 h. : Hommage à Lotet Eisner : La chronique de Grieshuus, de A. von Gerlach ; 21 h. : Hommage à M. Cimino : Le Canardeur, de M. Cimino.

**BEAUBOURG** (278-35-57)

15 h. : Gribiche, de J. Feyder ; 17 h. : Quinzaine des réalisateurs indépendants : Eifel Larsen, de J. Brunswic ; 19 h. : Les cahiers du cinéma 1951-1981 : La Commare secca, de B. Bertolucci.

### Les exclusivités

**LES AILES DE LA COLOMBE** (Fr.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Berlitz, 2e (742-60-33). St-Germain Studio, 5e (634-13-26). France-Elysées, 8e (723-71-11). St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43). Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Olympic, 14e (542-67-42). P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

**ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE** (All. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Marais, 4e (278-47-86). Olympic, 14e (542-67-42).

**L'AMOUR HANDICAPE** (All. Suisse, (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

**THE BLUES BROTHERS** (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

**BON PEUPLE PORTUGAIS** (Port., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

**LA BOUM** (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

**CAFE EXPRESS** (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

**LA CAGE AUX FOLLES No 2** (Fr.) : U G C - Opéra, 2e (261-50-32).

**CANNIBAL HOLOCAUST** (It., v.f.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

**COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON** (A., v.o.) : U G C-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

**COMME UN HOMME LIBRE** (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), jusqu'à J. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

**LE CONCOURS** (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

**LA DAME AUX CAMELIAS** (Fr.-It.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

**DES GENS COMME LES AUTRES** (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-83-11) ; (v.f.) Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; ...

**LE DERNIER METRO** (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

**DIVA** (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70)

**DIVINE MADNESS** (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

**DON GIOVANNI** (Fr.-It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

**ELEPHANT MAN** (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

**L'ESPRIT DU VENT** (A., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

**L'ETUVE** (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.

**EUGENIO** (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82)

**FAIS GAFFE A LA GAFFE** (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37)

**FAME** (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

**FANTOME D'AMOUR** (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Murat, 16e (651-99-75)

**LES FAUCONS DE LA NUIT** (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

**FAUT S'FAIRE LA MALLE** (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75)

**LA FEMME DE L'AVIATEUR** (Fr.). Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

**LA FILLE PRODIGUE** (Fr.), Epée de Bois, 5e (337-57-47).

**LA FORMULE** (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59)

**LES FOURBERIES DE SCAPIN** (Fr.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), H. Sp. Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), H. Sp.

**LA FUREUR DU JUSTE** (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

**GIMME SHELTER** (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

**L'HOMME FRAGILE** (Fr.). Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)

**KAGEMUSHA** (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

**KASSBACH** (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.

**IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI** (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) H. Sp.

**LILI MARLEEN** (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

**MAC VICAR** (Ang., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

**LES MALHEURS DE SOPHIE** (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), mat. ; Athéna, 12e (343-36-14), mat. ; Fauvette, 13e (331-56-86), mat. ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50 ; ABC, 2e (236-55-54), mat. ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85), mat.

**LES MARGINAUX** (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01)

**L'OISEAU DE MADAME BLOMER** (Fr.). Marais, 4e (278-47-86).

**ON M'APPELLE MALABAR** (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01)

**ON N'EST PAS DES ANGES... ELLES NON PLUS** (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99)

**OUT OF THE BLUE** (**) (Ang., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U G C Rotonde, 6e (633-08-22) ; U G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; v.f. : Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-00-65), jusqu'à J.

**PLEIN SUD** (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Passy, 16e (288-62-34)

**PRESENT ANGOLAIS/TEMPS MUMUILA** (Ango., v.o.) Action République, 11e (805-51-33)

**LA PUCE ET LE GRINCHEUX** (A., v.o.) U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**PULSIONS** (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U G C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98)

**QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) H. sp.

**QUELQUE PART DANS LE TEMPS** (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16) — v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

**LE RISQUE DE VIVRE** (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

**LE ROI DES CONS** (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69)

**LE ROI ET L'OISEAU** (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

**SCANNERS** (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

**SI C'EST ÇA, LE DESTIN** (All., v.o.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Escurial, 13e (707-28-04).

**SIGNE FURAX** (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52)

**THE ROSE** (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

**LE TROUPEAU** (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

**UN ASSASSIN QUI PASSE** (Fr.) (**) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27)

**LA VIE DE BRIAN** (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

**VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46).

**VIVRE VITE** (Esp., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Forum, 1er (297-53-74).

### LES FILMS NOUVEAUX

**LE BAHUT VA CRAQUER**, film français de Michel Nerval. — Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)

**COMME AU BON VIEUX TEMPS**, film américain de Jay Sandrich. — V.o. : Movies, 1er (260-43-99), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

**LA FLAMBEUSE**, film français de Rachel Weinberg. — U G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U G C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

**LE LAC DES MORTS-VIVANTS** (**), film américain de J.-A. Lazer. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

**M A L E V I L**, film français de Christian de Chalonge. — Movies-1er (260-43-99) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U G C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

**RESURRECTION**, film américain de Daniel Petrie. — V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

**LE TROISIEME WAGON**, film-vidéo français de J.-C. Bouvet. — Studio 43, 9e (770-63-40), 12 h, 13 h (sf Mar.).

**VIRUS**, film japonais de K. Fukasaku. — V.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

**LES YEUX DE LA TERREUR**, film américain de Ken Hughes (**) — V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

**TROIS FRERES**, film italien de Francesco Rosi — V.o. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).



POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES




# RADIO-TÉLÉVISION

## Vendredi 15 mai

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.

20 h 30 Sports : Football.
France-Brésil en direct du Parc des Princes.




22 h 15 Opéra première.
Extraits du « Bal masqué », de G. Verdi. Réalisation P. Sisser.

23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Noires sont les galaxies.
de J. Armand, réal. D. Moosmann.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Profession : médecin.
Avec F. Attali (Le temps qui tue et le temps qui guérit), N. Bensaid (La Lumière médicale), F. Huguenard (Mes combats pour la vie), P. Petrève (la Burle), G. Schlögel (De l'autre côté du bistouri).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Marx Brothers) : l'Explorateur en folie.
Film américain de Victor Heerman (1930), avec les Marx Brothers, M. Dumont, L. Sorin, H. Thompson (v.o. sous-titrée. N.).
*Une milliardaire de Long Island veut éblouir ses invités en leur présentant un tableau de maître et un célèbre explorateur revenant d'Afrique. Le tableau est volé. L'explorateur se conduit comme un mufle et joue au détective.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Les nouveaux esclaves.
Une émission d'A. Sabas : enquête : C. Druhot. Avec un reportage de R. Delourme et D. Nastiénas.

21 h 30 Variétés : Guide guindé à l'usage de l'Uzage.
Une émission de J.-M. Mariou ; réal. : G. de Mandiargues.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Magazine : Thalassa.
La Trinité-sur-Mer.

### FRANCE-CULTURE

20 h, La séduction.
21 h 30, Black and blue : L'improvisation dans le jazz.
22 h 30, Nuits magnétiques : God save my cup of tea.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h, Les chants de la terre : Musiques traditionnelles.

20 h 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Capriccio », de Puccini, « Berceuse élégiaque, opus 42 », de Busoni, « La force du destin », ouverture, de Verdi, « Rara requiem, pour voix, guitare, violoncelle, instruments à vent, piano, harpe et percussions » de Bussotti, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, la Schola Cantorum et le Stuttgart Sudfunk-Chor, dir. G. Sinopoli, avec G. Ravazza, soprano, E. Estilnbaum, mezzo-soprano, A. Battedou, ténor, G. Luccardi, basse, W. Bruch, guitare, et S. Palm, violoncelle.

23 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, J.-P. Heisser, piano (Brahms) ; 23 h 5, Vieilles cires : Max von Schilling dirige Wagner ; 0 h 5, Jazz forum.

## Samedi 16 mai

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 55 La traque aux gaspis.
12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cuisine légère : Gâteau de carottes fondantes.
12 h 45 Forum Education.
13 h Journal.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Jean-Pierre Foucault ; 13 h 55, la Famille cigale ; 14 h 50, Plume d'Elan ; 14 h 55, Ballet : Kalou-Pile ; 15 h 15, Archibald, le magicien ; 15 h 20, le magazine de l'aventure ; 16 h, Maya l'abeille ; 16 h 25, Temps X ; 17 h 10, Chapeau melon et bottes de cuir.
18 h 15 Trente millions d'amis.
*Les ordinateurs au secours des chiens et des chats perdus.*
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre, de l'I.N.C.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Numéro un.
Gérard Lenorman, Marc Jolivet, Sheila, etc.
21 h 35 Série : Dallas.
A contre-cœur. Réal. I. Moore.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h Sports : Cyclisme.
Bordeaux-Paris.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Les soufflés.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
La mer : découverte, conquête, exploitation ?
14 h 25 Les jeux du stade.
Cyclisme : Bordeaux-Paris ; Volley-ball : France-Argentine ; Judo : championnats d'Europe.
17 h 20 Récré A 2.
Pinocchio : la caverne d'Abracadabra.
18 h 5 Chorus.
The Sir Douglas Quintet : John Hammond.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord, de l'I.N.C.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Cinq-Mars.
de D. Decoin, réal. J.-C. Brialy. Avec P. Vaneck, P. Blain, G. Marchal, M. Robinson...
22 h 20 Variétés : Suivez Lecoq.
César, Néron, Antoine et les autres.
23 h 15 Les carnets de l'aventure.
Jacques Mayol, opération moins 100. Plongée au large de l'île d'Elbe.
23 h 45 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Trait d'union.
Magazine sur l'Islam.
13 h 30 Horizon.
Magazine du ministère des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'odyssée de Scott Hunter ; Lolek et Bolek ; Balthazar le mille-pattes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : l'île noire.
20 h Les jeux.
20 h 30 Ballet : Salomé.
D'après O. Wilde. Réal. : P. Koralnik. Chorégraphie : M. Béjart. Musique : J. Prodromidès. Avec : L. Tcherina (Salomé), M. Auclair (Hérode), M. Sologne (Hérodias), etc. (Rediff.)
22 h Journal.
22 h 20 Ciné-regards : Hommage à Bunuel.

### FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : La lecture.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... H. Mathews : Le naufrage du stade Odradek.
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les ... (Préludes pour piano) ...
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons : ... d'Oléron.
14 h 5, La ... du diable, opéra de Smetana, par la Chorale de la radiodiffusion tchécoslovaque, chef des chœurs : M. Maly et l'Orchestre symphonique de la radiodiffusion tchécoslovaque, dir. : F. Vajnar.
16 h 20, Recherches et pensée contemporaines : De la biologie ...
18 h, Pour mémoire : Rencontre avec... R. Huyghe.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : La révolution sonore.
21 h, Andre del Sarto, d'A. de Musset. Avec : R. Blin, J. Danno, J. Topart, J. Leuvrais, etc.
21 h 45, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

### FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Carte blanche aux mélomanes (Claudric, Bacri, Grieg, Delibes, Tiszin, Albeniz, Khatchaturian).

7 h 2, Actualité lyrique : L'opérette du jour, « Rêve de valse » d'Oscar Straus, avec Mado Robin et Michel Dens, dir. : L. de Froment, et des reportages à Strasbourg, Paris et Lyon.

JOURNEE FRANCE-MUSIQUE EN SCANDINAVIE (Le Ring nordique).

9 h, Ouverture de la journée, avec René Koering à Stockholm, Philippe Caloni à Oslo, Denys Lémery à Copenhague et Jean-Michel Damian à Helsinki ; d'Oslo : le Pays d'Ibsen (Grieg, Sinding).

9 h 10, Le Ring nordique : Ole H. Moe, directeur de l'Henie-Onstad Art Center, raconte les histoires de l'art en Norvège et interprète Chopin ; 9 h 25, Un inédit : rescapées d'une symphonie de jeunesse Thommessen, Svendsen, Nordheim).

10 h 15, L'héroïne du chant norvégien : « Kirsten Flagstadt » avec Torstein Gunnarson ; 10 h 45, Une amie de Chopin, une élève de Liszt : Agathe Backer Grondahl ; 11 h, Mosaïque, en direct de Copenhague : invité d'honneur, S.A.R. le prince Henryk.

12 h, La patrie de Strindberg (en direct de Stockholm) : œuvres de Alven, Blomdahl, de Frumerie, Roman, Sandstroëm, avec H. Hagegard, baryton.

13 h, Concert (Conservatoire de musique d'Aalborg, 11 mai 1981) : œuvres de Grieg et Nielsen, avec B. Magid, chant, T. Loenskov, piano, N.C. Larsen, clarinette, G. Donslund, piano M. Granvig, Donslund, piano, M. Granvig, violon ; 14 h, Le grand chant du nord (en direct de Stockholm).

15 h, Concert (en direct de la Berwaldhalle de Stockholm) : « Roméo et Juliette » de Prokofiev, par l'Orchestre symphonique de Stockholm, dir. Evgueni Svetlanov ; 16 h, Œuvres de Buxtehude, Nielsen, Holmboe, Hartmann (en direct de Copenhague) ; 17 h, Œuvres de Sibelius, Kajanus, Kilpinen, Pacius, Rautavaara (en direct d'Helsinki).

18 h, Concert de musique chorale (en direct du studio de la Radio finlandaise à Helsinki) : œuvres de Faltin, Sibelius, Melartin, Kuusisto, Heinio, Kinjama, Bergman, Kalpainen Crusell par le Chœur de Jeunesse de la Radiodiffusion finlandaise, dir. Heinz Hofmann.

20 h, Concert (en direct du Concert Hall du Tivoli de ... à Stockholm) : « Laudi » de Lidholm, « Havet » de Nystroem, « Trois chansons pour chœur » de Stenhammar, par l'Ensemble baroque de Drottningholm, avec S. Lindenstrand, mezzo et C. Pehrson, flûte et les chœurs de la Radio suédoise, dir. E. Ericson.

20 h, Concert (en direct du Concert Hall du Tivoli de Copenhague) : Préludes de l'acte II de « Saul et David » de C. Nielsen, « Eldorado » de Riisager, « La Flûte chinoise » de Schierbeck ; Ouverture de l'Opéra « Aladdin » d'Hornemann, par l'Orchestre de la Radio de Copenhague, dir. Boetge Wagner ; 21 h, Concert (en direct du studio de la Radio norvégienne d'Oslo) : œuvres de Dimitri Chostakovitch, Sommerfeldt et Grieg, par le Trio d'Oslo.

22 h, Le chant du Grand Nord (en direct d'Helsinki) : Aino Ackté chante Gounod et Oscar Merikanto : interview du compositeur J. Tiensuu ; 23 h, Le ring nordique à Paris : « Cantus Arcticus » d'E. Rautavaara, par l'Orchestre de la radio finnoise, dir. P. Berglund et des œuvres de Sinding, Berwald et Nielsen.

● Antenne 2 présentera à partir du dimanche 17 mai, à 20 h. 10, un nouveau magazine consacré à la vidéo. « Vidéo 2 » traitera des matériels, des nouvelles techniques de communication, des créateurs et de l'actualité vidéo du mois. Cette émission, conçue par Catherine Ikam, à la S.F.P., à l'aide du quantel et d'effets électroniques, réalisée par ordinateur, présentera dans son premier numéro les différents systèmes de magnétoscopes et de cassettes grand public. On verra notamment des extraits d'Em-

● Le gouvernement du Mali, qui envisage la création d'une chaîne de télévision, a opté pour le procédé français de télévision SECAM.

مأخذ من الأهرام



# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 65,00 | 76,44 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 17,00 | 20,00 |
| IMMOBILIER | 43,00 | 50,57 |
| AUTOMOBILES | 43,00 | 50,57 |
| AGENDA | 43,00 | 50,57 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 120,00 | 141,12 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col. | Le mm/col. T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 37,00 | 43,52 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,76 |
| IMMOBILIER | 28,00 | 32,93 |
| AUTOMOBILES | 28,00 | 32,93 |
| AGENDA | 28,00 | 32,93 |

## OFFRES D'EMPLOIS

Le Groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

| | |
|---|---|
| MARKETING PRODUIT PARIS | réf. VM 6239 R |
| CHARGE DE CLIENTELE BANQUE PRIVEE | réf. VM 8360 B |
| CONSULTANTS-FORMATION | réf. VM 8465 A |
| CHEF DU SERVICE ENTRETIEN SEINE-MARITIME | réf. VM 6172 B |
| RESPONSABLE RELATIONS HUMAINES SUD-OUEST | réf. VM 14470 B |

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.

**groupe egor** 8 rue de Berri 75008 Paris

## fonctions commerciales

Vous êtes jeune, combatif et disponible, vous avez une bonne formation générale et une expérience confirmée de la vente, vous souhaitez avoir une rémunération motivante à la hauteur de vos capacités.

*"Les nouveaux constructeurs"*
«des maisons pour mieux vivre»
recrute pour sa force de vente :

**Négociateurs et responsables de ventes**
Région Parisienne

Poste à pourvoir immédiatement.
Notre Conseil vous remercie de lui faire parvenir lettre manuscrite, CV et photo sous réf. 81.11.16M à :
Jean-Pierre Tricard Sélection
37/39 avenue de Clichy - 75017 Paris

JPTS Jean Pierre Tricard Sélection

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER A PARIS
recherche
**UN INGÉNIEUR TRAVAUX PUBLICS**
Sa mission sera d'analyser la faisabilité de projets divers dans le secteur des Travaux Publics et du Génie Civil à l'étranger, ainsi que les risques qu'ils comportent. Il sera amené également à effectuer des expertises variées en cours de réalisation de travaux. Le candidat recherché est — soit un ingénieur Civil Ponts et Chaussées — soit un ingénieur Travaux Publics, qui a au moins 10 ans d'expérience de la gestion de chantiers à l'étranger (Afrique, Moyen-Orient, Amérique Latine). Stabilité assurée après période probatoire.
Adresser votre C.V. détaillé avec photo et prétentions, accompagné d'une courte lettre manuscrite à Axel Publicité (réf. 7390) 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.



### OFFRES D'EMPLOIS INTERNATIONAUX

Entreprise internationale de travaux publics recrute pour ses chantiers en Afrique du Nord et au Moyen-Orient :
— Des chefs mécaniciens et des mécaniciens diesel et engins de chantier, très bonne connaissance et solide expérience exigées.
— Des chefs chantier de routes, terrassement et couche de base. Longue expérience exigée.
Ecrire avec C.V. et indiquer numéro de téléphone à B.P. 1500, 1055 Tunis R.P.

### secrétaires

Cabinet Juridique recherche
**STÉNO-DACTYLO**
connaissant les Sociétés, tenue des Assemblées, Formalités correspondantes, etc.
Téléphone 633-40-40.

## emplois régionaux

**VILLE D'ANGERS**
recherche
**UN DIRECTEUR GÉNÉRAL**
**Pour Centre du Congrès**
avec expérience gestion tourisme
Candidature à adresser au nom de Monsieur le Maire
HOTEL DE VILLE — 49000 ANGERS.

**INFORMATICIENS**
UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS
disposant de puissants moyens informatiques (IBM 303x, 4341) orientés vers des traitements en temps réel offre des poste intéressants et évolutifs à des INGENIEURS GRANDES ÉCOLES, débutants ou ayant une première expérience.

- **Chefs de projet** capables de piloter le développement de systèmes informatiques importants, d'animer une équipe, dans toutes les étapes de la réalisation informatique.
  Option informatique, première expérience, connaissance de l'anglais appréciées.
  Postes : villes Nord FRANCE, logement assuré, référence...
- **Ingénieur système,** pour prendre progressivement la responsabilité des systèmes d'exploitation d'un site IBM 4341, fonctionnant sous DOS VSE.
  Connaissances C.I.C.S, assembleur appréciées, anglais indispensable.
  Ce responsable sera formé aux plus récents logiciels du constructeur.
  Poste : Sud de l'OISE, logement assuré, référence...

A partir de ces postes, la politique de gestion des Cadres du Groupe offre de larges possibilités d'évolution vers d'autres secteurs.

Ecrire sous n° 8.434 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Société de SENS recherche
**CHEF COMPTABLE**
Ce poste conviendrait à élément dynamique possédant une solide expérience pratique. Nombreux avantages sociaux.
Ecr. s/n° 8435 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
**296-15-01**

## DEMANDES D'EMPLOIS

**ITALIEN, 30 ANS**
Avec expérience de cinq ans auprès des Agences de voyages
cherche emploi à PARIS
Tél. au 27-84-06 MILAN, de 18 h à 22 h (jours ouvrables) ou écrire à : FRIGE LORENZO, Corso Buenos-Ayres 1 - MILAN (Italie).

Secrétaire stagiaire journal *le Monde*, 23 ans, B.T.S. secrétariat de direction, italien, anglais, 2 ans expérience presse, libre fin juin, cherche poste à responsabilité. Ecrir sous n° 8.120 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme, 33 ans, licence lettres, diplômée secrétaire, bilingue anglais, expérience correction, cherche poste collaboratrice presse, édition, publicité, relations publiques, à Paris. Ecrire sa n° 8.121 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SPÉCIALISTE LÉGISLATION SOCIALE ET TRAVAIL + COMPTABILITÉ
32 ans, diplômé enseignement supérieur, ACOSS, 5 ans expérience contrôle gestion du personnel, cherche poste en GUYANE FRANÇAISE.
Ecrire sous n° T 027.058 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**CADRE DE DIRECTION**
43 ans
Domaines de compétences :
- PERSONNEL (politique, gestion, administration, supervision paie, relations sociales).
- JURIDIQUE (gest. contrats, assurances, contentieux dont social, droit des sociétés, gestion immobilière).
- ADMINISTRATIF (organisation, procédures, achats, direction services généraux).
- RELATIONS EXTÉRIEURES.

Esprit ouvert, rigoureux, sens commercial, étud. toute propos. en rapport avec expérience. Paris et R.P., préférence secteurs NORD ou EST. Libre rapidement. Ecr. s/n° 3.367 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**RÉDACTEUR INDÉPEND.**
Expérience. Tél. 435-81-03.

J.H. 23 ans, 3 années études commerc. supér., format. compl. DECS. CEC, CEE, CES, ch. emploi CAE contr. budgétaire. Rémun. 5.000 F. Tél. 842-87-48 matin.

# L'immobilier

## propriétés

Gers à 5 km Condom, Propr. vd ferme 45 ha, céréal : vigne, poss. élevage, maisons, dépend., matér. Tél. (62) 28-09-14. Louis à Caussens 32100 CONDOM.

HAUT-BEAUJOLAIS (S.-L.) moulin rénové 250 m² habit., 2 ha éclose, rivière, dépendances. 550.000 F. 16 (85) 26-05-55.

**SCEAUX** Av. Le Nôtre const. 1934, b. mais. s/sol, terras., dép., 1.000 m² ter. Prix 1.950.000 F. 577-96-85.

**LOURMARIN**
Villa dans 5.000 m², séjour avec cheminée, cuisine, buanderie, 5 chambres, 1 bain, 1 salle d'eau, grand garage, chauffage central.
Terrain en verger et agrément. Plein soleil, vue très agréable sur village et château.
Bien abritée. Prix : 800.000 F.
Agence Les Mas de Provence Place Mirabeau 34160 CADENET. Téléphone (90) 68-06-59.

Moulin restauré 130 km Paris par océane région BROU (28). Rens. tél. : (37) 22-62-05.

**PRÈS ANDELYS**
80 KM OUEST
Belle propriété normande 280 m², tout confort, 7/8 pièces. Parc 5.000 m².
Téléphone : (32) 54-21-74.

GROS-ROUVRE, LA SURIE, près MONTFORT-L'AMAURY, ppt. vd
1° Belle maison en p., 270 m² habitables, parc am. 7.200 m², prix 1.400.000 F.
2° Pavillon récent, 80 m² habitables, dans 5.000 m², vue imprenable, prix 600.000 F.
Tél. à M. Laskier, H.B. 770-35-13 ou 523-02-85. Apr. 20 h., ou w.-e. 485-06-23.

## manoirs

PÉRIGORD, manoir XVII°, luxueusement restauré, 10 pièces principales, 3 bains, pavillon de gardien, dépendances, piscine, parc 3 hectares. Prix justifié. Tél. (53) 90-68-37.

## domaines

QUERCY. Limite Périgord, très gde maison bourgeoise, dépend. importantes sur 2,8 ha., idéale pour exploitation touristique. 750.000 F. Demeures du Quercy, 46140 Albas. (65) 36-13-65.

## fermettes

Fermette rénovée, sur 1.500 m², cuisine, beau séj. avec loggia, 2 ch., bains, w.-c., chauf., grenier aménageable. Px 330.000 F. AG. LAMANTHE : 404-02-20.

## terrains

Particulier recherche dans le
**LOT**
Région comprise entre Luzech- Caillac- Catus. Terrain à bâtir (viabilité), de 1.000 à 2.000 m². Faire offres s/n° 6.123 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**140 KM AUTOROUTE SUD**
Je vends SPLENDIDE ÉTANG 6 ha 30 dont 5 ha EAU POISSONNEUX. Prix tot. 298.000 F.

Et 27 HA SEUL TERRAIN semi-boisé très giboyeux PRIX 2,50 F., le m²
TURPIN MONTARGIS
Tél. : 16 (38) 92-72-32 et après 19 heures 16 (38) 96-22-29.

Part. vd Gard, rég. Uzès, gd terr. constructible, 6.500 m² (C.U.), prix à déb. Ecrire J.-Y. Vincent, 21, r. de Dammarie, 77240 Cesson ou Tél. le soir à 063-21-24.

ANNET-S/MARNE (77) - Terrain 1.982 m² div. 2 lots constr. 991 m² avec 2 C.U. Tél. : (16-3) 471-60-21, Mme Taveau.

A vendre, PALMA - BALEARES, terrains viabilisés, bord de mer, 1.300, 1.500 et 1.800 m², 190 F le m². (19-34-71) 26-22-32.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER EN PAGE 30

## locaux commerciaux

**IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION**
**exploitant des chaînes de magasins**
recherche
**SURFACES DE VENTES DE 1000 à 2000 m²**
**Départements : 75-78-91-92-93-95**
**Achat - location - reprise de bails possibles**
Adresser proposition à :
HAVAS CONSEIL (N° 416)
135, avenue Charles-de-Gaulle,
92522 NEUILLY-SUR-SEINE, qui trans.

## fonds de commerce

LYON 6° sur place magas. 110 m² vitrines 10 m + entrea. 130 m² — Actuel. bureaux. Bail 3/6/9. Mme GUINAND Tél. (7) 839-19-04 LYON.

VENDS DROME
HOTEL-RESTAURANT **NN
maison de caractère entièrement rénovée. 8 chambres.
RESTAURANT 50 chbres, 2 salles, matériel, mobilier neufs. Murs et fonds 160 U.M. Eric PRUNIER. Cliousclat, 26270 LORIOL. Tél. (16-75) 61-05-61.

Montpellier cède sté équipement hôtelier et collectivité en pleine expansion. Clientèle régionale. 600.000 F. Ecrire n° 198.242, MONTPELLIER (34).

Petite ville touristique haut Languedoc, vends
**TABAC** bimbeloterie, disques, pêches, cadeaux.
Prix 450.000 F.
Ecr. AMITRANO 58, Grande-Rue, 34220. Saint-Pons.

A vendre, PALMA - BALEARES, très belle affaire de construction de piscine et annexe; sans connaissance spéciale, formation assurée. Prix 600.000 F. Tél. (19-34-71) 26-22-32.

(9°), local commercial, rez-de-ch., rue, imm. neuf, 60 m², BRUT. Belle façade. Prix : 260.000 F. + T.V.A. Téléphone : 878-87-82.

## bureaux

**SIÈGES DE STÉ**
avec secrétariat, tél. telex
TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES.
**ACTE S.A. 261-80-88 +**

VOTRE SIÈGE A PARIS
VOTRE SIÈGE A LONDRES
de 80 à 300 F par mois
CONSTITUTION DE STÉS
G.E.I.C.A., 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre, Paris-2°

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
**TELEX** Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services. **355-17-50**

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
**BUR. MEUBLÉS 8°, 9°, 15°**
**ASPAC** PARIS-8° 293-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

MADELEINE standing 318 m² (11 bureaux) 260.000 F p/an. Tél. 544-01-50.

**CHAMPS-ÉLYSÉES**
loue directement 1 bur. ou + dans imm. stand. 563-17-27.

**PARIS 11°** Pptaire loue 1.800 m² en 1 ou 2 lots. 563-83-33.

## automobiles automobiles

**UNE PEUGEOT HORS TAXES S'ACHETE CHEZ PEUGEOT!**
Diplomates, Touristes, Coopérants, Migrants, Sociétés exportatrices.
**SODEXA**
Filiale d'automobiles Peugeot,
vous garantit des véhicules adaptés aux conditions d'utilisation les plus rudes.
Le tarif officiel Peugeot. Des prix hors taxes.
Les meilleurs délais de livraison.



استقبال حار للعمال الأجانب

SODEXA
Ventes TT et Diplomates
26 rue Cambacérès
PARIS 75008 - Tél. 742.77.39

**PEUGEOT**

### ventes

(de 12 à 16 C.V.)
**BMW 525 1, 1981**
gris anthracite mét. 2800 k. Tél. 985-21-43 après 19 h.

### boxes - parking

Rue Bonaparte, Paris-VI°, à vendre un box dans cour immeuble ancien, 150.000 F. 544-38-37.

## capitaux propositions commerciales

Importante Société italienne avec réseau de vente sur tout le territoire national S'OFFRE COMME REPRESENTANTE des Sociétés moyennes-petites pour la commercialisation des produits chimiques et des technologies pour les industries du bâtiment.
Off. s/chiffre 24 P. 900 432 PUBLICITAS, 6901 Lugano CH.

SOCIETE SUISSE
cherche, en France, une firme pour production et distribution d'une ligne de coordinés de maroquinerie, niveau alta moda, déjà lancée sur le marché international.
Ecrire s/s chiffre J 03-105708 Publicitas, CH-4010 Bâle.

2° et dernière annonce
DIRECTEUR COMMERCIAL envoyé par société relations publiques, édition et publicité.
**FIN MAI**
**DANS ÉMIRATS ARABES**
Pour voyage d'études avec contacts ht niv. Peut effectuer ttes études, présentat. de dossiers, rech. de clients ou de partenaires p. compte Stés françaises dynamiques. Tél. : 523-52-52.

## information divers

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Emplois Outre-Mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

# l'agenda du Monde

### Antiquités

**ÉLYSÉES ANTIQUITÉS**
**ACHÈTE TOUT :**
Meubles, tableaux, lustre, horlogerie, tapisserie et bel objet de décoration.
**19, AV. MAC-MAHON**
**380-80-07** Métro : Etoile.

### Artisans

ENTREPRISE. Sérieuses références. Effectue rapid. travx peinture, menuiserie, décor., coordinat. ts corps d'état. Devis grat. Tél. : 368-47-84 et 893-30-02.

Rénovation, agencement, tout corps d'état. Téléphone 425-06-42.

### Bateaux

A vendre voilier type corsaire, chantier de Meulan, contreplaqué, 1963, parfait état, 4 voiles dont SPI, moteur Johnson 4 CV, remorque Portaflot (4 roues). Px 10.000 F. Téléph. le soir à partir de 19 heures : 339-05-84.

### Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4°. 354-00-83. ACHAT BIJOUX, OR-ARGENT. Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

DIAMANT, taille émeraude, 5 carats 35, pur 3 fois, part. à part. Téléphone 361-65-85.

### Caravanes

CARAVANE « FALAISE » 1976 Long. 9,20 m. 8-9 places. Disponible, ch. parents Louis XVI, chbre enfants 4 places. Prix à débattre. Téléph. : 484-22-89.

### Cuisines

PROMOTION KITCHENETTE
(évier + meuble + cuisson + frigo + robinetterie)
en 1 m 2300.00 Paris
en 1 m 2550.00 Province
Sanitor, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6°. 222-44-44 ouvert le samedi.

### Détective

**DUBLY** 61° année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8°
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

### Enseignement

**APPRENEZ L'ALLEMAND EN ALLEMAGNE**
Fremdsprachen-Inst. Mewrizid
Cours intensifs pendt les vacances aussi. Prière de demander les prospectus.
Wilhem Blum Strasse 12/14 D-6900 Heidelberg.

Espagne été 81, séjours linguistiques, bord de mer, ts niveaux. Rens. M. Guilleray, 35, r. Gros, 75016 Paris. T. 527-39-57 (soir).

### Mode

**30/40 % moins cher**
COSTUMES
Les marques de luxe à qualité. Prix unique à Paris.
5, av. de Villiers, 17°. M° Villiers.

### Moquettes

**INCROYABLE**
30.000 m²
**DE MOQUETTE**
en stock à liquider.
*Laine et synthétique.*
Prix de gros, pose assurée.
Renseignements 757-19-19.

**MOQUET. PURE LAINE**
**50 %**
DE SA VALEUR.
T. 842-42-62 et 250-41-85.

### Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES. Ecrire Pagnanini : 35, Chps-Elysées. 359-76-98.

### Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié.
GERMAINE LESECHE.
11 bis, r. de Surène 75008 Paris.
Téléphone : 265-12-28.

## Vacances - Tourisme - Loisirs

VACANCES, WEEK-END
**COTE NORMANDE**
Studios, 2 pièces pour 3 à 5 personnes depuis 300 F week-end, studio basse saison. Luxueusement meublé, équipé. Dans parc 30 ha avec golf international. Loisirs à conditions exceptionnelles.

GECI Vacances, 5, rue de Surène, Paris (8°), tél. 742-02-34.

SIX-FOURS/VAR F 4 dans villa calme, 2 km mer, grand confort, 6 personnes, juin, sept., 4.000 mens. ; juil., août 5.000 mens. Possibilité quinzaine. Tél. (94) 94-38-03.

PARC NATUREL DU QUEYRAS Alpes du Sud
Tennis, randonnées, sculptures, stages. Séjours libres.
HOTEL LE COGNAREL **NN, 05390 MOLINES-EN-QUEYRAS. Tél. : (92) 45-81-03.

SANTÉ ET VACANCES au calme dans le Midi, soleil, air pur, piscine, tennis. Nombreuses excursions mer, montagne. Reste quelques studios à louer semaine depuis 630 F. Mois depuis 2.400 F. Chaîne thermale du Soleil, 32, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. 742-67-91.

Particulier rech. dans le
**LOT**
*Région comprise entre LUZECH - CAILLAC - CATUS, part. recherche terrain à bâtir (viabilité) de 1.000 à 2.000 m².*
Faire offre au n° 6.123 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

**ÉTÉ 1981**
**LES SAISIES (Savoie)**
Station été-hiver 1.600 m
appartements A LOUER
2 à 8 personnes
Nbses activités et excursions
**SOGESTIMMO** (1) 771-31-55 (79) 31-31-54.

PERIGORD-QUERCY. Location de 20 CHALETS tout confort. Piscine, tennis, bar, etc. Location par semaine pr 4 personnes juin, sept. 950 F, juillet 1.550 F. Domaine de Montmarsis, 46300 Gourdon. (65) 37-11-62.

**HYÈRES 83** Loue villa 6 pers., conft. jardin, tél. du 7 au 31 juillet, 3.500 F et du 1er au 24 août, 4.500 F, tél. (16-6) 920-30-49.

**CHATEL** (Haute-Savoie)
piscine, tennis, circuit pédestre
LOCATION A LA SEMAINE
**SERGIC** 148, route Nationale 59000 LILLE
Tél. (16-20) 56-93-82.

**LE CAP NORD**
23 jours 4.400 F, juin, juil., août
**SICILE** 22 jours 3.200 F sept.
**PARIS-ABIDJAN**
28 jours 7.250 F oct., novembre
Carotel Moinet, 44190 Clisson lic. Etat 1142. T. (40) 7 8 -0 8 -1 9

Locations de vacances AQUITAINE, proximité mer. Tél. (56) 28-85-50.

**BRETAGNE** Proximité mer location de vacances. Tél. (98) 55-46-81.

BRETAGNE VACANCES, mer et campagne. AGENCE DU FREMUR, 22550 Matignon, (96) 41-02-40.

Italie, colline 90 kms Florence, loue 10-31 juillet : 4.500 F, beau 4 pièces, confort. T. 504-29-73.

**ILE D'ELBE** Belle maison 6/7 lits, gd jard., juin 3.500 F. Tél. 504-29-73.

LA LOUVESC Ardèche 1.050 m. Hôtel Le Monarque ** Pension 115-160 F net. Téléphone (75) 33-50-10.

AILLON JEUNE Savoie 1.000 m air pur, 25 km de Chambéry. Excursions forêt, montagne, tennis, équitation, pêche, plan d'eau à 12 km. Chalets, studios, appartements, camping. Syndicat d'initiative, 73340 Aillon Jeune, tél. (79) 63-87-72.

ITALIE Bord de mer, grande villa avec jardin, juillet, août. Tél. après 20 h 373-37-27.

MARRAKECH, juil., août, villa meublée F4, 2.500 F mois ou échange. 1re quinz. sept. 1.300 F ou éch. Paris. Chagnoleau, faculté Lettres Marrakech, Maroc.

MORZINE Haute-Savoie du 30 Mai au 11 Juillet 1981. Séjour en hôtel d'une semaine avec sorties botaniques guidées pour 1.100 F par personne. Renseignements sur demande : Hôtel « LE SOLY » le Bourg, 74110 MORZINE. Téléphone 16 (50) 79-09-45.

**RÉGION PONT-DU-GARD**
A louer juillet 5.000, août 6.000, gr. villa à St-Siffret, 4 km d'Uzès, 3 ch., 8 lits, 2 W.-C., 2 s. de bains, très grand séjour, salle à manger, 2 terrasses, tout conf., eau chaude solaire, sur 1 ha de garrigue. Tél. (66) 22-19-31.

### Stages

STAGE THEATRE Fère-en-Tardenois (02) 29 juin-11 juillet. Thème de la Jacquerie. Coût : 860 F, pension complète. Tél. : (23) 83-37-14.

هكذا من الأصل













# CARNET

## Naissances

— Françoise et Emmanuel VARET ont la joie d'annoncer la naissance de

**Philémon, Nicolas,**

Paris, le 9 mai 1981.
20, rue Eugène-Pelletan,
94800 Villejuif.

## Mariages

— Mme A. HORDEQUIN,
M. et Mme Marcel MAKET,
font part du mariage de leur petit-fils et fils

**Michel**
avec
**Mlle Sophie AMILLET.**

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Mesmes (Seine-et-Marne), le samedi 6 juin, à 16 h. 30.
7, rue Champollion,
75005 Paris.
15, avenue de Messine,
75008 Paris.

— **Patrice LOUIS**
et
**et Violette OVIDE**
disent « oui » en l'église Saint-Ferdinand des Ternes.
Ils sont heureux de le faire savoir.
17, avenue des Ternes,
75017 Paris.
Saint-Pierre en Martinique.

## Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

**M. Simon BERFZIN,**

survenu dans sa quatre-vingt-douzième année, le 7 mai 1981.
De la part des familles Berezin, Bergogne, Lugan.
Les obsèques ont eu lieu le 11 mai 1981, au cimetière de Bourg-la-Reine, dans la plus stricte intimité.

— Mlle Bourdon,
Et ses amis,
font part du décès de

**M. Robert BOURDON,**

survenu accidentellement le 6 mai 1981, à l'âge de cinquante-sept ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mardi 12 mai 1981, à Beaugency.

— Mme Guillaume Castet,
son épouse,
Jeanne et Jacques-Michel Lacroix,
Elizabeth et Georges Sardjvéladzé,
et leur fils Levan,
ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Guillaume CASTET,**

survenu le 11 mai 1981.
Ses obsèques religieuses ont eu lieu le 14 mai, à Courbevoie, dans l'intimité familiale.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
« Les Poissons »,
30 ter, rue de Bezons,
92400 Courbevoie.

— Le conseil de surveillance,
La direction,
Et l'ensemble des collaborateurs du groupe des compagnies d'assurances La Protectrice,
ont le profond regret de faire part du décès de

**M. Guillaume CASTET,**
président du directoire,

survenu le 11 mai 1981.

— M. Charles Denis, conseiller économique du gouvernement du Québec, et son épouse,
Le docteur Michel Denis, chirurgien urologue,
Son Excellence M. Pierre Denis, ambassadeur de France, et sa famille,
M. et Mme André Castex et leurs enfants,
Mme Gaston Denis et ses enfants,
Mme Jean Fourcade et ses enfants,
La famille de Mme Pierre Perinard,
Les familles Courcelle, Creusot, Valtat, Martel,
ont l'extrême douleur de faire part du décès de

**M. André DENIS,**
ancien ingénieur
de la société Saint-Gobain,

survenu, muni des sacrements de l'Eglise, le 14 mai 1981, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à Suresnes.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 18 mai 1981, à 10 h. 30, en l'église Saint-Léger, rue de la Maison-Verte, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Ses enfants rappellent la douloureuse disparition récente de son épouse, née

**Marie-Rose MARTEL.**

82, avenue de Wagram,
75017 Paris.
4, 360 côte des Neiges,
Appartement 1201,
Montréal (Québec),
Canada.

— M. Joseph Desbordes,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Joseph DESBORDES,**
née Jeanne Dautry,

survenu à Chatou, le 13 mai 1981.
Une messe sera célébrée le 15 mai, à 14 heures, à Notre-Dame de Chatou.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Lourmarin (84), après une bénédiction donnée en l'église de Lourmarin, le 16 mai, à 11 heures.

— **Anne-Marie MOUCHELET,**
Sœur Marie de l'Eucharistie,
a été rappelée à Dieu, le 4 mai 1981.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en la chapelle du Carmel d'Angers.
De la part des familles :
Mouchelet,
Chomel,
Le Barbier.

— M. et Mme Jean Nalot,
son fils et sa belle-fille,
M. Raiter, son beau-frère,
M. et Mme Ternon,
ses neveux et leurs enfants,
Mme Lebreton, qui avait vécu ses dernières années auprès de Mme Nalot,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Pierre NALOT.**

L'inhumation aura lieu le samedi 16 mai 1981, vers 11 heures, au cimetière du Montparnasse (3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e), dans la plus stricte intimité.
31, avenue du Maréchal-Maunoury,
75016 Paris.

## Avis de messe

— Une messe à la mémoire du **cardinal Jean DANIELOU** sera célébrée par Mgr Paul Poupard, le jeudi 21 mai, à 18 h. 45, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.
Elle sera suivie d'un lunch et, à 20 h. 45, d'une conférence d'Hélène Zamoyska sur « Jean Daniélou et le mystère de l'Avent ».

## Communications diverses

— A l'occasion du quatre-vingtième anniversaire du K.K.L. (Fonds national juif) des manifestations auront lieu, dimanche 17 mai, au Centre Rachi (30, boulevard du Port-Royal, 75005 Paris), de 10 heures à 17 h. 30. Au programme : allocution de bienvenue, déjeuner, projection de films, débat « Au lendemain des élections », folklore et liturgie juifs.

## Rectificatif

— Par suite d'une erreur de transcription, nous avons annoncé dans « le Monde » du 14 mai la mort de Dave KASH.
C'est Dave CASH qu'il fallait lire.

## Avis

— On nous prie d'annoncer l'avis suivant :
On recherche Jean-Claude ARDIET, âgé de quarante-deux ans, mesurant 1 m 75, cheveux châtain foncé, yeux marron, disparu depuis quinze jours. Jean-Claude Ardiet a été vu pour la dernière fois par un proche au restaurant des « Bréviaires » dans la *forêt de Rambouillet*, près du Perray. Sa maman, très malade, lui demande de contacter la gendarmerie de Rambouillet au 483-87-81.





# L'immobilier



## appartements vente

**3e arrdt**

MARAIS, dans imm. restauré, propriétaire vd appts 3 et 4 p. (avec terrasse) - 272-01-13.

**5e arrdt**

**21, RUE MONGE** 306-41-05
pierre de taille, double living + 2 chbres, 110 m², refait neuf, tt cft, balcon, chbre serv. Visite vendredi, sam., 14 h 30 à 17 h.

PORT-ROYAL, 18, rue Glacière 11/15 h. Ravissant 2 p. 63 m². **650.000** placards, 5e ascens., balc. Vue dégagée.

Près Mouffetard, exceptionnel, pptaire, imm. neuf, pierre de t., calme, soleil, grd stand., jardin, piscines, studio + balcon : 230.000 F - 5 P. + balcon, cave, parking. Px 1.260.000 F. Téléphone : 337-65-56.

VAL-DE-GRACE - Studio 32 m², soleil, vue. Prix 320.000 F. Tél. : 325-64-12, de 19 à 23 h.

**6e arrdt**

J. F., cherche à louer, au 1-7-81, studio ou petit 2 pièces. Loyer 1.200 F, CC. Tél. 340-92-98, le soir après 19 h. Agences s'abstenir.

**7e arrdt**

**PLACE BRETEUIL**
**VUE EXCEPTIONNELLE**
6e ETAGE ASCENSEUR
**4 PIÈCES** entièrement S/BALCON
+ CUISINE, BAINS.
**PX 1.275.000 F**
MÊME ÉTAGE SUR COUR
**3 PIÈCES** cuis., w-c, possib. salle de bains
**PRIX 575.000 F**
Me voir vend.-sam. 14 h-18 h.
**1,** PLACE DE BRETEUIL ou Tél. 723-91-22.

**CHAMP-DE-MARS**
Bel immeuble avec ascenseur, 2 pièces en duplex, 360.000 F. 4 pièces 5e étage, 1.200.000 F. 14, RUE EXPOSITION, samedi de 14 h à 18 h.

14, rue Exposition, bel immeuble, ascenseur, 2 pièces loué loi 48. 215.000 F. Samedi 14 à 18 h.

**8e arrdt**

BD DE COURCELLES (Près Villiers) gd standg 4e ét. **5 P.** 200 m² Service parking. DORESSAY 548-43-94.

**10e arrdt**

**EXCEPTIONNEL**
Métro Jacques-Bonsergent, immense 4 pièces de charme, plein soleil, s/vaste cour. Bel imm. pierre de taille, asc., Prix 1.270.000 F. Sur place vendredi, samedi (10 à 17 h) 44-46, boulevard Magenta.

**12e arrdt**

Part. vend. Mo MICHEL-BIZOT, imm. 74, 6e ét., beau 3 p., entrée, séj., 2 ch., cuis. et s. de bns amén., grds plac., box. 730.000 F. 345-49-24 apr. 20 h.

**14e arrdt**

**Mo ST-JACQUES** 4e étage ascens.
PIERRE DE T. Chauffage central, 3 grandes pièces, clair, s/jardin, entrée, cuisine, bains, 70 m². 35, BOUL. SAINT-JACQUES Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

**15e arrdt**

12, r. LACORDAIRE, 9-18 h., très joli 2 pièces, cft, 5e étage sans ascenseur. Prix : 300.000 F. Téléphone : 577-96-86.

**EXCEPTIONNEL**
Perspective 2, ét. élevé, soleil, vue imprenable sur tout Paris 5-6 p., parking. Sur place le 16 de 14 h. à 17 h. 30. 25, quai A.-Citroën, entrée sud.

Mo CORENTIN-CELTON, Issy, CHARME PROVINCIAL, 118 m², living + 3 chambres, 2e étage, terrasse, jardin 160 m², 32, av. du Général-de-Gaulle, samedi 14 à 17 h. Téléphone : 633-28-17.

VOLONTAIRES - Bon imm. 5e ét., asc., 90 m², à rénover, bon plan, liv. dble, 2 chbres. 780.000 F - Samedi 14/17 h., 45, rue Mathurin-Régnier.

**Mo PLAISANCE** 7e étage tout conf. Imm. récent, bon standing. Park. DBLE LIVING, 1 chbre, entrée, cuisine, bains, dressing, loggia. PRIX TRES INTERESSANT 15, RUE GEORGES-PITARD. Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

**16e arrdt**

**AUTEUIL** Mo Michel-Ange
PIERRE DE TAILLE, 6e ét., asc., entrée, petite **3 P.** cuis., bns, w.-c.
Refait à neuf. Prix intéressant. Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h. Propriétaire, 1, rue ERLANGER.

**17e arrdt**

**AV. TERNES** pr., 2 p. cuis., w.-c., bains, à installer, 4e ét. Tél. 325-77-33.

## appartements ventes

**91 - Essonne**

**SAVIGNY/ORGE** proximité centre. Immeuble de rapport avec appts et commerce. Prix à débattre Téléphone : 905-42-17.

**18e arrdt**

SQUARE CARPEAUX
208, RUE MARCADET
Entrée gd séjour, 1 chbre, cuisine bains, w.-c., 3e sud, état neuf. Prix exceptionnel 290.000 F. Samedi de 15 h. à 19 h.

**92 Hauts-de-Seine**

**Mo SCEAUX-ROBINSON** réc., p. de taille, verd., 110 m² + gde balc., cuis. équ., 2 bns, box, 830 000 F. T. 350-50-86

**NEUILLY**
Très bel immeuble pierre de taille, 4e étage, très clair
4 pièces 100 m², entièrement rénové, 1.200.000 F.
5 pièces 120 m² à rénover
Sur place samedi 14 h à 17 h 16, r. de l'Amiral-de-Joinville.

**93 Seine-Saint-Denis**

**Bois Vert-Galant** Appart 4 pces + gar., gd stand., imm. 4 ét., gd balcon 30 m². Prix 250.000 + 110.000 F « PIC » à reprendre. Tél. 860-24-09 à part. de 18 h.

**94 Val-de-Marne**

SAINT-MAUR, près R.E.R. dans immeuble pierre de taille, 3 pièces, parfait état. 438.000 F. Tél. 883-46-72 - 283-61-74.

**CHARENTON** près bois métro
imm. bourg., gr. 3 p., balc., tt cft. 635 000 F. Micot 344-43-87

PARC SAINT-MAUR studios dans immeuble pierre de taille, tout confort, excellent placement. Tél. SNCM 883-46-72, 283-61-74.

**Province**

ORLÉANS plein centre dans hôtel particulier rénové Bel appartement 220 m² Cabinet FILLET - 11, rue A.-Bailly. Tél. (38) 53-53-81.

**POUR INVESTISSEUR**
Au centre de Pont-Audemer, joli immeuble rénové, composé de 5 petits appartements entièrement finis.
Exemples : studio 90 000 F. 2 pièces 120 000 F, prix clés en main. Tél. (32) 41-81-88.

LYON, part. vd à part. appart. ds imm. anc. Quai Rhône 4e ét. asc. Plein soleil matin. Vue splendide 3 chambres + gde salle à manger + cuis. + salle d'eau + gd hall, entrée, cheminées. Chauff. centr. gaz ind., chaud. neuve 190 m² env. + cave + grenier + ch. rangt. 5e ét. Tél. matin avant 8 h 15 ou soir après 20 h. (7) 827-19-62 Agences s'abstenir.

## appartements achats

**ACHETE** Directement
URGENT, PARIS, 2 à 4 PIECES. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. BON QUARTIER. 873-23-55.

**ACHETE** comptant sans crédit
3 à 4 pièces. Paris. Urgent. Mme FAURE - 261-88-81 Le soir : 900-84-25.

## constructions neuves

**LES TERRASSES DE LA MARNE A JOINVILLE (94)**
R.E.R. 200 m.
**12 APPTS DE STANDING**
RESTE 3 ET 4 PIÈCES
Livraison juillet.
Prix fermes et définitifs s/place du samedi au lundi de 11 heures à 18 heures. 15, QUAI DE LA MARNE ou tél. 663-57-66.

## immeubles

**RECH.** DIRECTEMENT ou par intermédiaire immeuble de rapp. Paris ou banlieue imméd. Paiem. compt. Discrétion assurée. CLARIDE, 11, rue Amiral-d'Estaing, 16e. Tél. 720-16-61.

**NEMOURS** BEL IMMEUBLE
divisé en 4 apparts libres. Parc clos murs 1.300 m². Prix : 1 200 000 F. LECAUCHOIS à Nemours. 428-02-07 et 62-97.

## locations non meublées offres

**Paris**

Pr. 12e, 150 m Château, Mo et bois Vincennes, propr. loue sans comm. ds imm. rén. : STUDIOS, 2 P. dupl., éq. tt cft, jam. hab., 1.250 à 2.100 F H.C., sér. réf. exig. S/pl. ce jr 25 bis, rue Raym.-du-Temple à Vincennes.

HALLES/PIERRE-LESCOT Particulier à particulier immeuble XVIIIe s., rénové, grand standing. 3 pièces 110 m², séjour 45 m², 2 salles de bains, cabinet toilette, tél., 2 chbres, parking couvert, reprise justifiée 40.000 F. Vue imprenable. Loyer : 5.325 T.C.C. Tél. 236-35-11.

Cadre de banque (allemand) cherche meublé ou pas, quartier agréable. Tél. bur. 359-07-07, p. 426 ou P.K., r. de Prony, 17e.

**Région parisienne**

SANS COMMIS. Val-de-Marne 25 mn de l'Opéra par R.E.R. **BOISSY-** Immeuble neuf grand standing SAINT-LÉGER dans verdure. Studios 1.100 f : 2 p. 1.600 F, cuisine équipée. Tél. : 808-11-64.

**Province**

Loue CENTRE LILLE (59) BELLE HABITATION VIDE 160 m² au sol, 4 nivx. Conv. à prof. lib. ou Sté près 2 stat. futur métro. Etud. ttes propos. Ecrire No 2883 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

## locations non meublées demandes

**Paris**

**PPTAIRES** Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers. Services gratuits. 272-02-62.

Enseignant rech. pour la rentrée, chbre près lycée Louis-le-Grand, pour son fils 17 ans, en math. sup., tranquille, sérieux, accepte repas soir et prix élevé. M. Blanc, 17270 CLERAC, (46) 04-18-68

**Région parisienne**

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

## maisons individuelles

Région Ouest, près de Cholet. A vdre tr. b. mais., constr. 78; comprenant grand salon, s. à m., gde cuisine, 3 ch., salle de bns, grande entrée : avec sous-sol, gar. 3 voit., salle de jeux, s/terrain 1.200 m², 90 mn de la mer. Pour tous renseign. Tél. après 20 h. 16/61 81-68-36 ou dans la journée 16/41 62-30-22.

**PONTCHARTRAIN**
16 maisons de qualité
Terrains 400 à 950 m²
Prêts conventionnés.
Tél. : 062 87-81 (semaine)
Tél. : 051 01-09 (W.-E.).

## pavillons

**ANTONY MÉTRO**
Belle maison, isolation thermique, près centre, living 32 m², pl.-pied, terr. Sud et jard., 3 chbres, cuis., bs + douche, ss-sol, gar. 945.000 F. 660-44-65.

FORET DE SENART, site privilégié, magnifique pavillon plain-pied, 112 m² habitables, avec 800 m² de jardin. Prix : 787.000 F. Téléph. 883-46-72, 283-61-74.

## maisons de campagne

**45 KM DEAUVILLE**
Maison normande + grand bâtiment, gros œuvre et toiture entièrement restaurés, 100 m² sur terrain. 3.400 m² à la sortie d'un bourg tous commerces. Prix : 370.000 F. Téléphone : (32) 41-81-88.

A vendre maison rurale dans petit village, parfait état, comprenant 4 grandes pièces, entrée, salle d'eau, w.-c., garage, grand grenier, petit jardin, région Ardennes, vallée de la Semois. Prix : 150.000 F. Ecrire s/no 6.110 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

## villas

**CHEVREUSE 78**
Dans résid. 1974, standing, maison parfait état de 225 m² habitables, sur 745 m² jardin près bois, séjour triple + 5 chambres + 3 s. de bains, cuisine équipée, office, atelier, garage 2 voit., chauff. individuel gaz. Après 19 h., 750-21-46.

**2 KM** Saint-Nom-la-Bretèche Résidence, piscine tennis, séjour 45 m², 3 chbres, 2 bains, garage, combles aménageables, terrain clos 900 m², 1.050.000 F. Tél. 056-53-19.

Région
**BANDOL (Var)**
Entrepreneur constructeur vend
**VILLAS PROVENÇALES**
TRADITIONNELLES
entièrement terminées, proximité mer
Type T 3 - T 4
Renseignements S.O.C.
Résidence La Baume
83190 OLLIOULES
Tél. : 16 (94) 63-25-48.

**18 KM OUEST**
dans village - MAISON NEUVE - ILE-DE-FRANCE, récept. 80 m², 5 ch., 3 bns, dépend., plac. chauff. et jardin boisé. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET, 976-05-90.

Vends villa neuve, sur 700 m², bord mer, face île Jersey. Prix 300.000 F. Téléphone : (33) 61-90-39.

Dans village de Seine-et-Marne, 10 km N.-E. MELUN, Particulier vend MAISON 7 pièces de plain-pied, 1973, sur 1.125 m² terrain, Rez-de-chaussée : salle à manger, salon sur terrasse 40 m² sans vis-à-vis, chambre, cuisine, salle de bains, four à pain + garage, possibilité piscine. 1er étage : sur chiens assis, 3 chambres, salle d'eau, salle de jeux. Prix : 600.000 F. Tél. 452-38-18 le soir.

LESIGNY 20 mn. Paris par A 4, dans résid. avec centre loisirs, piscine, tennis, particulier vend villa moderne (1969), parfait état, sur 850 m² jard., bordure bois, sé. 45 m² avec cheminée, cuisine équipée, 6 chambres, 2 salles de bains, 1 salle d'eau, 3 W.-C., chauffage central gaz, garage. Prix : 785.000 F. Tél. H. bur. 207-31-81, visite samedi, dimanche, tél. (6) 002-28-79.

**VÉSINET** 18, avenue du BELLOY. sur 400 m², jardin, séjour, 4 chambres, parfait état. Visites sur place samedi 16 mai, 10 h à 12 h et 14 h à 18 h.

92 Garches, près golf, partic. villa stand., jard., 5 ch., 220 m², résidence, piscine, tennis. 1.800.000 F. Tél. 741-52-33.

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE (à 2 km). Villa neuve 6 pces, 170 m², cheminée, cuis. équipée. Parfait état, 140 m², sous-sol, 750 m² jardin paysagé et clos. Prix 1.350.000 F, frais réduits. Tél. : 954-88-00.

## immobilier information

هكذا من الاهمال



Le Monde

# équipement

## Faits et projets

### VERS LE PASSEPORT ÉLECTRONIQUE.

Les citoyens des Etats-Unis seront les premiers détenteurs d'un passeport lisible à la machine conforme aux spécifications de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.). L'administration américaine a commencé à délivrer, à titre expérimental, un nouveau passeport de ce genre. A couverture bleue, recouvert d'un enduit protecteur plastifié, il ressemble au passeport classique, mais il est plus petit, et la page intérieure de la couverture, qui contient les renseignements relatifs au titulaire, est divisée en deux parties. La partie supérieure est réservée à la lecture normale et la partie inférieure (section blanche) est destinée à une lecture à la machine.

Ce nouveau passeport sera plus facilement contrôlé par les services de douane, d'immigration et de santé. A l'avenir, il pourrait aussi être utilisé pour un traitement informatisé dans d'autres domaines comme les réservations de places d'avion et les transactions financières.

L'O.A.C.I. a, dès 1968, étudié les moyens d'accélérer les formalités imposées aux passagers franchissant les frontières. D'où le projet d'un passeport qui serait non seulement lisible électroniquement, mais qui se prêterait aussi à un contrôle visuel plus rapide que le passeport classique aux aéroports non dotés d'un équipement électronique de traitement des données.

Un groupe d'experts fut créé, des spécifications furent publiées l'année dernière. Depuis, plusieurs pays ont étudié la possibilité de délivrer de nouveaux documents à leurs ressortissants. Outre les Etats-Unis, le Royaume-Uni a décidé, en principe, de délivrer des passeports conformes aux normes de l'O.A.C.I.; la Communauté économique européenne envisage d'adopter une présentation uniforme pour les passeports des Etats membres.

### ACTIVITÉ INDUSTRIELLE A CERGY-PONTOISE.

Le maintien d'une activité industrielle en Ile-de-France est à l'ordre du jour. Certes, la doctrine du comité de décentralisation, qui doit donner son accord à toute implantation d'usine et de bureaux dans la région parisienne, a été, ces derniers mois, considérablement assouplie. Mais les chefs d'entreprises ont parfois quelques craintes à se lancer dans une aventure qui reste périlleuse. D'autant que, si l'évolution économique et urbanistique oblige — souvent — à déménager les locaux de travail, une telle opération est toujours difficile à réussir.

L'Etablissement public d'aménagement de la ville de Cergy-Pontoise vient de réaliser un « Guide de l'implantation en Ile-de-France à l'usage des entreprises, professions libérales, artisans... ». Certes, cet opuscule présente les avantages divers et multiples de Cergy-Pontoise, mais, dans une première partie, il fournit aussi des explications précises sur la réglementation en vigueur et donne des conseils pratiques précieux qui s'appliquent quel que soit le lieu d'implantation en région parisienne.

Un regret, toutefois : Cergy-Pontoise, en matière d'emplois, réussit particulièrement bien (la ville construit 2 300 logements par an et accueille, chaque année, 3 000 emplois nouveaux). Cela, bien entendu, au détriment du nécessaire rééquilibrage à l'est de l'Ile-de-France. Un tel guide n'aurait-il pu être réalisé en commun par les cinq villes nouvelles de la région, voire, par l'Etablissement public régional ?

★ Division « emplois - logement » de l'Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, B.P. 47, 95012 Cergy-Pontoise Cedex. Tél. : 031-23-93.

### QUARANTE-NEUF MORTS PAR AVALANCHE AU COURS DE L'HIVER 1980-81.

L'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches a dénombré au cours de l'hiver 1980-1981, quarante-deux accidents d'avalanche qui ont emporté cent trente-six personnes dont cinquante-neuf ont été ensevelies. Parmi ces dernières, quarante-neuf sont décédées. *« Ce bilan est le plus meurtrier après l'hiver 1969-1970 pendant lequel s'est produit la catastrophe de Val-d'Isère qui fit à elle seule trente-neuf victimes »*, souligne l'association. Les principales victimes d'avalanche sont les randonneurs (vingt-quatre tués) et les skieurs hors piste (vingt-deux tués).

En Italie, où cet hiver il y a eu très peu de neige, on dénombre une seule personne tuée par une avalanche. — *(Corresp.)*.

### APAISEMENT A L'UTA.

La direction générale d'UTA a annoncé qu'elle avait décidé de suspendre la sanction frappant l'un de ses pilotes, M. Dieleman, une mise à pied de quinze jours sans solde, après qu'il eut, en décembre dernier, refusé d'assurer un vol vers Sebbah et Tripoli, en Libye, au motif que l'appareil transportait des pales d'hélicoptères destinées à l'armée libyenne (*le Monde* des 9 et 10 avril). Cette sanction avait entraîné une grève de quatre jours.

Dans une note du 7 mai, la direction d'UTA déclare que sa décision « *a pour but de permettre un examen en toute sérénité, par les autorités compétentes saisies par les organisations professionnelles aussi bien que par la compagnie, des questions d'ordre général ou particulier sur lesquelles elles estimeraient que des précisions doivent être fournies* », notamment à propos des « vols spéciaux » et du « travail en zone d'hostilité » tels que prévus par le code de l'aviation civile.

*La compagnie rappelle qu'à son* sens, en refusant le vol — qu'elle qualifie de « régulier » et non de « spécial » — le pilote a commis une infraction grave. La note regrette d'autre part la « *dramatisation* » qui a entouré cette affaire.

Les organisations professionnelles du personnel navigant technique (pilotes, officiers mécaniciens, officiers radio) ont aussitôt « *vigoureusement protesté* » contre « *la rédaction fallacieuse de la levée de sanction* ». Les syndicats maintiennent que M. Dieleman a refusé de participer à un transport de « matériel divers » mais qu'il n'a pas pour autant failli à sa mission contractuelle ; ils regrettent en outre que l'« *apaisement* » vienne si tardivement, et surtout qu'il élude « *le problème de fond : celui du non-respect du code de l'aviation civile et du non-respect des accords contractuels en matière de transports spéciaux et de zones d'hostilité* ».

## EQUIPEMENT

● *Taudis à Paris.* — Suite à l'article publié par *le Monde* dans son numéro du 13 mai, concernant la situation dans laquelle se trouvent trente familles du onzième arrondissement logées dans un taudis, la Fédération du logement de Paris, affiliée à la Confédération nationale du logement, tient à souligner que c'est sur son initiative qu'une conférence de presse a été convoquée, le 7 mai 1981, pour attirer l'attention de l'opinion publique sur les faits cités. (La Fédération du logement de Paris (C.N.L.), 62, boulevard Richard-Lenoir, 75001 Paris. Tél. : 700-96-20.)

## CIRCULATION

POINT DE VUE

### La mort évitable

par ALAIN GAUDEFROY (*)

UNE ville de la taille d'Orléans disparaît dans les accidents de la circulation tous les dix ans (tués ou handicapés à vie). Un Français sur deux sera tué ou blessé dans un accident corporel. Au-delà de ces terribles bilans, qui n'ont manifestement guère changé les choses, cherchons plutôt les causes de la passivité des pouvoirs publics, de l'apparente indifférence de la population, apparente, bien sûr, car personne ne prétendra qu'elle est insensible au drame que provoque chaque tué ou blessé grave dans un accident de la route.

Que l'on ne me dise surtout pas que les accidents sont inévitables. En Angleterre, en Suède, au Japon, par exemple, les accidents par kilomètre-voiture parcouru sont deux fois moindres qu'en France, et sans que l'usage de l'automobile ait été remis en cause. En France, quelques actions, *malheureusement « isolées »*, ont fait la preuve que ce n'était qu'un problème technique, et même « un problème technique simple ». Mais les pouvoirs publics responsables de l'aménagement de la circulation routière, disposant de moyens d'information ou de formation puissants, n'ont pas voulu, par une certaine démagogie ou plutôt, disons-le, incapacité, m e n e r les quelques actions qui auraient réduit sérieusement le nombre d'accidents en France. Ils se sont contentés en fait d'actions mineures, menées sans concertation ni considération pour les Français, au point d'être mal acceptées, voire inacceptables. Et ce n'est évidemment pas dans un bureau à Paris, avec des dossiers pleins de statistiques, que peuvent être définies des actions efficaces, mais sur le terrain, avec une bonne connaissance de la psychologie des conducteurs et une concertation approfondie faisant intervenir tous ceux qui sont impliqués dans les accidents, associations d'automobilistes, de piétons, d'usagers des deux roues.

N'est-il pas simple d'analyser sur un point d'accumulation d'accidents les causes des accidents (constats) et, avec une bonne observation du terrain, de dégager l'aménagement qui refait disparaître l'essentiel du danger ? Ne peut-on pas aisément orienter l'action de la police et de la gendarmerie, pour que le souci d'agir sur la sécurité l'emporte sur celui de faire respecter des réglementations parfois inadéquates ou dépassées ?

N'est-il pas du ressort de l'Etat de former les jeunes, d'informer les adultes pour qu'ils contribuent dans leurs comportements, grâce à une véritable prise de conscience, à limiter au maximum les risques inutiles ? Et que l'on ne dise pas que cela peut coûter, car les économies qui en résultent dépassent largement les dépenses.

L'expérience modeste de la ville de Nantes (mais dans quelle ville, quel département, a-t-on fait mieux ?) qui a pu, en trois ans, réduire le nombre d'accidents corporels de 20 % (sur près de deux mille en 1977) n'est-elle pas intéressante ?

N'y a-t-il pas bien des collectivités, bien des organismes ou associations qui seraient intéressés de savoir qu'il est possible de réduire dans des proportions importantes le nombre d'accidents, même avec des moyens très limités, et dans un contexte institutionnel peu favorable ?

(*) Adjoint au maire de Nantes.

## TRANSPORTS

● *Le Leonardo-da-Vinci à la ferraille.* — Les chantiers navals de la Spezia viennent de commencer le démantèlement du *Leonardo-di-Vinci*, qui fut pendant vingt et un ans le paquebot le plus célèbre de la marine marchande italienne. Les ferrailleurs ont acquis la carcasse du bâtiment pour 1 milliard de lires (5,4 millions de francs). Long de 233 mètres et capable d'héberger mille cinq cents passagers et six cents hommes d'équipage, le *Leonardo-da-Vinci* assurait la desserte des lignes de l'Atlantique. — *(A.P.)*

# INFORMATIONS « SERVICES »

## TRANSPORTS

### Service d'été de la S.N.C.F. : deux heures gagnées sur Paris-Madrid

**Le service d'été de la S.N.C.F. entrera en vigueur le 31 mai.**

Une nouvelle liaison rapide sera créée entre Paris et Madrid. Composée de matériel de type Talgo des chemins de fer espagnols, la rame, comprenant des voitures-lits de première et deuxième classes, partira de Paris-Austerlitz à 20 heures et couvrira les 1 426 kilomètres du parcours en moins de treize heures. Ce gain de plus de deux heures sur le temps de trajet du Puerta del sol sera rendu possible par la mise en service d'un nouveau chantier de modification de l'écartement des essieux du train près du pont frontière de la Bidassoa.

Une nouvelle relation quotidienne sera aussi créée, entre Genève et Nice, *via* Grenoble et Digne. Fonctionnant du 13 juin au 26 septembre, elle bénéficiera d'une animation touristique. La desserte Bruxelles - Metz - Strasbourg - Bâle sera réorganisée. Enfin, un service de voitures-lits sera assuré une fois par semaine en été entre Paris et Varsovie.

Certaines relations intérieures seront accélérées (Paris-La Rochelle - Saintes - Bordeaux, Bordeaux - Clermont - Ferrand-Vichy), et une *nouvelle relation* Nantes-Nice sera créée. Des trains « motos accompagnées » circuleront entre Paris et Saint-Raphaël, Lyon et Nantes, Bordeaux et Marseille.

Enfin, dans le cadre des schémas *régionaux* de transports, et à la demande de l'établissement *public régional* de la Basse-Normandie, la desserte voyageurs de l'axe Paris-Granville sera « rénovée ».

## PARIS EN VISITES

### DIMANCHE 17 MAI

« La Comédie-Française », 10 h. 30, place Colette, Mme Oswald.

« Le ministère de la marine », 10 h. 30, 2, rue Royale, Mme Zujovic.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier.

« Les jardins du Crédit national », 16 h., 45, rue Saint-Dominique, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Jardins du Luxembourg et Sénat », 11 h., 15, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h., parvis (Arcus).

« Salons du ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli, Mme Barbier

« Palais-Bourbon », 15 h., 8, place du Palais-Bourbon, Mme Camus.

« Le Palais-Royal », 10 h. 30, place du Palais-Royal (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Bourbon-Condé » 15 h., 12, rue Monsieur, Mme Ferrand.

« L'île Saint-Louis », 15 h., *métro* Pont-Marie (les Flâneries).

« Hôtel de Camondo », 15 h., 63, rue Monceau, Mme Haulier.

« Le Paris des Trois Mousquetaires », 15 h., métro Saint-Sulpice (Histoire et Archéologie).

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite, P.-Y. Jaslet.

« Le château de Vincennes », 14 h. 45, entrée avenue de Paris, M. de La Roche.

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Hôtel de la marquise de Païva », 9 h., 25, avenue des Champs-Elysées (Paris et son histoire).

« La Mosquée », 14 h. 45, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

« Des arènes de Lutèce au mur de Philippe-Auguste », 15 h. 15, métro Jussieu (Visages de Paris).

### LUNDI 18 MAI

« Les chevaux de Venise », 10 h. 30, Grand Palais, Mme Oswald.

« La crypte de Notre-Dame », 14 h. 30, entrée, Mme Vermeersch.

« Bibliothèque nationale », 15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Legrégeois.

« La Montagne Sainte-Geneviève », 18 h., grille du Panthéon, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Parc des Buttes-Chaumont », 15 h., métro Botzaris (Approche de l'art).

« Monet, Pissarro et Sisley », 15 h., Musée du Jeu de paume (Arcus).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Bourgogne romane », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« La basilique de Saint-Denis », 15 h., entrée, P.-Y. Jaslet.

« Univers de Rodin », 14 h. 30, 77, rue de Varenne (Paris et son Histoire).

« L'île Saint-Louis », 14 h. 30, 12, boulevard Henri-IV (le Vieux Paris).

« La cathédrale russe de Paris », 15 h., 12, rue Daru (Visages de Paris).

## CONFÉRENCES

### DIMANCHE 17 MAI

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. J. Raillard : « La Païva » (les Artisans de l'esprit).

16 h., 70, rue Falguière, M. P. Schneyder : « De Londres en Californie via Houston ».

### LUNDI 18 MAI

15 h. 15, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, professeur H. Baruk : « La justice trompée par les faux témoins ».

15 h., 226, faubourg Saint-Honoré, Mme R. de Tryon-Montalembert : « Un grand penseur de notre temps : Abraham Heschel » (Amitié judéo-chrétienne de France).

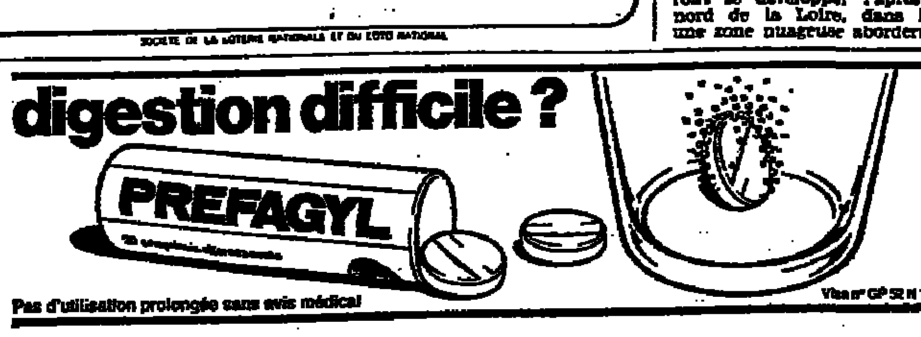
15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires : « L'ère victorienne et les préraphaélites ».

19 h., 62, rue Madame : « Artisans et paysans de l'Egypte pharaonique » (Arcus).

19 h. 15, abbaye Sainte-Marie, 3, rue de la Source, Père Massabki : « Jésus, révélation de l'amour de Dieu » (entrée libre).

19 h. 30, 26, rue Bergère, Mme Noutte Genton-Sunier : « Le yoga de la présence divine » (l'Homme et la Connaissance).






## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 mai 1981 :

DES DECRETS

● Relatif à l'organisation de la protection des secrets et des informations concernant la défense nationale et la sûreté de l'Etat ;

● Portant publication de l'avenant à la convention générale sur la sécurité sociale du 9 juillet 1965 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume du Maroc, signé à Paris le 21 mai 1979 ;

● Modifiant le décret n° 69-825 du 28 août 1969 modifié portant déconcentration et unification des organismes consultatifs en matière d'opérations immobilières, d'architecture et d'espaces protégés, ainsi que certains articles du code du domaine de l'Etat ;

● Portant création de la commission départementale des sites et de l'environnement et relatif à la commission supérieure des sites ;

● Complétant la directive d'aménagement national relative à la construction dans les zones de bruit des aérodromes, approuvée par le décret n° 77-1066 du 22 septembre 1977 ;

● Modifiant le décret n° 80-692 du 2 septembre 1980 relatif aux conditions de classement dans le personnel sous-marinier ;

● Modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation judiciaire ;

● Pris pour l'application de l'article 3-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature ;

● Modifiant et complétant le décret n° 58-1277 du 22 décembre 1958 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature ;

● Modifiant la composition de divers tribunaux de commerce ;

● Relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans l'emploi de conservateur régional des monuments historiques ;

● Relatif aux conditions de délivrance des diplômes et brevets de radio-électronicien de la marine marchande ;

● Relatif au diplôme d'expertise comptable ;

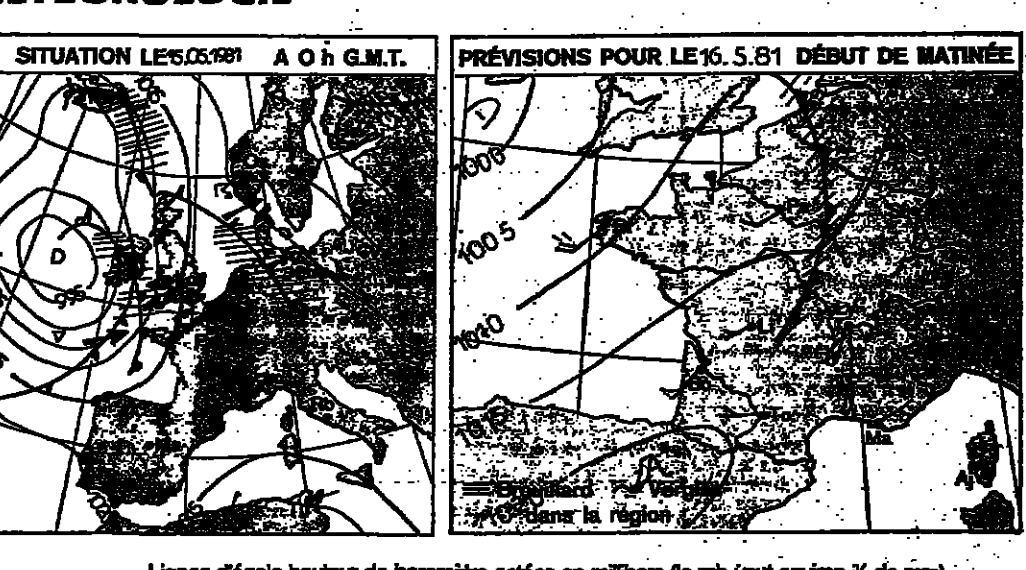
● Relatif à l'exercice de la profession d'infirmier ;

● Relatif à l'application dans les régimes de protection sociale agricole des résultats de la première actualisation triennale des valeurs locatives cadastrales des propriétés non bâties, prévue à l'article 1518 du code général des impôts ;

● Portant application des articles 2 et 4 à 7 de la loi n° 81-64 du 28 janvier 1981 relative au travail à temps partiel.

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15.05.1981 A 0 h G.M.T. — PRÉVISIONS POUR LE 16.5.81 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent - Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 15 mai à 0 heure et le samedi 16 mai à 24 heures :**

Une profonde dépression quasi stationnaire près de l'Irlande se comblera partiellement. La perturbation qui lui est associée atteindra la France dans un champ de pressions qui demeurera relativement élevé.

Samedi 16 mai, sous l'influence d'air océanique assez humide, le temps sera généralement nuageux sur l'ensemble de la France. De la Bretagne à la Flandre, un flux de secteur sud-ouest assez fort par moments sur les côtes maintiendra un temps variable avec alternance d'averses et d'éclaircies. Ailleurs, les vents seront faibles ou modérés. Les nuages donneront des pluies passagères ou des averses éparses, mais les périodes ensoleillées seront assez belles. Toutefois, en fin de journée, ces averses pourront être localement orageuses. En général, les températures seront stationnaires ou en légère baisse.

Vendredi 15 mai 1980 à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,2 millibars, soit 762,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 mai ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 19 et 7 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 15 et 4 ; Bourges, 17 et 5 ; Brest, 14 et 9 ; Caen, 15 et 5 ; Cherbourg, 13 et 6 ; Clermont-Ferrand, 15 et 6 ; Dijon, 18 et 10 ; Grenoble, 20 et 10 ; Lille, 16 et 7 ; Lyon, 18 et 8 ; Marseille, 22 et 14 ; Nancy, 17 et 5 ; Nantes, 17 et 8 ; Nice, 18 et 11 ; Paris-Le Bourget, 17 et 6 ; Pau, 16 et 6 ; Perpignan, 20 et 10 ; Rennes, 16 et 8 ; Strasbourg, 17 et 5 ; Tours, 17 et 7 ; Toulouse, 18 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 16 degrés ; Amsterdam, 17 et 11 ; Athènes, 22 et 13 ; Berlin, 26 et 12 ; Bonn, 13 et 11 ; Bruxelles, 16 et 9 ; Le Caire, 32 et 19 ; îles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 21 et 8 ; Genève, 18 et 10 ; Jérusalem, 24 et 11 ; Lisbonne, 18 et 10 ; Londres, 16 et 7 ; Madrid, 19 et 7 ; Moscou, 17 et 6 ; Nairobi, 13 (max.) ; New-York 21 et 14 ; Palma-de-Majorque, 22 et 6 ; Rome, 19 et 8 ; Stockholm, 19 et 4.

**POUR LE DIMANCHE 17 MAI 1981 PROBABILITES**

Sur le Nord-Est, l'Est et le nord des Alpes, après quelques ondées matinales, de nombreux passages nuageux alterneront avec des éclaircies plus fréquentes en *fin* de journée. Sur le reste du pays, le temps sera généralement doux, ensoleillé. Malgré quelques nuages qui pourront se développer l'après-midi au nord de la Loire, dans la soirée, une zone nuageuse abordera le Sud-Ouest et les côtes atlantiques, présentant un passage pluvieux. Les températures minimales seront stationnaires sur l'Est et en légère baisse ailleurs, particulièrement sur les pays de Loire, le Centre et le Massif Central. Les températures maximales varieront assez peu.

PRÉVISIONS POUR LE 16 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)

*(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)*

## TROISIÈME AGE

### LES PENSIONS DES MÉDECINS CONVENTIONNÉS

Les pensions des médecins et des dentistes conventionnés dans le cadre des avantages supplémentaires de vieillesse (A.S.V.) font l'objet d'une majoration exceptionnelle de + 8,7 % à partir du 1er janvier 1981.

Elle s'ajoute à la majoration réglementaire sur l'année de + 9,5 %. La cessation anticipée d'activité est encouragée par plusieurs mesures. Les pensions A.S.V. liquidées après le 31 décembre 1980 sont majorées de 25 %. Il devient possible de faire liquider la totalité de sa pension à partir de soixante ans. A soixante-cinq ans, son montant deviendra égal à celui habituellement perçu à cet âge.

Les possibilités de rachat des cotisations non versées pendant des périodes de conventionnement sont assouplies. Les périodes d'invalidité sont assimilées à des années d'exercice d'activité professionnelle.

Enfin, les veuves et familles nombreuses bénéficient d'une réduction de cinq à trois ans de la durée de mariage donnant droit à la pension de réversion. L'âge de réversion est abaissé de soixante-cinq à soixante ans. Les pensions A.S.V. sont majorées pour les chefs de famille ayant eu ou élevé au moins trois enfants.

## LOGEMENTS

### NOUVELLES MODALITÉS DE PRÊTS AUX JEUNES MÉNAGES

Depuis le 1er avril les prêts aux jeunes ménages accordés par les caisses d'allocations familiales sont de : 9.500 F pour l'équipement d'un logement ; 2 850 F pour couvrir les premiers frais de location, somme pouvant se cumuler avec le prêt pour l'équipement mobilier dans la limite de 9 500 F ; 9 500 F pour l'acquisition d'un appartement.

Pour les *familles* ayant deux enfants ou un enfant et en attendant un deuxième, le montant des prêts est porté à 13 550 F (au lieu de 9 500 F) et 4 050 F (au lieu de 2 850 F).

Jusqu'au 30 juin 1981, le plafond des revenus en vigueur est celui des revenus de 1979, soit 51 760 F une fois déduits les abattements fiscaux réglementaires. Ce plafond est majoré de 12 940 F par enfant à charge. Rappelons que pour bénéficier de ces prêts, les jeunes mariés ne doivent pas avoir plus de cinquante-deux ans à eux deux.

Les mots croisés se trouvent page 24, dans « le Monde des loisirs et du tourisme ».

## BREF

### COLLOQUES

**LA PRESSE A L'ÉCOLE.** — Le Comité d'information pour la presse dans l'enseignement (CIPE) organise, du 2 au 5 septembre 1981, au collège de Passy-Buzenval, le deuxième Forum national de la presse à l'école avec le concours du Centre de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse (C.P.J.).

★ Les inscriptions sont à envoyer avant le 31 mai au C.P.J. (33, rue du Louvre, 75002 Paris, tél. 508-86-71). Participation aux frais : 500 francs (hébergement et nourriture compris).

### CONCOURS

**PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE.** — Un concours sur titres est ouvert à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de la Réunion pour le recrutement de médecins, à temps complet, du service de protection maternelle et infantile.

Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, bureau du personnel, route du Campus-Universitaire, 97490 Sainte-Clotilde, avant le 15 juin.

### FÊTE

**VÉLO A NICE.** — La ville de Nice organisera, le 24 mai prochain, une fête du vélo, le Vel Azur-Nice 81. M. Jacques Médecin, maire de la ville, a l'ambition de faire de cette journée « une sorte de Wasalopett du vélo ». Ce dimanche-là est prévu un vaste rallye à travers la ville, avec la participation de nombreux anciens champions du vélo, comme Raphaël Géminiani, et de vedettes fanatiques de la « petite reine », tels Jean Carmet et Yvan Audouard.

**RALLYE NORMAND.** — Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Eure organise un rallye automobile sur le thème « Paysage normand », le dimanche 17 mai. Il s'agit de sensibiliser les participants sur les richesses naturelles et architecturales du département.

★ Marie-José Barthod, C.A.U.E. 27, 38, rue Georges-Bernard, 27000 Evreux. Tél. : (32) 33-15-78.

### FORMATION PERMANENTE

**POUR LES EXPORTATEURS.** — La chambre de commerce et d'industrie organise des sessions de formation pour les exportateurs. Les prochaines auront lieu jusqu'au 25 juin, au siège même de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, 16, rue Chateaubriand, 75008 Paris, à raison de deux réunions par semaine, les mardi et jeudi, à 18 h. 30.

★ Chambre de commerce et d'industrie de Paris, direction des relations internationales, 2, rue de Viarmes, 75001 Paris, tél. 261-55-42, poste 351.

**EXPRESSION DRAMATIQUE.** — La direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris organise, avec le concours de l'ARAAC (Association de recherche et d'animation artistique et culturelle), un stage d'approche à l'expression dramatique les 16-17 mai, 91, quai de la Gare, 75013 Paris.

★ Direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris. Tél. : 359-01-69, poste 227.

**« L'ASSOCIATION ET SA FISCALITÉ ».** — Sur ce thème, la boutique de gestion Paris organise, le 16 mai, une session de formation au 18, rue du Roule, à Paris-1er. (150 F par personne.)

★ 73, rue de Turbigo, 75003 Paris. Tél. : 271-23-40.

### VIVRE A PARIS

**L'ARCHITECTURE COMMERCIALE.** — Une exposition consacrée à l'architecture commerciale à Paris est présentée au public jusqu'au 20 mai, dans le salon d'accueil de l'Hôtel de Ville (29, rue de Rivoli). Une partie de l'exposition évoque, par des photographies et des objets, les divers styles de boutiques aujourd'hui disparues. Une seconde partie est consacrée à l'intégration des devantures commerciales dans les quartiers anciens. De plus, des renseignements pratiques sont donnés sur place quant aux processus administratifs à suivre pour toute transformation et modification de devanture.

**L'OPÉRA DANS LE MÉTRO.** — Jusqu'au 10 juin, les « riches heures » de l'Opéra seront présentées dans les deux gares R.E.R. d'Auber et de Châtelet-les-Halles à travers deux expositions.

Le Monde

# économie

## AGRICULTURE

### Les organisations économiques de l'agriculture demandent la création d'un secrétariat d'État pour le développement des mouvements coopératifs mutualistes et associatifs

**Strasbourg. — La Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole a tenu son soixante-troisième congrès à Strasbourg du 12 au 14 mai. Cette manifestation, la première dans le monde agricole depuis l'élection de M. Mitterrand, révèle que le courant du changement est bien passé. Dans la résolution finale on peut lire en effet : « Le congrès de la C.N.M.C.C.A. se situant au lendemain de l'élection du président de la République, a pris note avec satisfaction du contenu des lettres adressées par M. François Mitterrand à la Confédération et à ses branches constitutives, s'engageant à favoriser le développement des institutions mutualistes et coopératives et à promouvoir une large concertation avec elles. Le congrès se déclare prêt à assumer ce dialogue dans l'esprit ouvert et constructif qui a toujours été de règle dans ses rapports avec les pouvoirs publics. »**

**Et, d'entrée de jeu, la C.N.M.C.C.A., c'est-à-dire les dirigeants des assurances mutuelles, de la Mutualité sociale agricole, de la coopération et des grands groupes coopératifs, du Crédit agricole enfin, suggère à M. Mitterrand de créer un secrétariat d'État qui serait chargé du développement « des divers mouvements coopératifs, mutualistes et associatifs existant dans notre pays ». En clôturant ce congrès, Mme Veil, président de l'Assemblée européenne, a plaidé en faveur d'un regain de volonté politique pour une relance de l'Europe.**

De notre envoyé spécial

Les dirigeants de la Confédération ont eu soit beaucoup de chance, soit le nez fin. Plusieurs mois à l'avance, ils avaient pris pour thème de leur congrès la nécessité de mettre en œuvre un projet pour l'agriculture. Le choix de ce thème, quelques mois après le vote d'une loi d'orientation agricole tend à suggérer que la majorité sortante n'avait pas de tel projet. A lire de plus près les critiques, ou plutôt les interrogations (car dans le milieu agricole on ne profère pas de critique, on s'interroge...) on décèle même un refus de l'orientation sous-jacente de ladite loi (intégration au marché, désengagement de l'Etat, promotion de la concurrence et du libéralisme). Cette première convergence avec la politique agricole que M. Mitterrand et son équipe devraient pouvoir mener méritait d'être relevée. Il y en aura d'autres qui expliquent pourquoi le courant du changement, chez les dirigeants agricoles plutôt de droite, semble finalement passer.

Coup de chance encore que cette invitation lancée au radical de gauche Maurice Faure, à venir plancher sur la politique agricole commune.

En plus du plaisir apporté par le torrent d'éloquence du député du Lot, signataire du traité de Rome en 1957, invité à ce titre par la C.N.M.C.C.A., il y a vingt-quatre ans déjà et à nouveau le jeudi 14 mai, les dirigeants paysans ont eu la satisfaction d'entendre un homme politique qu'on dit *ministrable*, à l'agriculture peut-être (entre autres hypothèses). Seconde convergence.

Il en est une troisième : quand les organisations économiques de l'agriculture souhaitant une cohérence entre les politiques agricoles française et européenne, la priorité des aides de l'Etat pour les producteurs organisés, la mise en place d'une politique d'exportation permanente, ils ne désirent rien d'autre que « *la restauration d'une véritable planification* », comme l'a dit l'un des congressistes.

Est-ce à dire que « l'état de grâce » dont le nouveau chef de l'Etat semble bénéficier inclut le monde agricole ? Les dirigeants syndicaux, M. Guillaume notamment, envisagent une stratégie en trois temps : contacts discrets avec le gouvernement pour régler les affaires d'actualité, poursuite de la politique du silence et du non-engagement officiel jusqu'aux législatives, examen négocié de la situation du revenu agricole en septembre, rendez-vous que le président de la F.N.S.E.A. avait demandé au gouvernement quel qu'il soit, bien avant le début de la campagne.

Le maintien du revenu ne sera pas le seul sujet du « contact » avec le nouveau gouvernement. Au cours de ce congrès, où, curieusement, le programme socialiste pour l'agriculture n'a jamais été évoqué officiellement, il est apparu une autre préoccupation : celle de la permanence du financement de l'agriculture et du devenir de l'encadrement du crédit, avec, en arrière-plan, la réforme structurelle de la Caisse nationale du crédit agricole que les dirigeants de cette banque souhaitent voir devenir une caisse centrale à caractère mutualiste (comme les caisses régionales). Mais cette affaire risque de ne pas être une des priorités du futur gouvernement.

Le contenu du congrès révèle d'autres convergences. Sur l'Europe d'abord, qui doit être résolument productrice et exportatrice de produits alimentaires, se doter d'outils tels que des stocks régulateurs, revenir au principe de base de la préférence communautaire, et lancer un vaste programme d'aide au tiers-monde. Quant à la politique des prix, le rapport présenté par M. Deneux, secrétaire générale de la Confédération, s'il ne parle pas de quantum, évoque « *des mécanismes régulateurs* » nécessaires pour éviter la faillite du système de l'intervention permanente pour des quantités illimitées. La C.N.M.C.C.A. refuse toutefois de faire de la « co-responsabilité » le quatrième principe de la PAC (Politique agricole commune), comme le proposait la Commission européenne.

Sur le plan national des thèmes comme maîtrise des coûts de production, reconquête du marché intérieur, de celui de la Communauté également, refus affirmé d'une société duale, ne sont pas de nature à entraîner des frictions avec les socialistes. Il est sans doute dommage que la proposition assez précise faite par M. Deneux de réserver les aides économiques de l'Etat aux exploitants qui souscrivent des engagements de développement, n'ait pas été plus discutée, pas plus d'ailleurs que le système optionnel d'aide directe au revenu qui pourrait être adopté par ceux des paysans qui ne désirent pas poursuivre le développement de leur exploitation.

A n'en pas douter, ce débat se tiendra en son temps, c'est-à-dire à l'automne, après l'adoption par l'Assemblée européenne le 16 juin, du rapport de la commission agricole consacrée à la réforme de la P.A.C. et dans lequel M. Plumb, son président, retient l'idée des prix différenciés selon les volumes produits. La tâche du prochain ministre de l'agriculture ne sera pas aisée sur ce terrain, surtout si les organi*sations syndicales* et *non plus* économiques cette fois, campent dans leur refus des quanta et voient rouge dès qu'on leur parle d'office.

JACQUES GRALL.

### M. JEAN-BAPTISTE DOUMENG : « Je boxe dans ma catégorie »

« *Comme 36 et 45, 81 sera un bon millésime pour les agriculteurs français*, prophétise M. Jean-Baptiste Doumeng. *Avec le changement, la coopération peut être le secteur témoin qui facilite une nouvelle politique économique. Aujourd'hui, il convient de manifester pleinement la force autogestionnaire que nous constituons et de l'intégrer au mouvement populaire qui ira s'amplifiant.* »

Dans les couloirs du congrès, on murmure que le président d'Interagra, spécialiste du commerce avec les pays de l'Est et les pays en voie de développement, qui avait ses petites entrées à l'Elysée, est inquiet. La voir n'en donne pas l'impression. « *Les autres avaient la volonté créatrice du commerce extérieur. Mais avec ceux-ci, ce sera plus facile.* »

Tout de même, aura-t-il le même contact, pourra-t-il monter les mêmes opérations avec l'aval des pouvoirs publics, leur soutien même comme du temps de M. Giscard d'Estaing ?

« *Je boxe dans ma catégorie. Est-ce qu'on peut y mettre quelqu'un d'autre ? Non, non, j'ai très confiance. Dans le congrès, il y une formidable acceptation du changement.* » Avec les communistes ? « *C'est dans la logique des choses, il faut faire un gouvernement avec toutes les composantes de la majorité, avec une place raisonnable pour chacune.* »

Après les législatives et en fonction des résultats ? « *Je pense qu'il peut être fait dès maintenant. Car, enfin, sans le vote massif des communistes, Giscard serait encore là. J'ai confiance. Il faut beaucoup de sérénité, de force et de tolérance* »

## AFFAIRES

### LA SOCIÉTÉ KLÖCKNER EST EXCLUE DE LA FÉDÉRATION OUEST-ALLEMANDE DE LA SIDÉRURGIE

La société Klöckner a été exclue, jeudi 14 mai, de la Fédération professionnelle de la sidérurgie ouest-allemande pour « *solidarité insuffisante* ». Cette société, et surtout son président, M. Gienow, se refuse énergiquement à participer à l'accord de limitation volontaire de production péniblement élaboré en mars par les quinze membres du club européen Eurofer.

Le groupe Klöckner conteste les allocations attribuées et réclame un « *supplément* » de plus de 1 million de tonnes par mois. Sa rébellion, en juin 1980, avait déjà fait éclater le cartel Eurofer et donné le signal d'une guerre de prix suicidaire. Aujourd'hui, son attitude a conduit la Commission de la C.E.E. à ne lever que partiellement le contingentement de la production d'acier, qui devait prendre fin le 30 juin, et sera maintenu pour la bobine à chaud (40 % de la production), produit « *sensible* » pour lequel Klöckner réclame précisément une « *rallonge* ». L'attitude de Klöckner est très embarrassante pour le gouvernement ouest-allemand, très hostile à tout contingentement autoritaire, et qui a dû, malgré tout, accepter la prolongation partielle de ce contingentement, dit de l'article 58 du traité de la CECA, au-delà de la date fatidique du 30 juin.

## AUTOMOBILE

### La rencontre entre constructeurs européens et japonais

#### SANS TROP D'ILLUSIONS

**Tandis que les constructeurs japonais et européens se rencontrent à Paris, la commission européenne tente de définir la nature de l'arrangement qu'elle souhaite conclure pour réduire les ventes de voitures japonaises en Europe. Cependant, tant à Bruxelles qu'à Paris, on ne se fait pas trop d'illusions sur ce type de négociations.**

Les présidents des sept principaux constructeurs automobiles européens (1) rencontrent à Paris, ce vendredi 15 mai, leurs homologues japonais (2) pour procéder officiellement à un « *échange de vues sur les problèmes que posent les exportations japonaises à l'industrie européenne* ». La tenue de cette réunion avait été décidée en novembre 1980 lors d'un premier sommet du même type, qui avait eu lieu à Tokyo.

Agacés, à l'époque, par l'interprétation faite des résultats du premier sommet de Tokyo, les constructeurs européens reconnaissent aujourd'hui qu'il s'était soldé par un échec. Les Nippons avaient, certes, dans un communiqué commun, reconnu que « *l'augmentation des ventes japonaises en Europe a créé aux industries européennes des difficultés supplémentaires* » et que « *vu l'interdépendance entre les parties concernées, chaque constructeur des deux côtés* (européen et japonais) *a individuellement à apporter une contribution pour améliorer cette situation* ».

Les ventes des voitures nippones dans la C.E.E. n'en ont pas moins continué de croître (+ 25 % au total pour l'année 1980, + 15,7 % en janvier, + 11,2 % en février 1981 par rapport à l'an passé), ainsi que leur taux de pénétration : 9 % en 1980. Ce taux a même dépassé en janvier le record de 10 % pour redescendre, il est vrai, aux environs de 9 % actuellement. Les ventes de véhicules japonais étant d'ailleurs *nulles en Italie, limitées à 3 %* du marché en France et à 11 % du marché en Grande-Bretagne, le poids des marques nippones est beaucoup plus lourd sur les autres marchés, comme l'Irlande (34,6 %), la Belgique et le Luxembourg (25,3 %), les Pays-Bas (27,1 %) ou le Danemark (26,9 %) sans parler des pays d'Europe hors C.E.E. où leur pénétration atteint des chiffres records : 35 % en Norvège, 28,6 % en Suisse.

Le second sommet a-t-il plus de chances d'aboutir à un résultat concret que le premier ? Rien n'est moins sûr. D'ailleurs, les Européens reconnaissent que « *les Japonais nous enverront probablement promener ; nous en serons réduits à prendre acte. Nous pourrons, après cela, nous retourner vers nos gouvernements* ». On ne saurait mieux dire que le sommet de Paris se résume, en réalité, à une opération destinée à impressionner l'opinion européenne.

Les chances d'obtenir des Japonais ce qui constitue l'objectif officiel du comité des constructeurs du Marché commun — « *une limitation volontaire* » de la pénétration japonaise à 7 % du marché européen — sont, en effet, nulles ou presque. Les Japonais étaient déjà réticents au premier sommet, en novembre, alors qu'ils n'avaient pas encore cédé aux pressions américaines en acceptant de limiter leurs ventes outre-Atlantique à 1,68 million de véhicules en 1982, soit 7,7 % de moins qu'en 1980. Cette fois, ils sont d'autant plus déterminés à défendre le libre accès aux marchés européens que leurs débouchés aux Etats-Unis sont réduits. Aux Canadiens, qui tentaient d'obtenir un arrangement semblable à celui imposé par les Etats-Unis, les Japonais n'ont-ils pas opposé un refus aussi poli que ferme ? Encore les Canadiens parlaient-ils d'une seule voix. Ce n'est pas le cas des Européens. Quelles sont leurs armes ? Ils ne peuvent menacer les Japonais, comme l'ont fait les Américains, d'un blocage autoritaire de leurs ventes dans la C.E.E. puisque les Dix ne se sont, jusqu'à nouvel ordre, jamais mis d'accord sur ce point.

A Bruxelles, comme l'indique notre correspondant, on s'interroge encore sur l'opportunité de mandater la Commission pour engager des négociations. La décision n'est pas facile : non seulement l'Allemagne fédérale campe sur ses positions libre-échangistes, mais encore les pays qui, comme la France, l'Italie et la Grande-Bretagne, ont adopté des mesures de protection nationale n'entendent pas lâcher la proie pour l'ombre et abandonner leurs propres filets contre une hypothétique protection communautaire. L'existence de ces barrières nationalistes constitue d'ailleurs l'un des meilleurs arguments nippons pour refuser toute limitation « volontaire » de leurs ventes en Europe.

Dans ces conditions, pourquoi les Européens ont-ils tenu à ce qu'ait lieu cet « *échange de vues* » ? N'en attendent-ils pas, plus encore qu'un dialogue de sourds, un affrontement qui, impressionnant l'opinion, obligerait leurs gouvernements à agir ?

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Ce sont les présidents de Fiat, Alfa-Romeo, British Leyland, Renault, Peugeot, Volkswagen et Volvo (pour sa filiale néerlandaise Daf)

(2) Les présidents de Nissan, Toyota, Honda, Toyo Kogyo, Mitsubishi et Isuzu.

### La Commission de Bruxelles se montre sévère à l'égard des États-Unis

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — La Communauté parviendra-t-elle un jour à enfin obtenir la stabilisation des importations de voitures japonaises sur son territoire ? La Commission européenne, qui s'est une nouvelle fois saisie du dossier, mercredi 13 mai, a quelque peu précisé la nature de l'arrangement informel qu'elle souhaite conclure dans les semaines à venir avec Tokyo. Elle voudrait obtenir, d'une part, l'assurance que les automobiles qui ne pourront pas être vendues sur le marché américain en 1981 du fait de l'accord d'autolimitation Etats-Unis-Japon ne seront pas détournées vers la Communauté (la réduction des ventes aux Etats-Unis, au cours de l'exercice 1981 par rapport à l'exercice 1980, sera de cent quarante mille, soit une diminution de 7,7 % des exportations de voitures japonaises par rapport à 1980) ; d'autre part, l'engagement des Japonais qu'ils appliqueront à leurs exportations vers la C.E.E. une autolimitation analogue à celle qu'ils ont décidée à l'égard des Etats-Unis.

Quelle devrait être la portée concrète de ces derniers engagements ? La Commission ne le précise pas encore. Il semble cependant qu'elle ne se fasse pas trop d'illusions sur la possibilité d'obtenir, pour 1981, comme y ont réussi les Américains, une réduction par rapport à 1980 et qu'un engagement de stabilisation au niveau 1980 constituerait à ses yeux un résultat déjà appréciable.

La note de travail transmise par la Commission aux Etats membres, après avoir ainsi mis en relief le peu de cas que les Japonais ont fait jusqu'ici des demandes formulées par la Communauté, critique en termes sévères l'accord d'autolimitation Etats-Unis-Japon et, de façon plus générale, l'attitude de Washington. Les services de M. Denman, directeur général des relations extérieures de la Commission européenne, font également ressortir que l'administration américaine a parfaitement négligé les intérêts et la position de la C.E.E. dans cette affaire. « *La démarche américaine est en contradiction flagrante avec les affirmations libre-échangistes du nouveau gouvernement des Etats-Unis. Les implications pour le commerce mondial dépassent de très loin le cadre de la Communauté. Il faut s'attendre à une série d'accords restrictifs... Les implications pour les relations Etats-Unis-C.E.E. ne sont pas bonnes. En dépit des nombreuses représentations faites auprès des autorités américaines, au cours de l'année dernière (y compris une dernière démarche auprès des représentants américains et japonais à Bruxelles le 30 avril), les Etats-Unis n'ont pas tenu de consultations effectives avec la C.E.E....* » — Ph. L.



## ÉNERGIE

### LE NIGERIA RÉDUIT SA PRODUCTION PÉTROLIÈRE

Les pays pétroliers africains ont quelque mal à vendre leur brut. Le Nigeria a ainsi été contraint de baisser de 3,86 %, entre février et mars, sa production qui est passée de 1,94 à 1,87 million de barils par jour. En janvier, la production avait été de 2,09 millions de barils par jour et en 1979 la production moyenne approchait 2,3 millions de barils par jour (114 millions de tonnes par an).

De plus, à dix jours de la conférence ordinaire de l'OPEP certains clients du Nigeria font pression sur ce pays pour qu'il réduise ses prix (parmi les plus élevés de l'OPEP, il est vrai, à 40 dollars le baril). La Gulf Oil aurait ainsi suggéré que ce prix soit abaissé de 3 dollars. Elle a annoncé qu'elle serait contrainte, dans le cas contraire, de réduire ses achats, qui sont de l'ordre de 230 000 barils par jour. — (A.F.P.)

# ÉTRANGER

*La réunion de Caracas sur le dialogue Sud-Sud*

## Les pays du tiers-monde tentent de développer leur coopération

**C'est par un appel à l'action et un avertissement aux pays développés que s'est ouverte, le 13 mai, près de Caracas, la conférence du groupe des « 77 » sur la coopération économique entre pays du tiers-monde. Dans son discours inaugural, le ministre vénézuélien des affaires étrangères, M. José Alberto Zambrano Velasco, a, devant quelque quatre cents délégués d'abord insisté sur l'importance de parvenir à des accords pratiques. « Nous disposons, a-t-il dit, de suffisamment de bases politiques pour affermir la coopération économique entre nos Etats. Il nous faut à présent établir un programme systématique, concret et cohérent afin de réaliser des actions sur tous les plans de la coopération. »**

**Faisant allusion, sans les nommer, aux pays qui s'opposent à l'établissement d'un dialogue Nord-Sud, M. Zambrano a déclaré qu'il était « profondément inquiétant que certains pays développés persistent à ne pas reconnaître l'urgence d'une négociation globale ».**

De notre envoyé spécial

Caracas. — Face au blocage du dialogue Nord-Sud, qu'ils attribuent presque tous à « l'égoïsme » des nations industrialisées, les pays en voie de développement ont décidé d'accélérer entre eux la coopération dite Sud-Sud. Ainsi, du 14 au 19 mai, se tient à Caracas une « réunion de haut niveau » du groupe des « 77 » dont beaucoup attendent qu'elle marque une date importante dans l'histoire des relations entre nations du tiers-monde.

La manifestation formelle initiale du groupe des « 77 » remonte à la première conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en 1964. Soixante-dix-sept pays en voie de développement avaient alors, dans une déclaration commune, pris acte d'une série de problèmes et décidé « *d'étendre les relations entre eux afin de déterminer des objectifs communs et de formuler des programmes conjoints d'action en faveur de la coopération économique internationale* ».

Depuis lors, les « 77 » sont devenus 122, et le groupe a servi essentiellement à multiplier les contacts entre pays en voie de développement et, ainsi, de mécanisme de coordination dans le cadre des Nations unies, de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel), de la FAO, de l'UNESCO, de la Banque mondiale et du F.M.I. Son organisation est des plus légères et s'adapte aux caractéristiques spécifiques de chaque organisme international.

Les grandes orientations du groupe sont décidées lors de réunions au niveau ministériel qui se tiennent traditionnellement à la veille des sessions de la CNUCED ou de l'ONUDI. Depuis 1977, cependant, les ministres des affaires étrangères des pays membres ont pris l'habitude de se réunir à New-York, à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies. Ils élisent alors un président chargé de la coordination des travaux pour une durée variable. Actuellement, M. Pérez Guerrero (Venezuela).

Progressivement le groupe qui, à ses débuts, cherchait à obtenir des réformes exclusivement dans le domaine des relations commerciales a étendu son action au point, selon un document vénézuélien, de « *toucher pratiquement tout le spectre des relations économiques internationales entre pays développés et pays en voie de développement* ».

Force est de reconnaître que, jusqu'à présent, le groupe a plus parlé qu'agi. Il a, de la même façon, consacré l'essentiel de ses efforts à se définir vis-à-vis des pays du Nord plutôt qu'à tenter de développer des liens réels entre pays en voie de développement dans le but de s'aider mutuellement à décoller. C'est précisément le point dont les plus optimistes attendent qu'il change à l'occasion de la conférence de Caracas.

### « Deux démarches fondamentales »

« *Les pays développés ne s'imaginent sans doute pas le service qu'ils nous ont rendu en bloquant le dialogue Nord-Sud* », nous a déclaré l'une des hauts fonctionnaires qui participent à la réunion. « *Ils ont contribué à réveiller la conscience des pays en voie de développement quant à la nécessité de trouver d'autres façons de faire progresser le nouvel ordre économique international.* » En bref, puisque le dialogue Nord-Sud est dans l'impasse, il faut accélérer le dialogue Sud-Sud. « *Mais attention*, précise cette fonctionnaire, *il ne s'agit pas d'une alternative. Les deux démarches sont fondamentales, même si elles ne sont pas liées entre elles.* »

C'est lors d'une réunion au niveau ministériel, qui s'est tenue en mars 1980, à New-York, que les « 77 » ont décidé d'accélérer la coopération entre pays en voie de développement. Ils ont alors chargé un groupe de travail d'élaborer un projet de plan d'action. Après une réunion d'experts, à Vienne, en juin 1980, les ministres, de nouveau réunis à New-York, en septembre de la même année, acceptaient le projet et décidaient de convoquer une conférence pour en discuter (celle de Caracas) après que différents groupes techniques eurent fait des propositions plus précises dans les secteurs les plus importants.

Les techniciens se sont réunis en mars 1981. A Genève ils ont travaillé sur les problèmes de l'énergie, du financement, des matières premières et du commerce. A Vienne ils ont abordé les problèmes de l'industrialisation et de la technologie et à Rome ceux de l'alimentation et de l'agriculture. Les différentes propositions ont été « globalisées » à Vienne au mois d'avril et c'est ce texte d'ensemble qui doit être discuté d'abord par des hauts fonctionnaires, du 13 au 15 mai, puis, à un plus haut niveau », du 18 au 19 (environ la moitié des délégations seront dirigées par des ministres).

### Des « mesures concrètes »

Une première commission va analyser le document de Vienne dont, sans révéler le contenu exact, on affirme à Caracas qu'il contient « *des mesures concrètes dans tous les domaines* ». Oubliant un peu que de telles propositions ont été déjà faites dans le passé, certains délégués semblent espérer que cette fois-ci les participants se mettront effectivement d'accord sur le principe du « traitement préférentiel » dans le domaine agricole entre les pays membres ou sur des propositions concrètes concernant de « *nouvelles modalités de coopération financière entre pays en voie de développement* ».

Dans le domaine de l'énergie on parle beaucoup de s'aider mutuellement à chercher du pétrole ou des sources de remplacement. Il est aussi question de donner à certains centres nationaux de recherche un niveau international pour leur permettre de recevoir des boursiers ou des experts de pays amis. L'accent semble devoir être mis dans la plupart des domaines sur la coopération technique. « *Nous obtiendrons peut-être de meilleurs résultats en utilisant nos propres techniques, en nous référant à nos propres styles de vie qu'en continuant à dépendre du Nord* », nous déclare un expert. Mais ne s'agit-il pas là du souhait constamment formulé à l'occasion de toutes les réunions des « 77 » depuis dix-huit ans ?

Une deuxième commission sera chargée, elle, d'étudier quels mécanismes sont susceptibles de donner de la force, d'assurer un « suivi » indispensable à la coopération entre pays en voie de développement. Des comités d'action du type de ceux qui fonctionnent en Amérique latine dans le cadre du SELA (Système économique latino-américain) pourraient également être créés. Un règlement-type serait, cette fois-ci, proposé lors de la réunion. L'idée de base de cette structure souple et qui peut être efficace est qu'il suffit à trois pays membres de se mettre d'accord sur un projet quelconque pour créer ensemble un comité d'action chargé de la coordination et de la réalisation dudit projet.

Certains des pays membres du groupe des « 77 » souhaitent que la réunion de Caracas soit l'occasion d'un « saut qualitatif » dans le domaine des structures du groupe. Si un grand nombre de pays ont encore peur de se doter d'une institution trop pesante, tous sont d'accord pour dire que, « *nous avons besoin de quelque chose de plus solide* ».

Le sujet a été traité lors de la dernière réunion de Vienne; il devrait être abordé dans la capitale vénézuélienne. Il s'agit de trouver un mécanisme de coordination permanent qui ne serait pas un secrétariat. Plusieurs propositions ont été faites. A défaut d'une décision, le 19 mai, les participants pourraient au moins nommer un groupe de travail chargé de remettre une étude sur ce sujet essentiel dans un délai déterminé.

Outre les discours généreux et les déclarations d'intention enflammées, c'est sur cette question de la mise en place de mécanismes plus solides de coopération que devra se juger la réussite de la réunion de Caracas. Cependant celle-ci ne devrait pas se prononcer sur une éventuelle position commune des pays en voie de développement lors du sommet Nord-Sud qui doit, en principe, se tenir au Mexique en octobre. A l'égal des grandes puissances industrielles, qui doivent se rencontrer les 20 et 21 juillet à Ottawa, ceux des Etats membres du groupe des « 77 » qui devront participer à la tentative de reprise du dialogue pourraient décider de se réunir, avant octobre, pour présenter un front uni des pays en voie de développement.

FRANCIS PISANI.

**BELGIQUE**

● *La société belge T.R.T.* (Transport, Routes et Travaux) a été déclarée en faillite par le tribunal de commerce de Bruxelles. Cette *société*, qui employait de mille six cents à mille sept cents salariés, était l'un des plus gros entrepeneurs de génie civil en Belgique et avait pour principal client l'Etat belge. Sa faillite devrait entraîner des retards importants dans la réalisation de grands travaux comme l'agrandissement du port de Zeebrugge, le métro de Bruxelles, l'autoroute de Wallonie et l'élargissement du canal Albert. — *(A.F.P.)*

**ETATS UNIS**

● *Rowntree-Mackintosh*, fabricant britannique de chocolat et confiserie, va investir aux Etats-Unis. Pour ce faire, l'entreprise va procéder à une émission de capital de 42 millions de livres (462 millions de francs). Au cours des deux dernières années, la compagnie avait concentré ses investissements en Europe et au Canada. En France, Rowntree Machintosh contrôle les marques Menier, Lanvin et Chocorêve.

Le bénéfice imposable du groupe a diminué, passant de 40,4 millions de livres en 1979 (444 millions de francs) à 31,4 millions de livres en 1980 (344 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 691,3 millions de livres (6,6 milliards de francs).

**HONGRIE**

● *La balance hongroise des opérations courantes* en devises convertibles s'est soldée en 1980 par un excédent de 152 millions de dollars contre un déficit de 555 millions en 1979, indique la Banque nationale, précisant que la balance commerciale fondée sur les transactions financières a produit un excédent de 279 millions après un passif de 167 millions de dollars. Par ailleurs, la dette extérieure de la Hongrie se chiffrait en fin d'année à 5,39 milliards de dollars contre 5,02 milliards douze mois plus tôt. Toujours fin 1980, les réserves de change du pays s'inscrivaient à 2,43 milliards contre 2,10 milliards de dollars. — *(Agefi.)*

# PRESSE

## LA CRISE DE «L'EXPRESS»

# La rédaction s'interroge sur les garanties données par M. Goldsmith

**La crise survenue à « l'Express » à la suite du licenciement d'Olivier Todd, rédacteur en chef, et de la démission de Jean-François Revel, directeur, semble, jeudi 14 mai, s'être engagée dans la voie d'un règlement, au moins provisoire. Après avoir consulté la rédaction et demandé des garanties à M. Goldsmith, propriétaire de l'hebdomadaire, MM. Yves Cuau et Yann de l'Ecotais, ont accepté d'assurer la sortie de « l'Express », mais désirent, avant de s'engager plus avant, en référer à M. Raymond Aron, président du comité éditorial, actuellement hospitalisé.**

**Les sections syndicales de « l'Express » ont convoqué une nouvelle assemblée générale du personnel pour vendredi après-midi.**

Sir James a fait la lessive. Sans attendre ni tergiverser. Mais, à la manière des bons détergents, il entend récurer sans abîmer l'émail : il a voulu le départ d'Olivier Todd, s'est résolu — faute de pouvoir l'éviter, — à celui de M. Revel, mais il veut empêcher que cette crise au sommet ne provoque, à la faveur de démissions en chaîne, une hémorragie trop dangereuse pour son journal. Les candidats au départ, nombreux alors qu'éclatait la crise, semblaient jeudi, au moins pour certains, moins empressés.

M. Goldsmith estime, en effet, qu'il n'y a aucun changement notable *d'orientation à l'Express* et refuse d'accorder automatiquement les indemnités pour clause de conscience. Ces indemnités, a-t-il clairement signifié, ne seront versées qu' *« individuellement et au coup par coup »*... Bref ! A qui il lui plaira. Ceux dont le propriétaire veut d'évidence se débarrasser se voient donc accorder, sans trop de difficultés, leurs droits. Mais d'autres, hier tout aussi déterminés à suivre MM. Revel et Todd, se sont simplement vu répondre qu'ils pouvaient bien partir... sans *un sou*. Cette attitude a bien évidemment refroidi quelques ardeurs. Certains font, en outre, remarquer qu'après tout M. Goldsmith se déclare prêt à donner, en principe, à MM. Cuau et de L'Ecotais les garanties qu'il avait accordées à *leurs prédécesseurs*. Et, de son côté, M. Jean-François Revel conseille la modération à ceux qui voudraient à tout prix se solidariser avec lui et son rédacteur en chef.

Après l'agitation du premier jour de crise, la journée de jeudi a donc *été* dominée par *les* négociations entre le propriétaire et ses journalistes. MM. Cuau et de L'Ecotais ont d'abord mis au point, au cours d'une réunion très informelle, avec des délégués des différents services, les questions qu'il convenait de poser très clairement au propriétaire de *l'Express*. En fin d'après-midi ils devaient transmettre ces réponses devant une assemblée générale de la rédaction.

### Vers un blocage des hauts salaires ?

De ces discussions, il semble ressortir que M. Goldsmith se soit engagé à assurer le développement du journal en préservant l'orientation qui était la sienne avant la crise. *« Ce doit être la dernière crise de* l'Express *»*, a-t-il déclaré, précisant qu'il restait *« favorable au pluralisme »* et se refusait à faire de *l'Express « un journal de parti »*. M. Goldsmith entend laisser à M. Aron, président du comité éditorial, le soin de choisir les nouveaux éditorialistes de son hebdomadaire. Interrogé sur la collaboration éventuelle d'éditorialistes de « sensibilité socialiste », il aurait simplement répondu que cela n'était pas impossible, mais *« dépendait de leur tendance »* avant de préciser que la question, de toute façon, restait du ressort de M. Aron. Le propriétaire de *l'Express* veut garder le droit qu'il a *« toujours eu »* d'écrire dans son journal. Mais, aurait-il expliqué, il n'a pas l'intention de l'exercer davantage demain qu'il ne l'a fait hier.

MM. Cuau et de l'Ecotais auraient également obtenu de M. Goldsmith un droit de regard sur le « plan de dégraissage » que le propriétaire de *l'Express se déclare décidé à mettre* en œuvre. Les nouveaux dirigeants de la rédaction voudraient que ce plan implique des sacrifices équitables entre rédaction et administration, et soit accompagné d'un plan d'austérité prévoyant notamment *un blocage des hauts salaires et* une réduction drastique des frais superflus.

Au cours de l'assemblée générale, M. Cuau a estimé que les conditions offertes étaient suffisantes. La période qui s'ouvre reste cependant, *selon lui*, intérimaire, tant *que* M. Aron ne se sera pas lui-même prononcé. M. Cuau a enfin sévèrement critiqué les déclarations faites par M. Revel, notamment au *Monde* et à Europe 1.

M. Goldsmith, quant à lui, a pris la plume pour le prochain numéro de *l'Express*. Dans un court billet, il explique : *« Voler au secours de la victoire. (...) Certains d'entre vous ont pu croire que c'était là le message de notre couverture entre les deux tours. Eh bien non.* L'Express *a été et demeure le journal fier, indépendant et libre qui est la plateforme des courants d'idées libérales, quelle qu'en soit l'origine, droite non extrémiste, centre ou gauche non totalitaire. »*

Dans les couloirs de l'avenue Hoche, certains se demandaient pourtant si ces bons principes tiendraient longtemps. *« Après tout,* disaient-ils, *ce sont les mêmes principes qu'hier, et ils n'ont pas empêché qu'on se débarrasse des gêneurs. »*

DOMINIQUE POUCHIN.

### LE COMMUNIQUÉ DES RÉDACTEURS EN CHEF...

*« Nous n'avons aucune intention de polémiquer avec Jean-François Revel et Olivier Todd. Leurs déclarations depuis quarante-huit heures, dans la presse écrite et audiovisuelle, portent une atteinte grave à la réputation des journalistes qui ont décidé dans des circonstances difficiles d'assurer la survie d'une entreprise de presse qui reste profondément attachée aux principes qu'ils ont eux-mêmes défendus. Nous ne pouvons admettre que Jean-François Revel et Olivier Todd se présentent comme les dépositaires de l'honneur de* l'Express. *Nous soulignons notre détermination d'assumer le pluralisme des opinions défini par Jimmy Goldsmith, directeur de la publication, et Raymond Aron, président du comité éditorial. Il appartiendra aux lecteurs de* l'Express *et à eux seuls, en lisant les prochains numéros, d'apprécier l'objectivité et la qualité rédactionnelle du journal. »*

Yves Cuau,
Yann de l'Ecotais,
Danièle Heymann,
Jean-Jacques Hauwuy,
rédacteurs en chef.

### ...ET CELUI DE M. REVEL

Nous recevons du secrétariat de M. J.-F. Revel le communiqué suivant :

*« En réponse au communiqué de la nouvelle équipe qui va diriger* l'Express, *Jean-François Revel et Olivier Todd tiennent à préciser qu'ils n'ont à aucun moment voulu mettre en cause les qualités ou la conscience professionnelle des journalistes qui restent à* l'Express. *Ils ont au contraire, chaque fois que cela était possible, insisté auprès de leurs camarades et amis pour que ceux-ci ne s'obstinent pas dans leur décision et leur projet de départ.*

*» Mais, par ailleurs, il serait puéril de nier que le conflit qui a opposé l'ancien directeur de* l'Express *et son adjoint au propriétaire, en termes courtois mais forts clairs, est un conflit fondamentalement et exclusivement de nature politique. »*

● *« Le semaine de Charlie »*, tel est à partir de cette semaine le nouveau titre de *Charlie Hebdo*. Tirant la leçon de l'éphémère *Charlie-matin*, l'hebdomadaire s'efforce d'être plus complet, plus proche de l'actualité. Le grand dessin habituel de « une » disparait au profit d'une mise en pages plus diversifiée.

● *Le jury des Humoristes de la presse*, présidé par Marcel Couland, a décerné le prix d'humour des journalistes (2 000 F), à J.-P. Lacroix. La médaille d'argent a été attribuée à Jean-Jack Vidal.

### M. YVES CUAU

[Né le 10 septembre 1934 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). M. Yves Cuau, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, débute comme rédacteur au service étranger du *Figaro*, en 1960. De 1961 à 1966, il est l'envoyé spécial permanent de ce quotidien à Berlin, puis à Alger, enfin au Caire, avant de devenir grand reporter.

Nommé chef du service étranger en 1973, M. Yves Cuau quitte *le Figaro* en 1975, après l'acquisition de ce journal par M. Hersant et entre comme rédacteur en chef à *l'Express*. En 1978, il est nommé rédacteur en chef, chargé des sections « France », « Monde » et « Economie ».

Lauréat du Prix Albert-Londres (1968) pour *Israël attaque* (éd. Laffont), il est aussi l'auteur de *la Revanche des deux vaincus* et *d' Allemagne Japon* (en collaboration avec M. Clos.]

### M. YANN DE L'ECOTAIS

[Né le 14 novembre 1940 à Marseille, M. Yann Rouzeau de l'Ecotais, ancien élève de l'ESSEC, fait ses débuts de journaliste à l'Agence *France-Presse*, en 1963.

Il entre au *Figaro* en 1973 comme envoyé spécial permanent à Bruxelles auprès des Communautés européennes En mars 1977, il est nommé chef du service économique et social du *Figaro*, quotidien qu'il quitte en août 1977 pour devenir rédacteur en chef à Radio-Monte-Carlo, chargé *des « journaux »* du matin. En décembre 1977, il entre à *l'Express* comme rédacteur en chef adjoint.

M. Yann de l'Ecotais, lauréat du Prix du Cercle européen (1977), est l'auteur de *l'Europe sabotée*.]

### LE PRIX ALBERT-LONDRES EST DÉCERNÉ A BERNARD GUETTA

Le prix Albert-Londres, qui récompense le meilleur reporter de l'année, a été décerné, ce vendredi 15 mai, à Bernard Guetta, correspondant du *Monde* en Europe centrale, pour ses articles sur la crise polonaise.

Créé en 1933, un an après la *mort* d'Albert Londres, au large d'Aden, à bord du *Georges-Philipar* en flammes, cette distinction correspond un peu au Pulitzer français.

[Né en 1951, Bernard Guetta est diplômé du Centre de formation des journalistes de Paris. Il a été reporter au *Nouvel Observateur* pendant neuf ans. Entré au *Monde* en avril 1979, il a été nommé, en décembre de la même année, correspondant en Europe centrale. Il est l'auteur de *Patron Moi...* (Seuil), un livre d'interview avec Claude Neuschwander sur l'affaire Lip.]

● *Fin de l'occupation de l'imprimerie la Sells, à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne).* — Les trente et un ouvriers grévistes syndiqués à la C.G.T du Livre, qui occupaient depuis le 13 mai à minuit l'imprimerie la Selis (soixante-et-onze salariés éditant la plupart des périodiques communistes) pour obtenir le paiement de leurs salaires d'avril, ont mis fin à leur action. La direction de la Selis a déposé son bilan le 13 mai.

# CONJONCTURE

## Les taux d'intérêt français s'élèvent à leur plus haut niveau historique

Une extraordinaire flambée des taux d'intérêt se produit en France, tous les records historiques étant battus, à long terme comme à court terme.

Sur le marché monétaire de Paris, le loyer de l'argent au jour le jour a bondi en trois jours de 12,75 % à 16 %. Conséquence logique : les banques, dont une partie des ressources provient de ce même marché monétaire, et qui, traditionnellement, épousent les variations de taux dudit marché, ont entrepris, à partir du jeudi 14 mai, de relever massivement leur taux de base, le portant au taux record de 14,75 % contre 12,75 %. Le précédent record, 13,25 %, avait été établi en mars 1980 et l'augmentation qui vient d'être annoncée est la plus forte jamais enregistrée. C'est le Crédit lyonnais qui a pris les devants, immédiatement suivi par tous les autres établissements. Le communiqué publié par cette banque est significatif :

*« Afin de contribuer à la défense du franc et de donner leur plein effet aux récentes mesures prises, à ce titre, par l'Institut d'émission, le Crédit lyonnais a décidé d'augmenter ses principaux taux créditeurs et débiteurs. Son taux de base, en particulier, est porté à 14,75 %. Cette hausse, liée aux perturbations actuelles de nos marchés de l'argent et qui a pour objet de décourager les mouvements de capitaux flottants, présente, par nature, un caractère conjoncturel. Aussi prend-elle la forme d'une majoration temporaire qui sera adaptée en fonction de la situation et éliminée dès que les circonstances le permettront. »*

*« Défense du franc »* : c'est la principale raison de cette flambée, que la Banque de France a volontairement provoquée en augmentant *« dramatiquement »* son taux directeur, qui est passé en trois jours, de 13,50 % à 18 %, véritable *« taux de guerre »*.

Les conséquences de cette flambée, que tous, Banque de France et établissements, estiment *« conjoncturelle »* et à caractère *« temporaire »*, ne seront, dans l'immédiat, supportées que par les entreprises, dont l'endettement à court terme va être immédiatement renchéri, ce qui apparaît particulièrement fâcheux dans la période actuelle.

Sur le marché obligataire, également, les taux de rendement ont battu tous leurs records, s'élevant, pour les emprunts d'Etat, de 14,70 % à 15,92 %, pour ceux du secteur public, de 15,41 % à 16,64 %, ceux du secteur privé frôlant les 17 %. Jamais on n'avait vu cela.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | |
| $ E.-U. | 5,5340 | 5,5385 | — 230 | — 170 | — 350 | — 255 | — 820 | — 540 |
| $ can. | 4,5995 | 4,6040 | — 200 | — 128 | — 285 | — 180 | — 581 | — 300 |
| Yen (100) | 2,4940 | 2,4985 | + 160 | + 215 | + 370 | + 440 | +1010 | +1675 |
| DM | 2,4075 | 2,4107 | + 62 | + 97 | + 120 | + 170 | + 336 | + 485 |
| Florin | 2,1640 | 2,1670 | + 77 | + 107 | + 155 | + 200 | + 400 | + 525 |
| F.B. (100) | 14,7570 | 14,7736 | — 680 | — 430 | — 936 | — 655 | —2190 | —1250 |
| F.S. | 2,6780 | 2,6820 | + 130 | + 175 | + 270 | + 330 | + 770 | + 948 |
| L. (1 000) | 4,8357 | 4,8400 | — 310 | — 230 | — 374 | — 430 | —1355 | —1050 |
| £ | 11,4914 | 11,5062 | + 380 | + 566 | + 840 | +1085 | +1924 | +2578 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM | 10 5/8 | 11 1/8 | 12 1/4 | 12 5/8 | 12 5/8 | 13 | 12 11/16 | 13 1/16 |
| $ E.-U. | 18 1/2 | 18 7/8 | 20 1/2 | 20 7/8 | 19 5/8 | 20 | 18 15/16 | 19 5/16 |
| Florin | 9 3/4 | 10 1/2 | 10 7/8 | 11 5/8 | 11 1/8 | 11 7/8 | 11 1/2 | 12 1/4 |
| F.B. (100) | 18 | 20 | 19 3/4 | 20 3/4 | 19 3/4 | 20 3/4 | 18 1/2 | 19 1/2 |
| F.S. | 2 7/8 | 3 1/8 | 9 1/2 | 10 | 9 5/8 | 10 1/8 | 9 7/8 | 10 3/8 |
| L. (1 000) | 21 | 22 | 22 3/4 | 23 1/2 | 22 1/8 | 23 | 21 3/4 | 22 1/4 |
| £ | 11 1/8 | 11 7/8 | 11 3/4 | 12 1/4 | 11 3/4 | 12 1/4 | 12 1/8 | 12 7/8 |
| F. français | 10 | 17 1/2 | 18 1/2 | 19 1/2 | 18 1/2 | 19 1/2 | 18 1/4 | 19 1/4 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



# MONNAIE

### RECUL DU DOLLAR ET BAISSE A LA BOURSE DE PARIS

**Après sa flambée du jeudi 14 mai, le dollar a légèrement fléchi sur le marché des changes, revenant, à Francfort, de 2,3075 DM à 2,2970 DM, et à Paris de 5,57 F à 5,5350 F environ. Ce fléchissement est dû à une légère baisse des taux d'intérêt sur l'eurodollar, mais les opérateurs redoutent une nouvelle tension aux Etats-Unis au cas où la masse monétaire américaine progresserait trop rapidement.**

**Les pressions sur le franc se sont sensiblement atténuées en fin de semaine. Notre monnaie est demeurée à son cours plancher par rapport au mark, qui valait toujours 2,4093 F, mais les interventions de la Banque de France ont été beaucoup moins importantes que les jours prédédents, notamment mardi.**

**Parallèlement la Bourse de Paris a subi, ce vendredi 15 mai, une forte baisse dans la crainte d'un renforcement du contrôle des changes qui pourrait déboucher, selon certains professionnels, sur la réintroduction d'une devise-titre. En séance, l'indicateur instantané était en repli de 3,5 % environ.**

### LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ESTIME « PLUTOT SATISFAISANT » LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN.

Le Conseil économique et social vient d'adopter un avis concernant le système monétaire européen (S.M.E.), établi à partir d'un rapport rédigé par la section des finances du Conseil sous la signature de Mme Michelle de Mourgues. L'objet de ce document est de faire des suggestions pour l'éventuel passage à la deuxième phase du S.M.E., qui devrait être caractérisée par la création d'un Fonds monétaire européen doté de la personnalité morale.

Au cours d'une conférence de presse tenue jeudi 14 mai, Mme de Mourgues a présenté le rapport, qui constitue d'abord, a-t-elle dit, un tour d'horizon de la situation monétaire. La section des finances du Conseil économique conclut à l' *« effet déstabilisant du système de changes flexibles »*. Ce système, contrairement à ce qu'affirmaient ses partisans, n'assure pas non plus l'indépendance des pays, comme en témoigne l'expérience des sept ou huit dernières années.

Le rapport estime *« plutôt satisfaisant »* le fonctionnement du S.M.E. Celui-ci, a ajouté Mme de Mourgues, serait certainement capable, par exemple, de *« surmonter une crise du franc »* grâce à la souplesse de son fonctionnement et aux facultés de crédit qu'il ouvre à ses membres.

Comment entrer dans la deuxième phase ? Le rapport estime qu'il serait dangereux de faire de l'ECU une monnaie de réserve. Mme de Mourgues a précisé encore qu'il fallait juger le S.M.E. indépendamment du plan de stabilisation. *« Notons en effet,* a-t-elle dit, *que le S.M.E. n'impose à la France que la participation à une lutte communautaire contre l'instabilité des changes. Il n'impose pas en soi un certain niveau, fort ou faible, du franc. »* Le rapport estime que *« les pays européens progresseraient dans la solidarité monétaire en émettant et en faisant fonctionner une monnaie de crédit européenne créée à l'occasion des déficits de pays adhérents et servant, comme une monnaie de banque, d'instrument de transaction et de financement »*. Dans l'esprit du rapporteur, le système proposé se différencierait de l'actuel mode d'émission d'une monnaie de réserve en ce sens que l'initiative resterait à la banque d'émission de la monnaie européenne.

Le projet d'avis a été adopté par 104 voix et repoussé par 50 *(groupe de la C.F.D.T. et groupe de la C.G.T.)*. Parmi les abstentions, on note celle de M. Bérégovoy, proche collaborateur de M. Mitterrand.

## CIAL

*Le 13 mai 1981 s'est tenue sous la présidence de M. Florent WENGER l'assemblée générale ordinaire du*

**CREDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE**

*qui a approuvé les comptes de l'exercice 1980, dont voici les principaux éléments :*

**Total du bilan** — F 15 milliards (+5,77 %)

**Dépôts de la clientèle** — F 10,8 milliards (+12,18 %)

**Bénéfice net** — F 46 millions (+41,92 %) (après F 16,8 millions d'amortissements, F 45,6 millions de provisions d'exploitation, F 71,8 millions de dotation aux provisions hors exploitation et F 90 millions d'impôt sur les sociétés)

**Dividende** — F 12,30 par action de F 90, assorti d'un avoir fiscal de F 6,15, soit un dividende global de F 18,45 (+ 17,14 %). Il sera payable à partir du 21 mai 1981.

**Fonds propres** — F 282 millions. Compte tenu de l'écart de réévaluation des provisions libres d'impôt ainsi que des emprunts obligataires, le montant global des fonds propres et ressources permanentes s'élève à F 566 millions.

**Renouvellement d'administrateur** — Le mandat d'administrateur de M. Jean Kohler, Président directeur général de la Société Générale de Forgeage Décolletage à Delle, a été renouvelé.

**L'assemblée générale extraordinaire** *qui s'est tenue ensuite, a décidé malgré les incertitudes actuelles la distribution d'actions gratuites aux salariés. A cet effet, elle a donné tous pouvoirs au conseil d'administration pour augmenter le capital de 3 % par création de 46.500 actions nouvelles.*

*Le conseil d'administration usant de cette délégation a augmenté le capital social de F 139.499.730 F à 143.684.730 et arrêté la grille de répartition qui tient compte des catégories professionnelles et de l'ancienneté des membres du personnel.*

## S.P.R.

Le conseil d'administration, dans sa séance du 7 mai 1981, a arrêté les comptes de l'exercice 1980 et le bilan qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 1981.

L'activité des principales filiales s'est poursuivie en 1980 dans de bonnes conditions, le chiffre d'affaires étant en augmentation dans chacune des entreprises du groupe S.P.R.

### S.P.R. ENTREPRISE

Cette société a réalisé un bénéfice net de 4 555 000 F pour un chiffre d'affaires, hors taxes, de 158 617 000 F. Son conseil proposera la distribution d'un dividende net de 20 F par action à la prochaine assemblée générale, soit 30 F avoir fiscal compris.

### DEKERPEL S.A.

La société Dekerpel S.A. dont le siège social est à Valenciennes, a été scindée en 1980. Elle a fait apport à la *nouvelle société* Dekerpel Flandre, dont le siège est à Saint-André (Nord), du fonds de commerce correspondant aux secteurs de Lille et de Dunkerque.

Le chiffre d'affaires global, hors taxes, de la société Dekerpel S.A. et de sa filiale Dekerpel Flandre, s'élève, en 1980, à 69 132 000 F et le bénéfice total à 842 000 F. Un dividende net de 8 F par action, soit 12 F avoir fiscal compris, sera proposé à l'assemblée des actionnaires de la société Dekerpel S.A.

### P.M.B.

Cette société a réalisé, en 1980, un chiffre d'affaires en forte progression pour un montant, hors taxes, de 60 958 000 F et un bénéfice net de 7 211 000 F, ce résultat exceptionnel provenant pour une grande part de travaux exécutés à l'étranger. Le conseil de la société P.M.B. proposera à l'assemblée un dividende net de 20 F par action, soit 30 F avoir fiscal compris.

Le chiffre d'affaires, hors taxes, de ces principales sociétés du groupe S.P.R. s'élève donc à 288 707 000 F avant consolidation.

Les comptes de la société holding S.P.R. se soldent par un bénéfice net de 4 457 220 F. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende net de 10 F par action, soit 15 F avoir fiscal compris.

## LAFARGE COPPEE

Dans sa séance du 13 mai, le conseil d'administration de la société a examiné les résultats consolidés du groupe pour l'exercice 1980, dont les chiffres significatifs sont les suivants :

| | 1979 | 1980 | Ecart % |
|---|---|---|---|
| | (en milliers de F) | | |
| Chiffre d'affaires consolidé total | 7 984 860 | 9 115 118 | + 14,2 |
| Bénéfice net part du groupe hors éléments de conversion | 281 467 | 377 257 | + 34,0 |
| soit, par action (francs) | 4 939 | | + 23,9 |

Il y a lieu d'apporter les précisions suivantes à propos des chiffres ci-dessus :

— Le chiffre d'affaires ne comporte pas celui de Lafarge emballage du fait de la cession de la participation du groupe dans cette société.

— Les chiffres ci-dessus ne comprennent ni le chiffre d'affaires, ni les résultats du groupe Coppée qui, en raison de la date à laquelle s'est tenue l'A.G.E. qui a approuvé les accords avec les actionnaires de ce dernier (17-12-80), ne seront à prendre en compte qu'à partir de 1981. De ce fait les actions d'apport créées à cette occasion n'ont pas non plus été retenues dans le calcul du résultat par action.

— Le bénéfice inclut un solde positif de 52 MF au titre de plus et moins-values sur titres de participation comptabilisées au cours de l'exercice.

— Le bénéfice net est calculé en tenant compte des variations de change à l'exception des éléments de conversion des postes monétaires du bilan qui sont désormais portés directement en correction de la situation nette. Ces éléments de conversion ont une valeur négative de 27,9 millions de francs en 1980 contre une valeur positive de 6 millions de francs en 1979.

La situation nette consolidée part du groupe s'élève à 2 631 millions de francs, y compris sa quote-part au 31 décembre 1980 dans la situation nette du groupe Coppée. Compte tenu des actions émises en rémunération des apports des actionnaires de celui-ci, la situation nette par action s'élève à 395 francs.

## CESSATION DE GARANTIE

« La garantie (caution 50 000 F pour une durée d'une année à compter du 28 octobre 1980) délivrée à Mme Pelloux, 13, rue Caumartin, au titre de son activité de Conseil juridique (décret n° 72.671 du 13 juillet 1972) prendra fin, dans un délai de trois jours francs à compter de la présente publication, vis-à-vis de Mme Pelloux, et, dans un délai de trois mois à compter de la même date, vis-à-vis des tiers. »

## Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet

La Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet annonce l'augmentation de son taux de base qui passe de 12,75 à 14,75 %. Cette décision entre en vigueur à la date du 14 mai 1981

*La S.N.C.F. communique*

## BONS S.N.C.F. 5.75 % 1965

Il est rappelé aux porteurs de Bons S.N.C.F. 5,75 % 1965 de 250 F qu'ils ont la faculté d'obtenir le remboursement anticipé de leurs bons le 25 août 1981.

Ces bons seront remboursés au prix unitaire de 250 F, sous réserve de leur dépôt avant le 25 mai 1981.

## BONS S.N.C.F. 5 % 1961

Il est rappelé aux porteurs de Bons S.N.C.F. 5 % 1961 de 200 F qu'ils ont la faculté d'obtenir le remboursement anticipé de leurs bons le 15 septembre 1981.

Ces bons seront remboursés au prix unitaire de 235 F, sous réserve de leur dépôt au plus tard le 15 juin 1981.

## BANQUE WORMS

Réunie sous la présidence de M. Pierre Bazy, Président-Directeur Général, assisté de MM. Raymond Meynial et Nicholas Clive Worms comme scrutateurs, l'assemblée générale ordinaire du 14 mai a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1980.

Rappelons qu'ils font apparaître, après provisions, amortissements et impôts un bénéfice net de 53 639 000 F contre 45 228 000 F en 1979, en progression de 18,60 %.

L'assemblée a décidé de répartir un dividende de 18 F par action ancienne (contre 13,50 F l'an dernier) soit, compte tenu de l'impôt payé au Trésor un revenu global par titre de 27 F, auquel s'ajoutera un dividende de 9 F par action nouvelle, soit un revenu global de 13,50 F, compte tenu de l'avoir fiscal. Le dividende représenté par le coupon n° 18 sera mis en paiement à partir du 25 mai 1981.

L'assemblée a en outre ratifié la cooptation d'administrateur de M. Claude Janssen en remplacement de M. Robert Dubost démissionnaire, nommé comme administrateur M. Antoine Dupont Fauville et renouvelé le mandat de M. Pierre Bazy. Elle a de plus renouvelé les mandats de censeurs de MM. Patrice de Corgnol et Christian de Fels et nommé M. Robert Dubost en qualité de censeur

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire convoquée à l'issue de l'assemblée générale ordinaire a décidé dans le cadre de la loi du 24 octobre 1980 la distribution d'actions gratuites au personnel de la banque et de ses filiales dont elle détient directement ou indirectement plus de la moitié du capital.

## SOCIÉTÉ CENTRALE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

AGF

SOCIÉTÉ ANONYME CRÉÉE PAR LA LOI DU 4-1-1973
CAPITAL SOCIAL : 214,5 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 87, rue de Richelieu, 75002 PARIS

### CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL

(En millions de francs)

| 1er trimestre 1981 | 1980 | 1981 | Variation % |
|---|---|---|---|
| A.G.F. VIE | 883 | 1 023 | + 15,8 |
| A.G.F. - I.A.R.T. | 1 381 | 1 563 | + 13,2 |
| | 2 264 | 2 586 | + 14,2 |

Les deux sociétés A.G.F. VIE et A.G.F.-I.A.R.T. sont filiales de la Société Centrale des A.G.F., qui a exclusivement pour objet de détenir directement ou indirectement la totalité des actions des Sociétés constituant le Groupe des A.G.F.

— 1 500 AGENTS GÉNÉRAUX.

— LES RÉSEAUX COMMERCIAUX DES A.G.F. DANS PLUS DE 50 PAYS METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE.

## SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON

**Comptes consolidés définitifs pour 1980**

Les états financiers du groupe reflètent, pour la première fois, son entrée dans l'informatique. Ils intègrent pour le second semestre 1980 les comptes de la Compagnie des Machines Bull dont le groupe a pris le contrôle et ceux de CII-Honeywell Bull. Ils comprennent en outre, dans le résultat des sociétés associées, la part revenant au groupe pour le second semestre du résultat net consolidé d'Olivetti dans laquelle le groupe a acquis une importante participation. Ils enregistrent également quelques autres changements de structure, de moindre importance : notamment entrée de Lembacel (ex-Lafarge Emballage) et sortie d'une partie de l'activité réfractaire.

Les principales données consolidées se résument ainsi :

| EN MILLIONS DE FRANCS | 1980 | 1979 |
|---|---|---|
| Ventes | 43 489 | 35 527 |
| Résultat brut d'exploitation | 5 973 | 4 382 |
| Résultat d'exploitation | 2 146 | 1 671 |
| Bénéfice net | 909 | 656 |
| Autofinancement | 3 065 | 2 484 |
| Investissements industriels | 3 113 | 2 228 |
| Investissements totaux | 4 704 | 2 689 |
| Situation nette | 9 002 | 8 442 |
| Endettement à long et moyen terme | 9 597 | 7 255 |
| Fonds de roulement | 6 358 | 5 646 |

Les ventes consolidées du groupe progressent de 22 %. Hors informatique, elles auraient été de 39 694 millions de F (+ 12 %). Elles se répartissent ainsi : France 54 % (contre 47 % en 1979), R.F.A. 17 %, Etats-Unis 9 %, autres pays 20 %.

Les exportations à partir de la France sont de 6 560 millions de francs, soit 27 % des ventes des sociétés françaises du groupe. Hors informatique, les exportations atteignent 4 928 millions de francs contre 4 706 millions de francs. Le résultat brut d'exploitation représente 13,7 % des ventes contre 12,3 % en 1979.

Le résultat d'exploitation progresse de 28 %. Il provient à raison de 28 % de la France, de 72 % des autres pays. L'activité informatique en représente 9 % (195 millions de francs dans un total de 2 146 millions de francs). Le résultat net progresse de 39 %. Il provient à raison de 29 % de la France et de 71 % des autres pays. L'activité informatique en représente 9 % (82 millions de francs dans un total de 904 millions).

Ce résultat net s'entend, après dotation aux amortissements, de 1 972 millions de francs contre 1 550 millions de francs en 1979, aux provisions de 473 millions de francs contre 172 millions de francs, à la provision pour impôt de 819 millions de francs contre 475 millions de francs Il comprend 189 millions de francs de résultats de réalisation d'actif contre 385 millions de francs en 1979.

Les charges hors exploitation, liées à l'adaptation des effectifs du groupe à l'évolution de la conjoncture, sont restées à un niveau élevé : 398 millions de francs contre 417 millions de francs en 1979. Les pertes de conversion — constatées comptablement et sans décaissement de trésorerie à l'occasion de la traduction en francs français des comptes des sociétés étrangères — sont inférieures à celles de l'an dernier : 242 millions de francs contre 463 *millions de francs.*

L'autofinancement progresse de 23 %. Il provient à raison de 38 % de la France et de 62 % des autres pays. L'activité informatique y est comptabilisée pour 430 millions de francs dans un total de 3 065 millions de francs.

Les investissements industriels se répartissent ainsi : branches 2 309 millions de francs contre 2 228 millions de francs en 1979 ; activité informatique, y compris en matériels de location, 804 millions de francs. Dans les branches, les sociétés françaises du groupe ont, en 1980, investi 1 034 millions de francs contre 662 millions de francs en 1979.

Les investissements en titres ont été de 1 591 millions de francs contre 461 millions de francs en 1979. Sur ce total, l'engagement du groupe dans l'informatique représente 1 191 millions de francs.

Par action, l'autofinancement est de 93,77 F contre 75,98 F en 1979 et 85,39 F en 1978 : le bénéfice net est de 27,80 F contre 20,08 F en 1979 et 14,73 F en 1978

1980 a donc été au total une année assez satisfaisante pour le groupe. Elle a toutefois mieux commencé qu'elle n'a fini, la conjoncture s'étant, à partir du début du deuxième semestre, sensiblement dégradée dans presque toute l'Europe.



## CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

**ELECTRICITE DE FRANCE. — Obligations 6,75 % (ex-5 %) 1964**

Les intérêts courus du 1er juin 1980 au 31 mai 1981 sur les obligations Electricité de France 6,75 % (ex-5 %) 1964 seront payables, à partir du 1er juin 1981, à raison de 33,75 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon N° 17 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source, donnant droit à un avoir fiscal de 4,05 F (montant global : 37,80 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt *forfaitaire*, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,40 F soit un net de 28,35 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes les Banques Populaires de France, Société Centrale de Banque.

## CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

**Obligations Caisse Nationale de l'Energie 3 % à intérêt complémentaire variable, remboursables avec prime (Indemnisation Electricité de France - Gaz de France)**

Les intérêts courus du 1er juin 1980 au 31 mai 1981 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 3 % à intérêt complémentaire variable (*indemnisation Electricité de France et Gaz de France) seront payables, à partir* du 1er juin 1981, contre détachement du coupon n° 33 ou estampillage du certificat nominatif à raison de :

F 26,98 net par demi-obligation de 50 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 7,36 (montant global F 61,32) ;

F 26,98 net par demi-obligation de 50 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 3,68 (montant global F 30,66) ;

F 5,40 net par dixième d'obligation de 10 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 0,74 (montant global F 6,14).

Pour ces obligations, les personnes domiciliées en France ou dans les départements d'outre-mer n'ont pas droit à l'option pour le prélèvement d'impôt forfaitaire.

A compter de la même date, les 263 337 titres de 100 F nominal, sortis au tirage du 4 mai 1981 et compris dans les séries de numéros 7 116 643 à 7 215 645, 7 332 315 à 7 438 451 et 7 637 603 à 7 695 799, cesseront de porter intérêt et seront remboursables contre remise des titres, coupon n° 34 au 1er juin attaché, à F 1 771,59, déduction faite à la retenue à la source de 12 % sur la prime de remboursement.

L'intérêt complémentaire et la prime de remboursement ont été déterminés, en application de l'article 28 de la loi du 8 avril 1946 et des textes subséquents, d'après un prélèvement de 1 % sur les recettes d'exploitation de l'année 1980, d'un montant total de F 802 700 576,44 soit :

F 603 316 976,40 pour Electricité de France ;

F 199 383 600,04 pour Gaz de France.

Ci-après sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs et dans lesquelles figurent des titres non encore présentés au remboursement :

| Numéros | Année de rembt | Obligations de 100 F — Prix de rembt |
|---|---|---|
| 1 à 21 655 | 1961 | 229,14 |
| 31 656 à 100 463 | 1952 | 147,56 |
| 100 464 à 111 983 | 1961 | 229,14 |
| 517 833 à 689 868 | 1969 | 352,50 |
| 1 281 907 à 1 381 934 | 1953 | 158,94 |
| 1 480 165 à 1 684 139 | 1971 | 414,16 |
| 1 828 036 à 2 086 988 | 1980 | 1 387,15 |
| 2 290 027 à 2 414 171 | 1976 | 762,26 |
| 2 697 733 à 2 706 016 | 1979 | 1 164,57 |
| 2 706 017 à 2 809 004 | 1973 | 509,89 |
| 2 909 005 à 3 147 986 | 1979 | 1 164,57 |
| 3 367 844 à 3 565 672 | 1977 | 905,44 |
| 3 565 673 à 3 775 224 | 1975 | 678,44 |
| 3 775 225 à 3 800 536 | 1977 | 905,44 |
| 5 692 883 à 5 833 939 | 1967 | 314,94 |
| 5 833 940 à 6 000 000 | 1965 | 283,17 |
| 6 309 967 à 6 467 246 | 1968 | 297,52 |
| 6 671 041 à 6 895 191 | 1978 | 1 012,82 |
| 7 215 646 à 7 332 314 | 1956 | 176,20 |
| 7 438 452 à 7 637 602 | 1974 | 565,62 |
| 7 770 191 à 7 883 360 | 1955 | 168,86 |
| 8 065 254 à 8 232 039 | 1968 | 335,35 |
| 8 261 588 à 8 371 081 | 1954 | 162,62 |
| 8 474 973 à 8 662 692 | 1972 | 458,55 |
| 8 755 006 à 8 934 701 | 1970 | 380,25 |
| 9 366 497 à 9 441 487 | 1962 | 236,97 |
| 9 441 488 à 9 565 587 | 1958 | 194,54 |
| 9 565 588 à 9 631 090 | 1962 | 236,97 |
| 9 631 091 à 9 733 999 | 1961 | 229,14 |
| 9 734 000 à 9 734 044 | 1962 | 236,97 |

**DIXIEMES D'OBLIGATIONS DE 10 F**

(portant l'une des lettres A, B, C, D, E, F, G, H, J ou K)

| | | |
|---|---|---|
| 6 000 001 à 6 016 189 | 1965 | 28,32 |
| 6 016 190 à 6 095 868 | 1967 | 31,50 |

Le montant de la retenue à la source restituable aux porteurs résidant hors de France ou des départements d'Outre-Mer et bénéficiant de conventions internationales contre les doubles impositions, s'élève à :

Sur le coupon N° 33 :

F 7,3578 par obligation de 100 F nominal ;
F 3,6789 par demi-obligation de 50 F nominal ;
F 0,7358 par dixième d'obligation de 10 F nominal.

Sur la prime de remboursement (titres désignés par le tirage au du 4-5-1981) :

F 227,9434 par obligation de 100 F nominal.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des Comptables directs du Trésor (Trésoreries Générales, Recettes des Finances et Perceptions), à la Caisse Nationale de l'Energie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des Etablissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et Banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes les Banques Populaires de France, Société Centrale de Banque.

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

### 15 MAI

### Forte chute

*Passablement perturbée par les incertitudes liées au sort du franc français et à la nouvelle escalade des taux d'intérêt, les cours des actions françaises ont lourdement chuté ce vendredi à la Bourse de Paris.*

*En baisse de 3 % dès les premières cotations, l'indicateur instantané a rapidement creusé cet écart pour le porter à plus de 3,7 % en cours de séance.*

*De l'avis de certains professionnels, les mesures adoptées à l'égard des taux d'intérêt qui se trouvent maintenant à leur plus haut historiques ne sont pas suffisantes et un renforcement de l'encadrement du crédit pourrait intervenir durant ce week-end pour conforter la défense du franc.*

*Cette perspective a considérablement freiné toute initiative sur les valeurs françaises pour les diriger vers les étrangères sur la base d'ordres de Bourse au montant volumineux.*

*Parmi les titres les plus affectés figurent Radar, Paribas, Thomson-Brandt, Moteurs Leroy, C.F.P., avec des replis de l'ordre de 6 à 9 %.*

*La cotation de certaines valeurs dites « nationalisables » (telles Av. Marcel Dassault, Creusot-Loire...) a même du être réservée, faute de contrepartie.*

*En sens contraire, seules Papeteries de Gascogne et Alsacienne de Supermarchés méritent d'être signalées avec des hausses de 23 % et 12 %.*

*Conformément aux informations parvenues des places étrangères, l'or s'est redressé avec le lingot à 92 995 F (+ 2 895 F) et le napoléon à 900 F (+ 33 F). A Londres, le prix de l'once de métal jaune avait été fixé à midi à 482,50 dollars, soit à 6 dollars au-dessus de son niveau de la veille en fin d'après-midi. Cependant l'activité n'a pas été débordante, le volume global des transactions sur l'or portant sur 35,3 millions de francs contre 31,15 millions de francs.*

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**LAFARGE-COPPÉE.** — Au titre de l'exercice 1980, la société a réalisé un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 377,26 millions de francs, en augmentation de 34 %, contre 281,47 millions, sur un chiffre d'affaires, également consolidé, de 9 115,12 millions de francs (+ 14,2 %). Le bénéfice net par action ressort à 61,21 F, contre 49,39 F. Lafarge-Coppée précise que le chiffre d'affaires ne comprend pas celui de Lafarge-Emballage, en raison de la cession de la participation du groupe dans cette société, ni les chiffres (résultats et chiffres d'affaires) du groupe Coppée, qui ne seront pris en compte que cette année. Enfin, le bénéfice net consolidé inclut un solde positif de 52 millions de francs au titre des plus et moins-values sur titres de participation comptabilisées au cours de l'exercice.

**C.D.F.-CHIMIE.** — Le groupe a été largement déficitaire en 1980, à hauteur de 550 millions de francs, contre un bénéfice de 13 millions pour le précédent exercice, la marge brute d'autofinancement étant négative de 20 millions de francs pour la même période, contre un excédent de 720 millions en 1979. C.D.F.-Chimie explique cette dégradation des résultats par la crise des marchés de la pétrochimie et des plastiques, ainsi que par les charges financières anormalement élevées qui ont pesé sur la filiale Copenor. En 1980, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 11 milliards de francs, contre 20 milliards en 1979. Pour cette année, les investissements sont cependant maintenus à 370 millions de francs, pratiquement inchangés sur 1980.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

| | 13 mai | 14 mai |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | — | 96,2 |
| Valeurs étrangères | 121,1 | 121,5 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 94,4* | 95,6 |

* Calculé sur 85 % des valeurs entrant habituellement dans les calculs.

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 15 mai .......... 16 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 14/5 | 15/5 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 220,90 | 222,80 |

## NEW-YORK

### Légère reprise

*L'irrégularité perceptible la veille a* fait place à une légère reprise jeudi à Wall Street, encore que de nombreux opérateurs aient préféré rester dans l'expectative en attendant de connaître les statistiques sur la masse monétaire américaine, dont la publication devait intervenir dans la soirée de vendredi.

Aux dires des boursiers, ces chiffres devraient traduire une augmentation, et cette perspective est venue accentuer le manque d'enthousiasme et la prudence que suscitent, par ailleurs, le regain de tension au Proche-Orient.

La relative bonne tenue du marché en termes d'indices — le Dow Jones des industrielles gagne 5,312 points, à 973,07 — est à mettre au compte d'achats « à bon marché » motivés par la baisse de la cote.

Au fil des compartiments, on relève la progression de Schlumberger, à 100 3/8, plus 1 1/8 ; la société vient d'annoncer une majoration du dividende de 20 % sur un capital fractionné à raison de trois actions nouvelles pour deux anciennes, ces dernières bénéficiant d'un dividende de 30 cents, contre 25 précédemment.

Le volume des échanges n'a guère varié, à 42,75 millions d'actions contre 42,60 la veille.

| VALEURS | Cours 13 mai | Cours 14 mai |
|---|---|---|
| Alcoa | 31 7/8 | 33 1/2 |
| A.T.T. | 56 1/8 | 57 1/8 |
| Boeing | 32 | 32 3/8 |
| Chase Manhattan Bank | 46 3/8 | 47 1/8 |
| Du Pont de Nemours | 48 | 48 1/2 |
| Eastman Kodak | 74 5/8 | 74 1/4 |
| Exxon | 64 | 64 1/4 |
| Ford | 22 | 22 5/8 |
| General Electric | 63 1/4 | 63 7/8 |
| General Foods | 32 7/8 | 32 1/2 |
| General Motors | 54 1/2 | 54 5/8 |
| Goodyear | 17 1/4 | 17 1/4 |
| I.B.M. | 56 3/4 | 56 1/2 |
| I.T.T. | 33 1/8 | 32 3/4 |
| Kennecott | 58 5/8 | 58 3/4 |
| Mobil Oil | 59 1/2 | 59 7/8 |
| Pfizer | 51 3/4 | 51 1/4 |
| Schlumberger | 99 1/4 | 100 3/8 |
| Texaco | 35 3/4 | 36 1/8 |
| U.A.L. Inc. | 25 7/8 | 26 3/8 |
| Union Carbide | 56 3/4 | 56 1/2 |
| U.S. Steel | 32 3/8 | 32 |
| Westinghouse | 32 1/2 | 32 3/8 |
| Xerox Corp. | 56 1/8 | 57 5/8 |

## BOURSE DE PARIS 15 MAI COMPTANT

## HORS-COTE

### Compartiment spécial

### Autres valeurs hors cote

## SICAV

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. *Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.*

## MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, *nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.*

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 15/5 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 5 566 | 5 536 | 5 420 | 5 680 |
| Allemagne (100 DM) | 240 920 | 240 930 | 234 | 246 |
| Belgique (100 F) | 14 764 | 14 792 | 13 950 | 14 650 |
| Pays Bas (100 fl.) | 216 580 | 216 800 | 210 | 221 |
| Danemark (100 krd) | 76 590 | 76 700 | 73 500 | 78 500 |
| Norvège (100 k) | 97 810 | 97 560 | 95 | 100 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 490 | 11 500 | 11 200 | 11 800 |
| Grèce (100 drachmes) | 9 909 | 9 900 | .... | .... |
| Italie (1 000 lires) | 4 838 | 4 844 | 4 700 | 5 100 |
| Suisse (100 fr.) | 266 220 | 267 990 | 262 | 275 |
| Suède (100 krs) | 113 150 | 112 810 | 110 | 115 500 |
| Autriche (100 sch) | 34 070 | 34 070 | 33 200 | 34 800 |
| Espagne (100 pes.) | 6 035 | 6 050 | 5 850 | 6 250 |
| Portugal (100 esc.) | 9 120 | 9 090 | 8 800 | 9 700 |
| Canada ($ can 1) | 4 626 | 4 617 | 4 550 | 2 410 |
| Japon (100 yens) | 2 494 | 2 486 | 2 410 | 2 540 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 15/5 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 90100 | 92000 |
| Or fin (en lingot) | 90100 | 92995 |
| Pièce française (20 fr) | 867 | 900 |
| Pièce française (10 fr) | 495 | 480 |
| Pièce suisse (20 fr) | 660 | 699 90 |
| Pièce latine (20 fr) | 623 | 630 |
| Souverain | 775 | 799 90 |
| Pièce de 20 dollars | 3400 | 3550 |
| Pièce de 10 dollars | 1630 | 1750 |
| Pièce de 5 dollars | 805 50 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3801 | 3811 |
| Pièce de 10 florins | 650 | 850 10 |

هكذا من الاصل



Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE


IDÉES

2. L'EXPRESSION : « Éloge de l'improvisation », par Christian Delacampagne ; « Heidegger et le chocolat », par Gabriel Matzneff ; « Un nouveau « Juif Süss » ; Lili Marleen », par Annie Goldmann.

ÉTRANGER

3. EUROPE
— POLOGNE : la *Pravda* juge « inacceptable » le programme de Solidarité.
4. APRES L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE
6. AFRIQUE
7. AMERIQUES
8. PROCHE-ORIENT
— LA CRISE ISRAÉLO-SYRIENNE
8-9. ASIE
— « Cambodge : de la terreur à la
— contrainte » (III), par Jacques de Barrin.

POLITIQUE

10. La préparation des élections législatives dans la majorité sortante.
11. Autour du président élu : Tribune internationale : « Moscou souhaite poursuivre la coopération », par Vladimir Katine.
12. L'enjeu économique : Libre opinion : « Contraste », par Bertrand de Jouvenel.
13. La situation à la radio et à la télévision.

SOCIÉTÉ

14. JUSTICE : aux assises des Hauts-de-Seine, le procès du brigadier Marchaudon.
15. ÉDUCATION : l'enseignement privé après l'élection du 10 mai.
15-16. SPORTS : les championnats d'Europe de judo.

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME

17. VACANCES A TOUT CRIN : Mis Gardner, I presume ? L'Orénoque est toujours à sa place ; trois cavaliers chez des Incas.
19. ROUMANIE : un circuit Dracula.
20 à 24. Cyclotourisme, Philatélie ; Hippisme ; Plaisirs de la table ; Jeux.

CULTURE

25. THÉATRE : *les Quatre Petites Filles* au Centre Pompidou.
— Le XXXIVe Festival de Cannes.

ÉQUIPEMENT

31. CIRCULATION : « La mort évitable », point de vue, par Alain Gaudefroy.

ÉCONOMIE

33. AUTOMOBILE : la rencontre entre constructeurs européens et japonais.
34. ÉTRANGER : à Caracas, les pays du tiers-monde tentent de développer leur coopération.
35. PRESSE : la crise de *l'Express*.

RADIO-TELEVISION (28)
INFORMATIONS « SERVICES » (32)

Transports ; Loto ; Météorologie ; « Journal officiel ».

Annonces classées (29 et 30) ; Carnet (30) ; Mots croisés (24) ; Programmes spectacles (27 et 28) ; Bourse (37).


Le numéro du « Monde » daté 15 mai 1981 a été tiré à 707 749 exemplaires.



A B C D E F G

EN VUE DE RELANCER SA BRANCHE HORLOGÈRE

# Matra va s'allier avec la firme japonaise Seiko

Après son divorce d'avec l'allemand V.D.O. Schindling (*le Monde* du 23 octobre 1980), Matra a décidé de convoler avec le Japonais K. Hattori (marque Seiko), premier fabricant mondial de montres, en vue de relancer sa branche horlogère en sérieuse perte de vitesse.

Des négociations se déroulent entre le groupe de M. Lagardère et la firme nippone en vue d'établir les bases d'un double accord ; sur le plan industriel, K. Hattori deviendrait le fournisseur privilégié de Matra pour les modules et les composants dont la firme a besoin pour développer sa division horlogère ; sur le plan commercial, Matra aurait accès au réseau international de K. Hattori.

En vue de préparer le terrain à cet important accord, Matra a décidé de rassembler tous les actifs qu'il détient dans l'horlogerie (Jaz, Yema, Framelec, Bayard) au sein d'une société unique Matra-Horlogerie (545 millions de chiffre d'affaires et un peu moins de 4 millions de montres produites) chargée d'assurer la coordination et la rationalisation des moyens industriels de la branche. De plus, dans une première étape, Matra prendra une participation minoritaire dans la société française Uti (marques Uti-Jaccard, Hour Lavigne), représentant exclusif de Seiko en France, qui, d'autre part, assemble dans son usine de Josselin (Morbihan) les montres Pulsar (marque américaine rachetée par Seiko) et les distribue.

M. Jacques Meyer, président d'Uti, deviendra actionnaire et directeur général de Matra-Horlogerie. Ultérieurement il pourrait en devenir le président. Ensemble, Matra-Horlogerie et Uti réaliseront un chiffre d'affaires de 895 millions de francs et commercialiseront plus de 5 millions de montres (dont 550 000 Seiko et environ 200 000 Pulsar). Ils emploieront 2 150 personnes (dont 1 700 chez Matra-Horlogerie).

En outre, soucieux de développer sa branche horlogère, incapable de décoller seule faute de détenir les clés d'une solide technologie dans l'électronique, Matra cherchait un partenaire susceptible de prendre le relais du groupe allemand V.D.O. défaillant, et capable de lui donner accès à son savoir-faire.

Mais pour parvenir à son objectif Matra n'était visiblement pas décidé à débourser beaucoup d'argent. Sa filiale Jaz lui coûtait déjà une petite fortune, avec près de 50 millions de francs de pertes en deux ans dont 35 millions en 1980. Un accord d'approvisionnement et de commercialisation semblait plus approprié.

Surclassant de très loin tous ses grands concurrents internationaux avec une production de 35 millions de montres et un chiffre d'affaires de 8 milliards de francs (dont 82 % dans l'horlogerie), le groupe Hattori, doté d'un solide appétit d'expansion, lui a paru être le partenaire idéal. Sans doute dans l'optique de Matra valait-il mieux aussi s'allier à l'envahisseur (Seiko vend déjà à lui seul 3,5 millions de montres en Europe occidentale) que d'avoir à en supporter les assauts. Mais l'on peut s'interroger sur le bien-fondé de cette alliance, qui, dans une certaine mesure, fait la part belle au Japonais en lui permettant d'accroître considérablement ses ventes de modules électroniques pour l'horlogerie et de canaliser comme il l'entendra les articles produits par Matra-Horlogerie qui ne demeurera qu'un assembleur et non un véritable fabricant.

On objectera que Matra, par le contrôle d'Uti, pourra de son côté contenir la poussée nippone sur le marché français. Mais il est quand même regrettable que l'usine de Nantes de Matra-Harris (composants) n'ait pas été dotée des moyens suffisants pour relever le défi de l'électronique horlogère. Matra prétend que la relève un jour sera prise mais il est permis d'en douter, M. Lagardère nourrissant, semble-t-il, des projets bien plus ambitieux pour cette unité. La question se pose également de savoir pourquoi Matra n'a pas fait affaire avec le groupe suisse ASUAG, numéro trois mondial de l'horlogerie, lui aussi à la pointe de la technologie.

A leur habitude, les Suisses se sont fait tirer l'oreille, ne croyant pas à une alliance franco-japonaise. La preuve en est : lundi 12 mai un haut dirigeant de l'ASUAG était dans le bureau de M. Lagardère. Il était déjà trop tard.

ANDRÉ DESSOT.

Suspension des travaux du groupe d'étude sur les bas salaires

# M. Gilbert Dreyfus envisageait un relèvement du pouvoir d'achat du SMIC de 5 % par an d'ici à 1984

M. Gilbert Dreyfus, directeur général de l'Aéroport de Paris, et animateur du groupe d'étude sur les bas salaires mis en place par M. Jean Mattéoli en novembre, a annulé la cinquième rencontre de ce groupe prévue pour le 13 mai. M. Dreyfus a précisé qu'il prendra contact avec le nouveau titulaire du ministère du travail pour lui demander s'il souhaite que la mission aille à son terme dans les mêmes conditions.

Le groupe, chargé d'étudier le problème des basses rémunérations (SMIC, rémunération annuelle garantie - RAG) a réuni des syndicalistes, des représentants du patronat, des experts du Centre d'études des revenus et des coûts et de l'Institut national des statistiques et des études économiques. M. Dreyfus devait faire des propositions à la réunion prévue le 13 mai.

En matière de SMIC, devait-il suggérer au groupe, « *un but raisonnable pourrait être d'atteindre 3 215 francs par mois* (valeur mars 1981) *au 31 décembre 1984* », soit une augmentation sur quatre ans de 21,5 % par rapport au niveau actuel (2 644,80 F par mois, depuis le 1er mars 1981). Cela étant obtenu par une revalorisation du pouvoir d'achat de 5 % au cours de chacune des quatre prochaines années. Le SMIC, selon le groupe, serait ensuite bloqué à cette valeur de 3 215 francs et son pouvoir d'achat serait conservé dans le futur « *uniquement en annulant les effets de l'inflation ; par exemple, par une mise à niveau automatique chaque fois que l'indice des prix augmenterait de 1 à 2 %* ».

On ne sait quel sera le sort réservé à ce projet par la future équipe gouvernementale. Rappelons que la C.F.D.T. a demandé le 13 mai une majoration de 10 % pour le SMIC en juin, dont 7,3 % en pouvoir d'achat. Ces 7,3 % devront être portés, a demandé la C.F.D.T., à 30 % d'ici trois ans — le SMIC atteignant alors 3 438,24 francs (valeur mars 1981). La C.G.T., de son côté, réclame un SMIC d'environ 3 500 F pour le 1er juillet.

## JOAN BAEZ ANNULE UN CONCERT EN ARGENTINE

La chanteuse américaine Joan Baez a affirmé, au cours d'une conférence de presse, être l'objet d'une constante intimidation et de pressions depuis son arrivée à Buenos-Aires, la semaine dernière. Elle affirme que sa secrétaire et elle ont dû quitter l'hôtel où elles étaient descendues ; qu'elle n'a pas été invitée à monter sur scène lors du récent concert du chanteur brésilien Gilberto Gil. Enfin, sa conférence de presse, dans les locaux de l'organisation pacifiste Paix et justice, que préside le prix Nobel de la paix 1980, l'Argentin Adolfo Perez Esquivel, aurait été retardée à cause d'une alerte à la bombe.

Joan Baez a annoncé qu'elle quitterait l'Argentine sans avoir donné le concert prévu pour réunir des fonds destinés à Paix et justice. Joan Baez a exprimé une nouvelle fois sa solidarité avec les familles des morts, des prisonniers et des disparus politiques argentins.

● *L'Académie française* a enregistré une troisième candidature au fauteuil de Maurice Genevoix, après celles de MM. Pierre de Boisdeffre et Jacques de Bourbon-Busset, celle de M. Jean-Edern Hallier, qui avait déjà brigué les suffrages de l'Académie le 8 juin 1978 pour remplacer M. André François-Poncet, mais c'est M. Edgar Faure qui l'avait emporté. L'élection est fixée au jeudi 4 juin prochain.

# Deux cœurs greffés fonctionnent en tandem chez un malade britannique

Un imprimeur britannique, âgé de 51 ans, M. Peter Scott, sur qui l'équipe du professeur Magdi Yacoub avait implanté, à côté de son cœur malade, le mardi 12 mai, celui d'une fillette de 13 ans, décédée accidentellement, a subi, soixante-douze heures après la première intervention, une seconde opération au cours de laquelle son propre cœur, défaillant, a été retiré ; un second cœur « étranger » a été greffé. Ce deuxième muscle cardiaque provenait d'une jeune femme âgée de vingt-quatre ans qui venait de mourir.

M. Scott possède donc deux cœurs greffés battant simultanément « en tandem ». L'équipe chirurgicale de l'hôpital de Harefield (Londres), où les interventions ont été réalisées, estime que l'état du patient est satisfaisant.

[La technique de la transplantation cardiaque dite hétérotopique a été mise au point en 1974 par l'équipe du professeur Christian Barnard. Chez des patients souffrant d'une destruction étendue de la paroi musculaire du cœur gauche, le cœur d'un donneur ne remplace pas mais assiste le cœur défaillant. Autrement dit, le cœur malade est laissé en place, et les cœurs droit et gauche du donneur et du receveur sont connectés, le greffon transplanté étant branché en parallèle sur les circuits du cœur malade, ce qui permet à la masse circulatoire d'être répartie sur les deux cœurs pendant la période post-opératoire où l'activité du cœur transplanté est réduite.

Dès 1979, le professeur Dor avait procédé à une greffe cardiaque dite hétérotopique au centre hospitalo-universitaire de Nice. L'accident survenu en Grande-Bretagne au bout du quatrième jour post-opératoire a résulté d'une défaillance totale du cœur malade, déjà doté d'une valve artificielle sur laquelle s'était produit un important embol (caillot de sang).

Dès lors, l'équipe britannique n'avait plus d'autre solution que de retirer ce cœur massivement atteint, pour implanter à sa place celui d'un autre donneur. Le principe du jumelage est conservé, et ce sont les deux cœurs greffés qui fonctionnent actuellement de concert. — Dr. E. L.

● *Attentat à Naples.* — Un conseiller municipal démocrate-chrétien de Naples, M. Rosario Giovine, a été blessé vendredi matin 15 mai, de deux balles dans une jambe, alors qu'il sortait de son domicile. Il a été attaqué par quatre jeunes gens qui l'ont menacé d'un couteau, puis photographié, avant de tirer des coups de feu sur lui. L'attentat a été revendiqué par les Brigades rouges. — *(A.F.P.)*.

## L'AGITATION PERSISTE A LA PRISON DE BOIS-D'ARCY

*L'agitation persiste à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines) où, depuis le début de la semaine, les détenus ont manifesté à plusieurs reprises pour protester contre les conditions de détention (« le Monde » des 15 et 16 mai). Pour la quatrième fois, jeudi 14 mai, les prisonniers, cent cinquante environ, ont refusé de regagner leurs cellules. Les forces de l'ordre ont dû intervenir et le calme a été rétabli sans incident.*

Le mécontentement des détenus est motivé par le surpeuplement. Il y a actuellement 1 340 prisonniers dans cet établissement prévu pour en accueillir 594 et qui a ouvert ses portes en février 1980. Les autres revendications portent sur l'absence d'intimité au parloir, composé d'une succession de boxes à l'intérieur desquels une vitre sépare les visiteurs des détenus. Ces derniers estiment qu'aucune conversation n'est possible en raison du bruit. Ils réclament également qu'un abri soit construit pour les visiteurs attendant d'accéder au parloir et se plaignent de la nourriture, car les plats sont servis froids.

L'administration pénitentiaire a déjà procédé au transfert de cent détenus, à Fresnes et à Fleury-Mérogis.